

HISTOIRE

DE VAUBAN

PAR



GEORGES MICHEL

LAURÉAT DE L'INSTITUT

> La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France; mais, en récompense, elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toute sorte de friponneries qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur. — VAUBAN.
>
> (*Lettre à Louvois.*)



PARIS

E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1879

HISTOIRE
DE VAUBAN

CHAPITRE PREMIER

Arrivée de Vauban aux avant-postes de l'armée de Condé en 1651. — Son incorporation dans la compagnie de Condé comme simple cadet. — Famille de Vauban. — Il perd ses parents. — Sa situation précaire. — Ses premières études. — Description du Morvan. — Vauban s'engage. — Il travaille aux fortifications de *Clermont en* Argonne. — Sa belle conduite devant Sainte-Menehould. — Campagne de 1653. — Vauban est fait prisonnier par les royaux. — Sa présentation à Mazarin. — Il est attaché à la personne de M. de Clerville, célèbre ingénieur, et contribue à reprendre la ville de Sainte-Menehould au pouvoir de Condé. — Il est nommé lieutenant au régiment de Bourgogne-infanterie. — Prise de Stenay et de Clermont. — Vauban est nommé ingénieur du roi.

Dans les premiers jours de l'année 1651, un jeune homme, portant le costume des paysans du centre de la France, se présenta aux avant-postes du régiment de Condé, alors cantonné sur les frontières de Flandre, et demanda à parler au capitaine d'Arcenay. Introduit auprès de l'officier, notre campagnard dit qu'il n'avait d'autre recommandation que d'être né comme lui dans le

Morvan, et qu'il s'adressait à lui comme à un protecteur naturel pour obtenir du service dans sa compagnie. Aux différentes questions de M. d'Arcenay, l'aspirant soldat répondit « qu'il avait une assez bonne teinture des mathématiques et des fortifications, et qu'il ne dessinait d'ailleurs pas mal [1] ». C'était plus qu'il n'en fallait pour être soldat. D'ailleurs, la nouvelle recrue était vigoureuse, bien découplée; toute sa personne respirait un air de décision et de franchise qui s'imposait dès l'abord. Séance tenante, le capitaine donna l'ordre de délivrer un mousquet à son jeune compatriote et de l'inscrire sur les contrôles de la compagnie. Lorsque le fourrier demanda quel nom il fallait écrire sur le registre, le nouveau soldat répondit : Vauban.

Tels furent les débuts dans la carrière militaire de Sébastien Le Prestre de Vauban, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, commissaire général des fortifications, gouverneur de la citadelle de Lille, membre de l'Académie des sciences, seigneur d'Épery, de Bazoches et de vingt autres lieux.

La famille de Vauban, originaire du Morvan nivernais, s'appelait Le Prestre. Le nom de Vauban était attaché à une seigneurie qui lui avait appartenu jadis, mais que des nécessités impérieuses lui avaient fait aliéner. Des biographes, s'appuyant sur le témoignage plus que suspect de Saint-Simon, ont contesté à Vauban la noblesse de sa race et l'ancienneté de sa famille. « Vauban, dit l'illustre auteur des *Mémoires,* qui s'appelait Le Prestre, était du

[1] Expressions de Vauban. *Abrégé des services du maréchal de Vauban, écrit de sa main le* 16 *mars* 1703. (Dépôt des fortifications.)

Nivernais ; s'il était gentilhomme, c'était bien tout au plus. Il montra son frère aîné (en faisant les preuves de noblesse pour l'ordre) pour le premier qui ait servi de leur race et qui avait été seulement à l'arrière-ban du Nivernais. Au retour, il mourut en 1635. Rien de si court, de si nouveau, de si plat et de si mince. Voilà ce que les grandes et uniques parties militaires et de citoyen ne pouvaient couvrir dans un sujet d'ailleurs si digne du bâton et de toutes les grâces que le seul mérite peut et doit acquérir. » Il eût été difficile à Vauban de « montrer » son frère aîné, puisqu'il était fils unique. Lorsqu'il reçut les ordres du roi, il « montra », non un frère qui n'avait jamais existé, mais son grand-père et son oncle, qui tous deux étaient gentilshommes et avaient servi dans l'armée. Sans être illustre, la noblesse de Vauban n'était si courte ni si plate que le prétend le noble duc, puisque, depuis deux cents ans, un grand nombre des membres de cette famille avaient péri *sur les champs* de bataille. Son aïeul, Émery Le Prestre, s'était retiré du service dans un âge assez avancé et avait partagé la fortune qu'il possédait entre ses deux fils.

Après quelques années passées au service, ceux-ci revinrent se fixer dans le Morvan. Urbain Le Prestre, le père de notre héros, avait épousé en 1630 environ une demoiselle Aimée de Carmignolles et s'était retiré dans le petit village de Saint-Léger du Fougeret qui forme aujourd'hui une commune du canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon, département de l'Yonne. La famille Le Prestre avait été autrefois riche et puissante, puisqu'elle possédait plusieurs seigneuries dans le voisinage ; mais à l'époque de la naissance de Vauban elle était bien déchue de son ancienne splendeur. La maison dans

laquelle vit le jour, le 15 mai 1633 [1], celui qui devait couvrir d'une impérissable gloire le nom de Vauban et dont le mausolée se dresse sous le dôme des Invalides, ne se distinguait en rien des autres habitations du village. On la voit encore telle qu'elle existait autrefois. Construite sur la rue, elle ne se compose que d'une salle basse servant de cuisine et de chambre, d'un grenier et d'une écurie, le tout recouvert de chaume.

Par suite de quelles circonstances la famille Le Prestre était-elle déchue de son ancien rang? C'est un point difficile à élucider, et l'on en est réduit aux conjectures. Le père et le grand-père de Vauban étaient entrés très-jeunes au service du roi. Le rang d'officier entraînait à des frais considérables, l'entretien d'une compagnie coûtait fort cher, et les Le Prestre, pour subvenir aux charges de leur profession, avaient dû aliéner des domaines, comptant toujours sur une circonstance favorable comme la fortune de la guerre en réserve souvent, ou sur un riche établissement. Une fois au service, comment, d'ailleurs, surveiller ses biens, administrer ses domaines? Il fallait confier ses

[1] Voici l'acte de baptême de Vauban tel qu'il a été conservé aux archives de la paroisse de Saint-Léger :

« Le quinzième de mai mil six cent trente-trois a été baptisé Sébastien, fils de Albin Le Prestre, escuier, et de demoiselle Corminolt. Son parrain, Me Sébastien Clauin, prêtre, curé de Courdois; sa marraine, Judith d'Ebain, veuve de M. Georges Bierry. (Signé : Clauin, Bierry, Orillart.) »

Les noms inscrits sur cet acte de baptême diffèrent d'une façon sensible avec ceux des généalogies de Vauban. Aussi avons-nous cru devoir suivre pour l'orthographe des noms les généalogies les plus autorisées. D'après ces témoignages, dont il est difficile de contester l'authenticité, son père s'appelait Urbain, et non Albin, et sa mère, de Carmignolles, et non Corminolt.

intérêts à des tiers et par conséquent augmenter les chances de ruine. Dans tous les cas, on peut affirmer que ce n'est ni l'inconduite ni le jeu qui avaient réduit la famille de Vauban à la pénurie, puisque tous ses membres étaient tenus dans la contrée en haute estime [1].

Quoi qu'il en soit, lorsque Vauban vint au monde, l'état de gêne dans lequel avait vécu son père s'était aggravé par suite de l'accumulation des dettes, et rien ne distinguait plus l'intérieur de cette famille de gentilshommes de celui des plus humbles tenanciers de Saint Léger du Fougeret. Pour comble de malheur, Urbain Le Prestre mourut en 1643, et son jeune fils, à peine âgé de dix ans, dut quitter la modeste maison où il était né, devenue la propriété des créanciers. Seul au monde, sans appui, sans parents — son oncle était mort en 1635, et sa veuve s'était remariée, — sans asile, notre jeune héros fut recueilli par l'abbé Fontaine, curé de Saint-Léger. Ce vénérable prêtre, dont le souvenir s'est perpétué longtemps dans le pays, adopta le petit orphelin et, non content de lui assurer

1 Beaucoup de personnes aujourd'hui s'imaginent que, il y a quelques siècles, un gentilhomme était presque toujours un seigneur ayant de nombreux vassaux et vivant au milieu des paysans sans autre rapport avec eux que ceux du maître au serf et au valet; ces personnes se trompent. Au commencement du dix-septième siècle, la petite noblesse, n'ayant souvent qu'un très-faible patrimoine, était fort nombreuse; elle l'avait été encore plus au moyen âge. Vous voyez dans une foule de villages, de hameaux, les restes de gentilhommières aujourd'hui habitées par des paysans; ces nobles, ayant peu d'argent et peu de puissance, étaient respectés sans doute dans un siècle où la naissance exerçait un grand prestige; mais, obligés de vivre sans cesse au milieu des paysans, ils devaient, pour que leur existence fût supportable, avoir de bons rapports avec eux.

M. Raudot, *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1864.

l'existence de chaque jour, voulut aussi pourvoir à son éducation. En échange de la nourriture et de l'instruction qui lui étaient données avec une affection toute paternelle, le jeune Vauban se rendait utile de son mieux. Il soignait le cheval, cultivait le jardin et aidait la vieille servante du curé. Cette existence n'avait d'ailleurs rien de pénible, et il profitait de ses moments de liberté pour se livrer aux jeux de son âge et courir les montagnes environnantes avec les petits paysans ses compagnons. Bien des années après, le maréchal de Vauban aimait à reporter sa pensée sur ces premières années, et il nous a laissé une admirable description de cet âpre pays du Morvan au sein duquel s'écoula sa pauvre et laborieuse enfance [1].

« C'est, écrit-il [2], un terroir aréneux et pierreux, en partie couvert de bois, genêts, ronces, fougères et autres méchantes épines, où on ne laboure les terres que de six à sept ans l'un; encore ne rapportent-elles que du seigle, de l'avoine et du blé noir, pour environ la moitié de l'année de leurs habitants, qui, sans la nourriture du bétail, le flottage et la coupe des bois, auraient beaucoup de peine à subsister. Le pays est partout bosillé, fort entrecoupé de fontaines, ruisseaux et rivières, mais tous petits, comme étant près de leurs sources. Il y aurait

[1] Le Morvan nivernais et le Morvan bourguignon ont produit un grand nombre d'illustrations militaires, parmi lesquelles on rémarque le maréchal Davoust, le maréchal Marmont, le général Changarnier et le maréchal de Mac Mahon.

[2] Description géographique de l'élection de Vézelay, avec le dénombrement des peuples, fonds de terre, bois et bestiaux, fait au mois de janvier 1696.

Publié par le colonel Augoyat dans les *Oisivetés*, 1843.

assez de gibier et de venaison, si les loups et les renards, dont le pays est plein, ne les diminuaient considérablement, aussi bien que les paysans, qui sont presque tous chasseurs directement ou indirectement. Les mêmes loups font encore un tort considérable aux bestiaux, dont ils blessent, tuent et mangent une grande quantité tous les ans, sans qu'il soit guère possible d'y remédier à cause de la grande étendue des bois dont le pays est presque à demi couvert. Le pays est en général mauvais, bien qu'il y ait de toutes choses un peu ; l'air y est bon et sain, les eaux partout bonnes à boire. Les hommes y viennent grands et assez bien faits, et assez bons hommes de guerre quand ils sont une fois dépaysés ; mais les terres y sont assez mal cultivées, les habitants lâches et paresseux jusqu'à ne pas se donner la peine d'ôter une pierre de leurs héritages, dans lesquels la plupart laissent gagner les ronces et méchants arbustes. Ils sont d'ailleurs sans industrie, art ni manufacture aucune, qui puissent remplir les vides de leur vie et gagner quelque chose pour les aider à subsister, ce qui provient apparemment de la mauvaise nourriture qu'ils prennent ; car tout ce qui s'appelle bas peuple ne vit que de pain d'orge et d'avoine mêlés, dont ils n'ôtent pas même le son, ce qui fait qu'il y a tel pain qu'on peut lever par les pailles d'avoine dont il est mêlé. Ils se nourrissent encore de mauvais fruits, la plupart sauvages, et de quelque peu d'herbes potagères de leurs jardins, cuites à l'eau avec un peu d'huile de noix ou de navette. Il n'y a que les plus aisés qui mangent du pain de seigle mélangé d'orge et de froment. Les vins y sont médiocres et ont un goût de terroir qui les rend désagréables. Le commun du peuple en boit rarement,

ne mange pas trois fois de la viande en un an et use peu de sel. Il ne faut donc pas s'étonner que des peuples si mal nourris ont si peu de force, à quoi il faut ajouter que ce qu'ils souffrent de la nudité y contribue beaucoup, les trois quarts n'étant vêtus, hiver comme été, que de toile à demi pourrie et déchirée et chaussés de sabots dans lesquels ils ont les pieds nus toute l'année ; que si quelqu'un d'eux a des souliers, il ne les met que les jours de fête et dimanches. L'extrême pauvreté où ils sont réduits ne manque pas aussi de rendre les peuples faibles et malsains, spécialement les enfants, dont il meurt beaucoup par défaut de bonne nourriture ; secondement les hommes fainéants et découragés, menteurs, larrons, gens de mauvaise foi, toujours prêts à jurer faux, pourvu qu'on les paye, et à s'enivrer sitôt qu'ils peuvent avoir de quoi. Voilà le caractère du bas peuple. »

C'est dans ce milieu austère que grandit Vauban jusqu'à l'âge de dix-huit ans, formant son corps aux rudes fatigues de la guerre, s'habituant à braver les intempéries des saisons. C'est aussi au milieu de ses rustiques compagnons qu'il puisera cet ardent amour pour ce petit peuple dont il connaît si bien les souffrances et les labeurs.

De bonne heure sa vive et pénétrante intelligence se révéla ; il comprenait vite et retenait bien. L'arithmétique, l'arpentage et le dessin captivaient principalement son attention, et lorsqu'il eut épuisé la science de son modeste maître, il se procura des livres et compléta son fond d'instruction première. Le moment venu de choisir une carrière, son hésitation ne fut pas longue. Un cadet dans la situation de Vauban n'avait alors que deux partis à prendre : entrer dans les ordres ou se faire soldat. L'état

militaire, avec ses dangers et ses perspectives infinies d'honneurs et de gloire, l'attirait invinciblement. Un beau matin il partit pour l'armée, léger d'argent, mais riche d'espérance, et dans tous les cas bien décidé à faire son devoir. On a reproché à Vauban d'avoir commencé sa carrière militaire en se mettant au service du prince de Condé, qui venait de lever l'étendard de la révolte contre l'autorité royale. Les faits réfutent cette accusation. Au moment où Vauban entra dans l'armée de Condé (1651), la lutte entre ce prince et Mazarin n'était encore qu'a l'état d'hostilité sourde. M. le Prince n'était pas encore allié au parti des Espagnols, comme l'a avancé Fontenelle dans son *Éloge* de Vauban, puisque ce n'est qu'en 1652 qu'il fit appel à la guerre civile et s'oublia au point de demander secours aux étrangers pour l'aider dans sa criminelle entreprise. D'ailleurs, il est plus que probable que le bruit des intrigues et des menées entre les partisans de Mazarin et de Condé n'avait pas pénétré jusque dans les montagnes du Morvan. Ce n'était pas au glorieux vainqueur de Rocroi que le jeune Sébastien Le Prestre offrait ses services, mais bien au capitaine d'Arcenay, son compatriote, son chef direct, son protecteur naturel. Quant à faire un acte politique, à prendre parti pour Condé contre Mazarin, il n'y pensait même pas.

Quelques mois après l'entrée de Vauban au service, le gros du régiment de Condé quitta les Flandres pour porter la révolte au cœur même de la France et entreprendre cette désastreuse campagne de Bleneau qui devait mettre la monarchie et l'unité française à deux doigts de leur perte. Vauban dut à ses connaissances élémentaires en arpentage et à sa vocation bien déterminée pour la fortifi-

cation de ne point prendre part à cette aventure. Détaché avec une compagnie, il travailla à fortifier la petite place de Clermont en Argonne que Condé voulait se réserver comme centre de ravitaillement en cas de déroute. Au mois d'octobre 1652, le régiment de Condé, singulièrement diminué par les pertes de la campagne, revint prendre position sur les frontières de Flandre. Là il fut bientôt renforcé par des renforts lorrains et espagnols. Dès lors les illusions que Vauban avait pu conserver sur la légitimité des prétentions du prince de Condé se dissipèrent. Tant que la lutte s'était circonscrite entre les troupes royales et les forces de Condé, le doute avait été permis, surtout pour un jeune homme aussi peu au courant que l'était Vauban des surprises de la politique. Mais la présence des Espagnols dans le camp de M. le Prince donnait un caractère manifestement criminel à sa rébellion contre le roi. Vauban avait trop de bon sens pour se faire illusion sur l'issue de la lutte : s'il n'avait écouté que les inspirations de son patriosisme, il n'eût pas hésité à quitter un parti qui ne rougissait pas de faire cause commune avec l'étranger. Mais comment quitter l'armée au moment du danger? comment abandonner ses camarades à la veille d'une campagne ? Il resta et fut dirigé sur Sainte-Menehould que Condé avait résolu d'enlever.

Devant l'ennemi ses hésitations cessèrent; il ne songea plus qu'à faire son devoir et à exécuter de son mieux les travaux d'approche dont il était chargé. Le jour de l'assaut, il se jeta hardiment à la nage dans l'Aisne, qu'il traversa sous le feu nourri des assiégés. « Action qui lui fut imputée à grand honneur, écrit-il dans l'Abrégé de ses services, et qui lui attira beaucoup de caresses de la part

de ses officiers ; on voulut même le faire enseigne dans Condé, mais il en remercia sur ce qu'il n'était pas en état d'en soutenir le caractère. » Acheter un équipement d'enseigne n'était pas, en effet, chose aisée pour un cadet ne possédant pour toute fortune que sa maigre solde ; quant aux gratifications, il n'y fallait guère compter dans une armée à moitié désorganisée. En refusant le grade qui lui était offert, Vauban mit en avant les raisons d'économie ; mais ce n'était là probablement qu'un motif secondaire. L'acceptation d'une charge d'officier dans une armée en pleine rébellion risquait de le compromettre irrévocablement, et, en homme sage qui a sa carrière à faire, il voulait ménager l'avenir. En échange du grade d'enseigne, il demanda et obtint la faveur de passer *maître,* c'est-à-dire de servir dans la cavalerie.

La campagne de 1653 se termina pour Vauban d'une manière aussi heureuse qu'imprévue. Un jour qu'il s'était avancé avec quelques-uns de ses camarades trop près des lignes de l'armée du roi, ils furent surpris par une patrouille et sommés de se rendre. Ses compagnons ne tardèrent pas à tomber aux mains de l'ennemi ; mais lui, plus audacieux ou mieux monté, s'échappe et s'engage dans un chemin creux fort étroit ne pouvant laisser passage qu'à un seul cavalier. Les royaux s'engagent à sa suite. Vauban alors se retourne, ajuste le cavalier qui le serrait de près et déclare qu'il ne se rendra qu'avec les honneurs de la guerre, c'est-à-dire qu'il rentrera au camp avec son cheval et ses armes. La proposition agréée, Vauban fit son entrée en complet équipage dans le cantonnement des troupes royales. Il n'y fut pas reçu en inconnu. Son nom, déjà signalé par les travaux de Sainte-Menehould et surtout par

le brillant fait d'armes du passage de l'Aisne, était venu jusqu'aux oreilles de Mazarin, qui se fit amener le nouveau prisonnier. Le cardinal possédait le don de deviner les hommes. Du premier coup d'œil il comprit qu'il avait intérêt à gagner à sa cause un soldat qui venait de débuter sous de si brillants auspices. Un arrêt condamnait à mort Condé et tous ses adhérents. Mazarin aurait donc pu abandonner le jeune rebelle à la rigueur des lois; il aima mieux agir sur lui par la persuasion. Vauban, d'ailleurs, était déjà à moitié converti, et le cardinal n'eut pas de peine à lui faire comprendre que son honneur lui commandait de rentrer dans le devoir et de servir fidèlement le roi. Peut-être même est-il permis de penser que Vauban et ses compagnons de captivité, lassés par une guerre coupable, avaient fait naître l'occasion de quitter l'armée de Condé sans être accusés de désertion et en mettant leur mésaventure sur le compte d'un de ces accidents si fréquents dans la guerre de partisans.

Quoi qu'il en soit, Vauban sortit de son entrevue « dûment confessé et converti par le cardinal [1] ». Attaché à la personne du chevalier de Clerville, le plus célèbre ingénieur de son temps, il fut chargé de diriger en second les opérations de la ville de Sainte-Menehould, alors au pouvoir de M. le Prince. La place était médiocre, mais elle était admirablement défendue par une bonne garnison sous la direction de M. de Montal, homme d'un grand courage, qui devait se signaler en 1667 par sa belle défense de Charleroi. Les tranchées étaient ouvertes depuis trente jours lorsque le roi, impatient de terminer les opé-

[1] *Abrégé des services.*

rations, fit offrir au gouverneur de le laisser sortir, lui et sa garnison, avec les honneurs de la guerre. Montal refusa. Alors le roi ordonna de faire jouer les mines qui étaient préparées. En un instant la brèche fut ouverte. Les Suisses s'y précipitèrent avec tant d'impétuosité qu'ils refoulèrent les assiégés et parvinrent à se loger dans le bastion. Le gouverneur, voyant qu'une plus longue défense n'aurait plus d'autre résultat qu'une perte inutile de sang, ordonna de battre la chamade et fit dire au roi qu'il acceptait ses conditions. La prise de Sainte-Menehould mit fin à la campagne de Flandre. Les troupes rentrèrent dans leurs quartiers d'hiver, à l'exception d'un corps d'investissement qui, sous la conduite de Fabert, vint mettre le siége devant Stenay.

Vauban faisait partie de ce détachement, mais ce n'était plus en qualité de cadet. Pour le récompenser des services très-réels rendus par lui devant Sainte-Menehould, bien qu'il fût trop souvent paralysé par la mauvaise volonté de son chef, le chevalier de Clerville, le roi lui avait donné une lieutenance dans le régiment de Bourgogne-infanterie, tout en le maintenant dans le service des fortifications. Turenne s'était opposé très-vivement au siége de Stenay, mais l'opinion du cardinal de Mazarin l'avait emporté, et l'investissement avait été décidé. Fabert fit d'abord exécuter à ses troupes quelques contre-marches qui donnèrent à penser aux ennemis que l'armée royale se disposait à attaquer Rocroi. Trompé par cette manœuvre, M. de Montal, qui commandait cette dernière place, donna l'ordre aux troupes renfermées à Stenay de venir renforcer sa garnison. Prompt à profiter des fautes de ses adversaires, Fabert se porta rapidement sur Stenay

dégarni d'une partie de ses défenseurs et l'investit. L'entreprise présentait plus de difficultés que le siége de Sainte-Menehould. Les fortifications étaient en bon état et la garnison encore en nombre suffisant pour organiser une défense sérieuse. Le roi n'avait pas accompagné l'armée devant Stenay, mais de Sedan, où il avait transporté son quartier général, il venait fréquemment visiter les tranchées et encourager par sa présence les travailleurs. Tandis que Fabert attaquait la place de front, Turenne passait la Meuse et coupait les communications des Espagnols qui, dans l'espérance de faire diversion, venaient de mettre le siége devant Arras. De leur côté, les défenseurs de Stenay opposaient une énergique résistance et faisaient de nombreuses sorties qui retardaient les travaux d'approche. Dans une de ces rencontres, Vauban reçut une blessure assez grave; mais à peine remis, il reprit son service à la tranchée. Le 22 juillet, le régiment de la marine, commandé par M. de Guadogne, attaqua le chemin couvert et parvint à s'y loger après une lutte très-vive de part et d'autre. Les journées du 25, du 26 et du 27 juillet furent employées à l'occupation des demi-lunes[1]. La mine ouvrit une brèche dans un des bastions, et une batterie de huit pièces de canon ne tarda pas à la rendre praticable. En attachant le mineur, Vauban fut une seconde fois blessé par un éclat de pierre, mais légèrement. Après quelques jours de soins, il put reprendre sa place auprès du chevalier de Clerville. L'armée royale se disposait à donner l'assaut, lorsque les assiégés, abandonnant

[1] Pour tous les termes techniques employés dans le cours de notre récit, voir à la fin du volume le *Vocabulaire*, extrait des ouvrages, rapports et mémoires militaires de Vauban.

la ville, se réfugièrent dans la citadelle, où ils tinrent jusqu'au 9 août. A bout de vivres et de munitions, ils demandirent à capituler, et sortirent de la citadelle avec les honneurs de la guerre, qui leur avaient été généreusement accordés par Fabert[1].

Un mois après la reddition de Stenay, Vauban accompagnait le chevalier de Clerville au siége de Clermont en Argonne. Dès le début de l'investissement, Clerville tomba malade, et Vauban fut seul chargé des opérations du siége, qui furent menées avec une rapidité à laquelle on n'était pas encore habitué. Par les soins de Vauban, trois mines avaient été chargées, l'une à seize cents livres de poudre, la deuxième à six mille livres, et la troisième, placée le plus près du bastion principal, à dix-huit mille livres. Si formidable que fussent ces apprêts, ils eussent été impuissants à réduire la place, car ils n'étaient destinés qu'à faire sauter le premier revêtement. L'ennemi pouvait encore tenir longtemps derrière le second revêtement, qui était solidement construit. Mais les assiégés prirent peur et se rendirent avant que les mines fussent complétement chargées. « S'ils avaient été bien habiles en fait de mines, dit Vauban[2], ils ne l'auraient pas fait et se seraient tirés d'affaire avec bien plus d'honneur qu'ils ne le firent. »

Vauban reçut l'ordre de raser les fortifications de la place, qu'il avait tant contribué à faire tomber au pouvoir du roi. Singulier caprice de la destinée! Vauban commence sa carrière d'ingénieur et de militaire en emportant d'assaut la ville de Sainte-Menehould et en fortifiant pour

[1] Consulter un très-remarquable article de M. Rousset sur la *Jeunesse de Vauban*. (*Revue des Deux Mondes*, août 1864.)

[2] *Traité de l'attaque des places*, par Vauban.

le compte de Condé la place de Clermont en Argo
Moins de deux ans après ces faits d'armes qui avaien
connaître son nom, il acquérait une nouvelle et plus
tante notoriété en s'emparant, pour le compte du roi
deux places qu'il avait défendues contre lui.

Les travaux de démolition et de nivellement termi
Vauban reçut le 3 mai 1655 la lettre de commission
brevet d'ingénieur du roi.

CHAPITRE II

Situation des ingénieurs à l'armée. — Leur insuffisance au point de vue du nombre et des attributions. — Réformes proposées par Vauban et exécutées en partie par Louvois. — Siége de Valenciennes en 1655. — Mauvaises dispositions prises par le maréchal de la Ferté. — Le prince de Condé marche au secours de la ville. — Déroute de l'armée royale. — Vauban est blessé. — Turenne contient les alliés. — Siége de la ville de Condé. — Capitulation. — Opinion de Vauban sur la prise de Condé. — Siége de Montmédy. — Vauban dirige en second les attaques des travaux d'approche. — Il est nommé lieutenant au régiment de la Ferté. — Prise de Mardyck. — Siéges de Gravelines, d'Oudenarde et d'Ypres. — Vauban conduit en chef les opérations. — Il est félicité par Mazarin. — Son séjour en Lorraine. — Négociations entre la France et l'Espagne. — Traité des Pyrénées. — Critique des courtisans. — Saint-Évremont. — Mariage de Louis XIV. — Enthousiasme des populations à la nouvelle de la paix. — Derniers moments et mort du cardinal de Mazarin.

Quelles étaient les prérogatives et les attributions de ce grade d'ingénieur du roi, que Vauban venait de conquérir à l'âge de vingt-deux ans, après des services signalés et de nombreuses actions d'éclat? Pour répondre à cette question, il importe de rappeler quelle était l'organisation de l'armée et quelle place y occupaient les ingénieurs.

En tête de l'armée figuraient les gardes du corps. Troupe de parade, les gardes du corps n'étaient guère, sous les prédécesseurs de Louis XIV, soldats que de nom. Chargés du service intérieur du palais, ils accompagnaient

le roi dans ses voyages ou l'escortaient dans les cérémonies d'apparat. Louvois en fit une garde d'élite, composée des hommes les plus aguerris de l'armée. La condition de noblesse n'était point exigée d'une façon absolue pour l'admission; mais les gardes du corps se recrutaient presque exclusivement parmi les gentilshommes. Nul n'y était admis s'il n'avait vingt-huit ans et s'il n'avait servi au moins deux années. La durée de l'engagement était de quatre ans [1]. Les capitaines étaient choisis parmi les maréchaux de France, et tous les chefs avaient le rang d'officiers généraux; ils n'achetaient ni ne vendaient leurs charges, qui étaient données par le roi aux plus méritants.

Immédiatement après les gardes du corps, marchaient les chevau-légers de la garde, la compagnie des gendarmes à cheval et les mousquetaires, qui combattaient à cheval ou à pied, selon les circonstances. Ces corps formaient dans le principe la maison du roi. Mais à la suite des nombreuses campagnes entreprises sous Louis XIV et de l'extension des cadres qui en fut la conséquence, la gendarmerie et les régiments appartenant aux princes du sang furent admis à former la garde du roi, qui, par ces adjonctions successives, formait un effectif de quatre mille cavaliers environ.

Les gardes françaises et les gardes suisses, commandées par des généraux appartenant à la plus haute noblesse du royaume, constituaient un corps d'élite comptant parmi ses priviléges le périlleux honneur de marcher à l'ennemi immédiatement après la maison du roi. Les

[1] Ordonnance du 30 septembre 1664.

giments de cavalerie et d'infanterie, dont le nombre va-ait suivant les besoins de la guerre, formaient le gros de armée. Entre la cavalerie et l'infanterie, la séparation tait profonde. Le premier de ces corps, recruté princi-palement parmi les gentilshommes et les cadets, jouissait d'une considération infiniment plus grande que l'infanterie, dont le rôle sur les champs de bataille fut longtemps effacé.

L'artillerie constituait un corps absolument distinct de l'armée. La charge de grand maître était plutôt une fonction civile qu'un emploi militaire, et les officiers n'avaient le rang et le titre d'officiers de l'armée que par voie d'assimilation. Le grand maître de l'artillerie ne relevait que du roi, et en campagne il ne reconnaissait l'autorité d'aucun des généraux. C'était, à vrai dire, plutôt un entrepreneur qui, moyennant une somme convenue, s'engageait à fournir à l'armée un certain nombre de batteries, qu'un soldat concourant à l'action générale. C'était lui qui entreprenait à forfait la construction et l'entretien des batteries d'une place assiégée ou d'une armée assiégeante. Le prix des travaux était tarifé à la toise après expertise, et chaque coup de canon était payé suivant une convention spéciale. Après la prise d'une ville, appartenaient de droit au grand maître tous les objets de cuivre, de fer et de fonte que contenait la place. Dans la pratique, une transaction intervenait, et les habitants rachetaient, moyennant une somme d'argent payée comptant, la propriété de leurs cloches et de leurs ustensiles de ménage. Ce singulier état de choses se perpétua jusqu'en 1776, et il ne fallut rien moins que l'indomptable ténacité de Louvois et plusieurs arrêtés du roi pour assimiler l'artillerie à l'armée régulière.

Jusque dans les premières années de ce siècle, les conducteurs d'artillerie n'appartenaient pas à l'armée. Ils étaient recrutés pour les besoins d'une campagne et recevaient un salaire variant selon les difficultés ou la durée de la campagne. Il est à peine nécessaire de faire remarquer combien cette organisation était vicieuse. Ces hommes, qui n'étaient retenus par aucune considération d'honneur et de discipline, ne pensaient qu'à ménager leurs chevaux et à sauver leur vie. Trop souvent, au moment d'une action décisive, ces conducteurs coupaient les traits et s'enfuyaient en jetant partout la confusion et l'épouvante. Napoléon I[er] assimila les conducteurs d'artillerie aux canonniers ordinaires, et les soumit aux mêmes obligations.

Avant Louis XIV, le corps des ingénieurs n'avait qu'une existence précaire et des attributions intermittentes. Le roi mettait-il le siége devant une place, on détachait quelques officiers subalternes de l'infanterie qui étaient chargés de la conduite des travaux. La ville prise ou le siége levé, ces officiers rentraient dans leur régiment avec le titre d'ingénieur, qui ne leur donnait droit à aucun avantage. Le grade d'ingénieur, n'équivalait que par assimilation aux grades de l'armée. Si le régiment était dissous, comme cela arrivait fréquemment après une campagne, les ingénieurs étaient licenciés. C'est ainsi qu'après la paix de Nimègue, Louvois obligea tous les ingénieurs qui avaient obtenu la faveur d'acheter une compagnie à s'en défaire. Et cependant le service des ingénieurs était regardé comme le service le plus meurtrier de l'armée. Vauban nous a laissé de leurs misères et de leurs travaux un tableau saisissant.

« Il n'y avait, écrit-il en 1701[1], autrefois rien de plus rare en France que les gens de cette profession, et le peu qu'il y en avait subsistait si peu de temps qu'il était encore plus rare d'en voir qui eussent vu cinq ou six siéges, et encore plus qui en eussent tant vu sans y avoir reçu beaucoup de blessures qui, les mettant hors de service dès le commencement ou le milieu d'un siége, les empêchaient d'en voir la fin, et par conséquent de s'y rendre savants : cela, joint à bien d'autres défauts dans lesquels on tombait journellement, ne contribuait pas peu à la longueur des siéges et aux pertes considérables qu'on y faisait.

« Je me souviens qu'à celui de Montmédy, où il n'y avait que sept cents hommes de garnison qui furent assiégés par une armée de dix mille hommes, que de quatre que nous étions au commencement du siége destinés à la conduite des travaux, je me trouvai le seul, cinq à six jours après l'ouverture de la tranchée, qui en dura quarante-six, pendant lesquels nous eûmes treize cents hommes de tués et dix-huit cents blessés, de compte fait à l'hôpital, sans y comprendre plus de deux cents qui n'y furent pas ; car dans ces temps-là, les hôpitaux étant fort mal administrés, il n'y avait que ceux qui ne pouvaient faire autrement, et pas un de ceux qui n'étaient que légèrement blessés ; il faut avouer que c'était acheter les places bien cher.

«... Sa Majesté ayant reconnu par elle-même combien il lui était nécessaire d'avoir des gens éclairés capables de la servir dans les siéges et dans les places, elle a mis sur pied et entretenu un bon nombre d'ingénieurs, quan-

[1] *Traité des attaques des places.*

tité de gens s'étant jetés dans cette profession attirés par ses bienfaits et par la distinction qu'ils y ont trouvée, de sorte que, bien qu'on en tue ou estropie beaucoup encore, le roi n'en manque pas, et l'on ne fait point de siége depuis longtemps, qu'il ne s'y trouve des trente-six ou quarante, qu'on sépare ordinairement en six brigades de six ou sept chacune, afin que chaque attaque en puisse avoir trois, qui se relèvent alternativement toutes les vingt-quatre heures, ce qui fait que jamais la tranchée n'est sans ingénieurs, lesquels, se partageant les soins du travail, font qu'il va toujours, et qu'il n'y a pas une heure de perdue... Il y a autant de brigadiers que de brigades, lesquels ont chacun leur sous-brigadier, qui commande aux autres en second, et qui, avec le brigadier, distribue le travail à toute la brigade. Tous se doivent relayer tour à tour, parce qu'il n'y a guère d'hommes, si robustes soient-ils, qui puissent soutenir un aussi grand travail que le leur, trente heures durant; car, pour bien s'acquitter de leurs fonctions, le jour qu'ils relèvent, ils doivent aller dès les dix à onze heures du matin à la tranchée avec les principaux reconnaître ce qu'ils auront à faire, et régler leurs dispositions, pour ensuite distribuer les travailleurs qui leur sont donnés, selon les besoins qu'ils ont reconnu en avoir : après quoi ils vont les recevoir aux rendez-vous, où ils se payent suivant les dispositions qu'ils ont faites; ils peuvent bien se partager et se relayer la nuit et le jour, mais ils ne doivent jamais quitter la tranchée, que ceux qui les relèvent ne soient arrivés et qu'ils ne leur aient consigné le travail. »

Peu estimés de leurs camarades qui ne voulaient pas voir en eux des soldats, exposés à tous les dangers, rebu-

tés par les difficultés d'une carrière sans issue, les ingénieurs ne trouvaient même pas dans une augmentation de solde une compensation à tant de déboires. Ainsi, d'après un état des ingénieurs dressé en 1698, c'est-à-dire après les améliorations apportées par Vauban et Louvois, nous voyons que six directeurs, Robelin père, Mesgrigny, Felley, Richerand, Niquet et Ferry, qui tous se sont signalés par d'incomparables services, reçoivent six mille livres de traitement; les autres directeurs, de deux mille quatre cents à cinq mille quatre cents. Le traitement des ingénieurs ordinaires variait de sept cent vingt à trois mille six cents livres. Il est juste d'ajouter que les ingénieurs étaient logés dans les bâtiments de l'État, ou aux dépens des villes dans lesquelles ils étaient employés, ainsi que le témoignent plusieurs ordres semblables à celui que cite le colonel Augoyat [1].

Précaire pendant la paix, le métier d'ingénieur devient intolérable à la guerre. Soumis à tous les caprices des généraux, qui ne leur laissent aucune initiative et font retomber sur eux le poids des fautes commises, ce sont véritablement les martyrs de l'infanterie [2].

« Non-seulement on ne les consulte pas, écrit Vauban, mais ils sont souvent obligés de suivre les sentiments d'autrui et de travailler sur des pas étrangers, d'où s'ensuit que toutes leurs fonctions se réduisent à la conduite de quelques sapes et à poser des travailleurs sur des ali-

[1] « De la part du roi, il est ordonné au sieur X..., intendant, de faire loger les ingénieurs aux dépens de la ville, comme il se pratique dans toutes les places où Sa Majesté fait travailler, et chacun à proportion de son différent caractère. »

[2] Expression de Vauban.

gnements tracés par d'autres, qui, la plupart du temps, ne savent ce qu'ils font. Quoique ce traitement ne soit pas égal à tous, et qu'il s'en trouve quelquefois d'une capacité assez grande et d'un courage assez relevé pour ne se vouloir soumettre qu'à la raison, si est-ce qu'il y en a peu qui puissent se dispenser d'obéir à un lieutenant général demi-savant, qui a l'autorité en main, parce qu'étant maître de la tranchée, il présume que tout doit dépendre de lui, et qu'il y va du sien d'autoriser ses opinions et de les faire prévaloir à celles des autres. Je ne prétends pas par là excuser les ingénieurs ; au contraire, je trouve leur inapplication blâmable pour n'avoir pas plus travaillé à purger la tranchée d'une infinité de fautes qui s'y commettent[1]. »

Améliorer la situation des ingénieurs, qu'il regardait comme ses camarades et auxquels il portait une affection presque paternelle, fut pour Vauban, pendant tout le cours de sa carrière, une constante préoccupation. Non content de leur abandonner d'importantes sommes d'argent, ce qui, selon son expression, n'était qu'une manière de restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi, il saisissait avec empressement toutes les occasions pour les relever aux yeux de l'armée et à leurs propres yeux. Sa correspondance est pleine de détails touchants à ce sujet.

En 1764, il sollicite une grâce pour un de ses subordonnés et écrit à Louvois : « Cela ferait un effet merveilleux parmi ses camarades, qui sont si bien persuadés qu'on ne leur veut point donner d'élévation qu'il est comme infaillible que vous perdrez partie des principaux après cette campagne, si vous n'avantagez quelqu'un des plus

[1] Vauban à Louvois. Correspondance. (Dépôt de la guerre.)

considérables ; que si vous le faites, et qu'il paraisse que le roi en fait une distinction avantageuse, il n'y aura point d'honnête homme qui ne s'en veuille mêler [1]. »

Quelques années après, il s'adresse, le 7 janvier 1701, à M. Le Peletier, directeur général des fortifications, afin d'obtenir une gratification pour les plus méritants de ses aides :

« S'il y a quelque revenant bon, écrit-il, de l'an passé, par mort d'ingénieurs ou autrement, je vous prie de vous souvenir des plus pauvres. Nous en avons à six cents livres, qui ont bien de la peine à subsister, et notamment dans un pays comme celui-ci (Toulon), où l'on vend le bois à la livre et où tout est plus cher, sans comparaison, qu'à Paris. Vous savez mieux qu'un autre que la nécessité fait beaucoup de fripons qui, sans elle, seraient de fort honnêtes gens.

« Vous avez le sieur Bonvoisin, à Colmar, pays du diable, qui n'a que sept cent vingt livres ; le Nègre, à Briançon, qui n'en a pas davantage ; Gombat et Guirault, à Antibes, qui n'ont chacun que six cents livres ; Martin, joli garçon, à Dieppe, six cents livres, et plusieurs autres çà et là, qui en ont d'autant plus besoin que j'apprends qu'ils sont presque tous mariés. »

A quoi M. Le Peletier répondait :

« Je conviens avec vous que les ingénieurs qui n'ont que six cents à sept cents livres d'appointements sont à plaindre. Les lieutenants d'infanterie, parmi lesquels il y en a grand nombre de gentilshommes, le sont encore plus qu'eux, parce qu'ils ont beaucoup moins ; et toutes les fois qu'il

[1] Dépôt de la guerre, 4 avril 1674.

s'agit de distribuer quelque augmentation d'appointements, je me trouve embarrassé entre les derniers ingénieurs, qui à peine ont de quoi vivre, mais qui n'ont encore rien mérité par leurs services, et les anciens, qui servent depuis longtemps avec honneur et distinction, et qui croient mieux mériter que leurs appointements soient augmentés, puisque c'est presque l'unique récompense que vous et moi pouvons leur procurer[1]. »

En présence des difficultés que présentait la carrière d'ingénieurs on ne doit pas s'étonner si ceux-ci cherchaient, par tous les moyens possibles, à sortir d'une situation sans issue. Vauban lui-même, si épris de sa profession, ne peut se décider à les blâmer de cette détermination.

« Le métier est grand et très-noble, écrit-il; mais il mérite un génie fait exprès et l'application continuelle de plusieurs années ; et c'est en quoi la nature et la vigueur de nos siéges s'accordent très-rarement. Disons de plus qu'il y a peu de gens qui se proposent de faire ce métier toute leur vie. Un homme d'esprit qui a de l'ambition porte ordinairement ses pensées plus loin et à un état plus commode, et ne le considère que comme un moyen de lui faciliter l'entrée à des charges plus élevées. Outre que cet emploi demande un grand fonds de capacité pour pouvoir s'y distinguer, étant très-dangereux, très-pénible, peu honoré et encore moins récompensé, il est très-facile de s'en rebuter[2]. »

Et cependant, de toutes les branches de l'état militaire, l'arme du génie était celle qui exigeait — surtout au temps

[1] Vauban à Louvois.

[2] *Traité de l'attaque et de la défense des places.*

de Louis XIV, où la guerre n'était qu'une longue suite de siéges, — la plus grande somme d'efforts et de travaux. Quelques années passées sous les drapeaux suffisaient pour former des officiers d'infanterie ou de cavalerie, tandis que l'ingénieur n'avait pas assez de sa vie entière pour acquérir les connaissances variées de sa profession et se tenir au courant des changements et des perfectionnements de la science des fortifications. La paix pour lui n'était pas un temps de repos. Bien au contraire. A peine la place qu'il avait tant contribué à prendre était-elle rendue, qu'il devait réparer les dégâts du siége, relever les fortifications, construire des redoutes, agrandir les défenses et assumer dans tous ses travaux une effrayante responsabilité. Écoutons Vauban qui énumère en termes admirables les qualités que doit acquérir celui qui aspire au titre d'ingénieur. La lettre de Vauban est un peu longue, mais elle mérite d'être citée tout entière.

« Puisque je suis sur ce chapitre, écrit-il à Louvois, il faut que je vous fasse voir la différence de ceux qui savent bâtir, et de ceux qui ne savent qu'attaquer des places. Il n'y a point d'officier qui ait un peu de bon sens que je ne puisse rendre capable de la conduite d'une tranchée, d'un logement de contrescarpe, d'une descente de fossé, attachement de mineur, etc., en trois siéges un peu raisonnables ; mais un bon bâtisseur ne se fait qu'en quinze ou vingt ans d'application ; encore faut-il qu'il soit employé à différentes choses et qu'il soit homme de grande application. Nous en avons présentement une assez bonne quantité de ceux qui sont propres aux siéges, mais très-peu qui entendent bien le bâtiment, et encore

moins de ceux qui entendent l'un et l'autre ; cela fait que je les épargne tant que je puis; car si vous saviez la peine que j'ai tous les jours à corriger et à cacher les fautes des uns et des autres, je vous ferais pitié. Quand on peut parvenir à se rendre bien intelligent dans les ouvrages et dans les siéges, et à être bon officier d'infanterie, cela fait la perfection du métier. Mesgrigny et Choisy possèdent assez bien ces trois parties-là; mais M. de Choisy n'est plus portatif (il est goutteux), et l'autre n'est point fort sur les projets, mais en récompense il entend les ouvrages mieux qu'aucun homme du royaume ; il est fort brave homme d'ailleurs, et ne manque aucunement d'intelligence; mais je l'épargne, autant que je puis, par la raison que son pareil ne se retrouverait pas.

« Le génie est un métier au-dessus de nos forces; il embrasse trop de choses pour qu'un homme le puisse posséder dans un souverain degré de perfection. J'ai assez bonne opinion de moi pour me croire un des plus forts de la troupe, et capable de faire la leçon aux plus habiles, et avec tout cela, quand je m'examine, je ne me trouve qu'un demi-ingénieur, après quarante ans de très-forte application et de la plus grande expérience qui fut jamais. La gloire en est à présent à Celui qui m'a sauvé et laissé vivre jusqu'à présent. »

Les ingénieurs n'avaient pas sous leurs ordres des soldats spéciaux. C'est en vain que Vauban ne cesse de réclamer la formation d'un corps de sapeurs et fait valoir les raisons les meilleures pour appuyer sa demande : sa voix n'est pas écoutée, ou on ne lui donne qu'une insuffisante satisfaction.

La formation des compagnies de mineurs se fit moins

attendre que celle des sapeurs. En 1679, Louis XIV créa une compagnie de mineurs qui, sous le commandement de Goullon et ensuite sous les ordres de Vallon, rendit d'inappréciables services.

En 1672, Vauban écrit à Louvois pour lui proposer la formation d'un régiment de vingt compagnies qui se serait appelé régiment de la tranchée, et qui aurait été exclusivement commandé par des ingénieurs. Dans le cas où la formation d'un régiment entier entraînerait trop de difficultés, Vauban demande au moins la création d'une compagnie de sapeurs dans chaque régiment d'infanterie. Louvois n'agréa qu'une partie des réformes proposées. « Je suis fort d'avis, répondit-il, de la compagnie que vous me proposez pour le sieur Paul; mais il faut être un peu de loisir pour cela, et ce sera, à mon sens, un des corps du régiment des ingénieurs que le roi a envie de mettre sur pied au premier loisir[1]. » Vauban ne se rebuta pas, et en 1675 il proposa de nouveau son projet avec quelques modifications. Mais Louvois n'y donna point suite. La paix de Nimègue, et les réductions dans l'effectif des troupes qui en furent la suite, firent ajourner indéfiniment la création d'un corps spécial pour l'attaque ou la défense des places.

Vauban eut au moins la satisfaction de faire donner aux ingénieurs l'organisation qui leur manquait. Le 6 novembre 1675 il avait écrit à Louvois pour lui proposer de diviser les ingénieurs en deux classes : « Comme il y a beaucoup d'ingénieurs, disait-il, qui n'ont qu'autant de capacité qu'il leur en faut pour exécuter ce qu'on leur

[1] Louvois à Vauban. (Dépôt de la guerre.)

dira dans un siége, je serais d'avis de les diviser en deux classes, savoir, ordinaires et extraordinaires. Les ordinaires seraient ceux qui seraient pourvus du roi et jouiraient de la paye ordinaire, qu'on leur aurait une fois réglée ; et les extraordinaires, ceux à qui l'on aurait donné des charges dans l'infanterie qui, en cas de paix, leur seraient conservées par préférence, et qui toucheraient une pension modique, mais bien payée. Quand on aurait besoin de ceux-ci, on leur pourrait donner des appointements extraordinaires qui ne dureraient qu'autant qu'on aurait besoin d'eux, et, quand on les ferait servir en campagne, on pourrait aussi y faire marcher leurs compagnies, qui apparemment seront toujours bonnes. » Louvois accueillit les propositions de Vauban, et formula ainsi sa décision : « Il faut faire deux états des ingénieurs, l'un de ceux que l'on emploiera à la construction des places, et dont le nombre se réglera suivant les besoins que l'on en aura ; et l'autre de ceux auxquels le roi donnera quatre ou cinq cents livres de pension, outre les appointements de capitaine ; moyennant quoi, ils seront obligés de venir aux siéges lorsqu'ils y seront mandés, et ils recevront, lorsqu'ils serviront, leurs appointements sur le pied de campagne. »

Certes, l'organisation du corps des ingénieurs ainsi réglée n'était point parfaite, et elle dut être dans la suite profondement modifiée. Mais le principe de la séparation était admis, et les ingénieurs cessaient d'être, au moins théoriquement, à la merci des caprices ou des injustices des généraux. C'est à ce titre que Vauban peut être regardé comme le créateur du corps du génie militaire.

Bien des résistances s'opposèrent à la réalisation des

ordres de Louvois, et l'organisation du corps des ingénieurs laissa longtemps à désirer. Mais la gloire de Vauban n'en est que plus grande, puisque avec des moyens insuffisants il sut accomplir de si grandes choses [1].

Les siéges de Landrecies, Condé et Saint-Ghislain, dont Vauban conduisit les attaques pendant les derniers mois de l'année 1655, ne furent marqués par aucun incident notable. Un simple investissement suffit pour amener à capitulation la place de Landrecies, et les deux autres villes se rendirent après trois jours de blocus sans qu'il fût besoin d'ouvrir la tranchée ni de tirer le canon.

La campagne de 1656 s'ouvrit par le siége de Valenciennes, alors au pouvoir des Espagnols. Les troupes royales étaient divisées en deux corps : le premier, sous les ordres du maréchal de la Ferté, occupait la position de Saint-Amand au nord de la ville, et le second, commandé par Turenne, était campé au Quesnoy. Le maréchal de la Ferté commença par assurer les communications entre les deux corps d'armée, en faisant construire une chaussée à travers la prairie marécageuse qui séparait les deux camps. L'établissement de cette chaussée était une grande faute. Si les conseils de Vauban avaient été suivis, on aurait évité ce travail long et difficile qui occupait une grande partie des troupes d'attaque, en établissant un pont de chevalets « qui aurait été fait en huit jours de temps, et cela d'autant plus facilement que le bois ne manquait pas [2] ».

[1] Consulter sur l'organisation des armées le savant ouvrage de M. Camille Rousset : *Histoire de Louvois*, t. Ier.

[2] VAUBAN, *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*

Au premier bruit de l'investissement de Valenciennes, Condé était accouru à la tête de son armée composée de quelques régiments français renforcés d'éléments espagnols et lorrains. Habile à profiter des fautes de ses adversaires, Condé s'établit fortement sur une hauteur que les troupes de la Ferté avaient négligé d'occuper et de laquelle il peut suivre, sans courir le risque d'être inquiété, tous les mouvements des assiégeants. Après quelques jours employés à reconnaître le terrain, Condé comprit qu'il fallait profiter de l'indécision de la Ferté et de l'impuissance de son armée, pour frapper un coup décisif. Le 13 juillet, il prend toutes ses dispositions pour l'attaque. Afin de donner un plus large front de bataille à ses troupes, trois ponts de bateaux sont, par ses ordres, jetés sur l'Escaut, et en même temps Condé envoie des courriers au gouverneur de la ville, M. de Bournonville, pour l'avertir du moment précis de l'attaque. Il lui donne l'ordre de sortir de la place avec le gros de ses forces et de tomber sur les derrières des assiégeants pendant que lui les attirera de son côté. Assuré que ces instructions sont parvenues au gouverneur, M. le Prince fait ouvrir les écluses qui retenaient les eaux de l'Escaut. En quelques heures la plaine est inondée, et les eaux couvrent la digue. Dès lors, toute communication entre le camp de la Ferté et l'armée de Turenne est impossible. L'armée royale, divisée en deux fractions, est impuissante à tenir tête aux forces combinées des alliés.

Dans la nuit du 15 au 16 juillet, l'armée ennemie, sous les ordres de Condé et de don Juan d'Autriche, fond sur les troupes de la Ferté; celles-ci, ne s'attendant pas à une attaque aussi prompte, avaient négligé de se garder.

urpris au milieu de leur sommeil, les gardes-françaises, rmant la première ligne de bataille, sont forcés dans eurs retranchements et se replient en désordre sur la avalerie. La Ferté rallie à grand'peine dix-huit escadrons, et s'avance au-devant des alliés. Soudain, une panique se déclare dans les rangs des cavaliers ; ils tournent bride, s'enfuient dans la direction de la digue, et s'aperçoivent alors que celle-ci est submergée. Toute communication avec l'armée de Turenne leur est coupée. Les premiers rangs veulent revenir sur leurs pas, mais ils ne peuvent se frayer un chemin à travers la foule compacte des fantassins et des cavaliers qui se pressent aux abords de la digne. Écrasés ou culbutés par le flot toujours grossissant des fuyards, les dragons roulent pêle-mêle avec leurs chevaux du haut de l'escarpement, et se brisent en tombant. Les troupes de Condé poussent les fuyards l'épée dans les reins et en font un grand carnage. Cerné par une troupe d'Espagnols, la Ferté est sur le point d'être enlevé; mais son capitaine des gardes le dégage, le couvre de son corps et tombe foudroyé par un coup de feu destiné au maréchal.

Au lever du jour, Condé était maître du terrain : les troupes royales, rompues et forcées sur tous les points, fuyaient en désordre, abandonnant quatre mille prisonniers et un grand nombre de morts et de blessés. Cependant la victoire des alliés n'était pas complète. Les troupes de Turenne, qui n'avaient pu prendre aucune part à l'action, restaient intactes. Sans perdre de temps, Condé se met à leur poursuite. Déjà Turenne avait battu en retraite. Replié sur le Quesnoy, il occupait une excellente position protégée par le bois de Mormaux et une petite rivière

L'ensemble des troupes de Turenne formait un effectif de huit mille hommes, force plus que suffisante pour lutter contre des troupes peu supérieures en nombre et fatiguées par une nuit de combat. Mais la panique, qui s'était emparée des troupes de la Ferté, avait gagné les soldats de Turenne. Si Condé brusquait l'attaque, c'en était fait probablement de l'armée du roi. Heureusement, les alliés hésitèrent. Ce répit permit aux troupes de Turenne de reprendre leur sang-froid; quelques escarmouches de cavalerie dans lesquelles elles eurent le dessus, et la ferme attitude de leur chef, achevèrent de leur rendre la confiance.

La journée du 28 juillet se passa sans mouvement offensif de la part des Espagnols. Alors Turenne, avec la pénétration du génie, devina que cette inaction cachait un piége; il comprit que les troupes qu'il avait devant lui servaient à faire diversion pour masquer un mouvement sur la place de Condé. Sans hésiter, il fit filer sur Condé une partie de sa cavalerie avec des vivres pour ravitailler cette place que M. de la Ferté avait eu l'imprudencede dégarnir. L'événement vint confirmer ses prévisions. Le 20 juillet, les troupes espagnoles s'ébranlèrent comme pour livrer la bataille, et Turenne se disposa à recevoir le choc. Mais, après quelques mouvements, les alliés laissèrent le champ libre et se dirigèrent sur Condé dont l'investissement était déjà commencé.

Vauban a porté sur le siége de Valenciennes et les opérations de M. de la Ferté un jugement sévère. Dans son *Mémoire pour servir d'instruction à la conduite des siéges,* il cite le siége de Valenciennes comme une des opérations les plus mal dirigées dont il ait gardé le souve-

nir. « Il n'est pas concevable, écrit-il, combien les Français y firent de fautes; jamais lignes ne furent plus mal faites et plus mal ordonnées, et jamais ouvrage plus mal imaginé que la digue à laquelle on travailla prodigieusement pendant tout le siége, et qui n'était pas encore achevée lorsqu'on fut obligé de le lever. Les Espagnols ne firent pas de même; pour cette fois, ils agirent en véritables gens d'esprit et de cœur, et nous tout le contraire. » Puis il critique avec amertume le choix du point d'attaque dirigée sur la partie la mieux fortifiée de la place, et l'inaction du maréchal en présence des mouvements de Condé. « Enfin, ajoute-t-il, comme si l'on eût appréhendé de ne pas avoir assez failli, on eut l'imprudence de dégarnir tellement Condé de toutes les munitions qu'un mois après la levée du siége de Valenciennes, cette place, pour lors le plus beau poste que le roi avait dans le Pays-Bas, fut contrainte de se rendre par la famine à un ennemi qui, par d'autres voies, n'eût peut-être pas osé la regarder. »

Hâtons-nous d'ajouter que si Vauban savait reconnaître avec une si impitoyable perspicacité les fautes de ses supérieurs, il savait aussi exécuter, avec la plus entière abnégation, les ordres qui lui étaient donnés. Grièvement blessé au commencement du siége de Valenciennes, il fut transporté à l'hôpital de Condé. Il était encore dans cette place lorsque les Espagnols vinrent en faire le blocus. Malgré ses souffrances, il voulut reprendre son service. Tant que dura le siége, il se fit porter sur les points les plus menacés, donnant ses instructions, prodiguant ses conseils, encourageant tout le monde par son exemple. Tant d'efforts furent malheureusement stériles. Après un

investissement de quinze jours, la ville fut obligée de se rendre faute de vivres.

Trahi par la fortune au siége de Valenciennes, le maréchal de la Ferté prit sa revanche devant Montmédy, qu'il investit le 12 juin 1657. Après quelques jours employés à reconnaître la place, on résolut de faire une double attaque, la première, commandée par M. d'Uxelles ayant pour ingénieur M. de Clairville et, en sous-ordre, Vauban; la seconde, dirigée par M. de Navailles. La ville, attaquée par deux côtés à la fois, fit peu de résistance et se rendit après un simulacre de défense. L'armée espagnole évacua la ville et se renferma dans la citadelle. Alors commença une série d'opérations difficiles et dangereuses dans lesquelles périrent plus de deux mille des nôtres. Le terrain était absolument découvert, et le roc sur lequel reposait la citadelle ne pouvait être entamé par la sape. Il fallait apporter, au prix de mille fatigues, des sacs à terre et des fascines pour abriter les travailleurs. Encouragés par la présence du roi qui venait presque tous les jours visiter les travaux d'approche, les soldats firent des prodiges d'activité et d'audace. Enfin, après quarante-six jours de tranchée ouverte, la citadelle fut emportée. « Elle le pouvait être en quinze jours si elle eût été bien attaquée », selon le témoignage de Vauban, qui se rendait compte de toutes les fautes commises par des chefs présomptueux ou inexpérimentés. Ce siége nous avait coûté beaucoup de monde, et les ingénieurs avaient particulièrement souffert.

Le maréchal de la Ferté, désireux de s'attacher un officier du mérite de Vauban, lui fit présent d'une compagnie dans le régiment dont il était propriétaire. Digne

récompense de sa belle conduite pendant toute la durée du siége, et des quatre blessures qu'il avait reçues en dirigeant les travaux.

Vauban accompagna M. de la Ferté en Lorraine et prit garnison dans les environs de Nancy. Son repos fut de courte durée. Rappelé en Flandre par Turenne, qui venait de mettre le siége devant Mardyck, il rejoignit l'armée d'investissement au commencement du mois de septembre 1657. La tranchée fut ouverte le 30 septembre; deux jours après, une batterie réduisait un fort qui protégeait la ville, tandis que les travaux d'approche, vigoureusement conduits, s'étendaient jusqu'au pied du corps de la place composé de quatre bastions revêtus de briques. Le 3 octobre, le gouverneur demanda à capituler à la condition que la garnison sortirait le lendemain avec les honneurs de la guerre. Turenne accepta cette proposition, et le lendemain nos troupes entrèrent dans la place. Chargé de réparer les fortifications et d'augmenter les travaux de défense, Vauban demeura à Mardyck pendant tout l'hiver de 1658 et ne rejoignit son régiment de la Ferté que dans les premiers jours du printemps. Deux mois après son retour en Lorraine, il recevait l'ordre de rejoindre l'armée de Turenne et de diriger en chef les opérations contre Gravelines dont le siége avait été résolu à la suite d'un conseil de guerre tenu à Montcassel entre le roi, le cardinal de Mazarin, Turenne et la Ferté.

Située près de la mer, entre Calais et Dunkerque, protégée par la rivière d'Aa et par de bonnes fortifications, défendue par une garnison de trois mille hommes, la ville de Gravelines était regardée comme un des points les plus importants des Pays-Bas. Ce qui ajoutait encore à la dif-

ficulté de l'entreprise, c'est qu'à la première nouvelle de l'approche des troupes royales, les habitants avaient ouvert les écluses et inondé les abords sur une grande étendue de terrain.

Le 7 août, l'investissement était terminé. Vauban ouvrit la tranchée, qui en trois jours fut poussée jusqu'à deux cents mètres du chemin couvert. Le 12, nos troupes emportèrent le chemin couvert et parvinrent à s'y loger. Jusqu'au 21, on continua les travaux avec une peine infinie; l'inondation avait détrempé le sol; on avançait lentement, mais sûrement et sans perdre beaucoup de monde, tant les mesures étaient bien prises pour protéger la vie des hommes. Les redoutes enlevées, les assiégés établirent des batteries sur le chemin couvert, et ouvrirent le feu contre la place. Dans la nuit du 26 au 27, on était si près des murailles que l'on attacha le mineur sur deux points différents. L'ennemi ne jugea pas à propos de prolonger une lutte dont l'issue ne pouvait plus être douteuse, et demanda à capituler. Le 27, les articles de la capitulation furent débattus et signés par Mazarin, qui avait suivi de très-près les opérations du siége. Le lendemain, le cardinal faisait son entrée solennelle dans la ville conquise. La tranchée avait été ouverte pendant vingt-deux jours.

Aussitôt après la reddition de Gravelines, Turenne courut investir la petite ville d'Oudenarde. Vauban l'accompagnait. Sans laisser aux assiégés le temps de se reconnaître, il ouvrit la tranchée, et, deux jours après, la ville se rendait à discrétion. Ce siége, fort peu important en lui-même, faillit cependant compromettre l'avenir de Vauban. Surpris par un parti espagnol, alors qu'il reconnaissait les abords de la place, il fut fait prisonnier. Relâché

d'abord sur parole, il ne tarda pas à être régulièrement échangé.

On était alors vers le milieu du mois de septembre. Turenne résolut de clore la campagne par le siége d'Ypres. Vauban fut chargé de diriger en chef les travaux de circonvallation, qui, comme à Gravelines, présentaient de sérieuse difficultés à cause des inondations et de la nature marécageuse du terrain. Ouverte dans la nuit du 19 au 20 octobre, la tranchée fut poussée, en trois jours, jusqu'au pied du chemin couvert. Dans la nuit du 24, les assiégeants enlevèrent cet ouvrage et parvinrent à s'y loger, malgré une résistance opiniâtre des ennemis. Le lendemain, Turenne disposa ses troupes pour l'assaut; mais avant que le signal de l'attaque fût donné, on entendit battre la chamade, et, quelques instants après, un parlementaire sortait de la place pour traiter des conditions de la capitulation. Turenne, toujours généreux, accorda au gouverneur et à son armée les honneurs de la guerre. La garnison sortit de la place avec armes et bagages.

La prise d'Ypres termina glorieusement cette glorieuse campagne de 1658, qui n'avait été, pour l'armée de Turenne, qu'une longue suite de succès auxquels Vauban avait contribué pour une large part. Le cardinal de Mazarin n'eût gardé d'oublier le jeune cadet de Sainte-Menehould, dont la conversion lui faisait honneur. Il le manda au quartier royal, s'entretint longtemps avec lui, « le gracieusa fort, et, quoique naturellement peu libéral, lui donna une honnête gratification et le flatta de l'espoir d'une lieutenance aux gardes[1] ». Vauban se montra très-

[1] *Abrégé des services du maréchal de Vauban.*

sensible aux attentions du tout-puissant cardinal, mais il devait attendre bien longtemps encore le grade promis, car il ne fut nommé lieutenant aux gardes que dix années après, en 1668, à la suite du siége de Philisbourg. Il quitta l'armée de Turenne et réjoignit son régiment de Lorraine, cantonné près de Toul. Le service de sa compagnie, le travail, et l'étude attentive des besoins et des ressources des populations au milieu desquelles il vivait, absorbèrent tous ses instants. A aucune époque de sa carrière il ne connut les heures pesantes de la vie de garnison. En pleine paix, il se préparait par des études sérieuses, et par une vie active aux rudes labeurs de la guerre. Aussi, quand l'heure de l'action aura sonné, ses chefs le trouveront armé pour la lutte et prêt à mener à bien les entreprises qui demandent plus d'expérience et de sang-froid qu'on serait en droit d'en exiger d'un si jeune officier.

Au printemps de l'année 1659, alors que les troupes se disposaient à reprendre la campagne, Mazarin ouvrit publiquement les négociations depuis longtemps pendantes avec l'Espagne pour la conclusion de la paix. Les pourparlers furent plus longs qu'on ne s'y serait attendu, de la part de gens ayant une égale impatience d'en finir. Le 13 août seulement Mazarin entra en conférence avec le ministre espagnol Louis de Haro, dans l'île des Faisans, au milieu de la Bidassoa. Là encore, de nouvelles difficultés surgirent. Condé demandait à être rétabli dans tous ses gouvernements et à être investi de la principauté de Cambrai. De son côté, l'Espagne exigeait la renonciation absolue de l'Infante à la succession de Philippe IV. Le cardinal opposait une invincible résistance à ces doubles

prétentions qu'il regardait comme contraires à la sûreté de l'État et grosses de complications dans l'avenir. Les conférences se prolongèrent pendant près de trois mois, et la paix ne fut signée que le 8 novembre.

Il importe de bien préciser, pour la clarté et l'exactitude du récit qui va suivre, quelles furent les conditions de la paix des Pyrénées. La France acquit, du côté des Pays-Bas, Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant, Béthune, Hesdin, Arras, Bapaume, Lens, le comté de Saint-Pol, Pernes, Lillers, le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Mariembourg, Philippeville, Montmédy, Yvois, Thionville, et deux bailliages des Ardennes ; du côté de l'Espagne, le Roussillon et le Conflants ; en Italie, Pignerol. Elle recouvra encore le Catelet et Rocroi, occupés par le prince de Condé. En revanche, elle fut obligé de restituer, en Flandre, Bergues, Furnes, Dixmude, Menin, Comines, Ypres et Audenarde, trois forts dans la Franche-Comté ; en Italie, Valenza et Mortara ; enfin, en Catalogne, Roses et les dernières positions qu'elle occupait encore. Toutes les acquisitions qu'elle avait stipulées au traité de Westphalie furent confirmées. Le duc de Lorraine fut rendu à la liberté, et la France prit l'engagement de le réintégrer dans ses États à la condition que les fortifications de Nancy seraient rasées, et que Louis XIV garderait le duché de Bar et les places de Stenay, Jamets, Clermont et Dun, avec deux passages pour aller à Metz et en Alsace. Condé obtint son pardon et la restitution de ses gouvernements, y compris celui de Guyenne, à la condition de désarmer sur-le-champ et d'envoyer sa soumission par écrit ; seulement, la grande maîtrise, charge héréditaire, dut passer à son fils, le jeune duc d'Enghien. Mazarin céda sur ce point, pour ne pas

laisser former en faveur du prince une souveraineté indépendante aux portes du royaume. Le Portugal fut abandonné. Quant aux renonciations de Marie-Therèse, l'Espagne fut inflexible, et voulut qu'elles fussent absolues, comme l'avaient été celles d'Anne d'Autriche. Mazarin céda encore. Après tout, cette renonciation si désirée par l'Espagne était bien éventuelle, et tels événements pouvaient dans l'avenir réduire à néant les précautions exigées par les plénipotentiaires espagnols. Mieux valait garantir le présent en s'assurant une solide frontière au nord et à l'est, que de tout remettre en question pour des droits éventuels qu'il serait toujours temps d'invoquer si l'on était assez fort pour les faire triompher par les armes.

« Si le Roi Très-Chrétien, écrivait-il en 1645 aux plénipotentiaires de France à Munster, pouvait avoir en dot les Pays-Bas et la Franche-Comté, en épousant l'Infante d'Espagne, alors nous aurions tout le solide; car nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, *quelque renonciation que l'on fit faire à l'Infante*. Et ce ne serait pas une attente bien éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince son frère qui l'en pût exclure. » Les événements faillirent presque au même instant donner raison aux prévisions de Mazarin. Le prince auquel il faisait allusion dans sa lettre, l'infant don Balthazar mourut, en 1646; mais Philippe IV s'était remarié.

Philippe IV, d'ailleurs, attachait bien moins d'importance que ses ministres à ces renonciations. « Ce sont des fadaises », [illegible] que si le trône de Madrid devenait vacant, les renonciations de Marie-Thérèse seraient de nulle valeur.

Telle fut la paix des Pyrénées, qui compléta pour la France l'œuvre du traité de Munster, recula sa frontière au nord et au midi, comme elle l'était déjà du côté de l'est, et lui valut toute une ligne importante de places fortes. Ce fut la gloire de Mazarin de terminer par des acquisitions utiles et durables une guerre commencée par Richelieu, continuée pendant un quart de siècle au prix de pertes énormes et des plus lourds sacrifices. Ce traité a été cependant l'objet de beaucoup de critiques. On reprocha à Mazarin d'avoir fait de trop nombreuses concessions à l'Espagne. Saint-Évremond s'en expliqua fort librement dans une lettre qu'il adressa au maréchal de Créqui, son ami, et qui est un modèle de fine plaisanterie. Mais si le courtisan frondeur était un bel esprit, il était certainement un médiocre politique. Ainsi il reproche à Mazarin de n'avoir pas accablé l'Espagne, au lieu de traiter avec elle; mais il ne voyait pas que cette puissance, poussée à bout, aurait obtenu l'appui de l'empereur qui demandait la main de l'Infante ; il n'avait pas senti les conséquences possibles du mariage de Louis XIV et la nécessité où la France était de cesser une guerre qui l'épuisait. Cette lettre réjouit fort les ennemis de Mazarin, qui se vengeaient par des épigrammes de la domination de « l'étranger » ; mais elle coûta cher à son auteur. Mazarin cependant ne se vengea pas, soit qu'il dédaignât les moqueries d'un homme auquel il se sentait bien supérieur, soit qu'il crût prudent de ne pas se créer de nouvelles hostilités par des rigueurs inutiles. Quelques années après la mort de Mazarin, les recherches occasionnées par la disgrâce de Fouquet firent tomber entre les mains des ministres la minute de cette lettre que Saint-Évremond

avait confiée à madame Duplessis-Bellière. On lut au roi ce spirituel badinage qu'on fit passer pour un crime d'État. L'ordre fut donné de conduire Saint-Évremond à la Bastille. Prévenu à temps, il se retira en Normandie, puis en Hollande, et enfin en Angleterre, où il expia, par un exil de trente ans, le tort d'avoir frondé trop librement le glorieux négociateur de la paix des Pyrénées.

Cependant l'exécution du traité donna lieu à quelques difficultés. Le duc de Lorraine refusa d'accepter les conditions qu'on lui proposait; Condé, au contraire, s'y soumit : non qu'il eût changé; car il eût voulu obtenir de l'Espagne la Franche-Comté, ou tout au moins Cambrai, comme principauté dépendante de Philippe IV; il faisait valoir, dans les instructions qu'il envoyait à Madrid, que ce serait pour lui un moyen de persévérer dans son rôle et d'offrir un asile sûr à tous les mécontents de France. Mais le traité signé, il accéda et se contenta de présenter des réclamations en faveur de ses principaux serviteurs, que l'Espagne satisfit avec de l'argent, bien digne salaire pour des hommes qui avaient perdu jusqu'à la notion de la patrie et le sentiment de l'honneur! Condé licencia ses troupes, signa tout ce que l'on exigea de lui, et s'empressa de retourner en France pour prendre possession de ses gouvernements. Il fit acte public de soumission et s'humilia devant le cardinal plus qu'il ne convenait à un prince du sang qui s'était si souvent déclaré son mortel ennemi.

Durant les négociations, Louis XIV était allé faire un séjour à Bordeaux. Comme elles se prolongèrent et qu'il fallut encore demander à Rome les dispenses nécessaires pour son mariage avec l'Infante (elle était doublement sa

cousine germaine), il employa l'hiver à visiter le Midi. Il s'arrêta quelque temps à Toulouse, où il parut aux états du Languedoc. De là, il se rendit dans la Provence, dont les troubles n'avaient jamais été entièrement pacifiés. Marseille fut traitée avec rigueur; on en désarma les habitants, on y établit une chambre de justice pour y rechercher les auteurs des dernières séditions, et l'on y bâtit une citadelle. Le roi y entra le 2 mars 1660, comme dans une ville prise d'assaut, à la tête de ses troupes, et par un pan de mur abattu. Au retour de la Provence, il fit raser les fortifications d'Orange, dont l'ancien château, propriété des Nassau, était une menace pour la tranquillité du Midi. Il retourna ensuite vers les Pyrénées, harangué partout par les magistrats et les corps de ville. A Montpellier, il reçut la visite de Turenne; il lui donna le titre de maréchal général, titre déjà conféré, sous le dernier règne, à Lesdiguières, et inventé pour remplacer celui de connétable qu'on ne voulait pas rétablir[1].

Le maréchal de Grammont avait été envoyé en Espagne, comme ambassadeur extraordinaire, pour demander la main de l'Infante. « Ce qu'il fit, dit l'abbé de Choisy, d'une manière magnifique et galante. Il fit son entrée à Madrid sur des chevaux de poste, suivi de plus de cinquante jeunes seigneurs françois, pour montrer l'impatience qu'avoit le roi de posséder la plus belle princesse de l'Europe. » La cour se transporta sur les frontières de la Bidassoa, et le mariage du roi avec l'Infante d'Espagne fut célébré à Saint-Jean de Luz le 9 juin. Mazarin y remplit les fonctions de grand aumônier. Plusieurs confé-

[1] DARESTE, *Histoire de France.*

rences furent encore tenues entre les deux ministres pour l'explication de quelques articles du traité de paix. La cour reprit alors le chemin de Paris. Sur tout le parcours du cortége royal, les populations firent éclater le plus vif enthousiasme, et les villes tinrent à honneur d'offrir au roi et à sa jeune épouse de splendides réceptions. L'entrée solennelle de la cour eut lieu à Paris le 26 août. Mazarin déploya, dans cette circonstance, un faste inouï. « La maison du cardinal, dit madame de Maintenon, effaçait toutes les autres : elle fut une heure à passer. La maison de Monsieur était *pitoyable* auprès de la sienne. » Le Parlement vint le complimenter par députés, et cet exemple fut suivi par les autres cours souveraines. C'était la première fois qu'un particulier recevait les hommages des corps publics. Quant au roi, sa personne enlevait tous les cœurs. Et madame de Motteville est l'interprète fidèle des sentiments qui animaient la cour et la ville quand elle décrit l'enthousiasme que soulevait sur son passage ce « roi tel que les poetes nous représentent ces « hommes qu'ils ont divinisés. Son habit était en broderie d'or et d'argent, aussi beau qu'il le devait être, ou la dignité de celui qui le portait. Il était monté sur un cheval propre à le montrer à ses sujets, et suivi d'un grand nombre de princes et des plus grands seigneurs de son royaume. La grandeur qu'il faisait voir en sa personne le fit admirer de tous, et la paix qu'il venait de donner à la France, avec cette belle princesse qu'il leur donnait pour reine, renouvela dans les cœurs de ses peuples leur zèle et leur fidélité, et tous ceux qui, en ce jour, purent le regarder, s'estimèrent heureux de l'avoir pour leur roi et leur maître. »

La France tout entière partageait la joie des habitants de la capitale, et jouissait des succès d'une politique extérieure habilement conduite. Elle voyait une longue lutte terminée, et saluait avec transport, l'aurore d'une paix glorieuse qui reculait nos frontières et réduisait pour longtemps la maison d'Autriche à un rôle passif. Le mariage du roi avec une princesse d'Espagne semblait annoncer une longue suite de calme et de prospérité. Illusion généreuse que les événements et les conséquences d'une politique désastreuse ne devaient pas tarder à dissiper.

Mazarin ne jouit pas longtemps du fruit de ses succès. Déjà miné par le mal cruel qui devait l'emporter, il se sentait mourir. Sa santé, détruite par l'excès du travail et les préoccupations incessantes du pouvoir, dépérissait tous les jours. Il s'affaiblit surtout dès son retour à Paris; il ne sortit presque plus de son appartement, où se tenaient les conseils et où le roi venait régulièrement. Sentant la mort s'approcher et tout-puissant encore sur son lit de douleur, il voulut consacrer ses derniers efforts à établir dans la confiance du roi les hommes qu'il avait formés : le Tellier, Lionne et Colbert. On dit, à sa gloire, que ce fut lui qui, dans ses derniers entretiens, donna au monarque l'idée de gouverner par lui-même; mais il ne prévoyait pas quel abus ferait un jour du pouvoir ce jeune roi si docile alors à suivre les avis de ses ministres. Vers la fin de février 1661, Mazarin, prévoyant que la mort était imminente, se fit transporter à Vincennes où était la cour. Il voulait mourir près du roi. Le 9 mars, il expirait après quelques jours d'horribles souffrances.

Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier le rôle politique de

Mazarin et d'énumérer les services qu'il a rendus à la France. De cette vie si bien remplie, nous ne voulons retenir qu'un point, c'est que Mazarin a ouvert la voie à la jeune activité de Vauban. Deviner un homme encore inconnu, l'arracher à la rébellion où le hasard l'a jeté et dans laquelle il persiste par un faux point d'honneur, aplanir devant lui les premiers obstacles d'une carrière si féconde pour le pays, n'est-ce pas là un titre suffisant — à défaut d'autres titres plus éclatants — à la reconnaissance de la postérité?

CHAPITRE III

Vauban est maintenu comme capitaine au régiment de la Ferté. — Son mariage. — Séjour en Lorraine. — Il est chargé de fortifier Brisach. — Malveillance de l'intendant à son égard. — — L'intendant et l'entrepreneur des travaux s'entendent pour compromettre Vauban et obtenir son renvoi. — La chambre des comptes refuse d'enregistrer les comptes relatifs aux dépenses de Brisach, et rend un arrêt contre Vauban. — Il s'adresse à Louvois. — Pourparlers entre Louvois et Colbert. — Vauban est mis hors de cause. — Efforts de Colbert pour connaître la vérité sur cette affaire. — Enquête infructueuse de Clerville. — Rapport de Pressort. — Bienveillance de Colbert vis-à-vis de Vauban. — Réserve extrême de Vauban vis-à-vis de Colbert. — Construction de la citadelle de Lille. — Rivalité entre Clerville et Vauban. — Les plans de Vauban sont adoptés de préférence à ceux de Clerville. — Vauban se met à l'œuvre.

A la suite de la paix des Pyrénées, un grand nombre de régiments furent licenciés ; Vauban perdit sa compagnie du régiment de Nancy, mais il garda sa compagnie du régiment de la Ferté qui fut conservé. Vauban avait alors vingt-sept ans. Apprécié par le roi et le cardinal, estimé de ses chefs, mis en évidence par des actions d'éclat et surtout par une série d'opérations supérieurement conduites, un bel avenir s'ouvrait devant lui. Quelques-uns de ses parents, qui s'étaient bien gardés de lui venir en aide, lorsque, pauvre orphelin, il était réduit à la plus précaire des conditions, voulurent s'intéresser au brillant ingénieur dont les gazettes citaient le nom avec éloge. Un sien cousin, Paul Le Prestre, chef de la branche aînée.

songea à le marier avec une demoiselle noble des environs, sa cousine par alliance, et lui écrivit pour lui demander s'il était disposé à accepter cette union. Vauban obtint un congé et se rendit dans le Morvan, où l'attendait une brillante et cordiale réception. On tomba vite d'accord sur les conditions du mariage projeté, et, le 25 mars 1660, Vauban épousait mademoiselle Jeanne d'Auray, qui habitait le château d'Épery, près de Corbigny, dans le Nivernais.

A peine marié depuis deux mois, Vauban fut rappelé par le service du roi. Il s'agissait de procéder à la destruction de la ville de Nancy, rendue au duc de Lorraine, Charles IV, sous la condition expresse que la place serait démantelée. Cette opération terminée, Vauban fut reconnaître la ville de Marsal, dont le roi se disposait à faire le siége dans le cas où le duc de Lorraine refuserait de la livrer de bonne grâce, comme il y était tenu par les traités. Pour le récompenser du zèle et de l'habileté dont il fit preuve dans ces deux missions, le roi lui donna le commandement d'une compagnie dans le régiment de Picardie, qui tenait, à la tête des vieux corps, le premier rang après les gardes françaises et suisses. Le don d'une compagnie dans un pareil régiment représentait une somme considérable; mais le roi ne borna pas là ses bienfaits. Il l'autorisa à vendre sa compagnie du régiment de la Ferté, et lui fit envoyer une belle gratification.

De tous côtés la fortune souriait à Vauban. Si son enfance avait été pénible, si ses débuts dans la vie avaient été marqués par de rudes labeurs, les compensations ne s'étaient pas fait attendre. Mais cette félicité ne devait pas être de longue durée. Il allait bientôt subir une redou-

table épreuve dans laquelle sa fortune, sa position, son honneur même faillirent sombrer. Quelques détails sont nécessaires pour expliquer les incidents relatifs à cette partie de sa vie, dont il conserva toujours un sentiment amer, que ni le temps ni les grandeurs ne purent parvenir à dissiper entièrement.

En 1665, Vauban reçut l'ordre de fortifier Brissach, dont Colbert voulait faire une place de premier ordre. Par une anomalie qu'il est difficile d'expliquer, le service des fortifications était alors divisé entre le secrétaire d'État de la guerre et le secrétaire d'État de la marine. Ainsi, Colbert avait dans son département, outre le commerce, les finances et la marine, non-seulement les ports et les fortifications maritimes, mais encore toutes les places fortes de ce que l'on nommait le domaine du roi, comprenant la Picardie, la Champagne, les trois évêchés, une partie de l'Alsace, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence et le Languedoc. Le Tellier, remplacé depuis par son fils, était chargé de la direction des fortifications de la rive droite du Rhin, des Flandres, de l'Artois et du Hainaut. Détaché à Brissach, Vauban se trouvait donc placé sous les ordres de Colbert.

. Dès son arrivée devant la place, il rencontra dans l'exercice de ses fonctions des difficultés nombreuses et imprévues. Les travaux, commencés depuis plusieurs années déjà, avaient été menés sans méthode, sans ordre, sans direction éclairée. Il fallait reprendre en sous-œuvre et sur un plan d'ensemble des opérations mal entamées. C'eût été, pour un homme de la valeur de Vauban, une entreprise relativement aisée, s'il ne s'était heurté au mauvais vouloir et à l'hostilité dissimulée, mais implaca-

ble, de l'intendant d'Alsace, Charles Colbert, cousin germain du ministre. Fort de l'appui de son illustre parent, qui ne lui ménageait pas cependant les plus rudes remontrances et l'avait maintes fois menacé de le chasser, Charles Colbert avait déjà obtenu le renvoi de deux entrepreneurs trop indépendants pour se plier à ses caprices ou trop intègres pour favoriser ses prévarications. A ces entrepreneurs trop scrupuleux avait succédé un certain Saint-André, véritable homme de paille de l'intendant, et qui venait à peine de sortir d'une affaire scandaleuse, dans laquelle il avait été condamné à restituer au Trésor une somme de trente-deux mille livres prélevées indûment par lui. Il va sans dire que Charles Colbert s'entendait au mieux avec un homme aussi compromis et d'une conscience aussi facile. L'arrivée de Vauban contraria singulièrement l'intendant et son associé. Charles Colbert ne voyait pas seulement d'un œil jaloux la supériorité incontestable du grand ingénieur, il redoutait surtout son incorruptible clairvoyance. Avec Vauban, pas de marchés inavouables comme Saint-André savait si bien les passer, pas de dilapidations, pas de travaux comptés deux et trois fois, pas même de gaspillage. « Vauban ne vise qu'à l'économie », écrit cyniquement l'intendant à son frère Jean-Baptiste. Reprocher à un ingénieur d'être trop ménager des deniers du roi n'est pas un grief qu'un intendant puisse invoquer auprès de l'économe Colbert pour obtenir le renvoi du fâcheux. Aussi se garde-t-on bien de déclarer à Vauban une guerre ouverte; on l'attaque en sous main, on le dénonce, et on l'entoure d'embûches et de trahisons. Un jour, Charles Colbert propose au ministre d'imposer à l'ingénieur un rabais de trente-deux livres à la toise sur

: prix convenu. Il est évident que Vauban ne saurait ccepter cette transaction, et alors Saint-André se présenerait, soumissionnerait le rabais, et Vauban ne pourrait rouver mauvais qu'on l'évince au profit d'un entrepreneur offrant une diminution considérable sur la somme totale des constructions. Quant à Saint-André, il regagnerait les trente-deux livres par toise, grâce à certaines combinaisons dont il a le secret. Vauban ne tomba pas dans le piége ; il protesta contre la prétention de l'intendant de modifier les conventions, et fut maintenu à son poste.

Malheureusement, cette direction était plus apparente que réelle. Chargé de différentes missions en Allemagne et dans les Pays-Bas pour le compte du roi, Vauban abandonnait souvent la direction des travaux de Brissach, et, pendant ses absences, Charles Colbert et Saint-André donnaient libre carrière à leur passion pour la rapine. Dès l'ouverture de la campagne de 1667, Vauban rejoignit son régiment cantonné en Flandre. Il ne tenait qu'à lui de rester à Brissach, mais il crut de son devoir de suivre son régiment, préférant à un service sédentaire les chances glorieuses de la guerre. Il ne fut pas remplacé à Brissach, soit qu'il eût pensé que la campagne serait de très-courte durée, soit que le ministre eût négligé de lui envoyer un successeur. Toujours est-il que les travaux de Brissach n'en furent pas moins continués sous sa responsabilité effective et sous la direction de Saint-André. Cet excès de confiance dans la personne de l'agent e Charles Colbert devait être fatal à Vauban.

Lorsque les états de dépenses relatifs aux fortifications e Brissach furent soumis à l'examen de la cour des omptes, les juges constatèrent de nombreuses irrégula-

rités, et rendirent un arrêt contre Vauban. Comme adm nistrateur et directeur des travaux, Vauban était en effi responsable, dans sa personne et dans ses biens, de toute les irrégularités commises depuis son entrée en fonctio jusqu'à la livraison des travaux. En un mot, c'étaient la ruine et le déshonneur qui pouvaient résulter de l'enquête ordonnée par la chambre. Il fallait donc à tout prix qu'il parvînt à sortir indemne de cette terrible situation.

Que se passa-t-il alors dans cette âme généreuse que le moindre soupçon révoltait et qui préférait cent fois la mort au déshonneur? Quels ne durent pas être son indignation, sa colère et aussi son désespoir en voyant que les moyens de défense lui faisaient défaut, et qu'il était victime d'une intrigue perfidement ourdie par un homme que son nom et son rang mettaient au-dessus des lois! Enfin, quelle était exactement la part de responsabilité qui incombait à Vauban dans les irrégularités signalées par la chambre des comptes? Jusqu'à quel degré Vauban pouvait-il être regardé comme coupable d'erreurs qu'il n'avait pu éviter, puisqu'il était à l'armée, alors que s'achevaient des travaux qu'il n'avait pas commencés et que des hommes sans scrupules, ses adversaires déclarés, avaient achevés? Pour répondre à ces différentes questions, pour éclaircir tous les points obscurs, pour instruire, en un mot, ce procès dont le souvenir a pesé si longtemps sur la mémoire de Vauban, nous aurions eu besoin des documents les plus précis. Mais par une fatalité inexplica ble, ou, ce qui est plus vraisemblable, par suite d'un zèl mal entendu, le principal témoignage, celui de l'accus en personne, nous fait défaut. Vainement nous avon compulsé la volumineuse correspondance de Vauban, nou

n'avons pu trouver aucune des lettres relatives à cette affaire. Quel est le motif de cette disparition? Ces lettres ont-elles été rendues à leur auteur? ont-elles été détruites par Louvois, pour effacer jusqu'à la trace de l'accusation calomnieuse portée contre son meilleur et son plus fidèle collaborateur? ou bien enfin ont-elles été soustraites par Colbert pour faire disparaître les charges accablantes qui pesaient sur un membre de sa famille? On en est réduit aux conjectures. Mais la première de ces hypothèses est la plus vraisemblable, car nous verrons tout à l'heure que Louvois a fait anéantir les quittances et toutes les pièces comptables relatives à cette grave affaire.

Dans tout le cours de ce long procès, Louvois prit la défense de Vauban avec un zèle et un dévouement admirables. On a souvent reproché, et non sans raison, au grand ministre sa dureté envers ses inférieurs et son ingratitude envers les hommes qui l'avaient le mieux servi. Mais son attitude dans cette affaire, le zèle dont il fit preuve, son invincible ténacité à sauver un innocent, prouvent que le vrai mérite et l'honnêteté trouvaient le chemin de son cœur. Ni la crainte de se compromettre vis-à-vis du roi et de Colbert, ni les préoccupations incessantes qui absorbent tous ses instants, ne l'arrêtèrent. Jamais peut-être avocat n'a pris en main la défense de son client avec plus de chaleur et de dévouement.

Au début, l'affaire ne présenta guère de difficultés. Les explications de Vauban parurent suffisantes pour abandonner l'accusation et dégager sa responsabilité. Aussi, dès le 15 janvier 1671, Louvois se hâte d'écrire à Vauban pour lui annoncer que le roi vient d'ordonner à Colbert « d'expédier les décharges qui lui sont nécessaires pour

faire qu'on ne puisse rien lui demander pour tout ce qui a été exécuté depuis son départ de Brissach et pour les ouvrages faits pendant sa présence ».

Mais les adversaires de Vauban ne se tinrent pas pour battus; ils étaient puissants et décidés à ne reculer devant aucun moyen. Les ordres si formels du roi concernant l'expédition des décharges ne furent pas exécutés. Le 26 janvier, Vauban, qui était à la frontière du Nord, écrit à Louvois pour le prier d'intervenir encore une fois. Courrier par courrier, le ministre répond à Vauban qu'il s'occupe de son affaire et lui recommande de lui envoyer sur-le-champ un homme de confiance capable de fournir les éclaircissements nécessaires. Pour hâter la solution et faciliter le règlement des comptes, Vauban propose de procéder à un relevé général de tous les travaux exécutés à Brissach. Louvois lui répond, le 9 février, que cette façon de procéder donnerait lieu à de grandes difficultés, et lui conseilla d'obtenir un arrêt du conseil le déchargeant de tout ce qui a été fait en son absence. C'était évidemment le moyen le plus pratique; mais là encore on rencontra de tels obstacles que Louvois dut renoncer à obtenir cet arrêt. Il conseilla alors à Vauban de faire ordonnancer les quittances à un autre nom que le sien :

« Je parlai hier à fond à M. Colbert de votre affaire. Il convint du dernier expédient que vous avez proposé, c'est-à-dire que vous dressassiez un marché et un devis de tous les ouvrages faits à Brissach depuis que vous avez été entrepreneur jusqu'à ce que vous ayez cessé de faire les travaux sous votre nom, et, afin que la toise d'ouvrage revînt à un prix moins excessif, que les voûtes,

les escaliers, les guérites, les embrasures et autres menus ouvrages eussent un prix à part, que vous dressiez en même temps le toisé desdits ouvrages et l'acte de réception d'iceux, et que, m'adressant le tout, je le lui remisse. Il le ferait signer à ceux qu'il faudrait qui le signassent pour vous décharger, et me le rendrait pour vous l'envoyer... Je ferai voir les trésoriers des fortifications des années 1665, 1666, 1667 et 1668, pour savoir s'ils ont rendu les comptes à la chambre, parce que s'ils ne les avaient pas rendus, je ferais bien en sorte de retirer toutes les quittances que vous avez données, et qu'ainsi on mettrait cette entreprise sous un autre nom que le vôtre, ou, au pis aller, sous le nom de votre cousin seul. »

Malheureusement, les comptes étaient déposés aux archives de la chambre, qui refusa de s'en dessaisir. Il ne faut rien moins que la toute-puissante intervention de Louvois pour les en retirer. C'est à quoi il s'emploie, et en même temps il tient au courant Vauban de toutes ses démarches.

« Depuis que je vous ai écrit touchant votre affaire d'Alsace, lui mande-t-il, j'ai parlé au trésorier des fortifications, et j'ai reconnu, par ce qu'il m'a dit, que quoique les comptes aient été présentés à la chambre, ils sont encore en état que l'on pourra retirer toutes les quittances que vous avez données et toutes les ordonnances de M. Colbert d'Alsace qui sont en votre nom. Si cela se peut exécuter, comme j'en suis persuadé, l'on vous sortira mieux d'affaire par ce moyen que par tous les autres expédients; comme je n'en doute point, vous n'avez que faire de vous rompre la tête à faire des toisés ni des comptes. »

Colbert accepta l'expédient, et Louvois s'empressa de

faire endosser par un entrepreneur les quittances signées par Vauban. L'intervention de l'intendant d'Alsace était nécessaire. Il fallait que sa signature figurât sur les quittances endossées par l'entrepreneur. Obtenir cette concession de la part de Charles Colbert n'était pas une entreprise facile; tout autre que Louvois y eût échoué. Mais rien ne résistait à l'indomptable ténacité du ministre. Charles Colbert finit par céder. Vauban est immédiatement averti de cette bonne nouvelle.

« Je travaille présentement à presser celles qu'il faut que M. Colbert d'Alsace signe pour mettre en la place de celles qui sont sous votre nom. Cela doit être achevé demain, après quoi je porterai le tout à M. Colbert, afin qu'il puisse écrire à son cousin de manière qu'il nous envoie incessamment le tout signé. Et comme je ne veux pas vous revoir que cela ne soit fait, j'enverrai un homme exprès pour porter les paquets et me les rapporter. »

Deux jours après, Louvois écrit à Vauban[1] :

« Les ordonnances que M. l'intendant d'Alsace doit signer en la place des vôtres que j'ai retirées sont présentement chez M. Colbert; il me doit donner entre cy et samedi une lettre par laquelle je manderai à son cousin de les biffer et d'en donner à leur place sous un autre nom. Je lui enverrai ce paquet-là par un homme exprès qui arrivera peut-être avant mon départ. Ainsi, je me propose de vous apporter toutes les quittances que vous avez signées touchant les ouvrages de Brissach; et en les brûlant, *vous vous mettiez hors d'état de pouvoir jamais être recherché en cette affaire.* »

[1] Louvois à Vauban, 16 septembre. (Dépôt de la guerre.)

Enfin Vauban va pouvoir respirer. Ces quittances qu'il a signées sans pouvoir contrôler les dépenses seront bientôt entre ses mains. Fort de sa conscience, assuré de l'appui de Louvois et de Colbert, il va recouvrer la liberté d'esprit dont il a besoin pour accomplir les tâches multiples de sa profession. Mais ses ennemis ne s'avouent pas encore vaincus, et ce n'est que trois mois après, le 22 juillet 1671, qu'il est tenu au courant par Louvois de l'heureuse terminaison de cette longue épreuve.

« J'ai reçu aujourd'hui, après deux ans de sollicitations, tout ce que je pouvais désirer pour finir votre affaire de la plus avantageuse manière que les gens les plus entendus en ces faits-là aient pu souhaiter. Ce sont des ordonnances signées de M. Colbert d'Alsace, sous le nom d'un nommé Marchand, que l'on fait entrepreneur des travaux de Brissach, moyennant quoi et des quittances que ledit Marchand signera dans un jour ou deux, je vous renverrai toutes les quittances que vous avez données au trésorier des fortifications, lesquelles sont présentement en mon pouvoir. Ainsi me voilà acquitté de la parole que je vous ai donnée il y a si longtemps, et vous sorti sans retour d'une affaire qui, par quelque autre voie que l'on eût pu prendre, aurait toujours été sujette à beaucoup d'incidents qui vous auraient pu ruiner et votre famille[1]. »

Vauban est sorti intact de cette longue et redoutable épreuve; sa fortune, ou plutôt la fortune de sa femme, reste entière, et l'honneur est sauf. Mais un fait subsiste : c'est que la construction de la place de Brissach a donné

[1] Dépôt des fortifications. Mss 205, 1670, fol. 321.

lieu à des malversations ou tout au moins à de très-graves irrégularités. L'innocence de Vauban a été prouvée; mais Colbert n'est pas homme à laisser un crime impuni. Il poursuivra le coupable, dût-il le trouver dans sa propre famille, et aucune considération ne l'arrêtera pour arriver à la découverte de la vérité. Son premier soin est de s'assurer de la personne de l'entrepreneur Saint-André et de son agent Frit; puis il envoie sur les lieux le chevalier de Clerville, commissaire général des fortifications, avec ordre de poursuivre une enquête. La mission du chevalier était délicate. S'il ne parvenait pas à faire la lumière, il pouvait être accusé d'incapacité ou même de complicité avec les coupables; dans le cas contraire, il tremblait d'avoir à porter contre l'indigne cousin du ministre une redoutable accusation. Aussi Clerville cherche-t-il à gagner du temps; il se réfugie dans les généralités et espère lasser la vigilance du ministre. Ces hésitations calculées ne trompent point Colbert, qui le presse et lui indique la marche à suivre pour découvrir les irrégularités dénoncées par la chambre. « Je ne sais si je me trompe, lui écrit-il le 16 décembre 1671, mais il me semble qu'ayant ces registres entre vos mains et étant sur les lieux, vous avez trop de pénétration pour ne pas découvrir à fond tout ce qui s'est passé. »

Clerville, de plus en plus embarrassé, essaye timidement de faire renoncer le ministre à poursuivre une enquête dont les résultats peuvent si gravement compromettre l'intendant et sa famille.

« Je ne saurais, dit-il, m'empêcher de craindre que si d'une chose à l'autre vous me poussez toujours dans de nouvelles recherches, je ne rencontre que ces gens-là

(Saint-André et Frit) ayant fait quelque fraude qui puisse retomber sur M. l'intendant par le cautionnement de leur intégrité dans lequel il persiste nonobstant tout ce qu'on peut lui en dire, et qui vous puisse fâcher vous-même par quelques considérations. Aussi, comme ça me serait une tâche très-honteuse dans mes vieux jours d'avoir servy d'instrument à vos déplaisirs et à ceux des vostres, après que j'ay servy d'exemple d'une fidélité inviolable pour vous à tout le monde, je vous conjure très-humblement de vous vouloir contenter que je vous aye fait voir par des signes assez visibles ce que vous aviez à sçavoir en gros pour prendre les mesures que vous avez à prendre pour les affaires de deçà [1]. »

Vains efforts ! aucune considération ne peut désarmer l'impitoyable Colbert. Clerville alors se récuse, et, dans des termes aussi explicites que l'on peut en attendre d'un caractère aussi indécis, laisse entendre que l'intendant est coupable.

« Si c'était un autre homme que lui (l'intendant), écrit-il le 30 décembre, j'agirois avec une autre vigueur que je me permets de le faire; vous savez à quoi l'amour et la vénération que j'ai pour vous m'obligent à son égard. Je vous serois même bien obligé si vous vouliez trouver bon que je me récusasse comme étant *trop attaché aux intérêts de votre famille.* »

Cette fois, le doute n'était plus permis, et Colbert écrit, le 2 janvier, à l'intendant pour lui témoigner le profond chagrin que lui cause toute cette affaire.

« Je vois, par ce que vous et le chevalier de Clerville

1 *Correspondance de Colbert*, vol. 125. (Dépôt de la guerre.)

m'écrivez, en quelle horrible confusion ont été conduits les travaux et maniés les deniers de Brissach et de Philisbourg ; je vous ai écrit et tant de fois et si fortement sur ce sujet que je n'estime pas nécessaire de vous en parler davantage.

« Je vous dirai seulement entre nous deux que vous n'avez jamais été capable d'être intendant de deux places aussi considérables que celles-là, ni mesme de toutes autres, et que vous n'en avez jamais eu les principes, ni ne vous êtes appliqué à les apprendre. *Dieu veuille qu'il n'y ait rien autre chose à tout ce que je vois !* »

Deux jours après, il lui adressait de nouveaux reproches et terminait sa lettre par ces mots significatifs : « Vous devez penser avec quelle ardeur je souhaite que tous mes soupçons se trouvent mal fondés. »

Colbert était partagé entre deux sentiments contraires: il brûlait de découvrir la vérité pour que justice fût faite, et en même temps il redoutait d'avoir à sévir contre un homme portant son nom. Il ne se rebuta pas cependant et poursuivit jusqu'au bout la mission qu'il s'était donnée. Comprenant qu'il n'obtiendrait rien de Clerville, il le rappela et envoya à sa place le conseiller d'État Pressort, avec ordre de faire un rapport détaillé sur toute l'affaire. Pressort s'acquitta avec conscience et habileté de sa mission ; il ouvrit une enquête et adressa à Colbert l'exposé du résultat de ses recherches, sous forme de mémoire. Nous croyons inutile d'analyser cette pièce, d'une étendue considérable et remplie de détails techniques sur les travaux de fortifications intéressant exclusivement les hommes du métier. Nous en retiendrons seulement deux points principaux. D'abord, dans ce mémoire, le nom de

Vauban n'est même pas mentionné. Ensuite le conseiller d'État Pressort évite de se prononcer catégoriquement sur le compte de l'intendant Charles Colbert. Il ne tarit pas sur sa nonchalance, son peu d'application, son ignorance et sa déplorable présomption ; mais il le croit incapable d'une friponnerie.

« Les torts de l'intendant, dit-il, sont d'avoir laissé à un homme ignorant de la maçonnerie et dont la conduite lui était suspecte, ainsi qu'il le dit, la conduite des ouvrages, alors qu'il était déjà débiteur envers le roi d'une somme de cinquante-trois mille cinq cents livres. Néanmoins, je suis convaincu qu'il n'y a pas de friponnerie, et que tous les défauts que j'ai observés sont les fruits d'une présomption, qui a cru que c'étai s'abaisser que de demander conseil.....

« A l'égard de l'intendant, j'ai trouvé beaucoup de nonchalance et d'incapacité, peu d'application et d'ouverture d'esprit, pour faire réussir les choses qui lui sont soumises ; mais je suis persuadé que non-seulement il n'a point friponné, mais même qu'il n'en a point eu le dessein, encore que son insuffisance ait pu causer peut-être la perte de quelques deniers du roi [1]. »

Soit ! que l'intendant Colbert ait été seulement coupable de légèreté, nous n'y contredirons pas ; mais ce qui donne un caractère vraiment odieux à son attitude dans toute cette affaire, c'est qu'il ait essayé de compromettre à jamais Vauban, pour dissimuler des malversations, ou tout au moins une incroyable inexpérience. Si Vauban

[1] Bibliothèque nationale. Manuscrits. Mélange Clairambault, vol. 465, fol. 714 à 809.

n'avait pas su mériter l'estime de Louvois, s'il n'avait pas trouvé des protecteurs assez puissants pour le dégager du réseau de calomnies dans lequel il se trouvait enveloppé de toutes parts, c'en était fait de sa réputation et de son avenir. Louvois heureusement ne s'y est pas laissé tromper, et, grâce à son appui, le nom de Vauban est resté pur de toute souillure[1].

Ce qui suffit, d'ailleurs, à dissiper les plus légers doutes sur la parfaite honnêteté de Vauban, dans toute cette affaire, c'est que Colbert ne lui retira pas un seul instant sa confiance. Alors que l'enquête se poursuivait, et que l'innocence de Vauban n'était pas officiellement démontrée, Colbert le chargeait des missions les plus délicates, et ne cessait de lui prodiguer les marques de son estime.

Toutes ses lettres en témoignent; ainsi il lui donna carte blanche pour établir les devis des dépenses, et il ajoute :

« Je vous dirai, sur le sujet des marchés que vous avez faits et dont mon fils vous a écrit, que ceux à qui vous les avez faits seront maintenus sans aucune difficulté. Il est même très-important que, dans toutes les occasions où vous trouverez que les entrepreneurs ne seront pas capables, vous ne fassiez aucune difficulté de les changer. Il est toujours bon que vous le fassiez de concert, autant qu'il se pourra, avec ceux qui en doivent avoir l'inspection; mais toutes les fois que vous y trouverez de la difficulté, et que le service s'en pourra mieux faire, vous pouvez passer par-dessus cette raison sans hésiter. »

[1] Nous avons cru devoir insister sur les incidents de l'affaire de Brissach, parce que cette période de la vie de Vauban est peu connue, et qu'il importait, en précisant les faits, de ne laisser subsister aucun doute sur l'intégrité d'un des plus beaux caractères dont s'honore la France.

De son côté, Seignelay témoigne à Vauban une estime toute particulière :

« Je vous prie de m'envoyer, avant votre départ pour Dunkerque, lui écrit-il le 2 juillet 1676, les plans que vous me promettez, avec le mémoire général de toutes les choses qui peuvent augmenter l'établissement de la marine à Dunkerque ; car je vous avoue qu'outre la capacité, par laquelle vous êtes si fort au-dessus de tous les gens qui se mêlent des mêmes choses que vous, il y a une si grande netteté dans vos mémoires et une si grande certitude dans tout ce que vous proposez, qu'il y a beaucoup de plaisir à être informé de vos sentiments, et à faire travailler à l'exécution des ordres du roi, sur vos mémoires. »

Mais la protection de Colbert ne se borne pas à de stériles témoignages de satisfaction.

Un conflit vient-il à s'élever entre Vauban et ses subordonnés, une difficulté surgit-elle, immédiatement Colbert prend parti pour Vauban, et use de toute son autorité pour lui donner satisfaction. Ainsi, Niquet, — ingénieur d'une grande valeur, mais d'un caractère entier et difficile,— qui s'est permis de modifier les plans de la place de Verdun, tracés par Vauban, s'attire cette verte semonce :

« Je vous avoue, lui écrit le ministre[1], que j'ai été fort surpris de la proposition que vous me faites, de changer les dessins dudit sieur de Vauban, et de substituer à leur place des ouvrages que vous produisez de votre chef.

« Sachez que ce n'est point à vous de toucher aux ouvrages du sieur de Vauban, sans ordre exprès, et vous

[1] Colbert à Vauban, 3 septembre 1678. (Dépôt de la guerre.)

devez encore travailler à étudier dix ans sous lui, auparavant que vous puissiez concevoir une aussi bonne opinion de vous.

« Ainsi ce que vous devez faire, c'est de vous attacher, ponctuellement et à la lettre, à faire exécuter les plans et mémoires dudit sieur de Vauban, sans jamais vous en départir pour quelque cause que ce soit, et sous quelque prétexte que ce puisse être[1]. »

Quelque temps après, Colbert écrit à l'intendant de Metz, pour lui recommander de tenir la main à ce que Niquet exécute, sans y rien changer, et dans leurs moindres détails, les plans de Vauban.

« Je suis obligé de vous dire, voyant sur l'état des travaux du sieur de Vauban, que le sieur Niquet change beaucoup de choses dans ses dessins; vous devez empêcher formellement qu'il ne le fasse. Et s'il lui arrive jamais de remuer une pelletée de terre que conformément au mémoire dudit sieur de Vauban, il sera appelé un quart d'heure après que je m'en serai aperçu.

« Vous pouvez facilement juger où cet homme qui n'est jamais sorti de Paris, au moins pour une fortification de place, ou pour faire quelque fonction d'ingénieur, peut avoir pris la hardiesse, pour ne pas dire l'*effronterie, de corriger un homme d'un aussi grand mérite et d'une expérience aussi consommée que ledit sieur de Vauban*. C'est particulièrement à cela que vous devez tenir la main[2]. »

Enfin, en 1677, Colbert revient à la charge, et déclare à l'incorrigible Niquet que s'il lui arrive de « remuer une

[1] Dépôt des fortifications, 1675, fol. 311.
[2] *Ibid.*, fol. 191.

pelletée de terre » sans l'autorisation de Vauban, il sera « renvoyé à l'instant même ».

Nous pourrions multiplier indéfiniment les citations, car la correspondance de Colbert est pleine de traits semblables. Mais nous en avons dit assez pour bien prouver que jamais, dans l'esprit du grand ministre, il n'était resté le moindre doute sur l'honorabilité absolue de son subordonné.

Néanmoins, si, du côté de Colbert, les rapports ont toujours été empreints d'une grande courtoisie et d'une affection non douteuse, ils restèrent froids et contraints du côté de Vauban, qui jamais ne put pardonner au ministre son attitude dans l'affaire de Brissach. Ses lettres à Colbert, toujours écrites avec une extrême politesse, dissimulent à peine, sous des formes respectueuses, une rancune inavouée, mais réelle. Avec Louvois il s'épanche, il se livre, quelquefois même il s'emporte. Avec Colbert, il reste toujours, quelque avance qu'on lui fasse, le subordonné dévoué et poli, mais rien de plus.

A partir du douloureux incident de Brissach, Vauban est resté sur la défensive[1] vis-à-vis de Colbert. A Louvois, au contraire, il vouera une affection et une reconnaissance qui ne s'éteindront qu'avec sa vie.

Les rapports entre Vauban et Louvois dataient de la campagne de 1667, pour laquelle Vauban avait abandonné la direction des travaux de Brissach. Louis XIV et son

[1] Il est certain que Vauban communiquait d'abord à Louvois les rapports et les projets qu'il faisait pour Colbert. (Rousset, *Histoire de Louvois*, t. Ier.) Voir sur ce sujet les lettres de Louvois à Vauban des 30 décembre 1670, 1er janvier 1671, 15 janvier 1671. (Dépôt de la guerre.)

ministre de la guerre avaient assisté aux siéges de Tournai, de Douai et de Lille, dirigés en chef par Vauban. Les deux premières places n'opposèrent qu'un simulacre de résistance, et Louis XIV put donner aux courtisans et aux dames qui l'accompagnaient le spectacle de la prise d'une ville, comme il leur donnait, à Fontainebleau, le spectable d'une parade militaire. Marie-Thérèse, entourée d'un cortége brillant, vint en Flandre ; sa présence rehaussait encore l'éclat de la cour. « Tout ce que vous avez vu de la magnificence de Salomon et de la grandeur du roi de Perse, écrit Coligny à son ami Bussy-Rabutin, n'est pas comparable à la pompe qui accompagne le roi dans son voyage. On ne voit passer par les rues que panaches, qu'habits dorés, que chariots, que mulets splendidement harnachés, que chevaux de parade, que housses brodées de fin or. »

Le siége de Lille présenta plus de difficultés. La ville comptait cinq mille hommes de garnison, plus vingt mille de milice. Le gouverneur était un homme intelligent et brave, et les fortifications, quoiqu'elles ne fussent plus en rapport avec les progrès de l'artillerie, présentaient cependant un sérieux obstacle. Par contre, l'armée assiégeante, bien pourvue de munitions, était commandée par Turenne, et les travaux du siége dirigés par Vauban. Les opérations furent menées avec vigueur. Neuf jours après l'investissement, la tranchée était ouverte et poussée sans désemparer jusqu'au pied des bastions. Marsin, qui était resté au service de l'Espagne, essaya de faire diversion avec un corps de douze mille hommes ; mais, devant l'attitude résolue de Turenne, il ne crut pas devoir engager l'action, et se replia sur Bruges. Cet insuccès décida du

sort de la ville. Les habitants, craignant les conséquences d'un assaut, devenu imminent, forcèrent le gouverneur à capituler. Le 28 août, après une résistance de dix-huit jours, la place capitula et le roi fit son entrée solennelle dans la ville.

Louvois avait assisté à toutes les opérations du siége, et suivi de près les travaux de Vauban. Frappé de l'intelligence du jeune ingénieur, il le proposa au roi pour une lieutenance aux gardes. Non-seulement le grade fut accordé, mais Louis XIV y ajouta une pension de deux mille quatre cents livres sur sa cassette. C'est ainsi que commença, entre deux hommes si dissemblables sur bien des points, mais animés au même degré d'un ardent amour pour la grandeur de leur pays, ce long commerce d'affection et d'estime réciproque qu'aucun nuage ne devait jamais troubler. Aux commandements souvent impérieux de Louvois, à sa rudesse, à ses emportements, Vauban opposera toujours une soumission pleine de dignité, et fera passer les intérêts du roi avant toute considération personnelle. Mais cette soumission n'aura rien de bas ni de servile; il saura courageusement tenir tête au ministre, et ne lui sacrifiera rien de ce qu'il regarde comme juste et raisonnable. De son côté, Louvois ne négligera aucune occasion de témoigner à son subordonné la profonde estime qu'il ressent pour son noble caractère, et le cas qu'il fait de ses services.

Lille était à peine en notre pouvoir que Louvois songea à faire reconstruire les fortifications sur un plan nouveau. Cette mission revenait de droit au chevalier de Clerville, commissaire général des fortifications, qui, dès le lendemain de la capitulation, était accouru au quartier

général avec une série de plans et de projets tout rédigés. Louvois ne se souciait guère de charger Clerville d'une opération aussi importante. Il nourrissait le projet d'en confier la conduite à Vauban, mais n'osait encore avouer son dessein dans la crainte de mécontenter Clerville. Louvois tourna la difficulté. Son intention était de faire dresser un plan d'ensemble par Clerville et par Vauban, et de soumettre ce plan au roi, qui déciderait lequel des projets devait être exécuté. De cette façon, la victoire resterait incontestablement à Vauban, et Clerville ne pourrait se plaindre d'un passe-droit ni invoquer l'intervention royale. La lettre qu'il adressa, le 23 juillet, à M. Charuel, intendant des Flandres, ne laisse aucun doute à cet égard.

« Je me suis résolu, écrit-il, de me rendre à Péronne jeudi prochain pour y conférer avec vous et avec M. Talon, intendant d'Oudenarde, et parce que le griffonnement de la citadelle que le chevalier de Clerville propose de bâtir à Lille déplaît à tous ceux auxquels le roi m'a commandé de le faire voir; je voudrais que le chevalier de Clerville vînt avec vous, afin que, lui faisant entendre les inconvénients que tous les connaisseurs trouvent à ce qu'il propose, il puisse en moins de temps refaire un autre projet. *Je voudrais aussi que vous menassiez le sieur de Vauban, parce que je serais bien aise de l'entretenir sur plusieurs choses qui regardent sa profession.* »

En même temps, Louvois donnait l'ordre à Vauban et à Clerville de venir le rejoindre à Péronne. Vauban seul fut présent au rendez-vous. Par un hasard qui paraît bien prémédité, le courrier dépêché à Clerville était arrivé trop tard. Louvois eut de longs entretiens avec Vauban

et, en le quittant, lui donna l'ordre de faire, dans le plus bref délai, un projet complet de fortifications pour la place de Lille, qu'il regardait comme la clef des Flandres. Dès lors, les deux ingénieurs se trouvèrent en présence. La situation de Vauban était difficile. Entrer en rivalité, presque en guerre ouverte, avec son supérieur, tenu pour le premier ingénieur de son temps, n'était-ce pas un acte de présomption intolérable de la part d'un jeune homme qui venait à peine de débuter dans la carrière du génie? Clerville ne brillait ni par l'étendue des vues, ni dans la grandeur ou l'imprévu des conceptions; il était incapable d'innover; mais c'était un esprit exact, méthodique, et ne manquait ni de courage ni d'expérience. D'un naturel ombrageux, offusqué par toute supériorité, il n'avait pas su deviner le génie de Vauban, et ne voulut jamais lui pardonner d'avoir mérité la confiance de Louvois.

Dans la rédaction des projets de fortification, dit un juge compétent[1] Clerville parut au-dessous de l'emploi éminent qu'il occupait. Les progrès que l'art devait à Pagan lui étaient inconnus; il faisait encore les plans perpendiculaires aux courtines, et approuvait les parapets tout entiers en briques et en moellons, n'apercevant pas les avantages des parapets de terre gazonnée dont l'usage s'était introduit depuis quarante ans en Hollande et en Allemagne. En revanche, Clerville avait peu de prétentions; il avouait naïvement son infériorité; ainsi il écrivait en 1670 à Colbert, son protecteur le plus zélé : « Je laisserai à l'intendant d'Alsace des devis particuliers, de sorte qu'il en saura autant que moi, et que tout se pourra exé-

[1] Colonel Augoyat, *Aperçu sur les fortifications.*

cuter en mon absence aussi bien que si j'y étais... » Vauban, au contraire, montra, dans cette occurrence, un tact qui lui concilia les esprits non prévenus.

« Dans quatre ou cinq jours, écrit-il à Louvois, je vous enverrai mon sentiment sur la citadelle sans rien changer à l'assiette du chevalier de Clerville qui est fort bien choisie. J'espère vous faire voir tant d'avantages en mon projet, bien différent du sien, que j'ose me permettre que vous l'approuverez. »

Cependant, Louvois est impatienté d'attendre ces projets qu'il a hâte de soumettre au roi. Voilà un mois qu'il a, à Péronne, développé ses vues sur la citadelle de Lille, et il n'a encore rien reçu. Vauban lui explique que, détourné de ses travaux par son service d'officier, le temps lui manque pour mettre la dernière main à ses plans. Il demande, en conséquence, d'être dispensé des gardes. « Les officiers, dit-il, sont au moins tous les trois jours de garde; si vous vouliez bien avoir la bonté de m'envoyer un ordre pour n'en point monter pendant la grande presse des travaux, je vous en serais obligé et ne m'en servirais que quand je ne pourrais faire autrement. »

Enfin, le 28 octobre, Vauban a terminé ses études préparatoires, et il adresse ses plans à Louvois en lui donnant l'explication de son retard. « Je suis long, lui écritil; mais je suis seul, et je voulais vous parler juste. Aussi crois-je n'y avoir pas mal réussi, puisque, pour ce qui regarde les mesures et leur observation, je ne m'en suis fié à personne qu'à moi. A l'égard de l'estimation de la dépense, je n'ai rien fait que sur le rapport des ouvriers et des gardes qui ont manié les travaux de la ville, et suivant les mandats qu'elle avait faits avec les entrepreneurs

quand elle a fait faire quelques fortifications[1]. » Vauban entre ensuite dans les détails de son travail, et appelle spécialement l'attention du ministre sur quelques points importants.

Cependant, Clerville n'avait pas perdu courage; écarté par Louvois dont il ne pouvait vaincre le mauvais vouloir, il s'adressa au roi, et, dans le conseil tenu le 13 novembre, soutint, non sans talent, ses propositions touchant la reconstruction de la place de Lille. Louvois prit la parole pour combattre une à une les idées de Clerville et démontrer les inconvénients de son système; puis, faisant valoir les avantages du projet de Vauban, il parvint à gagner l'assentiment du roi et l'approbation de tout le conseil. Au sortir de la séance, Louvois manda Vauban, alors à Courtrai, « que le roi avait résolu de faire travailler, sans aucune perte de temps, à la citadelle de Lille, et dans le même lieu marqué sur ses plans ».

La victoire de Vauban n'était pas encore complète. Clerville protesta contre la décision du conseil et rédigea un nouveau mémoire dans lequel il contestait quelques erreurs insignifiantes commises par Vauban. Cette nouvelle manœuvre n'obtint pas plus de succès que les précédentes. Louvois tint bon et écrivit à l'intendant de Lille de ne pas se préoccuper des observations du chevalier de Clerville. « Vous pouvez, écrivait-il, laisser discourir M. le chevalier sur tout ce qu'il estime à faire dans les places. Comme il parle fort bien et qu'il y prend plaisir, vous pouvez le laisser dire; mais ne faites jamais rien de

[1] Vauban à Louvois. (Dépôt de la guerre.)

tout ce qu'il dira que vous n'en ayez l'ordre d'ici, ou que le lieutenant général ne le désire absolument[1]. »

A la fin de décembre, toutes les difficultés étaient levées, et rien ne s'opposait plus à ce qu'on commençât les travaux. Vauban s'empressait de faire part de cette bonne nouvelle à Louvois. « Enfin, Monseigneur, écrivait-il[2], la citadelle est tracée ! Il y a aujourd'hui (28 décembre) environ quatre cents hommes sur le terrain, et, Dieu aidant, j'espère dans huit jours voir ma contrescarpe garnie de monde. » Vauban avait laissé une dernière consolation à son rival. Le chevalier de Clerville s'était donné l'innocente satisfaction de tracer quelques travaux ; cela suffisait à couvrir sa retraite et ménageait son amour-propre soumis à de si rudes épreuves depuis plusieurs mois. « Le chevalier de Clerville, avant de partir, moi présent, fit planter une douzaine de piquets à l'aventure, seulement pour dire qu'il avait tracé la citadelle. Mais la vérité est qu'il n'y en a pas un qui puisse servir. »

Sur la proposition de Louvois, le roi accorda à Vauban une indemnité de cinq cents livres par mois et des rations de fourrage pour ses chevaux dans toutes les places dépendant du secrétaire d'État de la guerre. En même temps, Louvois informait Vauban qu'il le chargeait de l'inspection de toutes les places comprises dans l'étendue de son gouvernement, et le priait de dresser le plan de la citadelle d'Arras que M. d'Aspremont était chargé d'exécuter.

La surveillance des travaux exécutés à Lille et à Arras

[1] Correspondance de Louvois, 29 octobre. (Dépôt de la guerre.)
[2] Vauban à Louvois. (Dépôt de la guerre.)

n'était que la moindre partie de sa tâche. Louvois ne lui laissait pas un instant de répit. Ainsi, les travaux de Lille étaient à peine commencés qu'il recevait l'ordre de se rendre en Franche-Comté pour inspecter nos frontières. Vauban part au commencement de l'hiver, effectue rapidement son inspection et se dispose à regagner la Flandre. En route, il est arrêté à Chaumont par une grave maladie; mais ce contre-temps ne fait qu'irriter l'impatience de Louvois : « Je vous prie, lui écrit-il, de vous rendre ici dès que vous serez quitte, afin de m'entendre avec vous de plusieurs choses concernant le service du roi. » Pour tempérer la rigueur de cet ordre donné à un homme qui relevait à peine d'une grave maladie, Louvois avait terminé sa lettre par ces mots : « Je vous prie surtout de ne pas trop précipiter votre départ, de crainte que vous ne retombiez malade. » Mais, revenant sur son premier mouvement, il biffa cette dernière phrase sur la minute[1].

Arrivé à Paris, Vauban reçut l'ordre d'entreprendre une grande tournée dans l'Est et le Midi. « Je voudrais, lui écrit Louvois le 17 novembre 1668, qu'à votre premier jour de loisir vous allassiez faire une course à Lille, que vous allassiez faire un tour dans les places du Hainaut, et que vous vous en vinssiez à Paris en poste (ce dont le roi vous dédommagerait), à Pignerol et à Perpignan par la même voie, afin qu'étant de retour ici au 1er janvier, vous puissiez retourner en Flandre. »

Vauban exécutait de point en point et au jour dit la mission qui lui était donnée. Lorsqu'on songe aux fatigues excessives qu'entraînait alors un voyage accompli à che-

[1] Correspondance manuscrite de Louvois. (Dépôt de la guerre.)

val au cœur de l'hiver ; quand on ajoute à ces fatigues à ces privations les préoccupations morales résulta d'une série d'entreprises considérables rendues plus ai dues encore par le mauvais vouloir des intendants e l'inertie des chefs supérieurs, on s'étonne qu'un homme ait pu allier à un tel degré la vigueur physique à une force morale peu commune. Pendant quarante ans, Vauban n'aura pas un seul instant de repos. Aux innombrables siéges qu'il dirige en personne, succéderont des travaux de reconstruction aussi pénibles, mais moins glorieux, dans lesquels il dépensera, sans compter sa vie, sa santé, son génie. Trois ou quatre fois dans le cours de sa longue carrière, il tentera d'échapper aux soucis des affaires en se réfugiant dans les montagnes du pays natal, pour y goûter les joies de la vie de famille ; mais la guerre interrompra ces courts moments de répit et le rappellera, après quelques semaines, à la vie active. Il acceptera cette rude existence sans se plaindre, sans récriminer et sans que jamais son admirable bonne humeur — qui est un des traits distinctifs de son caractère — soit un instant altérée.

CHAPITRE IV

Campagne de 1673. — Siége de Maëstricht. — Vauban invente les parallèles. — Capitulation de la ville. — Débuts du maréchal de Villars. — Vauban fortifie les côtes de l'Océan. — Campagne de 1674. — Il est rappelé en Franche-Comté. — Siéges de Besançon, de Dôle et de Salins. — Bataille de Seneff. — Opinion de Vauban sur la victoire de Condé. — Irritatton de Louvois. — Vauban est chargé de défendre Oudenarde contre l'armée alliée. — Levée du siége. — Belle défense de Chamilly à Grave. — Le sergent Lafleur. — Capitulation de la ville. — Vauban se rend à Bergues. — Il est nommé brigadier des armées du roi. — Vauban part pour le Morvan. — Ses studieux loisirs.

Suivre Vauban dans tous les siéges qu'il a dirigés, dans toutes les places fortes qu'il a élevées ou reconstruites sur un plan nouveau, ce serait refaire l'histoire militaire du règne de Louis XIV presque tout entière. De 1670 à 1703, Vauban a pris part à plus de trente siéges en règle — sans compter les innombrables siéges n'ayant pas exigé l'ouverture de la tranchée — il a reconstruit, fortifié ou bâti plus de cent cinquante places de guerre. Un si vaste sujet nous entraînerait trop loin et dépasserait de beaucoup le cadre de notre travail. Aussi nous bornerons-nous à suivre Vauban dans les principaux siéges où il a commandé en chef, ou dans ceux où il a révélé son génie par d'utiles innovations, et nous laisserons de côté les opérations de détail qui ne se rattachent pas directement à notre sujet.

Au début de l'ouverture des hostilités contre la Hol-

lande, dans les premiers jours de l'année 1672, Vauban, détaché des grands travaux de Dunkerque, dont il venait de commencer l'exécution sous l'inspiration de Colbert, avait été envoyé en Piémont, pour surveiller la construction des forteresses de Verrue et de Verceil, et tracer l'enceinte fortifiée de Turin. Rappelé en Flandre, il ne joua qu'un rôle secondaire dans la première partie de la campagne. Les siéges d'Orsoy, de Rhenberg et de Nimègue furent courts et n'eurent qu'une influence indirecte sur la marche générale des opérations militaires.

La campagne de 1673 s'ouvrit par le mémorable siége de Maëstricht. Pour assurer le succès de cette entreprise, et éviter au roi, qui commandait en personne, l'humiliation d'un échec, Louvois n'avait rien négligé. Jugeant qu'il n'avait pas trop de toutes ses forces réunies pour venir à bout de cette opération, et ne voulant rien abandonner au hasard, Louvois avait conçu le plan de dissimuler à l'ennemi la direction de l'armée, et de lui donner le change, en menaçant plusieurs places à la fois. Il espérait ainsi amener les Espagnols à dégarnir Maëstricht, pour renforcer les garnisons des places des Pays-Bas. Le 1er mai, le roi quitta Saint-Germain; mais, au lieu de se rendre en Hollande, comme il paraissait en avoir le dessein, il se dirigea sur les Pays-Bas. En même temps, Monsieur passait le canal de Bruges avec un corps de quatre mille hommes, tandis que le maréchal de Rochefort, à la tête de quelques brigades, remontait la Senne et prenait position non loin de Bruxelles. Le commandant des armées alliées, M. de Monterey, persuadé que l'orage menaçait les Pays-Bays, se hâta de concenter toutes les troupes de son gouvernement

et de rappeler la plus forte partie de celles qu'il avait envoyées au secours des Hollandais. Six mille hommes environ furent tirés de Maëstricht et ramenés en Flandre. Satisfait de voir que son plan réussissait, et que l'ennemi était tombé dans le piége, Louis XIV quitte brusquement ses positions sur les rives de la Senne, et se dirige à marches forcées avec le gros de ses troupes, dans la direction de Maëstrich.

M. de Montal et le comte de Lorges reçurent l'ordre de se porter en avant avec des troupes légères et d'investir la place. Les instructions du roi furent si ponctuellement exécutées que le même jour ces deux corps d'avant-garde, venus par des chemins différents, se rencontrèrent devant Maëstricht, et commencèrent l'investissement de la place, sans perdre un instant.

Assise au confluent du Jaar et de la Meuse, sur la rive gauche du fleuve, protégée par d'imposantes fortifications et par des travaux extérieurs formidables, défendue par une garnison encore respectable — malgré les réductions opérées par l'ordre de M. de Monterey — commandée par un homme de guerre d'un grand mérite et d'une incontestable valeur, M. Farjaux, la ville de Maëstricht était en mesure de braver pendant longtemps les efforts de l'armée royale. Ce qui ajoutait encore à ses moyens de résistance et donnait à ses défenseurs une force morale inappréciable, dans une guerre de siége, c'était la certitude que possédait Farjaux, et qu'il avait su inspirer à ses hommes, que le prince d'Orange ne laisserait pas tomber une place aussi considérable sans tenter une puissante diversion et sans essayer de déloger les assiégeants. L'important était donc de gagner du temps, et de résister jusqu'au moment où

l'armée de secours, complétement formée, pourrait exécuter son mouvement.

L'effectif des assiégeants se montait à vingt-six mille fantassins et dix-neuf mille cavaliers, tous choisis parmi l'élite de l'armée.

L'artillerie disposait de cinquante-huit pièces de canon, chiffre énorme pour l'époque, et les magasins renfermaient pour plus de six semaines de vivres et de munitions. Jamais un aussi grand appareil de forces n'avait été déployé en vue d'un siége. Pour la première fois, la direction supérieure des travaux était soustraite aux généraux et confiée à un ingénieur. Vauban avait sous ses ordres le corps du génie tout entier, et il était responsable de la conduite de tous les travaux du siége. Les conséquences de cette innovation ne se firent pas attendre, et les assiégés s'aperçurent dès le début, en se heurtant à des difficultés imprévues, que l'art des siéges venait d'entrer dans une phase nouvelle. Jusqu'alors les travaux d'approche consistaient en une tranchée unique fort étroite derrière laquelle s'abritaient les travailleurs, mais qui ne donnait pas aux troupes un espace suffisant pour se mouvoir. L'ennemi venait-il à faire une sortie, les assiégés, entassés dans cet étroit boyau, n'ayant aucun endroit pour se rallier et se reformer, étaient incapables de repousser l'attaque. Au milieu de la confusion, les ordres ne s'entendaient pas ou s'exécutaient mal, et le désordre ne tardait pas à se mettre dans les rangs. « Du temps passé, écrit dans ses *Mémoires* le comte d'Aligny, alors officier aux mousquetaires, c'était une boucherie que les tranchées ; c'est ainsi qu'on en parlait. Maintenant Vauban les fait d'une manière qu'on y est en sûreté comme si l'on était chez soi. »

Vauban, en effet, avait inauguré son commandement en faisant ouvrir de larges tranchées reliées par des parallèles[1] d'un abord facile. On a beaucoup discuté pour savoir si Vauban était l'inventeur des parallèles ou s'il n'avait fait qu'appliquer un système de défense analogue à celui dont les Turcs avaient fait usage, quelques années auparavant, au siége de Candie. La question ne présente, selon nous, qu'une importance secondaire. Il est fort probable que Vauban connaissait l'innovation que venaient d'apporter les Turcs dans l'attaque des places. Un jeune ingénieur fort distingué, mort depuis à la fleur de l'âge, Paul, qui servait sous ses ordres, avait assisté au siége de Candie. Il n'est pas douteux que Paul n'ait fait connaître à son supérieur les avantages d'un mode d'attaque dont il avait été à même d'étudier par lui-même le fonctionnement. Cette probabilité est confirmée par le témoignage de Pellisson, qui écrit « que Vauban lui a avoué qu'il avait imité les Turcs, dans leurs travaux devant Candie[2]. » Mais le mérite de Vauban n'est en rien diminué par cette assertion; car, à la guerre, l'art consiste autant à appliquer qu'à inventer.

La gloire de Vauban est d'avoir appliqué, complété et porté à un haut degré de perfection une invention déjà connue, mais qui n'était encore qu'à l'état primitif. Vauban ne se contenta pas de faire creuser des parallèles, il élargit les tranchées et ménagea des places d'armes, espaces libres qui servaient de lieu de refuge aux assiégeants, et permettaient aux officiers de grouper et de reformer leurs troupes surprises par une attaque.

[1] Voir à la fin du volume la description des parallèles par Vauban.
[2] Pellisson, *Lettres historiques*, t. III. p. 270.

L'armée fut unanime à rendre témoignage au génie déployé par Vauban dans cette circonstance, et le roi Louis XIV n'est que l'écho de l'opinion de tous les officiers, lorsqu'il écrit dans ses *Mémoires* ces lignes si élogieuses pour Vauban :

« La façon dont la tranchée était conduite, écrit-il, empêchait les assiégés de rien tenter ; car on allait vers la place quasi en bataille, avec de grandes lignes parallèles qui étaient larges et spacieuses ; de sorte que, par le moyen des banquettes qu'il y avait, on pouvait aller aux ennemis avec un fort grand front. Le gouverneur et les officiers qui étaient dedans n'avaient encore jamais rien vu de semblable, quoique Farjaux se fût trouvé en cinq ou six places assiégées, mais où l'on n'avait été que par des boyaux si étroits qu'il n'était pas possible de tenir dedans, à la moindre sortie. Les ennemis étonnés de nous voir aller à eux, avec tant de troupes et une telle disposition, prirent le parti de ne rien tenter tant que nous avancerions avec tant de précautions[1]. »

Dans la nuit du 17 au 18 juin, la tranchée fut ouverte sous la protection des gardes-françaises et suisses, soutenus par la cavalerie de la maison du roi. L'ennemi tenta de s'opposer aux premières opérations. Protégés par les blés déjà haut, les Hollandais se glissèrent auprès des travailleurs, et ouvrirent un feu assez vif de mousqueterie, auquel ripostèrent les gardes-françaises. Tandis que l'infanterie escarmouchait sans grandes pertes d'aucun côté, la cavalerie s'ébranlait pour couper la retraite aux assaillants. L'ennemi vit le mouvement et s'empressa de

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. III, p. 349.

rentrer dans la place avant qu'on le tournât. Découragés par cet échec, les Hollandais ne tentèrent plus de sortie générale; ils se contentèrent d'inquiéter les travailleurs par des attaques partielles, répétées presque toutes les nuits.

L'effort des assiégeants se portait sur deux points. La principale attaque, commandée par le roi, devait avoir lieu contre la porte de Tongres, tandis que Monsieur dirigeait une fausse attaque du côté du nord. Pour répondre à l'artillerie de la place, qui tirait sans interruption, Vauban fit élever une grande batterie de vingt-huit pièces de canon destinée à battre en brèche le rempart de la porte de Tongres. Admirablement servie par des canonniers d'élite, que stimulait la présence du roi, cette batterie produisit un effet foudroyant, et telle était l'ardeur des soldats qu'en moins de trente heures cinq mille projectiles furent envoyés dans la place. Devant l'impétuosité de cette attaque, l'artillerie ennemie, qui d'abord avait fait bonne contenance, cessa de riposter, soit qu'elle fût en partie démontée, soit plutôt que le gouverneur voulût ménager ses munitions, pour des circonstances plus décisives. De son côté, Monsieur faisait établir une batterie de dix-huit pièces à Saint-Pierre et canonnait le faubourg de Wick.

Si Maëstricht n'avait été protégée que par son enceinte bastionnée, la lutte n'aurait été ni bien longue ni bien vive. Mais elle était entourée d'une foule de travaux avancés qui formaient autour d'elle comme une quadruple ceinture de pierre. Pour s'en emparer, l'assaillant devait d'abord détruire un chemin couvert, reliant tous les travaux d'approche et défendant une formidable demi-lune. Ces deux obstacles surmontés, restaient un grand ouvrage à

corne qui protégeait la porte, et plusieurs ouvrages de moindre importance.

Dès que les tranchées furent à portée du chemin couvert, le roi donna des ordres pour l'attaque. Les gardes-françaises engagèrent l'action, franchirent le chemin couvert et pénétrèrent jusque dans l'ouvrage à corne, où elles parvinrent à se loger. Mais ce succès n'était que relatif, puisque rien n'était fait tant que l'ennemi demeurait en possession de la demi-lune. On résolut d'enlever de vive force cet ouvrage. Tout étant prêt pour l'attaque, le roi en donna le signal dans la nuit du 24 au 25 juin. Les mousquetaires, conduits par leur brave capitaine d'Artagnan, s'élancent à l'assaut. Tout cède devant la furie de cette troupe d'élite, et en moins d'une heure l'ouvrage est en notre possession. Sans perdre de temps, les mousquetaires se disposent à s'y loger et à résister à un mouvement offensif. Le temps pressait. Farjaux rallie à la hâte ses troupes étonnées par une attaque si impétueuse, et monte à l'assaut des positions perdues. Les mousquetaires tiennent bravement tête à l'ennemi, mais les assaillants s'avancent en colonnes serrées. C'est en vain que d'Artagnan se multiplie et fait des prodiges de valeur; il faut céder au nombre. Assaillis de tous côtés, écrasés par un feu meurtrier, les mousquetaires abandonnent la demi-lune, laissant sur le terrain un grand nombre des leurs, et l'intrépide d'Artagnan blessé mortellement d'un coup de feu. La mêlée avait été si acharnée que tous les mousquetaires qui rentrèrent au camp avaient leur épée faussée et sanglante jusqu'à la garde[1].

[1] PELLISSON, *Lettres historiques.*

Le roi avait suivi les péripéties de la lutte du haut d'une colline. Il ordonne à Montmouth de rallier ses troupes et d'enlever à tout prix la demi-lune. Les gardes du corps, soutenus par les régiments de la maison du roi, mettent pied à terre et, la pertuisane à la main, fondent sur l'ennemi. La bataille recommence opiniâtre, terrible. Des deux côtés, chacun comprend l'importance de la position. Farjaux encourage ses troupes un moment ébranlées et repousse les assaillants. Trois fois les gardes du corps parviennent dans l'ouvrage, trois fois ils sont ramenés avec des pertes sensibles. Enfin, après une mêlée de plusieurs heures, les nôtres parviennent à s'emparer de l'ouvrage et à s'y maintenir.

Pendant que les mousquetaires et les gardes soutenaient la lutte devant la porte de Tongres, deux fausses attaques avaient lieu au nord et à l'est. Emportées par leur ardeur, les troupes s'avancèrent trop avant, et durent battre en retraite sous le feu de la place.

La nuit avait été sanglante. Cent vingt mousquetaires, quatre-vingts officiers, et plus de sept cents soldats restés sur le champ de bataille, attestaient l'acharnement de la lutte. Mais aussi les résultats de la victoire étaient considérables, car de la possession de cette demi-lune si disputée dépendait le sort de la place.

Cependant, il fallait se hâter de profiter d'un succès chèrement acheté. Le prince d'Orange assemblait ses forces pour marcher au secours de la place assiégée. Jusqu'alors Orange était resté immobile. Persuadé que la ville, en l'état où elle était et défendue par Farjaux, devait résister plusieurs mois, il attendait la levée des troupes impériales pour tenter une action décisive. La rapidité

avec laquelle se précipitaient les événements ne tarda pas à le faire sortir de sa trompeuse sécurité. En hâte, il réunit ses troupes disponibles et se dirigea sur Maëstricht. Accomplie quelques jours plus tôt, cette diversion pouvait sauver la ville ; mais lorsque l'armée du prince d'Orange fut en état d'agir, il était trop tard. Tous les ouvrages extérieurs étaient détruits par le canon ou occupés par nos troupes, et le gouverneur venait demander à capituler pour éviter aux habitants les dangers d'une défense devenue inutile et les horreurs d'un assaut que rien ne pouvait plus conjurer.

Ainsi tomba, après douze jours de tranchée ouverte, une ville qui aurait arrêté pendant de longs mois une armée moins bien commandée et moins pourvue d'artillerie. Ce qui prouve d'une façon éclatante que le génie de Vauban avait décidé la prompte reddition de la place, c'est que, deux ans après, en 1671, les armées coalisées mirent le siége devant Maëstricht et qu'elles furent obligées de le lever après quarante et un jours d'attaques infructueuses.

Grâce à la façon habile et prudente dont les opérations avaient été menées, les pertes de notre côté étaient relativement faibles. Elles ne s'élevaient qu'à dix-huit cents hommes environ, dont la moitié avaient péri dans la sanglante affaire du 25 juin. Malheureusement, les ingénieurs avaient été éprouvés dans une très-forte proportion. Beaucoup étaient tombés sous les yeux de Vauban, qui, dès le début du siége, avait rendu à l'héroïsme de ses camarades ce touchant témoignage : « Je crois, écrivait-il à Louvois, que Monseigneur sait bien que le pauvre Regnault a été tué roide, dont je suis dans une extrême affliction. Bonnefoi

a été aussi blessé ce soir au bras. J'ai laissé tous les autres en bon état; je prie Dieu qu'il les conserve, car c'est bien le plus joli troupeau qu'il est possible d'imaginer. » Ce vœu si sincère ne fut pas exaucé, et Vauban eut la douleur de dresser à la fin du siége un nouvel état de morts et de blessés.

D'ailleurs, pendant toute la durée du siége, officiers et soldats avaient admirablement fait leur devoir. Les traits d'héroïsme abondent. Un sergent du régiment des gardes-françaises gravement blessé est emporté du champ de bataille; à ceux qui le plaignent, il répond : « Ce n'est rien, le régiment s'est bien montré. » A l'attaque de la demi-lune, un soldat aperçoit un volontaire, le marquis de Saint-Maurice, tombé à terre et sur le point d'être foulé aux pieds; il lui tend la main droite pour le relever; mais au même instant une balle fracasse son poignet : sans pousser une plainte, le soldat tend la main gauche, relève M. de Saint-Maurice et continue d'avancer.

C'est devant Maëstricht que le maréchal de Villars, alors simple cornette, fit ses premières armes, ou du moins se fit distinguer par ses chefs. Villars, qui servait dans les chevau-légers de Bourgogne, et qui n'avait rien à faire là comme cavalier, se jeta dans la tranchée sans en rien dire, la nuit où fut attaquée la demi-lune. Avec quelques gendarmes de son corps, mêlés aux grenadiers, il marcha des premiers à l'attaque de l'ouvrage, s'y logea, et y tint aussi longtemps qu'il put jusqu'au jour. Le roi, qui s'était informé plusieurs fois de ce qui se passait de si opiniâtre dans cette demi-lune, fit appeler Villars au retour : « Mais ne savez-vous pas que j'ai défendu même aux volontaires d'aller aux attaques sans ma permission, à plus forte

raison à des officiers, qui ne doivent pas quitter leurs troupes, et moins encore des troupes de cavalerie? — *J'ai* cru, lui répondit Villars, que Votre Majesté me pardonnerait de vouloir apprendre le métier de l'infanterie, surtout quand la cavalerie n'a rien à faire.» C'est encore dans cette même campagne, et pour une autre action de Villars, que le roi dit de lui : «Il semble, dès que l'on tire en quelque endroit, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver [1]. »

La prise de Maëstricht fut célébrée magnifiquement à la cour par des fêtes splendides; mais Vauban n'assista pas aux joies du triomphe ni à l'entrée solennelle du roi dans la place conquise. Déjà il était parti pour Trèves dont l'investissement commençait. Après quelques jours employés à reconnaître les abords de la ville, à tracer les lignes de circonvallation et à déterminer les points d'attaque, Vauban, sans attendre la reddition de la place dont il indique l'époque avec une étonnante justesse, court en Alsace et en Lorraine inspecter les travaux des places nouvellement construites. Son voyage dans l'Est était à peine commencé qu'un ordre de Colbert l'appelle sur les côtes de l'Océan. La guerre menaçait de devenir maritime; les Hollandais équipaient leurs flottes, et il était urgent de pourvoir de ce côté à la défense de nos places. Par les soins de Colbert, nos côtes se couvrent de défenses, les anciennes fortifications sont remises en état, et des batteries commandent les endroits les plus accessibles. Vauban s'attacha surtout à fortifier l'île de Ré, qu'il regardait comme un des points les plus importants de nos côtes et

[1] *Mémoires de Villars.*

l'événement ne tarda pas à prouver combien ses prévisions étaient justes.

Il était en train de surveiller l'exécution des travaux qu'il avait ordonnés dans l'île de Ré, lorsqu'une lettre de Louvois le manda en Franche-Comté : « Nous nous en allons en Franche-Comté, lui écrit le ministre ; nous commencerons par mettre garnison dans la ville de Besançon, qui n'est point en état de tenir ; l'on bloquera la citadelle avec trois ou quatre escadrons de cavalerie ; l'on ira ensuite à Salins, dont les forts ne peuvent tenir plus d'un jour ; de là on s'en reviendra à Dôle, qui n'est point non plus en état de défense, n'y ayant ni canon, ni dehors, ni fossé ; et après qu'on s'en sera saisi, l'on délibérera si l'on attaquera la citadelle de Besançon, ou si, laissant une forte garnison dans la ville et beaucoup de cavalerie dans les villages des environs, l'on y laissera la garnison mourir de faim. »

Vauban exécuta le programme du ministre avec cette ponctualité qu'il apportait dans tous les actes de sa vie. Dès son arrivée, il visita tous les dehors de Besançon. La citadelle, située sur un rocher escarpé et fort élevé, protégée par des bastions environnés de fossés creusés dans le roc, flanquée d'une demi-lune sur la droite et d'une tour sur la gauche, n'était attaquable que du côté de la ville. En examinant le terrain, Vauban reconnut qu'on pouvait cependant la battre en établissant des batteries sur le mont Chaudane qui lui était opposé ; mais il fallait pouvoir y amener du canon à bras sous le feu de l'ennemi. Le régiment des Suisses, chargé de cette dangereuse opération, parvint en une nuit, au prix de fatigues inouïes et grâce à une obscurité profonde, à monter des pièces de

canon sur ces hauteurs sans être inquiété par le feu de la place.

Dans la nuit du 6 au 7 mai 1674, les gardes-françaises, sous la conduite de M. de la Feuillade, leur colonel, ouvrirent la tranchée. Les premiers moments furent rudes; la pluie avait détrempé le terrain; et les soldats, obligés de travailler en ayant de la boue jusqu'à mi-jambes, souffraient cruellement. Mais, stimulés par la présence du roi, qui encourageait leurs efforts et prodiguait les récompenses, les soldats poussèrent activement les travaux. Quelques jours suffirent pour conduire les tranchées jusqu'au pied du chemin couvert, qui fut enlevé après une vive résistance. Prévoyant un retour offensif de l'ennemi, Vauban fit immédiatement réparer les ouvrages et construire des logements. Dans la nuit du 13, les assiégeants firent une sortie qui fut repoussée. Le lendemain, nos batteries ouvrirent le feu contre la ville, et après quelques volées de canon le gouverneur hissa le drapeau blanc et demanda à capituler. Le roi accorda aux habitants de la ville la continuation de leurs priviléges, mais retint la garnison prisonnière de guerre. Une partie de la garnison refusa de reconnaître la capitulation et essaya de se frayer un passage à travers le quartier du marquis de Revel, qui commandait une aile de l'armée royale. Ces braves gens échouèrent dans leur tentative désespérée. Cernés par les troupes françaises, ils furent taillés en pièces et refoulés dans la place.

Maître de la ville, le roi fit changer les batteries qui avaient servi contre la place, et les dirigea contre le fort Saint-Étienne, tandis que les batteries du mont Chaudane ouvraient le feu contre la citadelle. Le fort Saint-Étienne

étant en état d'être insulté, les gardes-françaises et les mousquetaires furent chargés de l'occuper, ce qu'ils firent avec beaucoup d'élan et de ténacité. Sans perdre un instant, Vauban fit élever des batteries dans le fort et diriger contre la citadelle un feu tellement nourri qu'au bout de quelques heures le gouverneur demandait à capituler. On accorda les honneurs de la guerre à la garnison de la citadelle, qui défila avec armes et bagages devant le roi et l'armée rangée en bataille.

La prise de Dôle et de Salins suivit de près la reddition de Besançon et compléta la conquête de la Franche-Comté.

Tandis que les armées du roi triomphaient sur les bords du Doubs, de graves événements s'accomplissaient en Flandre. Condé, à la tête d'un corps de quarante mille hommes, avait reçu la mission de protéger la frontière et de contenir le prince d'Orange. Pendant plusieurs mois, les deux armées s'observèrent sans engager d'action décisive. Enfin le prince d'Orange, ayant opéré sa jonction avec les forces espagnoles et les troupes de l'empereur, ce qui portait l'effectif de son armée à soixante mille combattants, résolut de tenter l'attaque. Le prince de Condé avait établi son quartier général sur un plateau boisé au nord-ouest de Charleroi. La position était bien choisie. Un affluent de la Sambre, le petit ruisseau du Piéton, le protégeait de trois côtés contre l'ennemi, et sa gauche s'appuyait sur la ville de Fontaine-l'Évêque. A l'ouest du camp français courait une vallée étroite, et à droite s'élevait, sur un plateau coupé de bois, le village de Seneff; au nord, en face du quartier général de Condé, on apercevait dans le lointain la ville de Nivelles dans laquelle

le prince d'Orange avait concentré ses forces. Les alliés commencent leur mouvement offensif le 9 août au matin. Le prince d'Orange quitta ses positions de Nivelles, longea le cours du Piéton et vint offrir la bataille. La journée du 9 se passa à s'observer. Après deux jours d'attente, le prince d'Orange, désespérant de faire sortir l'armée française de l'inexpugnable position qu'elle occupait, résolut de forcer l'entrée de la frontière. Le 11 août, à la pointe du jour, les alliés s'ébranlèrent et se dirigèrent dans la direction de Seneff. Du camp du prince de Condé l'on pouvait apercevoir tous leurs mouvements. Condé comprit que le moment était favorable pour rompre l'armée ennemie embarrassée dans sa marche, à travers un pays coupé de ruisseaux et de bois, par une artillerie nombreuse et une longue suite de bagages. Il donne l'ordre à M. de Saint-Clar, colonel de cavalerie, de s'opposer au passage de l'avant-garde, tandis que lui tomberait sur leur arrière-garde. Saint-Clar accomplit sa mission avec autant de hardiesse que de bonheur et parvint, avec des forces très-inférieures, à contenir les premières colonnes de l'ennemi. En même temps, Condé fait passer le Piéton à ses troupes, les range en bataille, lance une partie de l'infanterie en avant et forme une réserve avec les gardes du corps et les gendarmes. Attaqué brusquement en flanc, l'ennemi se replie sur le village de Seneff et s'y établit. Abrité derrière des maisons et protégé par des murs et des haies il se prépare à opposer une vigoureuse résistance.

M. de Montal attaque le village ; mais, blessé au genou, il est éloigné du champ de bataille. Condé prend en personne le commandement des colonnes d'attaque. La

situation était critique. Pour arriver à Seneff, il fallait franchir un pont étroit, et la concentration se faisait avec lenteur. Si l'ennemi avait en ce moment pris l'offensive, il aurait eu raison de ces détachements isolés du gros de l'armée. Mais il commit la faute de rester immobile, laissant aux assaillants le temps de se former en bataille. Dès que M. le Prince vit que son front d'attaque présentait une étendue à peu près égale à celui des alliés, il marcha sur eux en colonnes serrées au pas, sans tirer. A portée de mousquet, l'ennemi ouvrit un feu très-vif, mais dont les coups mal dirigés produisaient peu d'effet. Les troupes royales continuèrent d'avancer, gravirent le plateau et s'engagèrent dans le village. A cet instant, une terrible fusillade éclata de tous côtés : du haut des maisons, de derrière les haies, les arbres et les murs pleuvait une grêle de balles. Il fallut enlever maison par maison et lutter corps à corps pendant deux heures. Enfin, après un combat opiniâtre, l'ennemi, délogé de ses positions, cédait le terrain et se repliait sur le village du Fay, en arrière de Seneff. Emportés par leur ardeur, nos soldats s'élancent en avant et poursuivent les fuyards l'épée dans les reins.

Bientôt la poursuite cessa. Jusqu'alors on n'avait eu affaire qu'aux détachements d'avant-garde ; le gros de l'armée ennemie était resté au Fay. Elle occupait l'église, le château fortifié et toutes les hauteurs boisées, d'où son artillerie dirigeait un feu plongeant sur nos troupes à découvert. Condé s'était avancé trop loin ; mais il pouvait encore reculer. La journée avait été bonne ; l'ennemi était refoulé, et nous occupions Seneff. Et puis, n'était-ce pas tenter la fortune que d'engager une action

générale avec des troupes inférieures en nombre et harassées par une journée de combat et de marche contre une armée retranchée derrière de formidables positions?

Rien n'arrête l'impétuosité de Condé. Il rallie ses troupes, donne le commandement de l'attaque de gauche à Luxembourg et dirige en personne l'attaque de droite. La bataille recommence avec une opiniâtreté sans exemple. La mêlée devient horrible. La nuit est venue sans ralentir l'acharnement de la lutte. À la lueur de la lune, on continue à se battre. A onze heures du soir, le ciel se voile de nuages épais, et l'obscurité sépare les combattants. Des deux côtés on cesse de tirer, et les troupes couchent sur leurs positions sans avoir ni avancé ni reculé. Douze mille cadavres couvrent le champ de bataille, et les cris des blessés, que personne ne secourt, empêchent les soldats, exténués par une lutte de quinze heures, de prendre du repos. Soudain, à deux heures du matin, des détonations éclatent. Des deux côtés on croit à une attaque; et les troupes, en proie à une panique que rien ne peut conjurer, s'enfuient en désordre. Ce n'est qu'au lever du jour que Condé parvint à rallier ses troupes et à les ramener sur les positions qu'elles occupaient la nuit. L'ennemi n'avait pas attendu ce mouvement offensif; il avait décampé, et Condé vit disparaître, dans la direction de Mons, les dernières colonnes de l'armée du prince d'Orange.

Nous avions fait quelques centaines de prisonniers, pris quelques canons et des drapeaux. Faible compensation pour tant de sang versé, alors que des deux côtés on s'attribuait la victoire. A Paris, on célébra en grande pompe

le triomphe de Condé, et Louvois lui-même se fit illusion sur le résultat de cette journée qu'il croyait devoir être décisive. Avec son bon sens ordinaire et sa grande perspicacité, Vauban ne s'y trompa pas : « Je vous rends de bon cœur, écrivait-il au ministre, le compliment qu'il vous a plu de me faire sur la défaite des ennemis que je voudrais être si grande qu'on en pût trouver le dernier. Mais il n'est pas encore temps de s'en épanouir la rate. Prenez garde qu'ils ne vous prennent Arras, Doulens ou quelque autre place aussi importante, ou qu'ils ne ravagent dans la Picardie ; car enfin cela se peut encore, et je ne doute pas qu'ils n'y pensent et n'en aient bonne envie[1]. »

Un si franc langage n'était pas fait pour plaire à Louvois, qui s'empressa de répondre à Vauban par une lettre dans laquelle le dépit perce à chaque ligne : « J'ai vu avec une surprise inconcevable, disait-il, qu'on se soit mis dans l'esprit à Tournai que les ennemis songeaient à l'attaquer. Comme rien au monde n'est plus éloigné de la vraisemblance, le roi n'aurait guère pu avoir bonne opinion des gens qui auraient été capables de prendre une alarme aussi mal fondée que celle-là ; et il faut, s'il vous plaît, cesser tous les préparatifs pour un siége qui, étant impossible aux ennemis, en l'état où ils sont, pourrait couvrir de honte ceux qui leur feraient l'honneur de les croire capables de l'entreprendre[2]. »

La leçon était rude ; mais à peine Louvois avait-il écrit ces lignes sévères, que les événements justifiaient d'une façon péremptoire les appréhensions de Vauban. Condé

[1] Vauban à Louvois, 23 août. (Dépôt de la guerre, 106.)
[2] Louvois à Vauban. (Dépôt de la guerre, 381.)

lui-même était obligé d'avouer qu'en dépit de sa victoire, les troupes étaient tellement épuisées qu'il ne fallait pas songer à pouvoir reprendre l'offensive de sitôt. « J'espère que le roi ne désapprouvera pas, écrivait M. le Prince à Louvois, les raisons que j'ai eues et que j'ai encore de n'envoyer pas ordre à ces troupes de marcher, étant certain que les ennemis, quoiqu'ils aient reçu un échec considérable, ne laissent pas d'être encore en état de pouvoir entreprendre quelque chose, tant ils étaient supérieurs à nous; et peut-être que, sans le secours de ces troupes-là, je ne serais pas en état de les empêcher de faire quelque entreprise considérable. Je supplie donc le roi de trouver bon que je retienne ces troupes jusqu'à ce que vous ayez vu la lettre que je vous écris, et j'espère qu'après cela vous nous les laisserez[1]. »

De vrai, le prince de Condé, prisonnier dans son camp, était impuissant à rien tenter contre l'armée du prince d'Orange, renforcée par les troupes fournies par M. de Monterey. Louvois ne veut pas encore avouer qu'il s'est trompé en attachant une importance décisive à la sanglante affaire de Seneff; mais quinze jours ne se sont pas écoulés, que déjà la superbe confiance qu'il essayait d'inspirer à Vauban l'a abandonné, et qu'il lui écrit, le 5 septembre, une lettre bien différente de la précédente : « Les ennemis font toutes les grimaces de gens qui veulent faire quelque chose; mais ils auront beaucoup de peine à bien choisir, et la saison où nous sommes ne leur étant pas favorable, ils courent risque de faire une entreprise aussi peu heureuse que leur a été l'approche de leur armée

[1] Dépôt de la guerre, 400.

auprès de Mgr le Prince. Vous pouvez compter que Sa Majesté sera bien en repos sur la place qu'ils attaqueront, pourvu que vous soyez dedans [1]. »

Un moment, l'ennemi parut vouloir investir Ath; mais, après quelques contre-marches, il vint mettre le siége devant Oudenarde. Prévenu de l'arrivée de l'ennemi, Vauban avait eu le temps de s'y rendre. Les ennemis ouvrirent la tranchée avec beaucoup d'audace le 16 septembre, et travaillèrent jusqu'à une portée de mousquet de la place. Vauban fit une sortie, dispersa les assiégeants, détruisit leurs travaux et rentra dans la place avec des prisonniers. Cette action, énergiquement menée, rendit les troupes d'Orange plus circonspectes; mais elles n'étaient pas au bout de leurs tribulations. Vauban avait retenu, par d'habiles travaux, les eaux du canal de Tournai. A un signal donné, les abords de la place furent inondés sur une si grande surface que la conduite des tranchées devenait impossible. Sur ces entrefaites, le prince de Condé, qui avait opéré sa jonction avec le maréchal d'Humières, accourut au secours de la place assiégée. Le prince d'Orange ne crut pas devoir l'attendre. Profitant d'un épais brouillard, il décampa la nuit avec une telle hâte qu'il laissa ses vivres et une partie des bagages de son armée. Les trois armées — les Espagnols, les Hollandais et les Allemands — se plaignirent amèrement de l'issue malheureuse du siége, et se rejetèrent réciproquement la responsabilité de l'échec. « Les Allemands retournèrent dans leur pays, dit un historien militaire, et firent tant de dégâts et de violences dans tous les lieux du

[1] Louvois à Vauban. (Dépôt de la guerre, 381.)

Brabant qui se trouvaient sur leur chemin, qu'il semble qu'ils fussent plutôt venus pour ruiner leurs alliés que pour les secourir[1]. »

Louvois s'empressa de faire parvenir à Vauban ses félicitations dès le lendemain de la levée du siége : « Au même temps, lui écrivit-il, que Mgr le Prince a rendu compte au roi de la levée du siége d'Oudenarde, Son Altesse lui a fait savoir que vous y aviez très-utilement servi, et Sa Majesté a été très-fortement persuadée; je vous assure qu'elle en est bien contente, et, en particulier, je m'en réjouis de tout mon cœur avec vous[2]. »

Pour la première fois, Vauban avait été appelé à défendre une place, et cette circonstance ne se rencontra plus dans tout le cours de sa longue carrière. Le peu de durée du siége ne lui permit pas de déployer toutes les ressources de son génie; mais à voir l'art consommé avec lequel il sut tirer parti des forces qu'il avait à sa disposition, et le soin tout particulier qu'il apporta aux moindres opérations de la résistance, on est fondé à croire que ce grand homme de guerre eût été aussi propre à défendre les places qu'il était habile à les prendre.

Cependant, la fin de la campagne de 1674 fut marquée par un succès pour les alliés. La ville de Grave, assiégée depuis trois mois par Rabenhaupt, se rendit après une des plus belles défenses dont l'histoire fasse mention. M. de Chamilly, déjà célèbre par ses exploits à Candie, en Portugal et dans les dernières campagnes de Flandre avait été chargé de défendre cette place dont les fortifica-

[1] Quincy, *Histoire militaire de Louis XIV*, t. Ier.
[2] Louvois à Vauban. (Dépôt de la guerre, 331.)

tions étaient médiocres. N'ayant sous ses ordres qu'une garnison de quatre mille hommes et deux ingénieurs, MM. de Belleville et de Saxis, il avait tenu en échec un ennemi dix fois supérieur. Dès le début du siége, il s'était préparé à la lutte en perfectionnant les ouvrages et en créant, à l'aide de terrassements, de fascines, de mines et de tranchées, une foule de défenses contre lesquelles devaient se briser les efforts des armées alliées. Rabenhaupt le surprend au milieu de ses préparatifs et lui enlève des amas de fourrages et un convoi de vivres destinés au ravitaillement de la place. Chamilly sort, attaque l'ennemi, le disperse, et ramène dans la place les vivres et les munitions conquises la veille. Les alliés resserrent l'investissement et ouvrent la tranchée au pied des fortifications. Chamilly les déloge à coups de canon et les force de reculer la ligne d'investissement. Bien que cerné de tous côtés, il ne cesse pas un instant de correspondre avec Maëstricht, et, pendant toute la durée du siége, un brave cavalier traverse la Meuse à la nage pour porter et rapporter les lettres.

Les ennemis détournent le ruisseau du Pril et mettent à sec les fossés de la place. Chamilly exécute une sortie, détruit les ouvrages des assiégeants et ramène l'eau dans les fossés. Parfois, le découragement se met dans les rangs de ses soldats. Il relève leur moral et leur apprend, par son exemple, à mépriser le danger. Un jour, les soldats, ébranlés par une suite d'attaques meurtrières, élèvent des murmures menaçants. Chamilly les rassemble et leur rappelle qu'en face des épreuves et des difficultés d'un tel siége il faut des hommes de cœur, et il offre des passeports à ceux qui ne se sentent pas assez forts pour braver

le danger. Ils sont libres de se retirer; il ne garde auprès de lui que des hommes éprouvés, décidés à faire leur devoir jusqu'au bout. En entendant ce mâle langage, les soldats demeurent, ils rougissent de leur lâcheté, pas un ne pense à s'en aller, et tous demandent à marcher à l'ennemi.

Les sorties succèdent aux sorties, et chaque jour est marqué par un nouvel exploit. Ainsi, le sergent Lafleur est envoyé en parti avec son régiment. Il se glisse vers les postes ennemis, se met en embuscade, fait des prisonniers et revient, lorsqu'il est assailli tout à coup par deux cents Hollandais sortis de Bois-le-Duc. Une masure se trouve par hasard sur le bord de la route; il s'y retranche, fait un feu nourri de mousqueterie et de grenades, tue ou blesse en une demi-heure trente-quatre de ses adversaires, épouvante les autres qui se retirent en désordre, et rentre dans Grave, ramenant ses prisonniers et tous ses hommes en bon état, sauf un mort et un blessé[1]. Chamilly le recommande chaudement à Louvois. « Tout le régiment de Dampierre, écrit-il, dit mille bien de ce sergent-là, qui est d'ailleurs fort honnête homme, et l'on ne saurait jamais mieux faire que de l'avancer. » « Le roi a fort estimé l'action du sergent du régiment de Dampierre, répond Louvois, et Sa Majesté désire qu'il soit fait lieutenant; s'il y a une de ces charges vacante dans ledit régiment, vous l'y recevrez, et cependant vous lui ferez donner cinquante livres par gratification[2]. »

Le siége dure depuis quatre-vingts jours, et l'énergie de

[1] Rousset, *Histoire de Louvois*, t. Ier, p. 213.
[2] Louvois à Chamilly, cité par M. Rousset. (Dépôt de la guerre, 380.)

la garnison augmente avec les privations. Les vivres commencent à manquer, les hôpitaux sont encombrés de malades qu'on ne peut soigner faute de médicaments; mais Chamilly se refuse à entendre parler de capitulation; il compte sur l'hiver qui forcera l'ennemi à lever le siége. Sur ces entrefaites, un message du roi parvient à Chamilly, qui lui ordonne de rendre la place pour ne pas sacrifier, par une défense désormais inutile, les restes d'une héroïque garnison. Chamilly dut donc traiter, la mort dans l'âme, des conditions de la capitulation. Dans cette circonstance, le vainqueur fut digne du vaincu : le prince d'Orange, rendant un éclatant hommage au courage et à la persévérance de Chamilly et de ses soldats, leur accorda les honneurs de la guerre. Les défenseurs de Grave sortirent de la place, enseignes déployées, tambours battants, et défilèrent devant le prince d'Orange et ses officiers qui les saluèrent avec respect. Le roi combla d'éloges l'héroïque Chamilly, et lui permit de lui demander une grâce : « Sire, répondit-il, je vous prie de m'accorder celle de mon ancien colonel qui est à la Bastille. » Le roi, touché de tant de générosité, accorda immédiatement la grâce du colonel. En 1703, Chamilly fut nommé maréchal de France. « C'était, dit Saint-Simon, un gros et grand homme, le meilleur, le plus brave et le plus rempli d'honneur. » Cependant, la postérité s'est montrée ingrate envers l'illustre défenseur de Grave; l'oubli s'est fait sur son nom, et aucun monument n'a perpétué le souvenir de ses exploits.

Immédiatement après la levée du siége d'Oudenarde, Vauban fut envoyé, sur l'ordre de Condé, à Bergues, que les ennemis menaçaient d'investir. Il partit aussitôt ac-

compagné d'une faible escorte. Surpris dans la Bassée par un parti ennemi, il ne parvint à s'échapper qu'au prix des plus grandes difficultés. Plusieurs cavaliers de sa suite furent tués ; son neveu reçut une grave blessure, et son secrétaire fut retenu prisonnier. Lorsque Vauban arriva dans Bergues, tout danger de siége avait disparu ; l'ennemi, épuisé par une longue campagne, était rentré dans ses quartiers d'hiver. Quelques jours après la délivrance d'Oudenarde, Vauban avait reçu le grade de brigadier des armées du roi, grade intermédiaire entre celui de colonel et de maréchal de camp. Il était alors âgé de quarante et un ans, et comptait vingt-huit années de service. Il demanda et obtint un congé.

Vauban demeura plusieurs mois dans ses terres, retrempant ses forces altérées par les fatigues de la dernière campagne, et s'occupant de relever et d'agrandir le château de Bazoches, qui autrefois avait appartenu à sa famille, et qu'il venait de racheter avec le produit accumulé de la dot de sa femme et de ses économies. Du fond de sa retraite, Vauban ne perd pas de vue les obligations de son service, et envoie à ses subordonnés des instructions admirables dans lesquelles se révèle son génie d'organisation. Ces instructions, véritables modèles de clarté et de précision, sont spéciales aux places qu'il est utile de défendre en prévision de la prochaine campagne, mais elles contiennent aussi un ensemble de règles générales du plus précieux intérêt. Ainsi, la sollicitude de Vauban ne se borne pas aux opérations militaires proprement dites ; elle embrasse toutes les parties si nombreuses et si compliquées de l'art de la guerre. Au sujet des approvisionnements, il entre dans les détails les plus minutieux ; c'est

ainsi qu'il détermine la quantité de tabac à fumer qu'il faut distribuer aux troupes pour tromper les ennuis d'une guerre défensive.

Jusqu'alors, les troupes campaient en plein air et restaient exposées aux intempéries des saisons. Vauban veut qu'on ménage aux soldats de service dans les tranchées des tentes, des abris, des huttes, et fait ressortir l'avantage pour les assaillants de tomber avec des hommes secs et dispos sur des troupes transies de froid ou pénétrées par la pluie. Augmenter le nombre des mineurs, faire des compagnies de grenadiers et d'ouvriers, enrégimenter les bourgeois, raser tout ce qui peut cacher l'ennemi aux vues de la place, escarmoucher la nuit pour effrayer et disperser les travailleurs, faire pendant la journée de grands efforts, ménager sa poudre, garder la grosse artillerie pour rompre les logements et disputer les passages des fossés, tirer à barbette aux saillants des ouvrages et des chemins couverts, mais de nuit seulement, et non sans couvrir les canonniers par des gabions mobiles; ne pas défendre de vive force les saillants des chemins couverts, tenir les places d'armes rentrantes, laisser l'ennemi exposé aux feux de l'enceinte et des ouvrages, déboucher ensuite, et tomber sur ses flancs par les glacis : telles sont les mesures que conseille Vauban jusqu'à la prise du chemin couvert. Mais il ne se dissimule pas que si l'assiégeant imite les parallèles de Maëstricht, ces retours offensifs deviendront plus difficiles et d'un succès fort incertain. Il recommande alors de recourir aux fougasses et aux mines, et de les charger longtemps à l'avance en calfeutrant et goudronnant les coffrets. Contre les assauts, il indique les armes longues, les faux emmanchées

à l'envers, les mines, les projectiles de toute espèce, les artifices et les vastes bûchers allumés sur la brèche. Dans une des deux places, une double enceinte flanquée de tours enfermait une espèce de faubourg. Vauban veut qu'on défende, après la prise même de la première enceinte, ces tours élevées, isolées des remparts, et que de petites garnisons, pourvues de tout, y prennent l'ennemi à dos ou l'obligent à une foule de petites attaques. Il combat enfin l'opinion de quelques gouverneurs qu'il fallait se rendre, quand l'ennemi, sans avoir pris les dehors, avait ouvert le corps de la place, et prouve qu'on peut continuer de se défendre; qu'il faut alors, si le fossé est sec, le couper par de fortes traverses, retrancher et armer la brèche, y soutenir l'insulte, faire face des dehors, prendre en flanc, par les dehors ou les fossés, l'ennemi qu'on repousse de front, et profiter de ses avantages pour le châtier de sa témérité.....

C'est ainsi que Vauban occupait les loisirs de la paix en se préparant, par l'étude et la réflexion, aux travaux de la guerre.

CHAPITRE V

Campagne de 1675. — Vauban conseille d'abandonner quelques places fortes du Nord pour se cantonner solidement sur d'autres points. — Préparatifs du siége de Condé. — Prise de Condé. — Siége d'Acre. — Echange de lettres avec Louvois. — Investissement de Valenciennes. — Premiers travaux. — L'assaut est donné en plein jour, contrairement aux usages. — Coup de main qui décide de la prise de la place. — Siége et prise de Cambrai. Saint-Ghislain tombe entre nos mains. — Prise de Gand et d'Ypres. — Traité de Nimègue. — Louvois fait démanteler en secret les places qui doivent être rendues à l'ennemi. — Vauban refuse de se prêter à cette manœuvre déloyale. — Bataille de Saint-Denis.

Tandis que Turenne se couvrait de gloire en Alsace dans l'immortelle campagne de 1675, Vauban reprenait son service actif. De Dunkerque à Strasbourg il inspecte les places frontières, prêt à se jeter dans la plus menacée si l'ennemi tente un mouvement offensif. Il va d'une ville à l'autre, traçant les travaux à faire, vérifiant les travaux terminés, donnant à tous l'exemple de l'assiduité et d'une activité infatigable.

Le détail de tant d'entreprises exécutées sur différents points ne lui fait pas cependant perdre de vue l'ensemble d'un système général de défense. Le premier il remarque que la frontière de la France, du côté du nord et de l'est, présente une surface trop étendue pour être facilement défendue, et conseille a Louvois de réduire à cinq ou six le nombre des forteresses. « Si nous voulons durer long-

temps contre tant d'ennemis, écrit-il au ministre de la guerre[1], il faut songer à se resserrer. Vous ne le pouvez bien faire que par la prise de Condé, qui nous assure celle de Bouchain, et l'une et l'autre faciliteront tellement celle de Valenciennes et Cambrai qu'il est presque impossible qu'elles en puissent échapper. Si le roi était maître de ces places, il épargnerait je ne sais combien de garnison dans ses derrières, et ferait un pré carré en Flandre, que vingt années de guerre ne pourraient pas lui arracher, attendu que la liaison que toutes ces places auraient les unes avec les autres, les rivières, le pays et la facilité de les secourir, rendraient inutiles tous les desseins des ennemis; il n'y aurait que Charleroi et Oudenarde qui seraient un peu écartés. Je suis sûr qu'il n'y a point d'armée qui ose assiéger Oudenarde, quand il y aura mille hommes dedans avec la quantité nécessaire de munitions qui lui seront nécessaires; qu'un pareil coup mettrait Charleroi en état de ne rien craindre; moyennant cela une armée de vingt mille hommes garderait le reste, pendant qu'on en pourrait jeter de grandes en Allemagne, qui est le côté le plus faible et celui où vous avez le plus à craindre.

« Enfin, Monseigneur, je suis persuadé que l'on ne saurait trop penser à la prise de cette place, et qu'il est de la dernière importance de se mettre en état d'en pouvoir faire le siége à la première occasion qui s'en présentera..... »

Louvois se rendit à ses raisons et décida d'adopter dans la campagne qui allait s'ouvrir les vues de Vauban, et lui écrivit pour lui demander un mémoire détaillé sur les opérations à exécuter devant la place de Condé dont le

[1] 14 octobre 1675. (Dépôt de la guerre.)

ége venait d'être résolu en conseil. Vauban envoie alors u ministre tout un plan d'ensemble, et recommande 'emploi de bateaux plats armés de mortiers et naviguant sur les marais qui entourent la ville de presque tous les côtés. L'innovation était hardie. Jusqu'alors l'artillerie n'avait été employée qu'à poste fixe, et le tir des canons sur un plan mobile était regardé par les hommes du métier comme absolument impraticable. Louvois cependant adopta cette idée avec empressement et donna l'ordre de préparer à Oudenarde, dans le plus grand secret, une flottille de galiotes et de bricks, armés selon le système de Vauban. Les expériences eurent lieu devant le ministre, et elles réussirent à souhait. Il s'empressa d'informer Vauban de l'heureux succès de sa découverte. « Ce mot est pour vous dire, lui écrit-il le 13 novembre, que j'ai vu hier l'épreuve de la redoute flottante. Elle n'avait que douze pieds de large sur vingt de long; il y avait cinq pièces de canons dessus, sur des affuts marins, dont trois de deux livres et deux d'une livre, et pour le moins quarante-cinq hommes, sans qu'elle prît plus de cinq pouces d'eau; il en restait encore quatre hors de l'eau, et toute cette machine ne pesait point plus de seize cents livres : c'est-à-dire qu'il n'y a pas de charrette qui ne la voiture partout; et, pour la mettre à l'eau et en état de porter le canon, il ne faut pas plus de temps que pour écrire ce billet[1].....

Louvois, qui avait parfaitement compris l'importance extrême de la prise de Condé dont dépendrait le succès de toutes les autres opérations, s'était rendu en Flandre

[1] Louvois à Vauban. (Dépôt de la guerre.)

pour surveiller par lui-même les préparatifs du siége. Enfin, lorsque les approvisionnements parurent suffisants, l'armée royale, composée de cinq corps commandés par le maréchal de Rochefort, secondé par Catinat, le maréchal de Luxembourg et le maréchal de Navailles, ouvrit la campagne en marchant sur Condé. Le roi s'était réservé le commandement de l'armée de Flandre, forte de cinquante-trois bataillons d'infanterie, de cent vingt-deux escadrons de cavalerie, et de cinquante bouches à feu. Monsieur, cinq maréchaux de France : Créqui, Schomberg, Humière, la Feuillade,' le comte de Lorge; trois lieutenants généraux, sept maréchaux de camp et dix-neuf brigadiers servaient sous le roi. Jamais on n'avait vu un si nombreux état-major. Les troupes se dirigèrent par corps détachés sur la frontière, formant deux lignes de bataille s'étendant de la mer à la Lys et de la Sambre à la Moselle. En même temps on transportait ostensiblement des vivres et des munitions du côté d'Aire, d'Ypres, de Mons et de Luxembourg. L'ennemi, croyant à l'attaque d'une de ces places, fortifia leurs garnisons et se disposa à la résistance. Soudain on apprit que l'orage ne menaçait plus Luxembourg, et que le maréchal de Créqui venait d'investir Condé le 17 avril. Vauban se mit à l'œuvre sans perdre un instant. Le 18, neuf mille travailleurs commençaient les lignes de circonvallation, et le lendemain les batteries étaient installés. Le 21, Louis XIV prit en personne le commandement des troupes et ouvrit la tranchée. Avec les moyens d'exécution dont disposait l'armée royale et la direction de Vauban, la défense de la place de Condé ne pouvait être ni longue ni difficile. Le 26, la ville capitula, après cinq jours seulement de tran-

chée ouverte et trois jours d'une canonnade bien dirigée qui avait détruit tous les ouvrages avancés. La capitulation à peine signée, Vauban quitte immédiatement Condé pour courir à l'armée de Monsieur. Celui-ci venait de mettre le siége devant Bouchain. Dans la nuit du 6 au 7 mai, la tranchée fut ouverte, et notre artillerie ouvrit un feu formidable qui réduisit les ouvrages avancés sans que les assiégés aient pu les défendre. Du 7 au 11, l'artillerie envoya plus de neuf mille projectiles dans la place. Dès lors, l'issue du siége n'était plus douteuse, et Vauban pouvait annoncer à Louvois ce nouveau succès : « Nous sommes absolument maîtres, lui écrivait-il, de tous les dehors. De quelque manière que la chose tourne, j'espère, Dieu aidant, qu'avant qu'il soit vingt-quatre heures, Bouchain sera au roi, ou que du moins nous aurons trois ou quatre mineurs attachés sur ce corps de la place. Réjouissez-vous, Monseigneur, puisque tout va le mieux du monde, et surtout empêchez que le roi ne combatte. J'ai cinq ou six ingénieurs blessés ; ils ont tous fait des merveilles, et il ne se peut rien voir de plus vigoureux que tous ces gens-là. La lassitude et l'abattement où je suis m'empêchent de vous en dire davantage. Le régiment des fusiliers est le plus brave régiment du monde, à compter depuis le dernier soldat jusqu'au premier officier. »

Vauban ne s'était pas trompé dans ses prévisions. Le 11, dans la soirée, le gouverneur de Bouchain demandait à capituler.

Après avoir donné les indications nécessaires pour l'exécution des travaux de défense de la place conquise, Vauban vint diriger les opérations du siége d'Aire dont l'investissement avait eu lieu dans les premiers jours de

juillet. L'artillerie joua dans ce siége un rôle décisif. C'était la première fois que l'on réunisssait sur un seul point une pareille quantité de bouches à feu. Les bombes surtout firent de grands ravages. A la date du 30 juillet, Louvois, très-frappé de la supériorité de notre artillerie sur celle des ennemis, écrit au roi : « L'artillerie fut si bien servie hier que l'on tira plus de trois mille coups de canon qui démontèrent la plus grande partie des pièces des ennemis et labourèrent fort leurs travaux. On tira cinquante ou soixante bombes dans la journée qui, hors deux ou trois qui crevèrent en l'air, tombèrent toutes dans la ville ou dans les travaux des ennemis, dont une mit le feu au petit magasin à poudre qu'ils avaient dans leur demi-lune, et à plus de trois mille grenades. M. de Vauban assure que Votre Majesté peut compter la prise de cette place abrégée de sept ou huit jours, d'hier et d'aujourd'hui... »

Plus loin, Louvois revient encore sur cette même idée et ne peut se lasser d'admirer les effets produits par notre artillerie : « On a tiré, ajoute-t-il, depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit, deux cents bombes, dont plus de cent quatre-vingt-dix ont fait leur effet dans la ville ; il n'y a rien d'égal à l'adresse de nos canonniers. Comme il n'y a plus de grandes villes à attaquer dans les Pays-Bas, je crois que Votre Majesté ne peut mieux faire que d'avoir deux compagnies de bombardiers, parce que si ces vingt mortiers pouvaient être servis continuellement, on détruirait assurément une ville en trois jours, ou l'on obligerait une bourgeoisie à se révolter [1]. »

[1] Louvois au roi. (Dépôt de la guerre.)

Comme on le voit par ces derniers mots, Louvois inaugurait cette horrible théorie du « moment psychologique » que d'impitoyables ennemis devaient un jour retourner contre nous. Les conseils de Louvois ne furent, d'ailleurs, que trop suivis, et Louis XIV ne tarda pas à partager l'enthousiasme de son ministre pour le bombardement. A partir de ce moment, la « bombarderie », comme on disait alors, sera l'acccompagnement obligé de tous les siéges, et pour donner libre carrière à sa nouvelle passion, Louvois foulera aux pieds les sentiments d'humanité et de justice qui jusqu'alors avaient prévalu dans les guerres antérieures. Nous verrons dans le cours de ce récit comment Vauban entendait la «bombarderie», et dans quelle mesure il entendait se servir de ce moyen extrême.

Quoi qu'il en soit, la ville d'Aire ne pouvait tenir longtemps sous ce déluge de feu. Le 31 juillet, la garnison se rendait à discrétion et sortait de la place avec les honneurs de la guerre. Ainsi se réalisait de point en point le programme tracé par Vauban à l'ouverture de la campagne. La prise de Condé, de Bouchain et d'Aire assurait à la France un front de places fortes peu étendu et par conséquent d'une défense facile. Restait à s'emparer de Valenciennes, qui complétait et commandait l'entrée de ce « pré carré » indiqué par Vauban dans son mémoire.

La saison n'était pas encore très-avancée, et l'on pouvait terminer par un coup d'éclat une campagne si brillamment commencée. Mais Louis XIV résolut de se porter au secours de Maëstricht, qu'assiégeait depuis quarante jours le prince d'Orange sans pouvoir venir à bout de l'indomptable héroïsme du gouverneur Calvo. Schomberg se présenta devant les lignes hollandaises; mais déjà

l'armée du prince d'Orange avait levé le siége pour éviter d'être prise entre deux feux. On fut moins heureux devant Philisbourg, que les alliés assiégeaient depuis le mois de juin. Luxembourg, chargé de débloquer la place, échoua dans cette entreprise, et, le 9 septembre, la ville capitulait après une longue et belle défense qui honorait la garnison et son commandant, le brave et énergique Dufay. Le siége de Valenciennes fut remis à la campagne suivante.

Pendant que les armées belligérantes se reposaient dans leurs quartiers d'hiver des fatigues de la campagne, Vauban, au contraire, déployait toutes les ressources de sa merveilleuse activité. Blessé d'un coup de feu au siége d'Aire, il avait à peine interrompu son service à la tranchée, et, la ville prise, il s'était rendu, sans prendre un jour de repos, sur les frontières de l'est pour inspecter les travaux entrepris pendant l'été. De bonne heure, il veut être prêt, car la campagne prochaine s'annonce plus rude et plus féconde en résultats que la précédente. Il presse Louvois de lui envoyer ses instructions, et le ministre ne lui répondant pas sur ce point, il lui écrit une seconde fois de Nancy, le 6 janvier : « Comme il pourrait bien arriver que vous me donniez un rôle dans la comédie que vous préparez, faites du moins que je le sache de bonne heure, afin que j'aie le temps de l'étudier. Les petites pièces sont jouées; vous n'en avez plus que de grandes; c'est pourquoi il est bon que les principaux acteurs y soient de longue main préparés. » Soit qu'il ne fût pas encore fixé sur son plan de campagne, soit qu'il hésitât à confier à un courrier les secrets des opérations projetées, Louvois répondit d'une façon évasive, en disant que le roi avait l'intention de faire

deux siéges à la fois, et qu'il lui donnerait ses instructions lors de son retour à Paris, c'est-à-dire vers le 15 février. Cette réponse évasive ne faisait pas le compte de Vauban, qui cette fois-ci se fâcha sérieusement et répondit au ministre sur un ton de mauvaise humeur bien différent de la familiarité respectueuse qu'il emploie ordinairement.

« Il ne faut pas s'attendre, écrit-il, de me voir à Paris devant le 17 ou le 18 de ce mois (février), quelque effort que je puisse faire. Au reste, ce sera un très-grand agrément pour moi d'arriver au camp avec des chevaux sur les dents, et moi n'en pouvant plus, dans le temps qu'il faut entrer dans les fatigues horribles d'un siége. C'est une chose assez curieuse de voir que tout le monde sait ce que vous voulez faire, et qu'il n'y a qu'à moi qu'on en fasse un secret; apparemment que j'y dois faire un personnage inutile, et que mes avis doivent être comptés pour rien. Dieu en soit loué! Je ferai mon devoir, mais je me donnerai bien de garde de prendre sur moi ce que j'ai fait aux autres siéges : de cela je vous en réponds[1]. »

De la part de tout autre, cette boutade eût probablement été très-mal accueillie, et son auteur n'aurait pas tardé à ressentir les effets du courroux de l'irascible ministre; mais Louvois savait bien qu'une fois le premier moment de mauvaise humeur passé, il retrouverait son fidèle lieutenant plus zélé que jamais pour le service du roi. Dans le courant de février, Vauban se rendit à Paris, où il ne resta que le temps strictement nécessaire pour prendre les instructions du ministre et se concerter avec

[1] Vauban à Louvois. (Dépôt de la guerre, 568.)

lui sur les opérations à suivre. Les conférences terminées, il regagna en poste la frontière.

Cependant, rien n'annonçait que les opérations dussent reprendre avant le printemps. La cour et le roi, absorbés par des fêtes continuelles, semblaient n'avoir d'autres préoccupations que de jouir en paix des plaisirs dont Saint-Germain était le théâtre. Comment, d'ailleurs, songer à entreprendre une guerre de siége en plein hiver, alors que les pluies et les neiges avaient détrempé les routes et interrompu les communications sur plusieurs points? La tranquillité était complète, et les ambassadeurs des cours étrangères ne manquaient pas d'entretenir leurs gouvernements dans la plus profonde sécurité. Tout à coup, on apprit que Louis XIV venait de quitter inopinément Saint-Germain, pour prendre le commandement de l'armée qui avait investi Valenciennes le 1er mars, « en dépit du plus effroyable temps qu'on puisse voir [1] ». Ce fut un coup de théâtre.

L'armée royale, commandée par les maréchaux d'Humières, la Feuillade, de Schomberg et de Luxembourg, comptait un effectif de plus de cinquante mille hommes bien armés, et pourvus d'un matériel de siége considérable. Vauban dirigeait en chef les opérations du génie.

Située sur les bords de l'Escaut et du ruisseau de Ronel, qui la partagent en plusieurs sections, et permettaient aux assiégés d'inonder les environs ; enveloppée d'une immense ligne de fortifications, bien pourvue de vivres et de munitions, commandée par un homme d'une haute valeur, le marquis de Richebourg, la place de Valenciennes était

[1] Louvois au roi.

regardée comme imprenable. Sa garnison ne comptait pas moins de vingt-cinq mille hommes d'infanterie et de mille deux cents cavaliers, soutenus par une nombreuse milice composée de bourgeois de la ville auxquels les Espagnols avaient promis, pour les exciter à prendre les armes, une complète exemption d'impôts pendant douze ans.

Telle était l'étendue de la place et de ses défenses extérieures, que les travaux d'investissement n'exigèrent pas moins de neuf journées. Trois attaques furent dirigées simultanément; mais une seule était sérieuse, et devait être poussée jusqu'au bout: c'était l'attaque de la porte de Douai, commandée par le roi en personne. Ouverte dans la nuit du 9 au 10 mars, la tranchée fut menée avec une telle activité que, le lendemain, une partie de l'artillerie était mise en batterie et ouvrait le feu contre la place.

La pluie tombait sans interruption, faisait fondre la neige, détrempait le sol et imposait aux soldats des fatigues extraordinaires. Vauban se multipliait et communiquait à tous l'ardeur dont il était animé. Bientôt la tranchée atteignit le pied des glacis du chemin couvert qui enveloppait un ouvrage couronné, flanqué de demi-lunes en terre. Derrière ces obstacles se dressait une demi-lune en maçonnerie protégée par un formidable ouvrage appelé le *Pâté*. C'était une ancienne fortification s'étendant jusqu'au bord d'un grand fossé au fond duquel coulait avec rapidité un des bras de l'Escaut.

Le 16, le roi prit ses dispositions pour l'attaque du chemin couvert. La garde de la tranchée fut confiée aux gardes-françaises et aux régiments de Picardie et de Soissons. Les mousquetaires et les gardes-françaises à cheval devaient former le corps d'attaque. On se disposait à

lui sur les opérations à ... age. La veille, Vauban
il regagna en poste la ... plein jour. Le roi, le duc
Cependant, rien n ... combattirent cette innova-
reprendre avant le ... prit la parole pour dévelop-
par des fêtes conti ... valoir qu'il ne s'agissait plus
occupations que ... précédents, de lancer sur les ou-
Germain était l ... mille combattants, mais bien tout
treprendre u ... Comment éviter la confusion? comment
les pluies ... comment surveiller l'ensemble d'une
terromp ... sur plusieurs points à la fois? Donner
tranqui ... jour, c'était le moyen de régulariser l'em-
étran ... d'empêcher qu'une partie des assaillants
nem ... l'autre, comme cela s'était vu si souvent. Il
ap ... surprendre l'ennemi, qui ne pouvait s'attendre à une
C ... plein jour, et l'accabler en opposant des troupes
fraîches et bien reposées à des postes fatigués par une nuit de garde et détrempés par la pluie. La nuit, selon l'expression de Commines, n'a point de honte. Le grand jour et l'œil du maître contiennent les lâches, animent les faibles, élèvent les braves au-dessus d'eux-mêmes.

A toutes les objections, Vauban répondit avec tant de force persuasive que le roi se rendit à ses raisons. Les maréchaux, à demi convaincus, s'inclinèrent devant la décision souveraine, et l'attaque de jour fut résolue[1].

Pendant la nuit du 16 au 17, le canon tonna sans inter-

1 L'expérience ne fit que conformer Vauban dans son opinion sur les attaques de nuit. En 1687, il écrivait à Louvois :

« Dans toutes les entreprises de nuit périlleuses, il n'y a jamais que les braves d'ordinaire, et en petit nombre, qui fassent leur devoir, tous les autres, en bien plus grand, se cachent tant qu'ils peuvent, ou ne vont qu'autant qu'ils sont éclairés et vont mal. » (Dépôt de la guerre.)

..e espagnole, s'attendant à être attaquée, ..a nuit en armes sous une pluie battante. Au jour, la canonnade cessa, un grand silence se fit ..s tranchées, et les Espagnols, persuadés qu'ils ne ..ient pas attaqués, rentrèrent dans leurs cantonnements. Les troupes royales étaient divisées en deux corps. Une partie de l'infanterie et les mousquetaires gris, commandés par M. de Forbin, formaient la droite; les mousquetaires noirs, sous la conduite de M. de Janville, et les grenadiers de la maison du roi, formaient la gauche. Le marquis de la Trousse, maréchal de camp, commandait en chef l'attaque de gauche, et M. de Saint-Giran celle de droite. Les régiments des gardes et de Picardie venaient en réserve, prêts à se porter sur les points les plus menacés. Le maréchal de Luxembourg, commandant en chef, se plaça entre les deux colonnes d'assaut. Neuf coups de canon devaient donner le signal de l'action.

A huit heures, le roi, entouré de toute sa maison, monta à cheval, et au signal convenu les troupes sortirent des tranchées et s'élancèrent sur le chemin couvert. Surpris par une attaque si soudaine, les Espagnols ne résistent pas à l'impétuosité du premier choc et se replient sur l'ouvrage à couronne. Les mousquetaires les suivent, pénètrent dans l'ouvrage et passent au fil de l'épée les défenseurs qui essayent vainement de résister. Le désordre se met dans les rangs des Espagnols; les mousquetaires poussent les fuyards l'épée dans les reins et escaladent le *Pâté*. Ils s'aperçoivent alors qu'ils ont été trop loin et qu'ils se sont témérairement engagés entre le *Pâté* et la porte de la ville dont le pont-levis est levé. Pendant ce temps, les gardes-françaises sont restés en arrière pour

établir des logements dans la demi-lune. Il faut à tout prix sortir de cette situation critique avant que l'ennemi ait le temps de se reconnaître. Ils ne sont plus que cinquante, tant mousquetaires que grenadiers; quatre volontaires les ont suivis. Deux grenadiers brisent à coups de hache une porte donnant accès sur une plate-forme qui communique par une arcade aux remparts de la ville. Les mousquetaires s'engagent dans cet étroit passage, font sauter la porte qui défend l'entrée de la plate-forme, franchissent l'arcade, s'élancent sur le rempart et descendent dans la ville par un escalier du chemin de ronde. Les dix ou douze premiers courent au corps de garde que les ennemis ont abandonné, et abaissent le pont-levis.

M. de Moissac, cornette à la première compagnie des mousquetaires, qui était resté entre le *Pâté* et le fossé du rempart, saute le premier sur le pont, et, suivi de quelques-uns de ses hommes, s'engage résolûment dans la ville par la porte d'Anzin. Mais l'ennemi, revenu de sa stupeur, s'est formé en bataille; un escadron de dragons charge les assaillants. Avec le plus grand sang-froid, les mousquetaires se retranchent derrière des charrettes renversées, tandis que leurs camarades montent dans les maisons et font pleuvoir une grêle de balles sur les cavaliers. Les grenadiers qui ont suivi les mousquetaires sur le rempart retournent deux pièces de canon et ouvrent le feu contre la cavalerie ennemie. Les Espagnols, croyant avoir affaire à l'armée tout entière, se débandent, tournent bride et s'enfuient au galop en semant partout l'épouvante. Les généraux courent à l'hôtel de ville, où sont déjà réunis les magistrats municipaux. On décide de rendre la ville pour éviter aux habitants les horreurs d'un

assaut, et la chamade est battue au moment où le maréchal de Luxembourg entrait dans la rue d'Anzin à la tête de deux régiments d'infanterie.

Le roi avait vu les mousquetaires enlever la demi-lune, mais il croyait l'action à peine engagée, tant les événements s'étaient succédé avec une vertigineuse rapidité. Un aide de camp de Luxembourg lui apprit en même temps les péripéties de la lutte et la reddition de la place. Aussitôt il se porta dans la ville, reçut les magistrats et déclara qu'aucun habitant ne serait lésé. Le pillage avait déjà commencé sur quelques points, mais il cessa aussitôt, et les troupes prirent possession de leurs quartiers, sans qu'on ait eu à déplorer le moindre excès. La garnison sortit de la place avec les honneurs de la guerre.

C'est ainsi que tomba, grâce à un coup de main dont les annales de l'histoire n'offrent peut-être pas d'exemple, cette ville formidable qui aurait pu tenir en échec pendant de longs mois une armée entière. Le succès dépassait toutes les espérances, et aucun deuil ne venait troubler la joie d'un si beau triomphe. L'attaque avait été menée avec tant de rapidité et de bonheur qu'elle n'avait coûté la vie qu'à trois mousquetaires et à quarante fantassins. Jamais plus brillante victoire n'avait été moins chèrement achetée. L'expérience tentée par Vauban avait donc pleinement réussi, et dès lors on cessa — sauf de très-rares exceptions — de donner l'assaut pendant la nuit.

Valenciennes était à peine en notre pouvoir que Louis XIV, sans laisser aux alliés le temps de se reconnaître, courut investir Cambrai le 22 mars, tandis que Monsieur mettait le siége devant Saint-Omer. Vauban avait suivi le roi. Louvois, dans sa correspondance avec

Courtin, ambassadeur à Londres, nous a laissé un fidèle et curieux récit des opérations du siége :

« Cambrai a été investi il y a eu lundi huit jours, écrivait Louvois ; l'on a employé jusqu'au samedi à s'établir et à parfaire les lignes où huit mille pionniers picards ont travaillé. Dimanche (28 mars), on a ouvert la tranchée du côté de la porte Notre-Dame, c'est-à-dire le long de l'Escaut, le laissant à droite ; on a commencé, la même nuit, une batterie au delà de l'Escaut, qui voit à revers les dehors et les remparts de la ville de ce côté-là. Ce même soir, ayant eu à parler à Sa Majesté, je l'allai chercher à l'endroit où les troupes qui devaient monter la tranchée avaient leur rendez-vous ; et comme il y a assez loin du quartier du roi, je n'y arrivai qu'à la nuit fermée ; on me dit que le roi était sur la contrevallation, qui est en cet endroit fort proche de la place. A la barrière, je trouvai le guet des gardes du corps, dont les officiers me dirent que le roi était allé à la garde de la cavalerie ; j'allai jusque-là, où j'appris que Sa Majesté était avec Vauban à cheval, à la tête des travailleurs, où je ne jugeai pas à propos de l'aller trouver, et m'en revins à la barrière, où, après l'avoir attendu une heure, je le vis revenir. Je vous dis ceci en passant, afin que vous partagiez un peu l'inquiétude que me donnent de pareilles curiosités.

« Le mardi matin, la batterie de dix pièces, au delà de l'Escaut, commença à tirer ; le mercredi matin, une de six était à trois cents pas de la contrescarpe ; et jeudi matin, une de sept à cent pas. Jeudi, à minuit, on a attaqué la contrescarpe, où l'on n'a trouvé personne ; on s'y est logé, et l'inquiétude ayant pris aux grenadiers du régiment du roi de voir où étaient les ennemis, ils sont

allés en parti dans les dehors; vingt d'entre eux ont rencontré deux cents hommes dans une espèce d'ouvrage couronné qui couvre le château de Selle; ils les ont poussés jusqu'à la porte de la ville que l'on a incivilement fermée au nez des grenadiers du régiment du roi, qui ont rapporté sept habits de soldats ou d'officiers qu'ils ont tués, et ramené deux prisonniers par lesquels nous avons appris que le gouverneur avait résolu de faire retirer toute sa cavalerie dans la citadelle, tuant les chevaux dans la ville auparavant que de la quitter, à la réserve de dix par compagnie. Cette résolution pourra bien abréger la défense de la citadelle de quatre ou cinq jours, par la quantité de gens qu'il y aura dedans qui seront assurément d'avis de se rendre, dès que les bombes y pleuvront et ruineront un corps de cavalerie considérable après la perte duquel, et de ce qui est dans Saint-Omer, M. de Villa-Hermosa ne saurait avoir en campagne, en tirant toute la cavalerie qu'il a dans ses places, plus de mille ou douze cents chevaux ou dragons. Il me reste à vous parler de ce que le siége a coûté au roi. Jeudi au matin, que j'en suis parti, il y avait dix-neuf hommes à l'hôpital ; on m'a mandé qu'il n'y en avait eu que cinq ou six de blessés à l'attaque de la contrescarpe; ainsi il sera vrai que la réduction de la ville de Cambrai n'aura pas mis cinquante hommes hors d'état de monter la garde pendant huit jours[1]. »

Le jour même où Louvois écrivait cette lettre, la ville de Cambrai demandait à capituler; mais la garnison, réfugiée dans la citadelle, se disposait à opposer une éner-

[1] Louvois à Courtin. (Dépôt de la gurre.)

gique résistance. Il fallut recommencer un nouveau siége plus rude que le premier. Le 11, nos troupes emportèrent les dehors après un combat meurtrier, et quelques jours après M. du Metz, commandant de l'artillerie, proposa de donner l'assaut à une demi-lune établie sur le devant de la citadelle. Vauban combattit ce projet en disant que les travaux d'approche n'étaient pas assez avancés, et qu'en admettant même que l'on chassât l'ennemi de la demi-lune, il serait impossible de s'y loger. « Sire, dit-il au roi, vous y perdrez tel homme qui vaut mieux que la demi-lune. » Mais le hardi coup de main de Valenciennes disposait mal Louis XIV à écouter les conseils de la sagesse. On résolut de tenter l'attaque. Grâce à la valeur des troupes, l'ouvrage fut emporté ; mais l'ennemi revint à la charge, et les nôtres, qui n'avaient pas eu le temps d'y établir des logements sous le feu de la place, furent ramenés dans la tranchée, laissant bon nombre de morts sur le terrain. Louvois s'empressa de reconnaître que cette « disgrâce » eût été évitée si l'on avait écouté les avis de Vauban, et le roi lui dit : « Une autre fois je vous croirai. » Heureusement le mal n'était pas irréparable; Vauban s'employa à pousser les travaux et à envelopper l'ouvrage. Au moment opportun, la demi-lune fut emportée presque sans perte. « Nous avons pris la demi-lune fort sagement, écrivait Louvois, et je ne crois pas qu'on y ait perdu quinze hommes tués ou blessés. »

Les ouvrages extérieurs enlevés, l'artillerie ouvrit le feu sur le corps même de la citadelle. « Dès le soir d'auparavant (le 15 avril), écrivait Louvois à Courtin, douze pièces de canon, c'est-à-dire six sur chaque face, entreprirent de faire une brèche au bastion de la droite ; le 16,

sur les deux heures après-midi, elles firent tomber l'angle du bastion et dix toises de chacune des faces; on tira cinq mille coups de canon, depuis le 15 à l'entrée de la nuit jusqu'au 16 à soleil couché. Il y avait treize ou quatorze pièces de canon qui voyaient la brèche, qui n'y laissaient paraître personne sans être emporté; et plusieurs fois l'on fit monter cinq ou six grenadiers qui, criant: « Tue! tue! » obligeaient le bataillon qui défendait la brèche à se montrer et à s'exposer au feu de cette artillerie qui était pointée dessus. »

Pendant deux jours, l'artillerie ne cessa de tonner, et bientôt, la brèche étant praticable, il devint évident que la place n'était plus tenable. Les courtisans s'irritaient de la longueur d'un siége rendu plus rigoureux par des pluies fréquentes, et Louis XIV s'étonnait d'attendre si longtemps devant une citadelle dont la résistance avait trompé toutes les prévisions.

Dans les conseils du roi, on émettait l'avis de ne pas attendre les offres de capitulation que ne pouvait pas manquer de faire le gouverneur, et d'entrer dans la citadelle par la brèche, sans accorder de merci à ses défenseurs. Louis XIV était trop disposé à châtier l'insolence des Espagnols pour ne pas prêter l'oreille à des conseils si conformes à ses désirs. Seul, Vauban fit entendre la voix de l'humanité et de la raison: « Sire, dit-il au roi, la ville sera prise, mais elle coûtera plus de sang. Pour moi, Sire, j'aimerais mieux avoir conservé cent soldats à Votre Majesté, que d'en avoir ôté dix mille à l'ennemi. » En même temps il écrivait à Louvois en faisant ressortir avec une admirable logique les raisons politiques et militaires qui militent en faveur de sa proposition. La lettre

de Vauban doit être citée en entier, parce que les sentiments qui y sont exprimés honorent à jamais son auteur:

« Je ne crois pas, Monseigneur, que les ennemis la fassent longue (la résistance), et, quelque mine qu'ils tiennent, je suis le plus trompé du monde si dans très-peu de temps ils ne vous font pas parler de capitulation. Comme le roi m'a témoigné avoir intention de les faire prisonniers de guerre, je crains avec raison qu'il ne persiste dans cette pensée, d'autant que ce serait nous attirer de la besogne pour cinq ou six jours de plus, voire de dix, et de sept à huit cents hommes de perte; outre que les troupes du roi ont besoin de quelques semaines de repos, sa cavalerie de rafraîchissement et de beaucoup de réfection. Sa Majesté doit songer que l'on va entrer dans de grandes affaires du côté de l'Allemagne, où elle aura besoin de toute la vigueur et du bon état de ses troupes; à quoi j'ajoute que la conservation de cent de ses sujets lui doit être beaucoup plus considérable que la perte de mille de ses ennemis. A tout ce que je viens de dire j'ajouterai, avec la franchise naturelle que Dieu m'a donnée, que je ne prendrais pas grand plaisir à me trouver assiégé dans une place où, par droit de représailles, on me fît prisonnier de guerre, attendu que c'est la condition du monde que je dois le moins désirer, par des raisons que vous savez aussi bien que moi.

« Il n'y a point de jour présentement que le simple commerce de la tranchée, sans aucune action, ne nous coûte cinquante hommes, l'un portant l'autre, et cela durera tout autant que le siége; jugez du reste [1]... »

[1] Vauban à Louvois. (Dépôt de la guerre.)

L'opinion de Vauban prévalut dans les conseils du roi, et lorsque le gouverneur demanda à capituler le 17, le roi lui accorda les honneurs de la guerre. Les assiégés défilèrent sous les yeux de l'armée royale rangée en bataille sur les glacis de la citadelle. Le gouverneur, blessé à la jambe d'un éclat d'obus, sortit le dernier, étendu sur un brancard; le roi s'avança vers lui et le complimenta sur sa valeur et sa fermeté.

Le lendemain, jour de Pâques, le roi fit son entrée solennelle dans la ville et assista au *Te Deum* chanté dans la cathédrale. Vauban était déjà parti pour Saint-Omer qu'assiégeait Monsieur, et qui se rendit le 19 avril. Il accompagna ensuite à Dunkerque le roi, qui le chargea des travaux du port.

Le séjour de Vauban à Dunkerque fut de courte durée. Après quelques jours consacrés à l'inspection des travaux, il reçut l'ordre de rejoindre le maréchal d'Humières, qui venait de mettre le siége devant Saint-Ghislain.

Le maréchal d'Humières avait à sa disposition vingt bataillons et vingt-deux escadrons. Une réserve de vingt bataillons cantonnés à Condé devait prêter main-forte dans le cas où le duc de Villa-Hermosa, commandant l'armée ennemie, tenterait une diversion. D'Humières avait demandé au roi de détacher Vauban pour diriger les opérations : « Sa Majesté, lui répondit Louvois, trouve bon que vous meniez M. de Vauban avec vous; mais elle vous recommande fort sa conservation, et de ne point souffrir qu'il se charge de la conduite de la tranchée, laquelle Sa Majesté désire que le chevalier de Montgivrault conduise avec les ingénieurs que M. de Vauban

nommera pour servir sous lui. Vous savez assez le déplaisir que Sa Majesté aurait, s'il arrivait quelque inconvénient à mondit sieur de Vauban, pour qu'il soit inutile que je vous recommande sa conservation, et de vous servir de votre autorité pour empêcher qu'il ne se commette. »

Louvois était d'avis de bombarder la place, mais ce moyen barbare n'était pas du goût de Vauban, qui répondit au ministre, par une lettre datée de Tournai : « Si Dieu me prête vie et santé, vous serez tous les jours averti de ce qui se fera à la tranchée. Je crois que nous ne nous servirons guère de balles à feu. Le brûlement des maisons, dans un lieu où les plus forts ne sont pas intéressés à leur conservation, ne hâte guère la prise des places ; témoin la citadelle de Cambrai, et toutes les places que nous avons assiégées jusqu'à présent. Ce n'est pas que, le four d'une grande attaque, je ne fasse grand état de m'en servir, mais c'est seulement dans la vue d'occuper le bourgeois. Au surplus, nos mesures sont bien prises ; et si Dieu nous donne un peu de beau temps, j'espère que le roi sera content de notre petite expédition[1]. »

Le 2 décembre, à la pointe du jour, la ville de Saint-Ghislain était investie par les troupes venues du côté de Jemmapes. Le soir même, un détachement d'infanterie, soutenu par les dragons de Fimarcon attaqua, par trois côtés différents la redoute de Baudour et l'enleva sans que l'ennemi eût opposé une bien vive résistance. Les journées suivantes furent employées à détourner le cours

[1] 30 novembre. (Dépôt de la guerre.)

de la Haisne et à travailler aux lignes de circonvallation. Le froid était devenu très-vif, et les troupes souffrirent cruellement pendant les nuits de garde à la tranchée. « Le froid est horrible, écrivait Vauban le 5 décembre, et nous transit tous ; mais encore vaut-il mieux que la pluie ; et s'il continue, je ne désespère pas de faire prendre Saint-Ghislain d'assaut quatre jours plus tôt que nous ne ferions de toutes autres façons [1]. »

Le gouverneur de la place prévint l'assaut. Le 10, il fit battre la chamade et demanda à capituler. La reddition de Saint-Ghislain donna lieu à une méprise plaisante qui tourna à la confusion de M. de Villa-Hermosa. Ce général, qui s'était avancé jusqu'à Mons, n'entendant plus le bruit du canon, s'imagina que son mouvement en avant avait eu pour résultat de faire déguerpir l'armée assiégeante, « ce qui lui fit trouver qu'il avait bien à remercier Dieu de ce qu'il avait obligé M. le maréchal d'Humières de lever un siége si avancé [2] ». Sur ces entrefaites, un officier français ayant été fait prisonnier par un parti espagnol, le duc de Villa-Hermosa le fit venir pour le questionner sur le déplaisir du maréchal d'Humières d'avoir été contraint de lever le siége. « Le capitaine lui répondit qu'en effet le siége était levé depuis quinze ou seize heures, puisque ledit sieur maréchal était maître de Saint-Ghislain. Son Excellence n'en voulut rien croire d'abord ; mais enfin le capitaine lui dit tant de particularités qu'il connut qu'il disait vrai. Il fit en même temps assembler le conseil de guerre et battre la générale, et à

[1] Bulletin de Vauban, 5 décembre. (Dépôt de la guerre, 515.)
[2] Louvois à Barillon. (Dépôt de la guerre, 534.)

onze heures du matin il partit pour aller à Soignies par le plus abominable temps que l'on ait jamais vu [1]. »

Cependant la coalition, malgré les revers qui l'accablaient de tous côtés, ne perdait pas courage, et, contrairement aux usages des guerres précédentes, l'hiver n'avait pas ralenti les opérations des belligérants. La prise de Saint-Ghislain fut le signal d'un redoublement d'ardeur du côté de la France. Dans les premiers jours de l'année 1678, Louis XIV résolut de frapper un grand coup et de diriger toutes ses forces sur la Flandre, pour enlever aux ennemis les quelques places qui leur restaient. Ypres, Mons, Namur, furent investis à la fois; mais cette grande démonstration cachait une feinte. Tandis que les alliés réunissaient leurs forces disponibles pour secourir les places menacées, le roi se portait rapidement sur Gand, à la tête de quatre-vingt-quatre escadrons et de soixante-sept bataillons. La ville, insuffisamment fortifiée et presque dépourvue de garnison, ne pouvait tenir bien longtemps. Vauban fit ouvrir la tranchée le 5 mars au soir, et le 10 la ville et le château capitulaient sans avoir opposé beaucoup de résistance. Lorsque la garnison sortit, le gouverneur don Francisco de Pardo, « vieil et barbu [2] », s'approcha de Louis XIV et lui fit ainsi son compliment : « Je viens rendre Gand à Votre Majesté; c'est tout ce que j'ai à lui dire [3]. »

La reddition si rapide d'une ville aussi considérable que Gand produisit dans toute l'Europe un étonnement voi-

[1] Louvois à Barillon. (Dépôt de la guerre.)

[2] Louvois au maréchal de Navailles. (Dépôt de la guerre.)

[3] ROUSSET, *Histoire de Louvois.*

sin de la stupeur. La coalition comprit que la lutte était devenue impossible contre un ennemi qui se jouait ainsi des obstacles et qui poursuivait, en dépit de la rigueur de la saison, sa marche triomphale à travers les provinces conquises. De notre côté, l'étonnement n'était pas moins grand. Les imaginations étaient confondues de la vertigineuse rapidité avec laquelle étaient conduites les opérations de la campagne. Dans une lettre adressée à Louvois, le maréchal de Navailles s'est fait l'écho de l'opinion de l'armée tout entière. « Nous avons appris la réduction de Gand presque aussitôt que le siége, écrivait le maréchal. La marche de Sa Majesté du côté de l'Allemagne, et l'investiture de quatre ou cinq grandes places de Flandre en même temps, est une chose si surprenante qu'elle met à couvert la conduite des ennemis, n'y ayant point de tête ni de force qui puisse parer à une manœuvre si extraordinaire que celle-là. Je ne saurais assez admirer l'investiture d'une aussi grande place que Gand, coupée par plusieurs canaux et rivières, où il faut une très-grande quantité de ponts et qu'une armée de soixante ou quatre-vingt mille hommes tombe dessus sans qu'on puisse rien jeter dedans, que tous les vivres, canons et autres munitions arrivent en même temps... Ce sont des choses que nous n'avions jamais vues et dont les histoires ne font aucune mention. »

La ville de Gand s'était rendue le 10 mars. Huit jours après, le roi investissait Ypres, et Vauban ouvrait la tranchée dans la nuit du 22 au 23. La résistance fut courte, mais elle nous coûta infiniment cher. L'attaque de la citadelle fut surtout sanglante. Le 25, la ville capitulait, et

le lendemain la garnison, forte de seize cents hommes, défilait devant le roi.

La prise d'Ypres porta le dernier coup à la coalition. Les plénipotentiaires réunis à Nimègue ouvrirent les négociations pour la paix. Après de longs pourparlers au cours desquels la guerre faillit plusieurs fois se rallumer, la paix fut signée entre la France et la Hollande le 10 août. L'adhésion de l'Espagne, des Pays-Bas et de la Suède, longtemps ajournée, mit fin à cette longue guerre qui avait duré presque sans interruption depuis l'année 1664.

Par le traité de Nimègue, Louis XIV s'engageait à restituer non-seulement Courtrai, Oudenarde, Ath et Charleroi cédés à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, mais encore Binch, Saint-Ghislain, Gand, Leuw, Limbourg, qùe nous avions conquis pendant le cours de la dernière campagne. En Catalogne, nous rendions Puycerda. Par contre, les alliés nous reconnaissaient la possession définitive de Saint-Omer, Cassel, Aire, Bailleul, Poperinghe, Ypres, Verwich, Warnefon, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Condé, Bavay, Maubeuge et toute la Franche-Comté. Le traité stipulait que les quatre places de Courtrai, d'Oudenarde, d'Ath et de Charleroi seraient livrées intactes, c'est-à-dire avec leurs fortifications en bon état, leurs munitions et leurs canons. Par une supercherie que peut seule excuser ou atténuer sa passion pour la grandeur de la France, Louvois avait pris ses précautions pour rendre cette clause presque illusoire. Dès le mois de juin, il avait envoyé aux gouverneurs de ces places des instructions détaillées pour procéder, en grand secret, au démantèlement partiel des défenses. Au comte de Montal, qui commandait Charleroi, il enjoignait de dégrader

les digues, de ruiner les galeries et les contre-mines, et il ajoutait : « Surtout, conduisez ce travail de manière à ce que l'on ne puisse point dire que le roi vous l'ait commandé. » Au marquis de Chamilly, gouverneur d'Oudenarde, il écrivait le 30 juin : « Si vous pouviez engager sous les radiers quelques bombes et y faire mettre le feu la nuit, cela avancerait bien la besogne ; mais il faut faire cela de manière que personne ne sache qu'on l'a fait exprès, et essayer que les écluses et batardeaux ne tombent qu'après que l'on aura remis la place aux ennemis. »

Louvois devait trouver dans Vauban un instrument moins docile à ses volontés. Cette œuvre ténébreuse de destruction répugnait à la nature droite et foncièrement honnête du grand ingénieur. A la date du 27 juin, Louvois lui avait adressé les instructions suivantes : « Voir comment l'on pourrait dégrader et détériorer les plus essentielles fortifications de Courtrai, Oudenarde et Ath, sans que l'on puisse se plaindre que l'on rase ces places. Sa Majesté croirait que, pour cet effet, il faudrait gâter les batardeaux de Courtrai, ceux d'Oudenarde et les radiers ; on ferait ensuite jouer de manière à ce que les eaux les achevassent de ruiner. Sa Majesté estimerait que la même chose se pourrait faire à Ath. Mais vous jugerez bien que tout cela se doit faire assez délicatement pour que l'on ne puisse point en avoir de reproches bien fondés. C'est ce qu'elle se promet de votre industrie, et sur quoi elle attend de vos nouvelles après que vous aurez passé dans chacune de ces places[1]. »

[1] Louvois à Vauban. (Dépôt de la guerre.)

Une pareille commission n'était ni dans les goûts ni dans les habitudes de Vauban, qui répondit fièrement au ministre : « Ce que j'ai fait de mieux est d'avoir reconnu les endroits par où nous pourrons rentrer dans ces places, en faisant de bons plans et des mémoires de leur attaque qui, étant un jour bien suivis, vaudront moitié besogne faite, et nous conduiront à leur prise en toute sûreté. C'est de quoi vous aurez amples copies quand elles seront faites, mais qu'il faudra garder comme la prunelle de l'œil et comme un trésor inestimable[1]. » En agissant ainsi, Vauban obéissait autant à un instinct d'honnêteté native qu'au désir bien légitime de ne pas mutiler de beaux ouvrages, monuments de son génie[2].

L'ennemi n'éleva aucune protestation contre la mutilation des places de Flandre, soit qu'il n'en eût connaissance qu'après la conclusion du traité, soit qu'il craignît de faire disparaître par des réclamations intempestives l'espoir d'une paix si désirée. Les plénipotentiaires français et hollandais réunis à Nimègue signèrent la paix le 10 août à onze heures du soir, après d'orageux pourparlers qui n'avaient pas duré moins de deux mois. Mais il était écrit que, même après la conclusion de la paix, le sang devait encore couler.

Le marquis d'Estrades, chargé d'annoncer à Luxembourg la nouvelle officielle de la conclusion de la paix, arriva au camp du maréchal le 14 à la pointe du jour. L'armée française occupait de fortes positions sur la

[1] 26 juillet. (Dépôt de la guerre, 616.)

[2] Voir l'*Histoire de Louvois*, t. II, p. 507. M. Rousset est le premier historien qui ait mis en lumière ce curieux incident des négociations de Nimègue.

bruyère de Casteau, non loin de Mons; le prince d'Orange était établi à Soignies, à quelques portées de fusil du camp de Luxembourg. Une rencontre était inévitable. A l'arrivée de M. d'Estrades, Luxembourg réunit ses officiers généraux pour leur demander s'il convenait d'accepter la bataille que leur offrait l'ennemi, ou de transmettre au prince d'Orange la nouvelle de la cessation des hostilités. Les plus strictes convenances, d'accord avec les sentiments d'humanité, indiquaient clairement quelle était la marche à suivre. La majorité du conseil fut d'avis de prévenir le prince d'Orange, et l'on rédigea une lettre dans ce sens. Le trompette chargé de la remettre était déjà monté à cheval, « lorsque M. de Luxembourg, dit un témoin oculaire, ayant fait la remarque que la démarche qu'il ferait, outre le peu de bienséance qu'il pourrait y avoir à la faire le premier, serait entièrement inutile, puisque M. le prince d'Orange, qui avait reçu le traité, ne l'en avait point fait avertir, et que, vraisemblablement, son dessein était d'engager quelque action qui pût rompre la paix quoique faite, si l'événement lui était favorable, M. de Luxembourg jugea à propos de ne rien faire savoir aux ennemis et de serrer le traité dans sa cassette[1] ».

La bataille s'engagea donc avec un acharnement furieux des deux côtés. Elle fut longue, mais la victoire resta indécise. Le soir, les deux armées se replièrent sur leurs positions respectives sans avoir remporté d'avantages marqués. Les pertes des alliés se montaient à quatre mille hommes tués, blessés ou prisonniers. De notre

[1] *Mémoire des événements de* 1678 *à* 1688, manuscrit inédit de Chamlay cité par M. Camille Rousset.

côté, le nombre des blessés s'élevait à quinze cent soixante, et plus de seize cents soldats et officiers avaient payé de leur vie la susceptibilité de leur général. Quel contraste entre Vauban et Luxembourg : Vauban qui estime que la prise d'une ville ne vaut pas le sacrifice inutile du dernier de ses soldats, et Luxembourg qui, par vanité ou par mauvaise humeur, prodigue sans scrupule le plus pur sang de la France!

CHAPITRE VI

Vauban est nommé commissaire général des fortifications à la mort du chevalier de Clerville. — Construction des forts et de l'arsenal de Toulon. — Vauban fortifie Casal, Mont-Royal et les côtes de l'Ouest. — Projet de construire à Dunkerque un port militaire et une place forte de premier ordre. Travaux préliminaires. — Correspondance entre Colbert et Vauban. — Achèvement des travaux. — Coup d'œil sur l'ensemble de l'œuvre. — Énumération des principales places fortes défendues, réparées, reconstruites ou édifiées par Vauban. — Mode d'expropriation sous l'ancien régime.

En 1678, Vauban fut nommé, à la mort du chevalier de Clerville, commissaire général des fortifications. Le traitement annuel attaché à cette place s'élevait à quinze mille six cents *livres*; les frais de tournée étaient payés sur états de dépense variant de huit mille à vingt-quatre mille livres, plus une indemnité de deux mille livres pour les secrétaires.

Depuis longtemps déjà, Vauban remplissait en fait, sans en avoir le titre, les fonctions de commissaire général. Ainsi, il avait été chargé par Colbert, en 1675, de visiter les places principales de notre frontière du nord-est. A la suite d'une inspection détaillée, Vauban avait proposé de fortifier Verdun, Toul et Metz. C'est sur cette dernière place qu'il fondait les meilleures espérances, et en soumettant au ministre ses idées d'ensemble touchant les travaux projetés, il exprimait l'espérance de pouvoir faire de Metz la première de nos places fortes. En 1676,

il retourna à Metz et adressa à Colbert le plan détaillé et les devis approximatifs des opérations à entreprendre. « J'ai lu vos projets avec attention, lui répondit le ministre, et les ai trouvés, à votre ordinaire, clairs et intelligibles. Le roi a voulu aussi en entendre la lecture presque tout entière. Sa Majesté accorde trois cent mille livres demandées pour Metz, cent mille livres pour Toul et cinquante mille livres pour Verdun. »

L'année suivante, on dépensa 406,420 livres pour Metz, 378,310 à Verdun et 146,670 à Toulon.

La reconstruction de l'arsenal et des fortifications de Toulon tenait singulièrement à cœur à Colbert. Dès l'année 1669, le chevalier de Clerville avait été chargé de dresser les plans des ouvrages à entreprendre. Il s'acquitta de cette tâche comme à son ordinaire, c'est-à-dire avec exactitude et conscience, mais sans élévation d'idées et sans bien comprendre les grandes conceptions du ministre qui voulait que l'arsenal pût suffire à soixante vaisseaux au moins, qu'il y en eût toujours sept en construction et du bois pour dix autres en magasin, avec quatre à cinq mille pièces de canon et le reste des approvisionnements à l'avenant. Colbert examina avec une attention particulière les plans envoyés par Clerville, et critiqua principalement le peu d'étendue donnée aux établissements projetés. « Nous ne sommes pas, ajoutait-il, en un règne de petites choses, et il est impossible d'imaginer rien de trop grand, ce qui doit toutefois avoir sa proportion[1]. »

De si vastes projets devaient être et furent longuement

[1] *Correspondance de Colbert,* éditée par M. P. Clément.

mûris. Colbert, peu satisfait de ces premières études, voulait gagner du temps pour attendre la fin de la carrière de Clerville qui touchait à son déclin, et charger Vauban de l'exécution de ces plans grandioses. A peine investi des fonctions de commissaire général, Vauban est chargé de se rendre à Toulon. A première vue, il comprend l'importance de cette place et entre d'emblée dans les vues de Colbert.

«Il ne faut pas, Monseigneur, écrivait-il, que la grandeur de l'entreprise ni la dépense de l'ouvrage vous rebutent, puisqu'il s'agit du plus beau port de l'Europe, situé dans la meilleure rade, d'autant qu'il ne contient en soi rien de difficile ni d'embrouillé, et, à l'égard de la dépense, je pourrais vous dire et peut-être bien prouver que c'est mettre de l'argent à intérêt et rien de plus, et, après tout, quelle satisfaction ne sera-ce point au roi de pouvoir serrer tous ses vaisseaux dans un port sous la clef, et les y charger et décharger à plaisir, sans être réduit à toutes les longues manœuvres qu'on est obligé d'y faire présentement! J'espère même y ajouter quelque chose d'excellent de plus, et de trouver moyen d'y faire des quais contre lesquels le *Royal-Louis* viendra toucher du côté, moyennant quoi les canons, câbles, ancres, etc., pourront se charger et décharger de la première main, avec un cran, sans passer par les pontons, etc.[1]. »

Enfin, Colbert avait trouvé un agent selon ses vues, et l'enthousiasme de Vauban, joint à un mérite qui n'en était plus à faire ses preuves, devait triompher des dernières difficultés soulevées par l'énormité de la dépense.

[1] Vauban à Colbert. (Dépôt de la guerre, année 1679.)

Colbert écrivit à l'intendant de la marine à Toulon : « Sa Majesté approuve tout ce que le sieur de Vauban propose pour la nouvelle enceinte. Elle n'a encore rien vu de mieux pensé sur ce sujet, ni qui l'ait si fort satisfaite. »

L'agrandissement de Toulon consistait en cinq fronts bastionnés dont trois devaient être construits dans le marais, et en trois forts détachés couronnant les montagnes voisines. Il fallait aussi creuser un port militaire, un port de commerce, et élever une jetée en pierres perdues dans une vase profonde. Enfin, la construction d'un arsenal, d'une corderie, d'un hôpital, de plusieurs casernes, et de toutes les annexes d'une station navale de premier ordre, complétait ce gigantesque ensemble d'opérations. On sait avec quel art infini Vauban s'acquitta de la mission qui lui était confiée. Il comprit d'un coup d'œil l'importance exceptionnelle du port de Toulon et l'avenir qui lui était réservé. Aujourd'hui encore, après l'extension donnée à la marine et l'outillage compliqué que nécessite l'armement de nos vaisseaux, les constructions élevées par Vauban sont suffisantes.

Un ingénieur d'un grand mérite, Niquet, fut chargé de diriger les travaux. Nous aurons occasion, dans le cours de ce récit, de raconter comment il s'acquitta de sa tâche.

De Toulon, Vauban court à Strasbourg, dont il est chargé d'étendre les fortifications. Il avait été désigné comme devant prendre la direction du siége si la ville se refusait à reconnaître l'occupation française. Le roi Louis XIV lui avait notifié sa nomination par une lettre autographe ainsi conçue :

« Ce mot est pour vous dire qu'il n'y a rien de changé

au projet qui vous a été confié, et vous recommander surtout de régler de manière, ce que vous direz chez vous en partant, que l'on ne puisse point mander ici que vous ayez pris la route que vous devez suivre véritablement. Il se fait assez publiquement des préparatifs en Dauphiné pour une entreprise en Italie : vous pourrez dire que vous allez gagner Lyon. Comme il suffit que vous arriviez le 4 du mois prochain au lieu que vous savez, partez plus tard que vous pourrez, et réglez votre marche de manière que vous ne passiez pas dans les grandes villes, et que vous ne passiez et logiez que dans des lieux peu fréquentés. Je vous envoie une carte qui pourra servir à diriger votre chemin, selon ce qui est marqué ci-dessus, et les communautés d'Alsace vous fourniront des chevaux de relais où vous leur en demanderez, moyennant quoi, arrivant à Béfort le 1er ou le 2 du mois d'octobre, vous ne sauriez manquer de vous rendre en deux petits jours au lieu que vous savez [1]. »

Vauban rédigea sur les travaux à entreprendre un mémoire considérable qui ne contient pas moins de cent quatre-vingt-huit articles longuement détaillés. L'ensemble de son travail comprend l'amélioration des fortifications existantes, le projet d'une citadelle, la construction du canal de la Brutche pour amener les matériaux à pied d'œuvre, et la construction des quartiers d'infanterie et d'artillerie.

En 1681, nouvelle visite à Toulon; mais en route il fait un crochet et se rend à Casal, dont les fortifications ont besoin d'être relevées. Catinat, son ami et son compagnon

[1] Le roi à Vauban, 10 septembre 1681.

d'armes, lui avait dressé un projet de reconstruction, et il ajoutait avec sa modestie ordinaire : « S'il entre du sens réprouvé dans mes plans, faites-moi une correction en maître, et par charité pour votre disciple, supprimez tout ce papier barbouillé. »

Vauban adopta une partie des plans de Catinat et fit commencer les travaux, pour lesquels Louvois ouvrit un crédit de un million huit cent mille livres.

La création d'un port à Antibes, la construction de la citadelle de Honfleur, de Dieppe, des forts de Saint-Valery et d'Ambleteuse complétèrent l'ensemble des travaux de Vauban dans cette année et dans les suivantes.

A peine remis des fatigues du siége de Luxembourg en 1684, Vauban construit la place de Mont-Royal, dont l'excellente position sur la rive gauche de la Moselle nous rendait maîtres du fleuve et commandait le pays sur une vaste étendue.

« Il manquait encore une place pour couvrir l'angle de l'Alsace et de la Sarre, et fermer les défilés des Vosges : Vauban créa Landau pour remplir ce double objet. En même temps il construisit, au milieu d'une île du Rhin, le fort Louis, qui, dans un site différent de Mont-Royal, avait une partie de ses propriétés. Les lignes de l'île étaient disposées de manière à renfermer et à défendre un vaste camp retranché, dont la place formait le réduit et dont le fleuve même était le fossé. Des têtes de pont unissaient, pendant la guerre, les deux rives à la place, livraient le passage du Rhin aux armées françaises, et leur permettaient de varier tour à tour leurs mouvements en Alsace et sur le territoire ennemi. Telles étaient enfin les propriétés de ce site heureux, mais bizarre, dont Vauban

saisit les avantages et brava les difficultés, que la garnison pouvait sortir sur les deux rives, camper longtemps hors de la place, jouir de l'île entière et s'y défendre sans trop s'affaiblir; tandis que l'ennemi n'y pouvait arriver que sur des ponts ou des chaussées, ni lier une circonvallation immense qu'en jetant, au risque de les voir emporter dans les crues, une multitude de ponts difficiles à établir et à protéger, sur les bras larges et nombreux dans lesquels le Rhin se divise et semble se jouer entre Bâle et Philisbourg[1]. »

Mais de toutes les places qu'il construisit, agrandit ou fortifia, il n'en est pas qui lui fit plus d'honneur que Dunkerque. Il regardait cette place comme son chef-d'œuvre, et il consacra à sa création la meilleure partie de sa vie et les ressources de son inépuisable génie.

Tour à tour prise et reprise par les Anglais, les Espagnols et les Français, la ville de Dunkerque était regardée avec raison comme le point le plus important de notre côte du Nord. En 1661, les Anglais la cédèrent à la France, moyennant une somme de cinq millions.

Le premier soin de Colbert fut d'ordonner quelques travaux pour mettre le port en état de servir de retraite à notre marine marchande et aux vaisseaux de guerre de faible tonnage. Dans le courant de 1661, le roi vint visiter sa nouvelle acquisition, et recevoir le serment de fidélité de ses nouveaux sujets. De grandes fêtes furent données en son honneur, et l'accueil enthousiaste des habitants prouva une fois de plus que leur cœur n'avait jamais cesse d'être français. Louis XIV inspecta les fortifications et le

[1] ALLENT, *Histoire du corps de génie.*

port, fit hâter les travaux les plus urgents et chargea Vauban de faire un projet de fortifications pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main tant du côté de la mer que de celui de la terre.

Les travaux commencés reçurent une vigoureuse impulsion, mais plusieurs fois ils durent être interrompus faute d'argent ou faute de bras, tous les hommes valides étant employés au service des armées. En 1671, ils furent repris avec ensemble. Le roi se rendit sur les lieux. Trente mille hommes campés autour de la ville travaillaient alternativement. Vauban avait apporté dans l'organisation de cette armée l'ordre le plus parfait. A quatre heures du matin, un coup de canon annonçait le réveil. A ce signal, dix mille hommes prenaient les armes, marchaient en ordre de bataille jusqu'aux chantiers, où ils posaient leurs armes pour prendre des outils. A neuf heures, un autre coup de canon leur faisait quitter le travail pour retourner au camp; dix mille autres revenaient dans le même ordre, et quittaient à un troisième coup de canon, vers les quatre heures de l'après-midi: les dix mille restants travaillaient jusqu'à huit heures du soir. Ainsi ces trente mille hommes dirigés par leurs officiers, et animés par la présence du roi, qui montait à cheval régulièrement deux fois par jour, travaillèrent avec tant de diligence dans le courant de l'été que les travaux furent portés à un point d'avancement bien supérieur à celui que l'on pouvait espérer.

Mais telles étaient la grandeur de l'entreprise et les difficultés de l'exécution que, huit années après, les travaux, plusieurs fois interrompus ou ralentis, étaient bien loin d'être terminés. D'ailleurs, les plans s'étaient agrandis. La

ville était à l'abri d'un coup de main; mais ce résultat paraissait incomplet à Vauban, qui, à la suite d'une nouvelle visite, adressa à Colbert, le 17 juillet 1678, les plans et mémoires d'un projet qui ne tendait rien moins qu'à créer à Dunkerque un port militaire capable de recevoir et de ravitailler plusieurs escadres de vaisseaux de guerre.

Il s'agissait de creuser un bassin pouvant contenir vingt vaisseaux de quarante à soixante canons, et de construire des forts et des bastions capables d'abriter une armée, de relier la ville avec d'autres villes à l'aide de canaux, enfin de créer un grand centre d'armement pour l'armée et la marine. Le plus difficile était de rendre praticable le chenal qui était obstrué par un immense banc de sable. Il fallait donc avant tout pratiquer une coupure de six cent sept mètres de profondeur dans le banc de sable, élargir et creuser sur une longueur de mille toises le chenal, et le protéger par des batteries et des terrassements.

Une entreprise aussi utile était bien faite pour plaire à Colbert, qui s'empressa d'accepter les plans de Vauban et lui écrivit, le 10 mai 1678, pour lui donner l'ordre de poursuivre les travaux.

« Saint-Germain, 10 mai 1678.

« M. de Louvois m'a dit que vous pouvez donner le temps d'un mois entier de votre application aux travaux de Dunkerque, et le roi m'a ordonné de vous écrire la même chose, en sorte que le commencement de l'exécution de vos desseins ayant aussi heureusement réussi par l'ouverture du banc qui s'augmente tous les jours, je

ne doute pas que vous ne considériez ce travail comme l'une des plus belles choses que vous ayez faites jusqu'à présent, puisque toutes les apparences veulent que vous pourrez donner à Dunkerque un port qui le rendra capable de recevoir les vaisseaux de sept à huit cents tonneaux, en sorte que le roi y pourra tenir une escadre de vaisseaux aussi forte qu'il lui plaira, et par conséquent augmenter considérablement sa puissance maritime.

«Je vous prie donc, aussitôt que vous aurez reçu cette lettre, de vous en aller à Dunkerque, et de prendre vos mesures pour faire un grand effort pendant le temps que vous pourrez y séjourner. Sur quoi, Sa Majesté m'ordonne de vous dire que, pourvu que vous fassiez tous les préparatifs nécessaires, elle fera commander tous les peuples des chastellaines voisines pour y aller travailler une ou deux semaines, afin de faire tout d'un coup un très-grand travail qui puisse ouvrir entièrement le banc. Vous pouvez être assuré que, pour une dépense aussi considérable que celle-là, le fonds ne manquera pas, pourvu qu'on m'informe de celui qu'il faudra.»

Quelques jours après, Colbert revenait sur le même sujet et donnait à Vauban un supplément d'instructions :

«J'ai vu avec plaisir que vous m'écrivez, par votre mémoire du 25 de ce mois, sur le sujet du travail auquel vous êtes à présent appliqué pour l'ouverture du banc de Dunkerque, et je ne puis m'empêcher de vous témoigner ma joie de l'espérance que vous avez que ce travail réussira à la satisfaction du Roi et au bien et à l'avantage de son service ; et quand je fais réflexion que Sa Majesté pourra tenir dans Dunkerque un bon nombre de vaisseaux pour en composer de fortes escadres, et augmenter consi-

lérablement par ce moyen la gloire de ses armes maritimes, je ne saurais assez vous louer d'avoir trouvé les expédients de faire réussir le projet que vous en avez fait entde le mettree pratique aussi heureusement. Vous me ferez un singulier plaisir de me faire savoir, autant que vous le pourrez, l'état auquel sera ce travail, et, quoique vous vous expliquiez bien clairement, je serai très-aise que vous joigniez de petits plans à vos mémoires, ainsi que vous me le promettez.

« Dans le temps que vous serez à Dunkerque ou prêt à en partir, j'estime qu'il serait bien nécessaire que vous fissiez un voyage à Calais, pour voir si vos dessins et vos mémoires sont bien exécutés, si les travaux sont solides et les prix d'ouvrages raisonnables.

« Je vous prie aussi, toutes les fois que vous vous trouverez dans des villes maritimes, d'examiner les moyens de bonifier leurs ports, ou d'en faire de nouveaux capables de recevoir de plus grands vaisseaux que ceux qui y rentrent d'ordinaire. Et, comme vous êtes informé que le roi n'a presque aucun port dans la Manche pour y recevoir des vaisseaux, vous jugerez facilement l'avantage que vous procurerez à son service et à sa gloire de lui en donner quelques-uns [1]. »

Déjà miné par la maladie qui devait le conduire au tombeau, Colbert ne cesse pas un seul instant de témoigner l'intérêt particulier qu'il porte à cette entreprise et de se faire rendre compte par Vauban de tous les détails des travaux. Quelques jours avant sa mort, l'infatigable ministre eut la suprême satisfaction d'apprendre que le

[1] Colbert à Vauban. Fontainebleau, 30 mai 1678.

port de Dunkerque était ouvert aux grands vaisseaux de ligne, et que les travaux étaient achevés, au moins dans les parties essentielles.

En 1683, l'œuvre commencée par Vauban, dans les derniers jours de l'année 1681 pouvait être regardée comme terminée, au moins dans son ensemble ; mais il fallut y consacrer encore plusieurs années de travail pour la porter à son point de perfection.

Un rapide exposé des travaux permettra de juger de l'immensité de l'entreprise et des innombrables difficultés vaincues par l'opiniâtre génie de Vauban.

En arrivant à Dunkerque par la mer, on découvrait d'abord en tête des jetées, à l'est le château Vert et à l'ouest le château de Bonne-Espérance. Élevés sur un pilotis à plus de mille toises du rivage, armés de trente pièces de canon, ces forts préservaient la ville d'un bombardement en tenant à distance la flotte d'investissement. Le fameux fort appelé Risban, merveille d'architecture militaire, commandait le chenal formé par deux immenses jetées. Le Risban était tout entier construit en maçonnerie ; il renfermait de spacieuses casernes, d'immenses magasins pour les munitions de guerre etles approvisionnements des troupes, et communiquait avec la ville par un pont de bois faisant suite à la jetée. On pouvait mettre en batterie sur ses remparts jusqu'à soixante-dix pièces de canon disposées sur trois alignements différents, grâce à la forme triangulaire qu'il affectait.

De l'autre côté du chenal, à l'est, se dressait le fort Blanc, appelé le petit Risban, parce qu'il était construit sur le même plan et possédait les mêmes propriétés défensives que le précédent. Les vingt pièces de canon qui

l'armaient devaient servir à couvrir la place dont il préservait le front.

En avançant vers le havre, on trouvait le fort ou château Gaillard, construit en charpente, répondant à la jetée de l'est avec laquelle il communiquait par un petit pont. Il contenait douze pièces de canon dont une partie défendait l'accès de la jetée adjacente et l'autre croisait ses feux avec ceux du fort Blanc. Presque vis-à-vis de cet ouvrage, de l'autre côté du chenal, on avait élevé un fort de maçonnerie appelé batterie de revers, parce que, avec ses seize pièces de canon, il prenait à revers le grand Risban et l'entrée du havre. Aux feux de tous ces forts, venaient se joindre les feux convergents de la citadelle et des bastions du nord-ouest.

Jamais on n'avait vu dans aucun port du monde une si prodigieuse quantité de jetées. Elles mesuraient plus de mille toises de longueur, toutes en charpentes, avec des coffres remplis de grosses pierres selon les règles les plus nouvelles de l'art de construire.

Quant au bassin, il pouvait contenir jusqu'à quarante vaisseaux de haut bord toujours à flot, même à marée basse, grâce à une immense écluse dont Vauban avait donné le projet et qui fut exécutée sous sa surveillance directe. Autour du bassin on avait construit les bâtiments contenant la corderie, le magasin général de la flotte, le magasin particulier des vaisseaux du roi, le hangar aux mâts, les forges, l'arsenal, et toutes les dépendances nécessaires à l'entretien du port et à l'équipement de plusieurs escadres. Au fond du port, à l'embouchure du canal de Bergues, on avait ménagé une écluse de vingt-six pieds de largeur avec une double paire de portes bus-

quées, dont les unes servaient à soutenir les eaux du canal à marée basse, et les autres, les eaux de la marée dans son plein, selon les nécessités du service, de sorte que les navires pouvaient passer du canal dans le port et du port dans le canal à toute heure et en tout temps. Un pont de bois, très-solidement établi et qui pouvait supporter sans fléchir les charges les plus lourdes, reliait le bassin à la ville.

A l'ouest, entre le chenal et le havre, se dressait la citadelle. Commencée en 1659 par les Anglais, sur un plan défectueux, elle avait été augmentée et modifiée par Vauban, qui n'avait pu faire disparaître entièrement les vices originels de sa construction. Telle qu'elle était, elle constituait cependant un formidable ensemble de défenses.

Flanquée de dix grands bastions, entourée de larges fossés et d'un double chemin couvert précédé d'un avant-fossé, protégée par une demi-lune et une foule d'ouvrages avancés garnis de pièces d'artillerie, la ville de Dunkerque présentait de tous côtés un front invulnérable aux attaques de l'ennemi. Un peu au-dessous de la ville, au sud, sur un espace de forme triangulaire entre les canaux de Bergues et de la Moère, s'étendait, sous la protection du fort Louis, un vaste camp retranché de plus de quatre mille toises de tour. Des fossés de huit toises de largeur sur neuf pieds de profondeur, toujours remplis d'eau, le protégeaient contre un coup de main. Il était garni de cinquante pièces de canon des calibres de douze et de seize montées sur des affûts de marine. D'après les évaluations de Vauban, ce camp pouvait contenir vingt-deux bataillons : ce qui supposait, en prenant pour base d'esti-

mation le chiffre de cinq cents hommes par bataillon, un effectif de onze mille combattants.

Ce camp était destiné à favoriser en cas de siége les secours qui viendraient de Bergues ou de Gravelines, dans le cas où la première de ces villes serait investie. Si, au contraire, l'ennemi tentait de s'établir entre Gravelines et Dunkerque, les troupes avaient la facilité de l'inquiéter par des sorties continuelles et de lui couper ses communications du côté de la terre. Enfin, ce camp offrait l'avantage en temps de guerre de mettre en sûreté les non-combattants, les gros bagages, les bestiaux destinés à la subsistance de la garnison, et en temps de paix de faire camper les troupes de passage et d'éviter ainsi le séjour dans la ville, séjour souvent onéreux pour les habitants et toujours funeste à la discipline.

Les ouvrages que nous venons d'énumérer succinctement n'étaient qu'une partie des moyens de défense dont pouvait disposer la ville de Dunkerque en cas d'attaque. Ce qu'on ne voyait pas constituait un ensemble encore plus complet que les travaux apparents. Ainsi, grâce à un merveilleux système de canaux et d'écluses dont la description demanderait un volume, Vauban isolait complétement la ville et rendait son abord impossible en inondant, à plusieurs lieues à la ronde, les campagnes environnantes. Les mesures avaient été si bien prises, tout était combiné avec une si rare perfection qu'à un moment donné trois inondations pouvaient avoir lieu simultanément ou indépendamment les unes des autres, selon les nécessités de la guerre ou les points d'attaque choisis par l'ennemi.

Il était impossible d'entreprendre par terre le siége de

Dunkerque sans faire en même temps celui de Bergues, parce que l'une de ces villes aurait toujours donné du secours à l'autre par le canal de Bergues que protégeaient les deux forts Louis et Français. Quant à établir une ligne de circonvallation assez vaste pour embrasser tous ces ouvrages, il n'y fallait point songer, tant à cause de l'immensité de l'entreprise que des inondations qui empêchaient absolument les travaux. D'ailleurs, il aurait fallu aussi une armée navale pour attaquer Dunkerque du côté de la mer : mais cette armée, toujours tenue à distance par les forts avancés, n'aurait pu s'approcher assez près pour débarquer et donner la main aux assiégeants du côté de la terre. Si l'on ajoute à cela que la ville contenait une forte garnison et une population courageuse et guerrière, on se convaincra facilement que Dunkerque, telle que l'avait fortifiée Vauban était une ville imprenable. L'expérience ne tarda pas à le démontrer. En 1695, les flottes anglaises et hollandaises combinées, après avoir bombardé Saint-Malo, se présentèrent devant Dunkerque.

Clément, ingénieur distingué, qui avait travaillé, sous les ordres de Vauban, à la défense de la place, a décrit, dans un mémoire suivi d'un plan, les opérations des alliés : « Nous avions à la tête du chenal une ligne de chaloupes qui était opposée à une ligne semblable de chaloupes anglaises et hollandaises. L'ennemi avait en seconde ligne cinq frégates, en troisième ligne vingt bombardes et en réserve plusieurs autres bâtiments. Le bombardement dura depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir; dix bombes tombèrent dans le Risban, dont deux ou trois endommagèrent les toitures des bâtiments; les autres firent des trous dans les plates-formes. Une seule

tomba dans le château Verd, aucune dans le château de l'Espérance, mais plusieurs sur ses bermes. La ville était trop éloignée pour pouvoir être atteinte. Dans le fort du combat, l'ennemi lança quatre brûlots, dont deux échouèrent à cinq cents mètres du Risban; les deux autres furent détournés par nos chaloupes. Enfin, l'ennemi, voyant l'inutilité absolue de ses efforts sur une place si bien préservée, se retira, laissant échoués sur le banc Brack, une frégate, deux galiotes et un brick. »

Les services rendus à la marine française par Dunkerque sont incalculables. C'est grâce à ce port et aux ressources infinies qu'il offrait pour l'attaque et la défense que Jean Bart a pu, pendant de longues années, tenir en échec la suprématie de l'Angleterre sur l'Océan et infliger aux flottes alliées de si éclatantes défaites. Pendant la guerre commencée en 1702 jusqu'à la paix conclue en 1713, les Dunkerquois ont fait quinze cent quatorze prises ou rançons évaluées à plus de trente millions de livres, sans y comprendre les bâtiments ennemis que les armateurs ont menés en Espagne où ils ont été vendus. Dans le cours de l'année 1708, les armateurs de Dunkerque armèrent vingt-cinq frégates qui prirent rang dans la marine royale.

Aucun travail ne fit peut-être autant d'honneur à Vauban. Devant l'immensité de l'entreprise et les difficultés vaincues, la critique fut désarmée. Et la devise « *Taceat miracula Memphis* », placée en tête d'un ouvrage sur les places fortes, présenté au roi, loin d'être hyperbolique, fut regardée comme l'exacte expression de la vérité.

Vauban, si modeste d'ordinaire, si sévère pour lui-même, se laisse aller à un mouvement bien légitime d'or-

gueil quand il parle de cette œuvre. Le 16 décembre 1683, il écrit à Louvois[1] : « Dès l'heure qu'il est, ce port et son entrée me paraissent une des plus belles choses du monde et la plus commode, et si je demeurais six mois à Dunkerque, je ne crois pas que ma curiosité ni mon admiration seraient épuisées quand je les verrais tous les jours une fois. »

Lorsque Vauban laissait ainsi déborder son enthousiasme, quels n'auraient pas été son étonnement, sa douleur, si on lui avait dit que moins de trente années après. ces forts, ces digues, ces risbans, ces bastions et tout cet incomparable ensemble de fortifications et de travaux d'hydraulique ne seraient plus qu'un souvenir! Ce que n'avaient pu faire les attaques combinées des deux plus grandes puissances maritimes du monde, la fatale politique de Louis XIV devait l'accomplir. Par un article du traité d'Utrecht, Louis XIV s'engageait à combler le port militaire de Dunkerque et à ruiner toutes les défenses. Déplorables résultats de l'ambition désordonnée d'un souverain qui a trop souvent sacrifié les intérêts de la France à son amour immodéré des conquêtes!

Le cadre restreint de notre travail ne nous permet pas de donner le tableau des travaux entrepris par Vauban. Une table analytique et raisonnée des villes qu'il a fortifiées, des citadelles qu'il a élevées, des côtes qu'il a défendues, des ports qu'il a creusés, formerait un ouvrage considérable qui, pour être complet, devrait comprendre l'analyse des plans, projets ou devis qu'il a donnés sur plusieurs centaines de places ou de postes secondaires.

[1] Vauban à Louvois. (Dépôt de la guerre.)

En attendant que ce catalogue, si utile pour l'histoire du génie, soit dressé, nous nous contenterons de reproduire, d'après M. le colonel Allent, l'état très-abrégé des siéges faits et des places neuves bâties par Vauban.

« SIÉGES. — *Guerre de Trente ans.* Siéges de Sainte-Menehould par les Espagnols, en 1652; de Sainte-Menehould par les Français, en 1653; de Stenai et de Clermont, en 1664; de Landrecies, de Condé et de Saint-Guislain, en 1655; de Valenciennes, en 1656; de Montmédy, en 1657; de Gravelines, d'Oudenarde et d'Ypres, en 1658. Il reçut une blessure à Stenai, une autre à Valenciennes, trois à Montmédy. — Le siége de Gravelines est le premier qu'il ait conduit en chef.

« *Guerre de* 1667. Siéges de Lille et de Douai en 1667. — A Douai, il reçut un coup de feu à la joue. — Les matériaux que j'ai pu consulter, ajoute M. Allent, n'indiquent pas si Vauban eut quelque part aux siéges de Tournai, d'Oudenarde et d'Alost, faits par l'armée du roi, à laquelle il était attaché.

« *Guerre de* 1672. Siéges d'Orsoy, Rhinberg, Nimègue et autres places de Hollande, en 1672; de Maestricht et de Trèves, en 1673; de Besançon et d'autres places de Franche-Comté, en 1674; de Dinant, Huy et Limbourg, en 1675; de Condé, Bouchain et Aire, en 1676; de Valenciennes, Cambrai et Saint-Guislain, en 1677; de Gand et d'Ypres, en 1678. — Il ne fit que déterminer les attaques de Trèves, en 1673, et partit ensuite pour rejoindre le roi en Alsace. Ce fut à Maestricht qu'il fit, pour la première fois, usage des parallèles. A Aire, il reçut une nouvelle blessure.

« Défense d'Oudenarde, en 1674. — C'est la seule des places dans lesquelles Vauban s'est jeté, qui ait été attaquée. La résistance des assiégés laissa au grand Condé le temps de faire lever le siége.

« *Guerre de* 1683. Siége de Courtrai, en 1683; de Luxembourg, en 1684. — A Luxembourg, Vauban perfectionna les sapes et toutes les approches.

« *Guerre de* 1688. Siéges de Philisbourg, Manheim et Franckenthal, en 1688; de Mons, en 1691; de Namur, en 1692; de Charleroi, en 1693; d'Ath, en 1697. — A Philisbourg, Vauban invente le ricochet; devant Ath, il perfectionne toutes les parties de sa nouvelle méthode d'attaquer les places. — Devant Ath, il reçoit une blessure légère.

« *Guerre de la succession.* Siége de Brisach, en 1703.

« PLACES NEUVES. — *Paix des Pyrénées.* Dunkerque, citadelles et forts extérieurs. — Cette place était en terre, et les Anglais venaient d'y commencer une mauvaise citadelle.

« Les travaux commencés en 1661 embrassèrent tour à tour les fortifications, le port, les forts extérieurs et le camp retranché, construit par Vauban en 1706, un an avant sa mort. Dunkerque fut l'ouvrage de sa vie entière.

« *Paix d'Aix-la-Chapelle.* Charleroi, Ath, la citadelle de Lille, la citadelle d'Arras, le fort de Kenoque, la citadelle de Turin, l'agrandissement de cette place, Verrue et Verceil, presque entiers.

« Ces dernières places furent construites sur les dessins donnés par Vauban au duc de Savoie, dans le voyage

qu'il fit en Piémont avec Louvois. Le duc de Savoie, pour témoigner sa reconnaissance à Vauban, lui donna son portrait enrichi de diamants.

« *Paix de Nimègue*. Maubeuge, Longwy, Sarrelouis, Phalsbourg, citadelle de Strasbourg, Kehl, ville neuve de Brisach (qu'il ne faut pas confondre avec Neuf-Brisach, construit après la paix de Riswick), forts de Fribourg, Belfort, Huningue, port de Toulon, citadelle de Perpignan, Mont-Louis, Port-Vendre, fort d'Andaye, Saint-Martin de Ré, port de Rochefort, port de Brest, citadelle de Belle-Isle, fort Nieulais de Calais.

« *Paix de Ratisbonne*. Mont-Royal, Landau, Fort-Louis du Rhin.

« *Paix de Riswick*. Mont-Dauphin, Briançon, les Givets, Neuf-Brisach.

« Les places des Alpes furent projetées, pendant la guerre, après l'invasion de 1692.

« A Givet, Charlemont existait, et Vauban ne fit qu'y ajouter de nouveaux ouvrages. Ses projets sur les deux Givets et sur Briançon n'eurent qu'une exécution fort imparfaite. »

Quel était le mode d'expropriation adopté par l'autorité militaire pour la construction des places fortes et l'agrandissement des villes? De quelles garanties était entourée la propriété privée? Quelles indemnités accordait-on aux propriétaires dépossédés? Antérieurement à Colbert, la procédure à suivre en cas d'expropriation publique était des plus sommaires. Le service du roi et la nécessité d'établir des ouvrages de défense primaient toute

espece de considérations, et le propriétaire dépossédé n'avait aucun recours contre le gouvernement. D'ailleurs, ce cas se présentait assez rarement. Les fortifications étaient resserrées; elles n'occupaient qu'un espace relativement restreint; le terrain appartenait au seigneur du lieu, et les propriétés bâties étaient situées en général en dehors du cercle des opérations. Avec les progrès de l'artillerie et l'extrême extension donnée aux enceintes fortifiées, il n'en fut plus ainsi. Chaque restauration de place donnait lieu à une série d'expropriations dont il était nécessaire de régler les conditions. Colbert, le premier, apporta quelque ordre en ces matières, et bien que les mesures qu'il crut devoir prendre fussent très-insuffisantes pour protéger la propriété privée et nous paraissent aujourd'hui presque barbares, elles n'en constituent pas moins, sur l'ancien état de choses, un progrès qu'il est intéressant d'étudier. La volumineuse correspondance de Colbert, publiée par M. P. Clément, nous fournit sur ce point de précieux renseignements.

Ainsi, quand des terrains ou des maisons étaient réclamés pour le service des fortifications, Colbert prescrivait d'exiger la production des contrats d'acquisition, des actes de partage des baux. « Cependant, écrivait-il à un intendant, il ne faudra pas que cette difficulté vous arrête pour faire abattre les maisons qu'il serait à propos de raser pour la fortification de la place, mais seulement que vous fassiez faire un plan sur lequel vous marquerez exactement les places des maisons démolies. »

Ce procédé expéditif mettait à la discrétion du ministre, ou plutôt à la discrétion de l'intendant, la fortune des propriétaires atteints par les travaux de fortification.

Comment, en effet, évaluer la valeur d'une maison ou même d'un terrain, alors que ces immeubles n'existent plus que sur le papier? En veut-on des exemples? Informé que la construction du fort Saint-Jean à Marseille, en 1675, nécessitait la démolition de treize maisons, Colbert ordonna de les faire raser sur-le-champ, en abandonnant aux propriétaires les matériaux ou, sur leur refus, en les vendant à l'entrepreneur. Les intendants avaient la mission de rechercher tous les éléments d'évaluation, mais en secret et sans formalités de justice, et encore le ministre se réservait le droit de « redresser les estimations faites avec trop d'indulgence ».

L'année suivante, les travaux du fort Saint-Jean atteignant l'église Saint-Laurent et les maisons contiguës, le curé alla solliciter en cour la conservation de son église. « Faites-moi savoir, écrit alors Colbert à l'intendant des galères, si cette église est comprise ou non dans l'esplanade du fort Saint-Jean, s'il faudra l'abattre, si lesdites maisons étaient aussi comprises dans cette esplanade, et combien elle lui pouvait valoir de revenus. Surtout, que ni le curé, ni personne ne sache que je vous ai donné ordre de m'instruire de ses prétentions. »

A Bordeaux, pour la construction d'un quartier de cavalerie, dit le *Chapeau rouge,* Colbert donne à l'intendant des instructions identiques. Cependant, il se départit quelque peu de sa sévérité, sans toutefois obérer la caisse du roi. Il enjoignit à l'intendant d'estimer les maisons, de les démolir, et de faire payer leur valeur par la ville. Les jésuites obtinrent pourtant, d'une partie de leur jardin, une somme de 13,280 livres, pour

le payement de laquelle Colbert prescrivit de bien observer toutes les formalités, « plus de précautions, ajoutait-il, étant nécessaires avec les communautés qu'avec les particuliers ».

Un pauvre tailleur de Doulens avait eu sa maison démolie pour le service du génie militaire. Ne recevant pas d'indemnité, il s'enhardit à réclamer au ministre. Colbert écrivit à l'intendant de payer au tailleur les cinq cents ou six cents livres que sa maison pouvait valoir d'après les estimations de l'intendant.

Colbert ne se fait aucun scrupule d'abaisser le taux de l'indemnité fixé par ses intendants. Ainsi, à Ardres et à Montreuil, l'intendant avait évalué à cent ou à cent vingt livres l'arpent des terres nécessaires pour les contrescarpes. Colbert trouva le prix trop élevé et le fit réduire dans de sensibles proportions. Avec ce mode de procéder, les convenances personnelles, les plus-values probables, les souvenirs de famille, et ces mille liens qui attachent l'homme à l'héritage sur lequel il a vécu, ne comptaient pour rien.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien la législation moderne, en matière d'expropriation, est supérieure aux procédés arbitraires de Colbert. On ne saurait nier que la loi de 1843, qui a jeté les fondements de l'expropriation moderne, ne soit, dans la pratique, quelquefois faussée au détriment de l'intérêt public, et que les jurés n'aient une tendance à exagérer l'indemnité accordée aux propriétaires. Mais quelle différence entre les garanties solennelles de la loi moderne, avec ses enquêtes, ses contre-enquêtes, ses éléments d'information, les débats contradictoires qu'elle provoque, et les procédés som-

de l'ancien régime qui n'étaient que la négation du droit commun!

e grande latitude donnée aux pouvoirs publics comit d'ailleurs singulièrement le travail des ingénieurs, ban a eu plusieurs fois dans sa carrière l'occasion iir sur les embarras et les tracas que lui causait une tion si imparfaite, si mal définie.

CHAPITRE VII

Vauban contribue à faire substituer le fusil au mousquet. — Supériorité du fusil sur le mousquet. — Résistance de la part des bureaux de la guerre. — Inconvénients de la pique. — Vauban invente la baïonnette à douille. — Collaborateurs de Vauban. — Niquet. — Ses premiers travaux. — Son esprit d'indiscipline. — Niquet est employé successivement aux travaux de Metz, Toulon, du canal de Languedoc, de Brest, etc. — M. de Choisy. — Il travaille aux fortifications de Charleroi. — Sa belle conduite au siége de Maestricht. — Son échec devant Reenfels. — Lapara. — Il se distingue aux siéges de Luxembourg et de Nice. — Ses succès en Espagne et en Italie. — Il s'oppose au siége de Turin.

L'étude approfondie des grandes questions relatives à l'art du génie militaire n'absorbait pas entièrement les facultés de Vauban. Sa sollicitude embrassait toutes les branches de l'organisation militaire. Il suivait de très-près les progrès dans l'armement et l'équipement des troupes, et nul plus que lui ne contribua à faire substituer le fusil au mousquet et à remplacer la pique par la baïonnette à douille. Ce qu'il lui fallut de temps, de démarches, de travaux de toutes sortes pour arriver à ce double résultat n'est pas croyable.

Depuis les premières guerres de Louis XIV, les chefs de corps se plaignaient des inconvénients du mousquet et réclamaient l'usage du fusil dont ils avaient été à même d'éprouver les terribles effets dans les mains des Espagnols et des Hollandais. Mais les bureaux de la guerre opposaient

une résistance invincible à une modification de l'armement. Et cependant la supériorité du fusil sur le mousquet, au double point de vue de la commodité et de la justesse du tir, était manifeste, incontestable. « La différence du fusil à silex au mousquet consistait essentiellement dans la substitution du chien garni de sa pierre au serpentin garni de mèche. Le serpentin s'abattait sur le bassinet par la détente d'un ressort, et la mèche communiquait directement le feu à la poudre. Le fusilier n'avait pas à se préoccuper de la pierre, fixée au chien à demeure : le mousquetaire devait d'abord mettre de côté la mèche enflammée pendant qu'il chargeait son arme ; s'il négligeait cette précaution, il s'exposait et il exposait ses camarades aux plus graves dangers ; puis il fallait qu'il ravivât la combustion de la mèche, qu'il l'enroulât autour du serpentin et qu'il la compassât, c'est-à-dire qu'il lui donnât la longueur nécessaire pour qu'elle atteignît le bassinet [1]. »

Les capitaines de compagnie jouissaient alors d'une grande liberté dans le choix de l'armement et de l'habillement de leurs hommes. Plusieurs capitaines avaient profité de cette latitude pour distribuer des fusils à leurs soldats. Louvois coupa court à cette tentative de réforme. Par une ordonnance de 1665, ordre est donné aux commissaires de faire saisir et briser sur-le-champ tous les fusils qu'ils trouveraient dans l'infanterie, et de les remplacer par des mousquets aux dépens des capitaines.

L'année suivante, le même *abus* s'étant reproduit, Louvois écrivit au marquis de Pradel : « Le roi ne veut

[1] Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 188, note.

point que, sous quelque prétexte que ce puisse être, l'on paye un soldat qui ne sera pas armé d'un mousquet ou d'une pique, c'est-à-dire que l'intention de Sa Majesté est d'abolir entièrement l'usage des fusils[1]. »

Quelques années après, l'usage du fusil est autorisé à titre d'essai et sous la condition qu'il n'y aura que quatre fusiliers par compagnie. Appliquée de cette façon, la réforme de l'armement ne pouvait que donner de mauvais résultats. En 1671, Vauban, frappé des inconvénients de plus en plus choquants du mousquet, inventa un mousquet perfectionné à double platine que l'administration de la guerre ne fit même pas expérimenter.

Vauban ne se découragea pas; en 1686, il proposa un mousquet-fusil dans lequel le serpentin et la pierre ne faisaient qu'une seule pièce, de manière que si la mèche ne remplissait pas son office, la pierre communiquait le feu à la poudre. Essayée en 1688, cette arme de transition fut bientôt abandonnée, Louvois ne voulant pas modifier l'armement des troupes à la veille d'une campagne.

A la suite de la bataille de Steinkerque, pendant laquelle nos troupes avaient jeté leurs mousquets pour s'emparer des fusils de l'ennemi, l'attention du roi fut appelée de nouveau sur cette question. Il écrivit à Luxembourg, le 12 août 1692[2] :

« Le comte de Luxe m'a parlé longtemps sur les mousquets et sur les fusils de mes troupes, et m'a assuré que le feu ne s'est soutenu que par les fusiliers, et que les nouveaux soldats ne pouvaient quasi se servir de leurs mous-

[1] 28 janvier 1866. (Dépôt de la guerre.)
[2] *Œuvres de Louis XIV.*

quets. Le gros feu des ennemis pourrait bien venir de ce qu'ils ont beaucoup plus de fusils que de mousquets ; examinez ce que vous croyez qui serait le plus utile pour le bien de mon service, ou de faire que mon infanterie soit toute armée de fusils, ou de la laisser comme elle est. Parlez-en aux vieux officiers et me dites ce qu'ils croiront qui serait le plus utile.

« Le comte de Luxe m'a dit aussi que la plupart des piquiers ont jeté leurs piques et pris des fusils des ennemis. Si vous croyez qu'il soit bon d'en donner à mon infanterie, mandez-le moi, et j'ordonnerai aussitôt qu'on en distribue la quantité que vous en demanderez. »

On pouvait croire la cause du fusil définitivement gagnée. Et cependant ce ne fut que dix ou douze ans après que l'usage du fusil fut généralisé dans les armées françaises.

La substitution de la pique à la baïonnette fut également le sujet d'une lutte qui dura vingt-cinq ans. Depuis l'usage de la poudre à canon, la pique n'avait plus guère de raison d'être. Longue de quatorze pieds, lourde, difficile à manier, cette arme pesante immobilisait pendant les deux tiers de la bataille les hommes les plus vigoureux de la compagnie[1].

Sur ce point-là comme sur celui de la réforme du mousquet, les étrangers nous avaient devancés. Les Allemands avaient renoncé à la pique. « J'ai vu, écrit Louvois à Vauban, des officiers qui ont fait la campagne de Hongrie

[1] « Sa Majesté a ordonné qu'il y aura toujours dans chaque compagnie vingt soldats armés de piques, lesquels seront les plus grands et les plus forts d'entre les soldats d'icelle. » (Ordonnance royale du 6 février 1670.)

cette année, qui m'ont assuré que dans l'infanterie de l'Empereur, il n'y a aucune pique ; que chaque bataillon y est de quatre ou cinq cents hommes, et que les soldats portent des chevaux de frise avec eux, lesquels ils joignent les uns aux autres et mettent devant le front du bataillon lorsqu'ils sont en présence de l'ennemi ; que cette infanterie de l'Empereur, dans les occasions qui se sont présentées, cette campagne, et particulièrement dans l'affaire d'Esselt, a fait l'arrière-garde de toute l'armée, sans appréhender la cavalerie turque, laquelle venant trois et quatre mille ensemble sur les derniers bataillons, lesdits bataillons n'ont fait que poser leurs chevaux de frise à terre et faire demi-tour à droite, avec quoi la cavalerie turque a toujours été obligée de se retirer de dessous le feu, et dès qu'elle s'était un peu retirée, cette infanterie a continué de marcher et s'est retirée sans éprouver aucun échec. Je vous prie de me mander ce que vous pensez sur cet usage [1]... »

La réponse de Vauban ne se fit pas attendre. Avant Louvois, il s'était préoccupé de supprimer la pique sans avoir recours pour cela au cheval de frise, d'un maniement si difficile et d'une utilité si contestable. Vauban proposa à Louvois d'adapter au mousquet ou au fusil une baïonnette dont la douille s'enroulerait à l'extrémité du canon et laisserait le tir parfaitement libre. Vauban est-il, comme on le croit communément, l'inventeur de la baïonnette? Ici il faut préciser. Depuis longtemps on connaissait dans l'armée française la baïonnette. C'était une tige de fer aïguë adaptée à un manche de bois que l'on

[1] Correspondance de Louvois. (Dépôt de la guerre.)

enfonçait dans le canon du mousquet. Ainsi modifié, le mousquet devenait aussi incommode que la pique, sans avoir aucun de ses avantages : aussi les troupes ne se servaient presque jamais de cette arme, regardée comme un objet de parade. L'invention de Vauban consiste donc à avoir substitué la baïonnette à douille s'enroulant autour du canon et laissant le tir libre, à la baïonnette à manche enfoncée dans le canon du mousquet. La baïonnette ne remplaça pas immédiatement la pique, qui pendant douze ans encore figura dans notre armement. Les manœuvres à la baïonnette ne furent généralisées et méthodiquement appliquées qu'au siége de Charleroi, en 1693.

Après avoir énuméré les services rendus par Vauban dans les différentes branches de l'art militaire, il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de faire connaître par qui et de quelle façon il fut secondé dans la tâche immense qu'il avait entreprise. Le corps des ingénieurs, insuffisant quant aux nombre, au mode de recrutement et aux connaissances superficielles de ses membres, comptait cependant une élite d'hommes intelligents, braves et éclairés, qui prêtèrent à Vauban, dans les circonstances difficiles, un concours aussi dévoué que constant. Parmi les ingénieurs qui ont servi sous ses ordres, et qui par leur talent, leur assiduité, l'éclat de leurs services, ont mérité d'être placés au nombre de ses collaborateurs et des exécuteurs de sa pensée, il n'est que juste de citer entre les plus instruits et les plus méritants : Niquet, Lapara et Choisy.

NIQUET

Parmi les collaborateurs de Vauban, l'ingénieur Niquet occupe une place à part, autant par le nombre et la valeur très-réelle de ses services que par l'originalité de son caractère.

La première fois que nous voyons figurer le nom de Niquet, c'est en 1675; il était alors ingénieur et géographe du roi. Il fut chargé de prendre soin des places de Metz et de Verdun, et sa commission porte qu'il lui est enjoint de suivre expressément les ordres que l'intendant lui donnera pour l'exécution des plans et mémoires de M. de Vauban. La précaution n'était pas inutile car Niquet éprouvait une invincible répugnance à exécuter, sans les modifier à sa guise, les instructions de ses chefs. Très-instruit[1], très-assidu et très-intègre, il était incapable de se plier à la discipline. Ce grave défaut faillit plusieurs fois entraver sa carrière et lui attira les plus dures remontrances de la part de ses supérieurs. Ainsi, il avait été chargé en 1678, par Vauban qui l'avait distingué et signalé à l'attention de Colbert, de diriger les travaux de Metz, Toul et Verdun. Dans son premier mémoire à Colbert, il propose à Colbert, en lui rendant compte des travaux, de faire des change-

[1] En 1668, l'Académie des sciences chargea Niquet et Couplet de faire faire des modèles de diverses machines les plus en usage. Niquet détailla plus particulièrement la grue et l'engin; il en décrivit toutes les parties; il en fit remarquer tous les défauts, et donna les moyens de les éviter. (FONTENELLE, *Histoire de l'Académie.*)

En 1674, l'Académie lui accorda, à titre de gratification, deux mille livres pour les services qu'il lui avait rendus.

ments aux dessins de Vauban. Grande fut la surprise du ministre, qui avait formellement déclaré que les projets devaient être exécutés à la lettre et sans la moindre modification. Il s'empresse d'écrire à l'intendant : « Je suis obligé de vous dire que, voyant sur l'état des travaux du sieur de Vauban que le sieur Niquet change beaucoup de choses dans ses dessins, vous devez empêcher formellement qu'il ne le fasse, et, s'il lui arrive jamais de remuer une pellée de terre que conformément aux mémoires du sieur de Vauban, il sera rappelé un quart d'heure après que je m'en serai aperçu[1]. »

Niquet se le tint pour dit, et pendant les trois années qu'il resta à Metz ne donna aucune prise aux observations du ministre. Mais en 1681, à Toulon, où il était chargé de conduire les travaux d'agrandissement de la place, il fit construire des souterrains que Vauban ne regardait pas comme nécessaires, et se permit de changer, dans le projet qui avait été adopté, le dessin et l'emplacement de la nouvelle porte. Cette fois, Colbert éclata et lui écrivit, à la date du 6 septembre 1681, « que le nombre de ses impertinences, depuis qu'il était à Toulon, avait excité la juste indignation du roi. Déjà sa ridicule vanité l'avait rendu insupportable à Metz et à Verdun, où l'on n'était jamais sûr qu'il exécutât un plan sans y mettre du sien, et voilà que, tranchant de l'ordonnateur, il se brouillait avec l'intendant et causait mille désordres qui retardaient les travaux. » — « Mais rien de tout cela, ajoutait le ministre, n'est plus inouï que d'avoir voulu interdire un ingénieur sur ce qu'il m'a donné avis que le toisé d'un ouvrage

18 septembre 1678. (Dépôt de la guerre.)

n'était pas juste, et cette dernière action qui met le comble à toutes les autres, et ce qui fera qu'après vous avoir tenu trois ans en prison, le roi vous chassera comme un homme indigne de le servir. »

Le même jour partait, en effet, un ordre d'incarcération.

Mais la grande colère du ministre n'eut pas de suite. Colbert estimait trop le caractère et le talent de son ingénieur pour se priver de ses services. Il avait voulu lui donner un terrible avertissement et couper court à toute velléité d'indiscipline. Tandis qu'il menaçait Niquet de la prison, il écrivait à l'intendant : « Il faut que vous ayez un peu d'indulgence pour Niquet, dont je connais l'esprit opiniâtre et difficile. Je vous recommande de vous bien entendre avec lui. »

Non-seulement Niquet ne fut pas « chassé comme un homme indigne de servir », mais, en 1683, il reçut un brevet signé de la main du roi, portant que Sa Majesté, « voulant gratifier et traiter favorablement l'un de ses ingénieurs, en considération de ses services, lui faisait don d'une place de cent cinquante toises carrées pour bâtir, dans le nouvel agrandissement de Toulon, à l'endroit de la vieille porte Notre-Dame, pour en jouir lui et ses héritiers, sans que pour raison de ce don il ait à nous payer, ni à nos successeurs, aucune finance ni indemnité [1] ». Chargé, en 1682, des travaux du port d'Antibes, il s'acquitta avec distinction de sa mission et mérita l'éloge le plus flatteur de Vauban, qui écrivit à Colbert : « A vous parler sincèrement, je n'ai rien trouvé à Antibes qui ne fût bien, ni qui eût

[1] Dépôt des fortifications, année 1683.

besoin de la moindre correction. » — Ailleurs, il dit de Niquet : « Sa manière de travailler est lente, mais sûre et appliquée. » En 1685, la lieutenance d'Antibes fut attribuée à l'ingénieur qui avait si bien su conduire les travaux du port et de la place.

On conçoit qu'avec un caractère aussi difficile, les rapports devaient être assez tendus entre Vauban et Niquet. Mais Vauban était trop bon appréciateur du mérite de ses collaborateurs pour ne pas fermer les yeux sur leurs défauts. Avant toute considération, il faisait passer le service du roi. S'agissait-il d'une entreprise difficile exigeant une grande application et des efforts continus, il n'hésitait pas à confier cette tâche à Niquet plutôt qu'à un ingénieur d'une nature plus maniable, mais d'une valeur moindre. C'est ainsi qu'en 1688 il lui confia la tâche ardue entre toutes d'exécuter les réparations et les augmentations qu'il avait proposées de faire au canal du Languedoc. Là encore, Niquet donna libre carrière à sa passion de modifier les projets de son illustre supérieur, et il dut plusieurs fois être rappelé à l'ordre ; mais il s'acquitta de sa tâche avec une incontestable supériorité, comme le témoigne la lettre suivante signée de la main du roi :

« Paris, 16 septembre 1687.

« Le roi voulant gratifier et traiter favorablement le sieur Niquet, l'un de ses ingénieurs ordinaires, son lieutenant au gouvernement d'Antibes, en considération des services qu'il a rendus depuis plusieurs années en divers emplois qui lui ont été confiés, et qu'il rend encore actuellement dans la conduite des travaux des ports de Provence et des places de Dauphiné et de Languedoc, et du

canal de communication des mers où il continue à donner des marques d'une grande capacité et de sa fidélité et affection au service de Sa Majesté, elle lui a accordé et fait don d'une pension annuelle de quinze cents livres pour en être payé sa vie durant, sur ses simples quittances, par les gardes du trésor royal. »

En 1689, nous retrouvons Niquet à Brest, où il a été envoyé par le marquis de Seignelay, qui avait en lui une entière confiance, pour exécuter les travaux proposés par Vauban. Huit ans après, il prit une grande part à la défense de Toulon et contribua, avec Lozières-Dastien, au succès des opérations. Il avait alors soixante-dix ans. A partir de cette époque, le nom de Niquet ne se trouve mêlé à aucune action d'éclat. Il vécut jusqu'en 1727, et consacra les dernières années de sa laborieuse vieillesse aux travaux d'entretien et d'amélioration du canal du Languedoc.

M. DE CHOISY

Lorsque Vauban reçut la mission, en 1668, de fortifier Charleroi, il fut secondé avec zèle et intelligence par un jeune ingénieur, M. de Choisy, qui sut bientôt se faire apprécier de ses supérieurs et mériter leur confiance. Vauban avait dressé les plans de Charleroi et présidé aux premières opérations; mais son service l'appelait souvent aux armées et à la frontière. Il remettait, pendant ses absences, la direction des travaux à Choisy. Les fortifications de Charleroi achevées, Choisy fut signalé à Louvois par Vauban, qui écrivit au ministre, le 1er janvier 1673 :

« C'est celui en qui je me fierais le plus pour la capacité et la valeur. »

Un pareil éloge, dans la bouche d'un homme si juste appréciateur du mérite, équivalait à un brevet d'avancement. Aussi sa carrière fut-elle rapide et brillante, au moins dès ses débuts. Au siége de Maestricht, en 1676, il fut investi du commandement en second de la garnison. Le commandant supérieur était M. de Calvo, maréchal de camp, un des plus anciens et un des plus braves officiers de l'armée. Il avait pris part à toutes les campagnes de son temps, et il possédait au suprême degré l'art de communiquer à ses troupes l'énergie et l'esprit d'abnégation qui l'animaient. Le désintéressement — vertu alors bien rare dans l'armée — était chez lui à la hauteur de l'héroïsme. Quand Louvois lui demanda ce qu'il avait dépensé pour « avoir des nouvelles de l'ennemi », il répondit qu'il ne l'avait pas mis par écrit, ne songeant pas « en être remboursé jamais, et que n'ayant d'autre bien que celui que Sa Majesté lui donnait, il n'avait nulle peine de le dépenser pour son service ».

Commandées par de tels hommes, les troupes chargées de garder Maestricht ne pouvaient que bien faire leur devoir. Aussi la défense fut-elle admirable; c'est une des plus belles dont l'histoire fasse mention. Après plusieurs attaques infructueuses qui lui avaient coûté de grandes pertes, le prince d'Orange renonça à poursuivre le siége et abandonna la partie, laissant entre les mains des Français ses bagages et son artillerie.

Calvo envoya Choisy à Versailles rendre compte à Louvois du résultat des opérations. « J'ai cru, écrit-il au ministre, ne pouvoir vous envoyer personne pour vous in-

former mieux de ce qui s'est passé pendant le siége, que M. de Choisy, qui, assurément, a une très-grande part à la défense qui s'est faite ici, et aussi je m'en rapporterai à lui. »

Élevé au grade de brigadier des armées du roi et titulaire d'une pension de trois mille livres, Choisy fut investi de plusieurs commandements importants. Louvois le chargea de reconstruire ou de réparer les places fortes de notre frontière de l'est, et, pendant plusieurs années, il fut employé, sous les ordres de Vauban, aux fortifications de Dinant, Philippeville, Rocroi, Sedan, Bouillon, Montmédy et Thionville.

Au siége de Luxembourg, il seconda dignement Vauban, et son nom figura sur l'état des ingénieurs qui s'étaient le plus distingués dans le cours de cette action mémorable. Zélé, attentif, courageux sans forfanterie, Choisy était un excellent collaborateur; il comprenait bien les ordres qui lui étaient donnés et savait les faire exécuter avec intelligence et vigueur. Il n'était ni l'émule ni le rival de Vauban, qui dominait les ingénieurs de son temps de toute la hauteur de son génie; mais ses vues étaient justes, et ses avis toujours marqués au coin du bon sens. Les plans qu'i rédigea pour la construction de Mont-Royal furent approuvés dans leur ensemble par Vauban, qui s'en inspira et les appliqua en partie.

Plus heureux que Lapara, son émule, ou sachant mieux faire valoir ses services, il avait franchi rapidement les degrés inférieurs, et, jeune encore, il était arrivé au grade de maréchal de camp. En 1692, cependant, la fortune, jusqu'alors si clémente, lui tint subitement rigueur. Le roi, ayant résolu de se rendre maître de Reinfels pour interrompre le

commerce du Rhin et paralyser de ce côté le mouvement des alliés, chargea de cette entreprise le comte de Tallard, lieutenant général, qui commandait sur la Moselle. L'armée d'investissement, forte de douze mille hommes, vint mettre le siége devant la place le 15 décembre. Le lendemain, M. de Tallard, s'étant approché trop près de l'ennemi, reçut une blessure qui le mit hors d'état d'agir, et le commandement de l'armée passa à M. de Choisy. Dans la nuit du 17 au 18, la tranchée fut ouverte, et le 27 on était proche du chemin couvert. M. de Choisy, ayant reçu avis que le landgrave de Hesse s'avançait avec des renforts pour secourir la place, donna ordre de presser les opérations. Après une action meurtrière, le chemin couvert fut enlevé et les batteries d'attaque installées. Le 31, Choisy se préparait à donner l'assaut, lorsqu'il reçut de M. de Tallard, qui s'était fait transporter à Mont-Royal, l'ordre de lever le siége, ce qu'il fit immédiatement, après avoir pris l'avis de ses principaux officiers réunis en conseil de guerre.

Vauban était alors à Nice; en apprenant la nouvelle de la levée du siége, il porta un jugement sévère sur la conduite qu'on avait tenue : « C'est une entreprise honteuse à la France, écrit-il le 17 février, et très-préjudiciable aux troupes. Si nous avions eu trente années de paix, que personne n'eût su attaquer ni défendre de places, il n'est pas possible qu'on eût pu faire une plus grande ânerie[1]. » Sur ce point là, Vauban, d'ordinaire si perspicace, se trompait. La responsabilité des opérations ne retombait pas sur M. de Choisy, mais sur ceux qui avaient fait entre-

[1] Vauban à Louvois. (Dépôt de la guerre.)

prendre le siége légèrement, sans prendre les mesures les plus élémentaires de prudence, et avec des moyens insuffisants. En un mot, le tort n'était pas d'avoir levé le siége, mais bien de l'avoir commencé. M. de Choisy n'eut pas grande peine de le démontrer dans un mémoire très-intéressant qui contient sa justification. Le roi se rangea à son avis et lui fit écrire par le marquis de Barbezieux « qu'il était content de toute la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire de Rheinfelds ».

Ce témoignage royal amnistiait complétement M. de Choisy; mais il était écrit qu'il devait payer pour les fautes de son supérieur. Son avancement s'en ressentit, et il dut attendre jusqu'en 1704 le grade de lieutenant général. M. de Choisy ne jouit pas longtemps de cette nouvelle dignité. Dans le cours de 1706, il s'éteignit à l'âge de soixante-quatorze ans, après une vie bien remplie et consacrée entièrement au service de la France.

LAPARA

Lapara, né le 24 septembre 1651, au hameau de Bas-Bourlès, à une demi-lieue d'Aurillac, était le descendant d'une ancienne famille noble. Dès sa première jeunesse, il se voua à la carrière des armes. Enseigne dans le régiment de Sourches, il fut nommé lieutenant-ingénieur, en 1672, au régiment de Piémont, et fit en cette qualité la campagne de Hollande. Il assista aux siéges de Maestricht (1673) et de Trèves, et l'année suivante à ceux de Besançon, de Dôle et de Salins. Depuis lors, il prit part à tous les siéges importants dans les Pays-Bas, en Es-

pagne et en Italie. Le siége de Luxembourg en 1684 lui fournit l'occasion de se distinguer en commandant une des trois brigades d'ingénieurs employées à l'attaque principale sous les ordres directs de Vauban. L'état, apostillé des ingénieurs, signé de Vauban, porte au nom de Lapara: « Il est fort bon garçon et a du cœur. Il a fort bien servi. »

En 1691, la guerre qui suivit la formation de la ligue d'Augsbourg lui fournit l'occasion de sortir de la demi-obscurité dans laquelle il était maintenu, soit par la mauvaise volonté de Louvois, qui jamais n'estima ses services à leur juste valeur, soit par une modestie extrême qui l'empêchait de se mettre en avant. Chargé du commandement des ingénieurs à l'armée de Piémont, qui était sous les ordres de Catinat, il eut une grande part à la prise du château de Nice, qui se rendit le 2 avril, après cinq jours d'attaque. Dans son rapport au roi, Catinat se plut à déclarer « qu'il était très-satisfait de M. Lapara, qu'il lui avait trouvé de l'expérience et un bon discernement, meilleur même qu'il ne l'aurait pensé ».

Lapara fut moins heureux devant Coni. Après onze nuits de tranchée, l'ennemi l'obligea de lever le siége. Mais ce fâcheux résultat doit être bien plus attribué aux fautes des commandants militaires qu'à la maladresse des ingénieurs. Ce qui le prouve, c'est qu'immédiatement après cet echec le roi le destina à servir en chef au siége de Montmélian. La ville prise sans grande résistance, on ouvrit la tranchée devant le château, la nuit du 18 au 19 novembre : le 21 décembre, la capitulation était signée. Catinat le combla d'éloges. Il lui reprocha seulement de trop s'exposer et de se faire blesser. Comme Vauban, Lapara méprisait le danger, non qu'il fût emporté par

ne ardeur irréfléchie, mais parce qu'il estimait qu'un in-
énieur ne peut s'acquitter convenablement de sa tâche qu'en voyant tout par lui-même et de près. Il ne prit part à aucune action sans être blessé.

En 1693, nous retrouvons Lapara dirigeant, en qualité de brigadier et sous les ordres du maréchal de Noailles, les attaques du génie contre la place de Roses. Après neuf jours de tranchée ouverte, la ville se rendit. M. de Noailles le félicita publiquement et le chargea de porter au roi la nouvelle de la victoire. « J'envoie, écrivit-il à Louis XIV, M. Lapara pour rendre compte à Votre Majesté de tout le détail du siége et de l'état de la place; mais je ne puis m'empêcher de lui dire qu'il ne se peut rien ajouter à tout ce qu'il a fait, et que M. de Vauban ne désavouerait peut-être pas l'ordre et la conduite qu'il a tenus dans ses ouvrages. Il ne pourra jamais assez vous exagérer combien il a été nécessaire pour la prise de cette place. »

Au sujet de la reddition de Roses, le duc de Grammont raconte qu'un Espagnol qui faisait partie de la garnison lui dit qu'il y avait deux choses qui les avaient forcés de se rendre : la première était d'avoir été attaqués par de fort braves gens et de s'être trouvés tous des coquins fort ignorants; la seconde, de ce que le gouverneur avait retiré d'abord partie des troupes du dehors pour les enfermer dans la place en leur donnant trois fonctions : l'une, de veiller à l'effet des bombes, de peur d'en être écrasés; l'autre, de se précautionner contre le canon des batteries du roi, et la troisième, d'essayer de se garantir des mousquetades; et que comme c'était là l'emploi de la garnison pendant le siége, on s'était mis peu en peine de tirer, moins encore de défendre Roses. L'anecdote est spirituellement con-

tée ; elle accuse la mollesse de la défense, mais elle ne diminue pas le mérite de l'attaque.

A la bataille de Marsaille, le 4 juin, M. Lapara prouva qu'il était aussi brave officier qu'habile ingénieur. Le matin de l'action, la gauche de notre infanterie étant toute découverte et dans une plaine rase, exposée au feu de l'armée ennemie, le maréchal de Noailles chargea M. Lapara d'amener la gendarmerie sur ce point dangereux. Il s'acquitta de cette tâche périlleuse avec le plus grand sang-froid, et, d'après le rapport du maréchal de Noailles, « il s'attira bien des louanges de la gendarmerie qui ne le connaissait point ».

A la prise de Palamos, en 1694, Lapara dirigea les attaques, et, dans son rapport, le maréchal de Noailles s'exprime en ces termes : « Lapara a très-bien conduit toute cette affaire, et Votre Majesté en doit être très-contente, aussi bien que des ingénieurs qui sont sous lui, lesquels ont tous très-bien fait leur devoir[1]. »

Lapara termina la campagne de Catalogne par la prise de Girone.

Attaché à la personne du prince de Vendôme, il dirigea en 1697 les attaques contre la place de Barcelone. La lutte fut longue, et la victoire chèrement disputée ; la ville ne se rendit qu'après cinquante-deux jours de tranchée ouverte. De notre côté, les pertes furent énormes ; elles se montèrent à 560 officiers et à 7,950 soldats tués ou blessés. La disproportion des pertes avec le résultat obtenu donna lieu de la part des généraux et de Vauban principalement à de très-vives critiques. Mais avant d'accepter

[1] Noailles au roi. (Dépôt de la guerre.)

les critiques de juges plus ou moins impartiaux et placés trop loin du champ des opérations pour porter un avis très-raisonné, il convient de faire remarquer que Lapara agissait avec des moyens restreints et des troupes d'une qualité médiocre. Sans diminuer en rien le génie de Vauban et sans mettre en parallèle ses services avec ceux de Lapara, il ne faut pas perdre de vue que Vauban, dans les principaux siéges qu'il dirigea, eut toujours à sa disposition des ressources suffisantes en hommes, en munitions et en matériel. De plus, le roi était là, l'armée combattait sous ses yeux, et chacun était constamment encouragé à se bien comporter, parce que les récompenses ne se faisaient pas attendre. Tout autre était la situation de Lapara. Isolé, sans ressource, sans moyens d'action directe sur les troupes placées sous sa direction, n'ayant qu'une artillerie mal approvisionnée et surtout mal servie, peu aidé par M. de Vendôme, qui prisait ses services, mais le secondait mollement, il se trouvait dans la nécessité d'opérer lentement et par conséquent de perdre beaucoup de monde sans pouvoir tenter avec des forces imposantes de grands mouvements qui déconcertent l'ennemi et l'obligent à capituler alors même qu'il pourrait encore tenir longtemps.

Placé sous les ordres de Vauban au siége de New-Brissach, Lapara seconda avec intelligence et un dévouement qui ne se ralentit jamais l'illustre ingénieur. En 1704, il décida de la prise de Suse.

Cependant, en dépit de ses longs services, de sa bravoure incontestée et de sa science très-réelle, Lapara n'avait guère à se féliciter de la fortune. Une espece de fatalité semblait s'attacher à toutes ses actions; tandis que

beaucoup de ses collègues, moins capables que lui, avançaient rapidement, il avait grande peine à atteindre, à la fin de sa carrière, le grade de lieutenant général. Après la prise de Verrue, en 1705, M. de Vendôme écrivit au roi pour le recommander à ses faveurs. Lapara lui demanda de n'en rien faire : « Car, écrit-il, si Sa Majesté ne faisait pas quelque bien et ne me procurait pas les mêmes distinctions qu'elle a accordées à des ingénieurs qui étaient après moi et qui avaient servi sous moi, ce ne serait pas manque qu'elle ne sait parfaitement mes services, la quantité de siéges auxquels j'ai assisté, le nombre de ceux que j'ai conduits en chef, et le nombre de choses périlleuses et difficiles qu'elle m'a confiées. » La recommandation du prince de Vendôme fut de nul effet. Mécontent, M. Lapara s'est ouvert au ministre et lui représenta que depuis douze ans il était réduit à un petit gouvernement de 2,840 livres de revenu, tandis que des ingénieurs auxquels le roi n'avait jamais voulu rien confier avaient de grands commandements et des cordons rouges.

Que répondit le ministre? une lettre évasive très-probablement, car les faveurs espérées ne vinrent pas, et Lapara reçut l'ordre d'assiéger la Mirandole, petite place bastionnée où le prince Eugène avait mis garnison. Lapara accepta cette mission avec la résignation touchante qui faisait le fond de son caractère : « Je m'attends, comme par le passé, écrit-il, d'être condamné aux dépens. Ce n'est pourtant pas comme dupe que je le fais, mais c'est mon tempérament et mon zèle qui m'y convient. » L'événement encore une fois justifia ses mélancoliques prévisions. Après vingt jours de tranchée, la ville se rendit, et Lapara fit présenter au roi onze drapeaux pris sur les

ennemis. M. de Vendôme le combla d'éloges et le recommanda très-chaleureusement au roi. Louis XIV répondit : « Je vois avec plaisir que tout ce qui vous est revenu de la Mirandole est à l'avantage de Lapara. » Et ce fut tout.

Lapara s'opposa avec une courageuse énergie à l'entreprise de la Feuillade, qui, avec l'incapacité présomptueuse dont il avait donné tant de preuves, voulait, dès le début de la campagne de 1705, assiéger Turin. Il écrivit au ministre pour lui dire qu'à mesure que ce siége marcherait en avant, on verrait que les difficultés se multiplieraient, que les conjonctures n'étaient pas favorables, et que notre infanterie était si faible qu'on ne pouvait y penser[1]. Chamillard se garda bien d'écouter ces conseils, et rappela Lapara à Paris. Quelques mois après, il lui donnait l'ordre de rejoindre l'armée d'investissement qui venait mettre le siége devant Barcelone. Le 5 avril 1706, Lapara prit le commandement des ingénieurs et poussa les travaux avec activité. Le 15, en visitant la tranchée, il reçut un coup de feu dans le ventre et expira deux heures après. C'est ainsi que cet homme de bien, auquel il n'a manqué pour devenir un homme illustre qu'un peu de bonheur, couronna par une mort héroïque une vie tout entière consacrée au service du roi et de la France.

Antoine Le Pestre, chevalier, comte de Vauban, neveu à la mode de Bretagne (c'est-à-dire, issu de germain) du maréchal de Vauban, connu sous le nom de *Dupuy-Vauban,* lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur de Béthune, ingénieur

[1] Dépôt des fortifications. Correspondance générale.

général, naquit en 1654. D'abord lieutenant de cavalerie en 1672, il fit toute la campagne dans l'armée du maréchal de Turenne; nommé ingénieur en 1673, il marcha en cette qualité à la conquête de la Franche-Comté, fut blessé au siége de Besançon de deux coups de feu, servit dans tous les siéges dont Vauban son cousin eut la direction, l'accompagna dans la visite des places du royaume, fut blessé au siége de Courtrai en 1683, fut fait brigadier le 3 mars 1693, se trouva à la bataille de Nerwinde et au siége de Charleroi la même année, fut blessé au siége d'Ath en 1697; fait maréchal de camp en 1702, il servit à la défense de Keiserwert, eut le gouvernement de Béthune en 1704, fut nommé lieutenant général le 26 octobre suivant, entra dans Lille en 1708, et contribua, comme commandant du génie, à la mémorable défense qui immortalisa le maréchal de Boufflers; enfin, en 1710, il soutint dans Béthune, place médiocre, mal munie, avec une faible garnison, quarante-deux jours de tranchée ouverte; ce fut son principal titre de gloire[1].

A la suite des Niquet, des Choisy, des Lapara, on comptait plusieurs ingénieurs d'un mérite réel, comme le comte Jacques de Mesgrigny, le gendre de Vauban; Jean-Louis de Mesgrigny, l'habile défenseur de Tournay; Louis Filley, qui se distingua à la défense de Namur; Ferry, qui construisit entre autres places la citadelle de Bayonne et servait commme aide de camp sous les ordres de Vauban à Ath; Delacour, le défenseur de Mayence en 1689; Lozière-Dastien, célèbre par sa belle défense de Toulon.

[1] Marquis DE CHAMBRAY, *Mélanges*. Voir à l'Appendice la note relative à la postérité de Vauban.

CHAPITRE VIII

Investissement de Courtrai en 1684. — Siége de Luxembourg. — Description de la place et de ses abords. — Difficultés de l'entreprise. — Vauban invente les cavaliers de tranchée. — Ouverture de la tranchée. — Impatience de Louvois. — Sorties de l'ennemi. — Attaque de vive force d'un ouvrage à cornes. — — Reddition de la place. — Vauban demande à Louvois de venir visiter les travaux. — Toute l'armée désigne Vauban pour le grade de lieutenant général. — Refus du roi. — Explication de ce refus. — Vauban est employé aux travaux de la dérivation de l'Eure à Maintenon. — Canal du Languedoc. — Vauban inspecte les travaux exécutés par Riquet.

En 1682, Louis XIV s'était arrêté devant Luxembourg. Inquiet des dispositions belliqueuses de l'Europe, il avait jugé prudent de suspendre sa marche en avant et d'attendre une occasion plus favorable. Trop fier pour avouer le vrai motif de son abstention, Louis avait déclaré qu'il ajournait la revendication à main armée de ses prétentions contre l'Espagne afin de ne pas diviser les forces de la chrétienté menacée par les succès repétés des Turcs qui tenaient Vienne en échec. A peine l'armée ottomane venait-elle d'être refoulée par l'héroïsme des troupes de Sobieski que Louis XIV rentra en scène. Le délai fixé par la France pour la suspension des hostilités expirait dans les derniers jours du mois d'août 1683. Le 1er septembre, le maréchal d'Humières occupa la Flandre et le Brabant avec une armée de quarante mille hommes. Ce n'était

pas encore la guerre, puisqu'aucune déclaration n'avait été envoyée officiellement à la cour de Madrid; mais les exactions de toutes sortes commises par l'armée d'occupation équivalaient à une invasion. Le 28 octobre, le cabinet de Madrid lança une déclaration de guerre. Louis XIV n'attendait que cette formalité pour ouvrir les hostilités et donner l'ordre à ses troupes de s'emparer des principales places fortes des Pays-Bas.

Le 1er novembre, le maréchal d'Humières, assisté de Vauban, vint mettre le siége devant la ville de Courtrai. Après un simulacre de résistance, la ville se rendit le 3 novembre. La citadelle tint moins encore; un seul jour d'attaque suffit pour la réduire, ce qui ne laissa pas de surprendre les assiégeants, qui s'attendaient à une plus longue résistance. « Nous vîmes hier sortir la garnison de la citadelle de Courtrai, forte de plus de huit cents hommes, écrivait à Louvois l'intendant Le Peletier; nous ne sommes pas plus éclaircis que nous l'étions des raisons qui ont obligé M. le marquis de Warguies à se rendre sitôt. Il faut croire, pour l'honneur du gouverneur, qu'il a eu des raisons secrètes et indispensables de se rendre, ainsi que nous l'ont dit quelques-uns des principaux officiers de la garnison. »

En mandant à Louvois la prise de Courtrai, le maréchal d'Humières ne manque pas de donner des nouvelles de Vauban, que le ministre lui a prêté à la condition qu'il ne le laisserait pas s'exposer au feu de l'ennemi. « Je n'ai jamais pu, écrit-il, empêcher M. de Vauban d'aller dans la ville (pendant l'attaque de la citadelle); il m'a promis positivement qu'il ne bougerait de son logis, où il se ferait rendre compte par ses ingénieurs de ce qui se passerait.

J'ai même chargé M. le marquis d'Huxelles de ne le point quitter et d'empêcher d'approcher de la citadelle. Nous avons pensé nous brouiller là-dessus; vous savez qu'on ne le gouverne pas comme on voudrait, et, si quelqu'un mérite d'être grondé, je vous assure que ce n'est pas moi. »

La ville de Luxembourg n'était pas très-étendue. Grâce toutefois à sa situation et à ses puissantes fortifications, elle était regardée comme imprenable. Assise sur un banc de roc qui dominait les alentours, entourée de trois côtés par les ruisseaux du Pétéus et de l'Alsitz qui en défendaient l'approche, elle n'était vulnérable que du côté de l'ouest. Mais l'art avait supplé à la nature. Un gigantesque escalier taillé dans le roc et une triple ceinture de glacis et de chemins couverts offraient un front inaccessible aux attaques de l'ennemi. En arrière de ces travaux, les alliés avaient multiplié les galeries, les mines et les boyaux, qui formaient un inextricable réseau. La place, abondamment pourvue de munitions et de vivres, et protégée par deux mille cinq cents hommes d'élite, était commandée par le prince de Chimay. Cet officier général était brave, actif, expérimenté, et il avait d'autant plus intérêt à défendre la place que le gouvernement de Luxembourg lui appartenait en propre, en vertu d'un acte de cession consenti par le roi d'Espagne moyennant une somme de cent mille écus. Les revenus de ce gouvernement étaient évalués à cinquante mille livres.

Pour venir à bout d'une si difficile entreprise, Louvois n'avait rien négligé. Des mesures étaient prises pour faire arriver les vivres et les munitions de Verdun, de Thionville et de Metz. Les fourrages amassés à Metz devaient être dirigés sur Luxembourg par les canaux, ainsi que les

fascines et les sacs à terre, indispensables pour conduire les tranchées sur le roc vif. Une armée de secours cantonnée dans les principales places de Flandre était prête à renforcer au premier signal les troupes d'investissement. Enfin, trente-quatre bataillons d'infanterie, huit cents chevaux, un immense parc d'artillerie, et une compagnie de soixante ingénieurs, sous la conduite de Vauban, étaient mis à la disposition du maréchal de Créqui, commandant en chef des opérations.

Par l'ancienneté et l'éclat de ses services, par son expérience consommée et l'autorité incontestable qu'il avait sur les généraux et sur les troupes, le maréchal de Créqui était capable de servir dans une grande action, selon l'expression de Turenne. Il s'était couvert de gloire dans la malheureuse journée de Consarbruk, le 11 août 1675, alors que son corps d'armée, taillé en pièces par des forces dix fois supérieures, avait opposé à l'ennemi une indomptable résistance. Condé lui avait rendu une éclatante justice en disant : « Il ne manquait que cette disgrâce au maréchal de Créqui pour le rendre un des plus grands généraux de l'Europe. » Après Consarbruk, Créqui s'était réfugié dans Trèves. Trahi lâchement par Boisjourdan, qui avait fait signer secrètement par les chefs de corps une honteuse capitulation, il refusa de se rendre et se défendit en désespéré avec quelques braves officiers restés fidèles à leur devoir. L'année suivante, il s'était signalé par la prise de Fribourg.

Comme on le voit, le maréchal de Créqui était digne de la tâche que lui avait confiée Louvois.

L'investissement de la place commença le 20 avril, et les opérations préliminaires durèrent plus de quinze jours.

Vauban avait divisé ses ingénieurs en quatre escouades commandées par Choisi, Lapara, Lalande et Parisot. Vauban ne voulut céder à personne le soin de reconnaître les abords de la place, et, bravant mille fois la mort, il fit établir sous ses yeux les ouvrages avancés.

Ce mépris du danger dont Vauban donnait tous les jours de nouvelles preuves causait bien des tourments au maréchal de Créqui, lequel était devant le roi responsable de la vie de Vauban. « Un de mes principaux objets, écrivait-il au ministre de la guerre, c'est de ménager M. de Vauban, et de le contenir; mais je ne le fixe pas autant qu'il serait à désirer ; il m'a pourtant promis fort sérieusement qu'il ne s'attacherait qu'au nécessaire, retranchant tout le reste. » La conservation d'une vie si précieuse était devenue une affaire d'État, et Louvois ne cessait de recommander à Vauban la plus extrême prudence. « Conservez-vous mieux que vous n'avez fait par le passé, lui écrivait-il, l'emploi que vous avez vous obligeant assez à vous exposer, sans que vous vous amusiez à carabiner de dessus des cavaliers[1]. » Vauban promettait à Créqui et à Louvois de se ménager ; mais le lendemain, emporté par son ardeur et par le besoin de se rendre compte par lui-même de tous les détails des travaux, il retournait à l'endroit le plus exposé. Par contre, s'il bravait le danger avec une insouciance voisine de la témérité, il était sans cesse occupé à ménager le sang de ses soldats. C'est pendant les travaux d'approche qu'il eut l'idée de faire élever sur le prolongement des contrescarpes de petits logements appelés *cavaliers de tranchée,* qui protégeaient les hommes

[1] 24 mai. (Dépôt de la guerre.)

et dominaient les crêtes de deux mètres. Louvois fut très-frappé de cette invention et lui écrivit aussitôt : « Le roi a admiré l'industrie avec laquelle vous êtes venu à bout de faire des logements sur la contrescarpe sans perdre personne. Vous me ferez plaisir de m'envoyer un profil de ces petits cavaliers. »

Créqui établit son quartier général à Solincourt, au nord-ouest de la place, presque en face de la porte Neuve, contre laquelle devait être dirigée l'attaque principale.

Le 29, on traça les points d'attaque. Le front des assiégeants était très-court ; il courait du nord au nord-ouest sur une étendue qui comprenait à peine la cinquième partie de la place. Le 8 au soir, tous les travailleurs étant à leur poste, Vauban ouvrit en personne la tranchée.

« Ce soir, écrit-il à Louvois, nous ouvrirons la tranchée par quatre endroits différents, ce qui, joint à la situation de la garde de cavalerie, fera une espèce de contrevallation à la place qui les réduira tout d'un coup à ne pouvoir pas mettre le nez hors de la contrescarpe. Dans trois ou quatre jours, j'espère que nous serons maîtres de la ville basse, moyennant quoi il n'y aura plus que les oiseaux du ciel qui pourront y entrer et sortir ; et tous seront renfermés et amoncelés dans la ville haute, où nous les écraserons à plaisir. Toutes les batteries ensemble contiendront trente-cinq à trente-six pièces de canon avec lesquelles nous ferons un terrible ravage. La disposition est la plus belle que j'aie faite de ma vie ; les ingénieurs sont tous instruits, et les troupes savent ce qu'elles ont à faire. On monte quatre bataillons à la grande attaque, un à Paffendal, un au Cronte, et un détachement de cinq cents hommes sur la hauteur de Bonnevoie ; trois escadrons à la

grande attaque, et trois aux trois autres; cinq mille travailleurs tant pour la nuit que pour le jour. Voilà ce qui est violent pour une médiocre armée; mais cela ne durera pas que les deux ou trois premiers jours. Les ingénieurs qui sont ici s'attendent que vous aurez la bonté de leur faire payer le mois d'avril; de ma part, je vous supplie très-humblement de le faire, parce qu'ils sont d'une gueuserie qui n'est pas croyable. »

L'ouverture de la tranchée se fit en silence et avec un ordre admirable. Vauban, si difficile pour lui-même, ne peut s'empêcher de témoigner sa satisfaction. Le 11, il mande à Louvois « que la première nuit de tranchée a été l'une des plus belles qui se soient jamais faites, que la deuxième ne l'a pas moins été, et que la troisième ne leur a pas cédé[1] ».

Cependant Louvois s'impatientait des lenteurs du siége et écrivait lettres sur lettres à Vauban pour qu'il indiquât dès le début le terme probable du siége. Avec son bon sens ordinaire, Vauban s'efforce de tempérer cette impatience presque puérile, et répond au ministre : « Quand je verrai jour à pouvoir vous faire des pronostics sur l'avenir avec quelque apparence de certitude, je ne manquerai pas de le faire; mais trouvez bon que je ne m'érige pas en mauvais astrologue. Il y a de certains événements dont Dieu seul sait le succès et le temps qu'ils doivent arriver. C'est aux hommes à y apporter tout ce qu'ils savent de mieux pour les faire réussir, comme je ferai, Dieu aidant. »

De son côté, l'ennemi se disposait à une défense éner-

[1] Rapport de Vauban. (Dépôt des fortifications.)

gique. Le jour, le canon de la place ravageait les travaux d'approche; la nuit, de fréquentes sorties vigoureusement conduites venaient inquiéter les travailleurs. Mais Vauban veillait, des détachements de troupes toujours prêtes protégeaient les pionniers et repoussaient les incursions des assiégés. Le 9 mai, les boyaux d'attaque n'étaient plus qu'à soixante toises du chemin couvert, et nos batteries étaient prêtes à répondre au feu de la place. Dans la nuit du 13 au 14, les troupes royales étaient maîtresses des redoutes qui défendaient le premier chemin couvert.

« Cela a fait un grand bruit et produit une grande tiraillerie, écrivait Vauban; cependant, de tout ce tintamarre, il n'y a pas eu un seul des grenadiers de la gauche de blessé et fort peu de la droite, et sans la mort du marquis d'Humières, le tout se serait passé en risée. »

Le 20, après un travail opiniâtre souvent interrompu par l'artillerie ennemie, on attacha le mineur, et l'explosion de la mine ouvrit une brèche assez large dans le chemin couvert pour permettre le passage à quatre ou cinq hommes. Les grenadiers du Languedoc reçurent l'ordre de s'y loger, ce qu'ils firent après avoir essuyé un feu assez nourri.

Le 27 mai, tout était prêt pour l'attaque de l'ouvrage à cornes qui commandait la porte Neuve et dont la prise devait décider du sort de la place. Le 29, après une canonnade qui dura sans interruption deux jours et deux nuits, le maréchal de Créqui, souffrant d'une fièvre intense, se fit porter en litière à la tranchée pour prendre ses dernières dispositions. Trois colonnes d'attaque, composées chacune de quinze cents hommes, furent commandées. A la pointe du jour, le feu des assiégeants cessa, et

es troupes qui étaient à l'avancée reçurent l'ordre de se replier pour ne pas être exposées aux effets des mines. Les piques et les drapeaux furent laissés sur l'emplacement occupé par les troupes, pour dissimuler à l'ennemi ce mouvement de recul précurseur de l'assaut. Deux mines considérables avaient été préparées dans le flanc de l'ouvrage à cornes. La première fit brèche; mais l'ennemi, qui craignait d'être accablé par la chute des pierres, ne se montra pas. La seconde mine produisit un grand effet, mais l'ennemi ne parut pas sur la brèche. Alors nos troupes sortirent des boyaux où elles étaient massées et se portèrent en avant. Les trois colonnes attaquèrent à la fois, pour ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnaître et de se retrancher. Mais la brèche était moins praticable que ne l'avaient supposé les assiégeants. Pour arriver à l'ouverture de la muraille, les soldats furent obligés de grimper et de s'élever les uns les autres. Les assiégés se montrèrent alors et firent pleuvoir sur les assaillants une grêle de grenades et de balles. Les grenadiers se reforment, franchissent la brèche, culbutent l'ennemi, s'emparent de l'ouvrage à cornes, et arrivent jusqu'aux murailles de la place, pendant que les travailleurs préparent en hâte les logements de l'ouvrage à cornes. Exposées aux feux de la place, nos troupes s'engagent dans les fossés et refoulent dans la ville les détachements envoyés à leur rencontre. Après quelques heures d'une lutte très-vive, l'ennemi cessait le feu et abandonnait l'ouvrage à cornes.

L'action avait été courte, mais sanglante. Jamais peut-être, depuis les guerres conduites par Louis XIV en personne, on n'avait déployé tant de courage et d'opiniâ-

treté. De notre côté, les soldats avaient été admirables d'entrain et de sang-froid.

A l'attaque de droite, les assiégés, refoulés par les grenadiers, avaient abandonné leurs positions et étaient descendus dans le fossé pour rentrer dans la ville. Non contents de les avoir chassés de l'ouvrage à cornes, nos soldats les poursuivirent l'épée dans les reins et s'engagèrent dans une sorte de sentier tracé dans la muraille par l'explosion des bombes. Mais la muraille n'était pas ravinée jusqu'à la base, et à sept pieds du sol elle se dressait à pic. Emportés par leur ardeur, les grenadiers se laissèrent tomber au fond du fossé au risque de se briser, et coururent à l'ennemi qui rentrait dans la ville à l'aide d'échelles. La mêlée devint terrible, et l'on vit, entre autres péripéties de la lutte, quinze officiers espagnols sortir à cheval par une poterne et fondre l'épée à la main sur les assaillants. Ceux-ci les attendent de pied ferme et les repoussent à coups de pertuisane. Des quinze officiers, pas un ne rentra dans la place ; ils se firent tuer jusqu'au dernier plutôt que de se rendre.

La prise de l'ouvrage à cornes devait décider du sort de la place ; toute défense devenait impossible. Aussi, sans attendre les formalités de la capitulation, Vauban envoyait le lendemain de l'action à Louvois l'état définitif des pertes subies par les ingénieurs. « Vous trouverez ci-joint, écrivait-il, un état des ingénieurs blessés. Comme ce sont ceux de l'armée qui s'exposent le plus, et à proprement parler, les victimes des autres, j'espère que vous voudrez bien avoir quelque bonté pour eux. Voici bientôt le siége qui va finir, ce qui m'oblige à vous demander en grâce de venir en poste faire un tour ici pour

la satisfaction de votre propre curiosité et pour ma justification, sans quoi je me brouille avec vous pour le reste de mes jours. Songez, Monseigneur, que je soutiens la plus grande fatigue du monde depuis le 23 d'avril, et que si vous ne me donnez pas deux ou trois jours de repos après le siége, je suis un homme confisqué, et de l'heure qu'il est je suis si las et si endormi que je ne sais plus ce que je dis. »

Dans la nuit du 31 mai au 1er juin, on entendit les assiégés battre la chamade. Le prince de Chimai demandait à capituler, mais sous la condition qu'on lui donnerait huit jours pour consulter le marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas. Le maréchal de Créqui rompit la conférence et fit ouvrir le feu contre la place.

L'issue de la lutte ne pouvait être douteuse ; mais ce contre-temps chagrina fort le maréchal de Créqui, qui avait déjà envoyé un courrier à Versailles pour annoncer la reddition de Luxembourg. Le 2 juin, la ville tenait encore, et Vauban écrivait à Louvois pour lui annoncer « que, de notre côté, on recommençait fort gaiement la guerre ». Les soldats espéraient, en effet, que la place emportée d'assaut serait mise à sac. Le 3, au matin, les tambours de la ville battirent la chamade, mais les assiégeants feignirent de ne pas entendre et continuèrent de canonner pendant deux heures pour punir l'ennemi. Dans la journée le feu cessa, et M. de Créqui signa la capitulation qui accordait à la garnison le droit de sortir de la ville qu'elle avait si bien défendue avec les honneurs de la guerre.

Vauban s'empressa d'écrire à Louvois pour l'informer de cet événement et pour lui renouveler la demande qu'il lui avait faite de venir visiter les travaux du siége. « Voici

enfin, disait-il, ce terrible Luxembourg réduit au point que vous désiriez ; je m'en réjouis de tout mon cœur pour le grand bien qui en reviendra au service du roi. C'est la plus belle et glorieuse conquête qu'il ait jamais faite en sa vie, et celle qui lui assure le mieux ses affaires de tous côtés. Je vous demande par grâce spéciale de vouloir bien vous donner la peine de venir voir les tranchées avant qu'on les ait rasées. J'ai tellement cela dans la tête que je crois que, si vous n'y venez, je déserterai les siéges et les fortifications. » Retenu par les occupations incessantes de son ministère, Louvois ne pouvait se déplacer, mais il répondit à Vauban pour lui témoigner la satisfaction bien sincère qu'il éprouvait de la prise d'une place si importante pour la garde de nos frontières. « Cette conquête, ajoutait le ministre, me paraît d'un prix inestimable pour la gloire du roi et pour l'avantage de ses sujets : il me paraît que Sa Majesté la connaît telle qu'elle est, et je lui ai vu une joie sensible quand Sa Majesté a appris la fin du siége sans qu'il vous fût arrivé d'accident. La satisfaction que Sa Majesté a du service que vous lui venez de rendre l'a portée à vous donner trois mille pistoles pour gratification. J'aurais été de tout mon cœur voir les ouvrages de la place, si le roi m'en avait laissé la liberté ; mais ne le pouvant faire présentement, j'y ai envoyé mon fils et le sieur d'Augecourt, pour me rapporter quelque idée de ce que j'aurais vu avec beaucoup de plaisir. »

Quelque flatteur que fût le témoignage d'estime accordé par le roi, et quelque considérable que fût la gratification qui l'accompagnait, Vauban n'était qu'à demi satisfait. Ce qu'il aurait voulu, c'était de faire en personne les honneurs de la place conquise au ministre de la guerre, non par une

vaine satisfaction d'amour-propre, mais pour lui prouver que l'armée tout entière, et surtout le corps des ingénieurs, avait bien mérité de la confiance du roi. Aussi revient-il encore une fois à la charge pour décider Louvois à venir inspecter les travaux du siége et se rendre compte, *de visu,* de l'importance de la place conquise. « Je commencerai ma réponse, disait-il, par vous rendre très-humbles grâces et vous remercier de tout mon cœur de la gratification qu'il vous a plu de me procurer, dont je vous supplie très-humblement de vouloir remercier le roi de ma part. Elle m'est d'autant plus agréable que je m'y attendais moins; mais elle ne me console point de la douleur que j'ai de ne vous point voir ici; car M. le marquis de Courtenvaux ni M. d'Augecourt ne m'apportaient pas des yeux comme les vôtres, et, de bonne foi, le spectacle mériterait du moins leur présence pour vingt-quatre heures, et je vous aurais fait voir de justes sujets d'admiration. En un mot, j'achèterais de bon cœur ce voyage de moitié de la gratification qu'il a plu au roi de me faire. Je ne manquerai pas de faire ce que vous m'ordonnez touchant les réparations de Luxembourg, et quoique la poitrine échauffée avec une douleur de reins et les jambes roides à force de les avoir démenées, je ne me donnerai aucun repos avant que cela soit fait [1]. » Vauban tint parole. Sans perdre un seul jour, avant même que les troupes espagnoles eussent évacué Luxembourg, il fit travailler à l'excavation du fossé et tirer de la pierre pour raccommoder la place. Interrogé par les officiers espagnols sur les travaux qu'il exécutait, il leur dit qu'il

[1] Dépôt de la guerre, 735.

réparait les désordres qu'avaient faits nos bombes et nos boulets. « Nous n'en usons pas de même, répondirent les officiers, car il y a sept ans que nous avons pris Philisbourg, et nous n'avons pas encore raccommodé la brèche[1]. »

Le siége de Luxembourg et la façon dont avaient été conduits les travaux excitèrent chez tous les hommes de métier, aussi bien en France que dans le reste de l'Europe, une profonde admiration. Tout le monde s'attendait à voir le principal agent de cette gigantesque entreprise recevoir comme récompense le grade de lieutenant général qu'il méritait à tant de titres. Vauban le désirait et s'en était ouvert très-franchement à Louvois. « Je ne sais, Monseigneur, lui écrivit-il, comme quoi le monde l'entend, mais je me trouve obligé de vous demander justice sur une forfanterie que l'on me fait depuis le siége de Luxembourg et dont je ne peux arrêter le cours. On m'écrit de toutes parts pour me féliciter, dit-on, sur ce que le roi a eu la bonté de me faire lieutenant général; même on l'imprime dans les gazettes de Hollande et le journal historique de Woerden; cependant ceux qui le doivent mieux savoir n'en mandent rien; faites donc, s'il vous plaît, Monseigneur, ou qu'on me rende le port de quatre-vingts ou cent lettres que j'en ai payé, ou que tant de gens de bien n'en soient point dédits en procurant auprès de Sa Majesté que je le sois effectivement. Vous ne devez point appréhender les conséquences, je n'en ferai aucune, et le roi n'en sera pas moins servi à sa mode. Tout le changement que cela produira est que j'en renouvellerai de jambes, et toute la suite que j'en attends est un

[1] DANGEAU, *Journal.*

peu d'encens chez la postérité, et puis c'est tout. Au reste, si vous doutez de ce que j'ai l'honneur de vous mander, je vous enverrai toutes mes lettres, car il ne m'en manque pas une[1]. » L'opinion publique, devançant la décision royale, désignait tout haut Vauban comme devant être porté en tête de la promotion des lieutenants généraux. Cette promotion tant attendue parut enfin, mais le nom de Vauban n'y figurait point. Était-ce oubli, ingratitude ou malveillance de la part du roi? Le coup était rude, et la déception cruelle. Vauban, cependant, ne se plaignit point. Ni dans sa conversation, ni dans sa correspondance, on ne trouve aucune trace de mauvaise humeur ou d'impatience. Cet échec dut lui être particulièrement sensible, parce qu'il avait déjà reçu les félicitations anticipées de toute l'armée; mais il refoula ses sentiments au fond de son cœur et s'inclina sans murmure devant la décision royale. Dans tous les cas, le service du roi n'en souffrit pas un instant. Ce n'est que quatre ans après que Vauban reçut, en 1688, le titre de lieutenant général qu'il avait si bien gagné.

« Comment peut-on justifier une si longue attente? Il y a de ce retard plusieurs explications, toutes plausibles. D'abord c'était une nouveauté que demandait Vauban, et Louis XIV n'aimait pas les nouveautés; il fallait qu'il prît son temps avant d'y accoutumer peu à peu son esprit. Vauban demandait une chose inouïe, qu'un ingénieur, il n'y avait pas si longtemps confiné dans les bas grades, pût s'élever comme les autres au faîte de l'armée. Vauban sentait bien qu'il faisait cette impression sur Louis XIV, et c'est pourquoi, si pénétré qu'il fût de son bon droit, il

[1] 11 avril 1684. (Dépôt de la guerre, 772.)

évitait de heurter le maître, affectait les formes respectueuses et soumises, et prenait des détours aimables, de peur de rencontrer le roi de face et sur ses gardes. Il y avait encore ce fait grave aux yeux de Louis XIV : c'est que le public faisait Vauban lieutenant général ; or, Louis XIV n'aimait pas que le public devançât ses grâces ; cela lui paraissait une atteinte à son autorité souveraine. Enfin le maréchal de Créqui fut peut-être celui qui, sans le vouloir et sans le savoir, empêcha le plus que Vauban ne fût lieutenant général ; c'est en demandant pour lui-même la charge de maréchal général, qui avait été créée pour Turenne, qui était mort avec lui, et que ni Louis XIV ni Louvois ne voulaient, en ce temps-là, ressusciter au profit de personne. Le maréchal de Créqui, commandant en chef de l'armée qui avait pris Luxembourg, ne put pas obtenir la haute dignité qu'il souhaitait ; Vauban, qui avait servi sous les ordres du maréchal, ne put à cause de cela gagner son titre de lieutenant général [1]. »

Quoi qu'il en soit, le dévouement de Vauban au roi ne fut pas un instant ralenti par l'injustice dont il était victime. La paix ne lui crée aucun loisir. A peine le siége de Luxembourg est-il terminé qu'il se rend en poste à Versailles pour prendre les instructions de Louvois au sujet des travaux d'embellissement auxquels le roi veut donner une impulsion nouvelle.

Les troupes employées aux opérations du siége de Luxembourg avaient été rappelées à Versailles pour travailler à la création du parc et des jardins. Dans la seconde quinzaine d'août, vingt-deux mille hommes,

[1] Rousset, *Histoire de Louvois*, 2e partie, t. Ier, p. 261.

d'après le témoignage de Dangeau, étaient occupés à creuser les tranchées destinées à amener aux fontaines des jardins royaux les sources recueillies à de grandes distances. Mais ces eaux ne suffisaient pas. L'ingénieur Riquet avait proposé quelques années auparavant de conduire les eaux de la Loire à Versailles. Louvois reprit l'idée de Riquet; mais la captation des eaux de la Loire ayant été reconnue impraticable, il résolut de dériver une partie de la rivière d'Eure. La Hire, géomètre distingué, membre de l'Académie des sciences, fut chargé de reconnaître la direction générale de l'aqueduc, tandis que Vauban et Mesgrigny étudiaient l'opération en détail et surveillaient l'exécution. La distance que devaient parcourir les eaux était de vingt-cinq lieues environ. La principale difficulté consistait à franchir les accidents de terrain et surtout la vallée de Maintenon. Vauban proposait la construction de tranchées ouvertes, sauf, pour le passage de Maintenon, un « aqueduc rampant » construit en maçonnerie ou en tuyaux de fer. Louvois combattit ce projet et proposa un aqueduc souterrain, lequel, une fois fait, n'exigerait plus aucune dépense, tandis qu'une tranchée à entretenir serait, disait-il, « une véritable vache à lait[1] ». L'examen de ces deux propositions donna lieu à une discussion très-serrée et à un échange très-actif de correspondances entre le surintendant et Vauban, discussion dans laquelle chacun fit valoir avec vivacité ses idées. Enfin le projet de Vauban fut adopté dans son ensemble après diverses modifications de détail.

Vauban apporta dans ce travail de luxe l'esprit d'ordre

[1] Lettre de Louvois à Daugecourt, citée par M. Rousset.

et d'exactitude qu'il mettait aux choses de la guerre. Les premiers projets fixaient à sept mille toises la longueur de l'aqueduc de la vallée d'Eure : c'était une entreprise gigantesque ; grâce à des remblais et à des conduites en fer, Vauban réduisit la longueur de l'aqueduc à deux mille, puis à mille toises, ce qui était une économie considérable.

La petite ville de Maintenon fut choisie comme le quartier général des travailleurs, et le 1er mai 1685 on commença les travaux. Cinq mois après, lorsque Louis XIV, entouré de toute sa cour, se transporta à Maintenon, le canal s'étendait sur une longueur de vingt-deux mille quatre cent soixante-dix toises ; vingt-neuf piles de l'aqueduc étaient élevées à la hauteur, au centre. Vingt-deux bataillons et six escadrons de dragons avaient travaillé sans relâche. « C'est un beau spectable, écrivait madame de Maintenon, que de voir une armée entière travailler à l'embellissement d'une terre ! » Et elle ajoute : » Les hommes sont bien fous de se donner tant de soins pour embellir une demeure où ils n'ont que quelques jours à loger[1]. »

Ces travaux de la paix pouvaient compter comme une campagne et une rude campagne. Les maladies faisaient dans ces braves troupes plus de ravages que n'en avait fait devant Luxembourg le feu des ennemis. Les ambulances regorgeaient de malades dont beaucoup mouraient. Le 12 août, l'état des malades s'élevait à 1,231 et à 350 convalescents. Les travaux continuèrent pendant toute l'année 1686, mais avec plus de lenteur ; les com-

[1] *Lettres de madame de Maintenon.*

pagnies décimées par la fièvre ne fournissaient qu'un nombre insuffisant de travailleurs. Au 3 juillet 1688, on comptait à l'hôpital 1578 malades. Louvois céda : il fit ralentir les travaux, qui cessèrent complétement en 1688.

Ces travaux de dérivation n'étaient pas inconnus à Vauban. Deux années auparavant, il avait prêté son concours à une entreprise analogue, mais autrement grandiose et autrement féconde dans ses résultats. Nous voulons parler de l'achèvement du canal de Languedoc.

De tout temps les rois de France s'étaient préoccupés de relier les rivières de l'Aude et de la Garonne, et d'assurer ainsi une communication directe entre la Méditerranée et l'Océan. Transporter les marchandises d'une mer à l'autre en évitant les longueurs et les périls du passage de Gibraltar, éviter les disettes en faisant arriver du haut Languedoc, si fertile en blé, les grains dans le bas Languedoc, moins favorisé sous ce rapport ; offrir un débouché aux vins et aux denrées de cette dernière région ; créer de nouvelles sources de richesse par des droits de péage perçus sur les commerçants étrangers faisant usage du canal, tels étaient les principaux avantages de cette entreprise. Mais on avait toujours reculé devant les dépenses et les difficultés que devaient entraîner ces travaux.

Très-séduisante en théorie et d'une exécution qui paraissait facile, puisque les rivières de l'Aude et de la Garonne ne sont distantes que de quatorze lieues, la jonction des deux mers présentait dans la pratique d'incroyables difficultés. Il était réservé à un intendant des gabelles, Pierre-Paul Riquet, de mener à bien cette gigantesque entreprise devant laquelle tant d'autres avaient

reculé. Dès l'année 1662, Riquet avait fait sur les lieux des études approfondies et des essais partiels qui lui avaient démontré que le problème n'était pas insoluble. La principale difficulté consistait à amener assez d'eau à un point de partage appelé les *Pierres Naurouse,* élevé de plus de cent toises au-dessus du niveau des deux mers, et d'où l'eau pouvait être dirigée de l'un ou de l'autre côté du canal avec assez d'abondance pour l'alimenter. Riquet, que la nature avait créé ingénieur et qui avait développé par l'étude et la réflexion ses dispositions natives, trouva le moyen de ramasser plusieurs ruisseaux considérables et de les utiliser. C'était un pas décisif.

Présenté à Colbert par l'archevêque de Toulouse, Riquet exposa ses plans au ministre, qui les approuva et promit son concours pour les faire réaliser. Autorisé par lettres patentes du roi, datées du 25 mai 1665, « d'exécuter les rigoles nécessaires pour faire l'essai de la pente et de la conduite des eaux », Riquet se mit à l'œuvre, et deux mois après il mandait à Colbert que les essais avaient réussi au delà de toute espérance, et qu'il était certain de pouvoir mener à bien l'entreprise. Le devis des dépenses s'élevait à six millions de livres environ. Colbert se récria et déclara que le roi ne voulait point affecter une somme aussi considérable.

Riquet s'adressa alors aux états du Languedoc, en faisant valoir les avantages que ne manqueraient pas de recueillir les provinces riveraines du canal. Le célèbre ingénieur ne tarda pas à se convaincre de la vérité du vieux proverbe qui dit que nul n'est prophète dans son pays ; les états déclarèrent qu'ils ne pouvaient ni pour le présent ni pour l'avenir contribuer à la dépense des ou-

vrages du canal. Éconduit par Colbert, repoussé par ses concitoyens, Riquet ne se découragea pas. Il s'adressa à Louis XIV et lui proposa de faire procéder à la construction du canal en donnant à l'entrepreneur la facilité de prendre toutes les terres nécessaires, lesquelles seraient payées au roi suivant estimation. Au moyen de ces acquisitions, on pourrait constituer un fief considérable dont les possesseurs jouiraient à perpétuité et auraient, entre autres droits, le pouvoir exclusif de construire sur les bords du canal des moulins, des entrepôts, des magasins, etc.

Cette combinaison fut adoptée, et un édit daté du mois d'octobre 1666 régularisa la situation de Riquet vis-à-vis de l'Etat. Peu après, les états du Languedoc, revenant sur leur décision première, votèrent les fonds nécessaires aux travaux préparatoires. Avec un zèle admirable, Riquet se met à l'œuvre; il stimule par sa présence l'ardeur des douze mille ouvriers qui travaillent sous ses ordres, et communique à tous l'activité dont il est animé. Les fonds viennent-ils à manquer, il paye les ouvriers de sa bourse, et sa fortune particulière étant épuisée, il a recours aux emprunts, tant il a foi dans son entreprise. Il ne néglige rien pour vaincre les obstacles; il prévoit tout, surmonte toutes les difficultés, vient à bout de toutes les contrariétés que l'envie, la jalousie ou l'ignorance sèment sous ses pas. Enfin, vaincu par la fatigue et les préoccupations, il meurt au champ d'honneur, laissant son œuvre inachevée, mais assez avancée pour que le succès définitif ne soit plus douteux.

Riquet était mort le 1er octobre 1680; un an après, l'ensemble des travaux était terminé, et les deux mers étaient reliées par un canal qui, pour être livré à la navigation,

n'avait plus besoin que de quelques modifications de détail. La dépense totale s'élevait à dix-huit millions de livres environ, somme minime relativement à la grandeur de l'œuvre et aux revenus qu'elle devait assurer aux provinces du Midi.

En 1684, Vauban fut délégué pour inspecter les travaux du canal et signaler les améliorations nécessaires à la régularisation de son cours. Vauban s'acquitta de cette tâche avec le soin et l'application qu'il mettait à toute chose. Il fit un rapport détaillé sur l'ensemble de l'œuvre, et indiqua plusieurs modifications importantes. Avec sa loyauté ordinaire, il témoigna hautement son admiration pour l'entreprise de Riquet. « Il manque pourtant une chose, dit-il aux personnes qui l'accompagnaient dans sa visite au gigantesque réservoir de Saint-Féréol : c'est la statue de Riquet. »

CHAPITRE IX

Ligue d'Augsbourg. — Compétitions au sujet du siége de l'archevêque électeur de Cologne. — Échec de Louvois. — Vauban est chargé de mettre en état de défense nos frontières de l'Est. — Construction de Landau. — Nomination du prince de Bavière au siége archiépiscopal de Cologne. — Rupture de la paix. — Investissement de Philisbourg. — Difficultés de l'entreprise. — Premiers travaux. — Le Dauphin aux tranchées. — Irritation de Louvois en présence des lenteurs du siége. — Beau fait d'armes du marquis d'Harcourt. — Progrès des assiégeants. — Reddition de la place. — La nouvelle de ce succès cause une joie universelle. — Lettre de Montausier au Dauphin. — Récompenses accordées à Vauban. — Siége et prise de Manheim. — Prise de Frankenthal. — Fin de la campagne de 1688. — Le Dauphin donne à Vauban quatre pièces de canon prises sur l'ennemi. — Vauban prend un congé et se rend dans le Morvan.

Cependant les haines sourdes amassées depuis vingt ans en Europe par la politique hautaine et belliqueuse de Louis XIV grandissaient tous les jours. La révocation de l'édit de Nantes mit le comble à l'exaspération. Jamais, d'ailleurs, le moment n'avait été mieux choisi pour secouer le joug. L'Allemagne frémissante, compacte, unie contre l'ennemi commun, n'attendait qu'une occasion pour se prononcer, tandis que l'Autriche, sortie victorieuse de sa lutte contre les Turcs, brûlait de retourner contre Louis XIV des forces aguerries par de longues luttes. Dès les premiers mois de 1686, divers traités particuliers furent signés entre la Hollande et la Suède, la Suède et le

Brandebourg, le Brandebourg et l'Empire. Tous ces États prirent l'engagement de maintenir les traités de Westphalie, de Nimègue, de Ratisbonne, et protestèrent contre les annexions de territoire violemment opérées par Louis XIV. Ce n'était encore là que le commencement d'une ligue formidable dans laquelle devaient entrer successivement toutes les puissances de l'Europe. Le 9 juillet, l'Empereur, l'Espagne, la Suède, la Bavière, les cercles de Franconie, les princes de Saxe et tous les souverains secondaires d'Allemagne formèrent à Augsbourg une ligue secrète, en apparence pour la conservation de la trêve de vingt ans, en réalité pour mettre sur pied une armée de soixante mille hommes contre la France. Dans cette même entrevue, on régla les contingents, les contributions en argent et en nature que devait fournir chaque État, et l'on jura de rester unis pendant une période de trois années. La ligue se compléta ensuite par l'adhésion de Victor-Amédée et des autres princes d'Italie. Quant au pape, ses dispositions n'étaient pas douteuses. Irrité par les prétentions toujours incessantes de Louis XIV, humilié dans son orgueil de souverain par l'altitude provocante du comte de Lavardin, notre ambassadeur, il n'attendait qu'une occasion pour se déclarer en faveur de la coalition.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter. L'archevêque électeur de Cologne et de Liége étant tombé dangereusement malade, d'ardentes compétitions s'agitèrent autour de sa succession future. La maison de Bavière, à laquelle il appartenait, désirait particulièrement faire élire un des siens. Louis XIV, de son côté, ne négligeait rien pour empêcher les territoires de Cologne et de Liége de

passer en des mains hostiles. Il présenta donc au chapitre et fit élire comme coadjuteur le prince de Furstemberg, notre agent en Allemagne depuis de longues années, extrêmement hostile à la politique des Impériaux. Le pape refusa de confirmer cette élection.

Sur ces entrefaites, l'électeur succomba le 3 juin. Le chapitre fut alors assailli de deux côtés par Louvois, qui proposait la candidature du prince de Furstemberg, et par les Allemands, qui soutenaient le prince de Bavière. Au moment du vote, les voix se partagèrent en deux parties égales. Dès lors c'était au pape à désigner le candidat.

Louvois ne négligea rien pour faire agir sur l'esprit du souverain Pontife. Il offrit des concessions sur les bulles des évêques, sur les franchises, et se déclara prêt à accepter la nomination du prince de Bavière comme coadjuteur du prince de Furstemberg. Il fit valoir que le prince de Bavière était trop jeune pour être élu. Le pape détruisit l'objection en lui donnant une dispense d'âge et les brefs d'éligibilité nécessaires. Puis il refusa d'accorder audience à l'envoyé français, Chamlay, chargé d'une mission secrète.

Louvois comprit alors qu'il ne pouvait plus rompre la coalition par les moyens diplomatiques, et se disposa à la combattre par les armes.

Il écrivit à Vauban, en congé à son château de Bazoches, de revenir immédiatement à Paris pour recevoir des instructions détaillées au sujet des fortifications à élever sur la frontière d'Allemagne. « Les ouvrages que le roi a fait faire à Huningue, écrit-il, et la construction de Belfort paraissant à Sa Majesté suffisants pour mettre la haute Alsace en sûreté de ce que les villes frontières pouvaient donner ce moyen aux Impériaux d'y entreprendre

Fribourg et Strasbourg, et la construction de Phalsbourg mettant la haute Alsace en toute sûreté, la construction du fort du Rhin, qui ne peut manquer d'être en une entière défense dans la fin du mois de mai prochain, paraît à la sûreté de Strasbourg et ôtera apparemment à l'ennemi la pensée de passer la forêt d'Haguenau pour s'approcher dudit Strasbourg. Mais la basse Alsace leur demeure, en proie et ils pourront toujours, au moyen de Philisbourg, lorsqu'ils seront les plus forts, manger entièrement ce pays-là, que Sa Majesté voit avec peine demeurer à leur discrétion, si par le fait d'une bataille on ne s'en délivre pas au commencement d'une campagne. Sa Majesté voudrait mettre sa frontière en état que les Allemands ne puissent passer au deçà du Rhin sans y trouver une place qui les empêche de marcher en remontant le Rhin dans la basse Alsace. Il paraît pour cela qu'il n'y a que trois partis à prendre : le premier, de fortifier une île dont le nom ne me revient pas présentement, qui est à trois lieues de Philisbourg et dont le sieur Tarade a le plan ; l'autre, de fortifier Landau. Le roi désire que vous examiniez la situation de cette île, l'élévation de son sol, et que vous lui donniez votre avis sur la fortification que l'on pourrait y faire, que vous examiniez la possibilité qu'il y a d'y travailler avec diligence, quels sont ses abords des deux côtés du Rhin, si une garnison raisonnable dans le fort qu'on y ferait construire pourrait y incommoder beaucoup les derrières d'une armée qui voudrait marcher du côté de la basse Alsace, et si le terrain qui l'avoisine de l'autre côté du Rhin serait propre à une nouvelle entrée en Allemagne. Vous devriez examiner la même chose à l'égard de Guermesheim, s'il y a

apparence que l'habitation en soit saine, et que serait l'usage que l'on pourrait faire de la rivière de Queick qui y tombe dans le Rhin, si la construction des ouvrages que vous y proposeriez en serait facile et si les matériaux en seraient abondants[1]. »

Mais Louvois ne peut se dissimuler que la construction d'un fort dans les îles du Rhin donnerait l'éveil aux Allemands. En vertu d'une clause du traité de Trèves, le Rhin était commun entre la France et l'Allemagne. Prendre un établissement dans l'île, c'était donc rompre les engagements acceptés des deux côtés.

Louvois ne craignait pas la guerre, mais il voulait éviter de heurter trop ouvertement les susceptibilités des Allemands en violant publiquement les traités. Aussi préfère-t-il fortifier Landau, qui se trouve au centre des possessions occupées depuis longtemps par la France, et il mande à Vauban de reporter toute son attention sur ce point.

« Vous examinerez, ajoute le ministre, s'il vaut mieux s'en tenir aux places que le roi a présentement et faire entièrement raser les murailles de Guermesheim et de Landau. Sa Majesté épargnerait en suivant ce parti une somme considérable que lui coûtera la construction de cette place. L'entretien de la garnison ne lui serait pas à charge, et il n'y aurait point à appréhender que les Allemands ayant pris cette place s'en servissent à incommoder les sujets du roi et ne leur servît d'entrepôt pour faciliter l'attaque de quelque autre place... »

Vauban, au reçu de cette lettre, se rendit immédiate-

[1] Louvois à Vauban, 25 août 1687.

ment à Paris, où il eut plusieurs conférences avec le ministre de la guerre au sujet des places à fortifier ou à reconstruire; puis il partit pour la frontière. Du premier coup d'œil il comprit que le ministre avait vu juste en conseillant de prendre un point d'appui à Landau, et s'attacha à faire de cette ville une place de premier ordre. Pendant qu'il se livrait à ces occupations, les événements se précipitaient. Irrité de la longueur des négociations entamées depuis plus d'un an pour la nomination de l'électeur de Cologne, le roi ordonna à ses troupes d'occuper l'électorat. Cette audacieuse violation du droit des gens souleva une indescriptible émotion dans toute l'Europe. Le pape répondit à ce coup de force en nommant le prince Clément de Bavière archevêque de Cologne. Louis XIV fit mettre le nonce en prison et chassa le vice-légat du comtat Venaissin qu'il fit occuper par un de ses officiers, M. de la Trousse. Dès lors, la guerre était déclarée, et la France allait encore avoir à lutter contre les forces de l'Europe coalisée.

Le premier soin de Louis XIV fut d'occuper les villes du Rhin. Il adressa le 25 septembre un manifeste à l'Allemagne, en déclarant « que sa sûreté l'obligeait à s'emparer de Philisbourg et de Fribourg. Il ajoutait que d'ailleurs il rendrait Kaiserslautern à l'électeur palatin, si cet électeur consentait à racheter les droits de sa sœur mariée à Monsieur, et qu'il rappellerait ses troupes de l'électorat de Cologne si le pape et l'Empereur donnaient l'investiture spirituelle et temporelle de l'électorat au comte de Furstemberg. »

Le commandement de l'armée d'Allemagne fut confié au Dauphin, alors âgé de vingt-six ans. « En vous envoyant

commander mon armée, lui dit Louis XIV, je vous donne des occasions de faire connaître votre mérite; allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort. »

Les dispositions avaient été si bien prises que peu de jours suffirent aux troupes pour se concentrer devant Philisbourg, dont l'investissement commença dans les derniers jours du mois de septembre.

La ville de Philisbourg, construite sur la rive droite du Rhin, au milieu d'une plaine marécageuse dont le sol mouvant la protégeait de trois côtés contre les travaux d'un siége, affectait la forme d'un heptagone régulier avec des fronts présentant une surface de deux cent cinquante mètres de côté. A l'ouest, le Rhin formait une défense naturelle, rendue plus formidable par de nombreux ouvrages avancés. Assiégée en 1676 par les alliés et défendue par Dufay, elle avait opposé une vive résistance et ne s'était rendue qu'après un blocus de deux mois et un siége de soixante-dix jours de tranchées ouvertes. Tout l'effort de l'ennemi s'était porté sur le front du nord, le seul point vulnérable. Mais depuis cette époque on avait creusé d'immenses fossés qui protégeaient complétement la place. De plus, l'ingénieur Lalonde avait fait élever à l'est une forte redoute dont les feux se croisaient avec ceux de la place. Primitivement les fortifications ne s'étendaient pas jusqu'au Rhin; Clerville avait comblé cette lacune en construisant un grand ouvrage à cornes auquel Vauban avait ajouté un bastion pour obtenir des feux croisés plus rapprochés. Cependant les ingénieurs avaient été obligés de laisser libre une

bande de terrain large de deux cents mètres environ entre le pied des bastions et le lit du fleuve. Les crues du fleuve couvraient fréquemment cet espace et empêchaient d'y établir des ouvrages.

Nous verrons tout à l'heure quel habile parti Vauban sut tirer de cet avantage.

Sur la rive gauche du Rhin, juste en face de l'ouvrage à cornes, s'élevait un ouvrage à couronne qui commandait le cours du fleuve et croisait ses feux avec ceux de la place. Un pont volant servait de communication entre les deux rives. La garnison ne comptait que deux mille hommes, mais l'artillerie était nombreuse, bien approvisionnée et surtout admirablement servie par un corps de canonniers d'élite.

Tels étaient les obstacles que Vauban avait à vaincre.

Le roi avait voulu que ce siége, qui s'annonçait comme devant être long et difficile, servît à l'instruction militaire de son fils le Dauphin. Accompagné de Chamlay, de Catinat et de l'élite des généraux, le Dauphin arriva devant Philisbourg dans les premiers jours du mois d'octobre. Déjà Vauban l'avait devancé, et tout était préparé pour l'ouverture des opérations. Après une première reconnaissance des lieux, Vauban avait projeté d'attaquer la place par le front du nord; mais un nouvel examen plus attentif lui fit modifier ses plans. Il résolut d'assiéger la place par le côté qui, au premier abord, présentait le plus de difficultés à surmonter, celui de l'ouest, que protégeait le Rhin. Se rendre maître du cours du fleuve, s'établir fortement sur la bande de terrain comprise entre la place et le Rhin, diriger deux attaques secondaires qui devaient converger sur l'attaque principale, tel fut le plan

que Vauban conçut avec la rapidité du génie et qu'il fit accepter par le Dauphin et par Catinat.

Avant toute opération, il était indispensable d'enlever la tête du pont qui commandait la rive gauche et prenait les assiégeants entre deux feux. L'action, vivement menée, fut couronnée de succès; après un engagement peu meurtrier, l'ennemi abandonnait la tête du pont, repassait précipitamment le Rhin et rentrait dans la place. Restait, pour compléter les opérations préliminaires, à faire venir les pièces de siége. Mais comment transporter un lourd matériel d'artillerie au milieu d'un terrain marécageux coupé de flaques d'eau stagnantes et détrempé par des pluies continuelles? On vit alors comme l'emplacement de l'attaque du Rhin était habilement choisi. Le cours du fleuve offrait un moyen de communication rapide et facile; l'artillerie amenée par eau pouvait être mise immédiatement en batterie à la descente même des bateaux. Vauban se rendit à Strasbourg, où était parqué le matériel du siége, et embarqua l'artillerie sur des bateaux plats montés par des soldats chargés de protéger la descente et de répondre au feu des assiégés. Dans la nuit du 5 au 6 octobre, la flottille, protégée par la nuit, descendit le Rhin, passa sous le canon de la place et vint prendre position sur la rive droite. La moindre imprudence, le plus léger bruit, pouvait donner l'éveil à l'ennemi et compromettre le succès de l'entreprise. L'opération réussit à souhait, ainsi que Vauban se hâte d'en faire part au ministre de la guerre.

« L'un de nos ponts, c'est-à-dire celui que nous devions faire au-dessous de Philisbourg avec notre artillerie et grande partie de nos munitions, a passé entre la ville et

le fort en très-bel ordre, sans que le tiraillement de la place, qui n'a pas été plus fort que celui des bateaux, lui ait seulement fait une égratignure. J'ai passé la nuit sur le bord du Rhin. La lune étant cachée, la nuit s'est faite fort obscure, et jamais nous n'avons pu voir un seul de nos bateaux. Les ennemis, non plus que nous, n'ont entendu que le bruit des rames, tout le reste étant en silence, si ce n'est qu'à mesure que les soldats doublèrent le derrière du fort, ils firent leur décharge sur ce dernier retranchement. Ce passage avance nos affaires de deux ou trois jours[1]. »

Le débarquement de l'artillerie se fit sans encombre. Si l'ennemi avait montré quelque décision ; si, au lieu d'assister l'arme au pied aux préparatifs des assiégeants, il avait tenté une vigoureuse sortie ; si, profitant du trouble et de la confusion qui accompagnent toujours un débarquement, il s'était jeté sur les assaillants acculés entre le Rhin et le canon de la place, le succès du siége aurait été sinon compromis, tout au moins indéfiniment retardé. Mais le gouverneur de la place resta immobile et ne tenta pas le moindre effort pour inquiéter les troupes royales. Ce qui explique peut-être cette étrange inertie, c'est que Vauban, avant de tenter cette audacieuse attaque sur le Rhin, avait fait ouvrir au nord et à l'est des cheminements qui absorbaient l'attention de l'ennemi.

Maître de la tête du pont et des positions de la rive droite du Rhin, Vauban fit immédiatement établir des batteries. Les premières volées de canon firent dans le camp ennemi un effet incroyable. Les boulets, au lieu de frapper un endroit déterminé ou d'entrer dans les ouvrages

[1] Vauban à Louvois. (Dépôt des fortifications.)

de terre, ricochaient sur les ouvrages et semaient partout la confusion et la mort. Vauban venait d'inventer le tir à ricochet, qu'il devait ensuite porter à son point de perfection.

Le 10, le Dauphin alla à la pointe du jour reconnaître le terrain où l'on devait ouvrir la tranchée à la grande attaque du Rhin. Il était accompagné de M. de Duras, du comte de Beauvilliers et de Vauban. Les ennemis dirigèrent un feu très-vif sur le groupe royal et tuèrent quelques hommes de l'escorte. Le prince mit pied à terre et continua d'examiner avec beaucoup de sang-froid les abords de la place. Le soir du même jour, le Dauphin se trouva avec Vauban à l'ouverture de la tranchée du Rhin, qui se fit avec un tel ordre et en si grand silence que les ennemis, occupés par les autres attaques, ne songèrent pas à inquiéter les travailleurs.

Cependant Louvois s'impatientait des longueurs des opérations préliminaires et écrivait en ces termes à M. de Saint-Pouenge pour l'engager à agir sur Vauban : « Le roi ne désire point, disait-il, que l'on précipite rien, ni que l'on fasse tuer des gens mal à propos; mais aussi il serait fâcheux que pour vouloir prendre Philisbourg dans les règles, l'on perdît dix jours de temps. C'est ce que je vous prie de faire entendre doucement à M. de Vauban, et de lui faire comprendre l'importance qu'il y a de ne pas consommer le reste de la belle saison à prendre Philisbourg, et quel avantage il y aurait à prendre Maham et Frankenthal. Sa Majesté ne comprend pas bien la nécessité et l'utilité de faire trois attaques. Je ne sais ce qu'on veut faire de quarante-huit pièces de batterie contre une place comme Philisbourg. Je vous prie de solliciter M. de Duras de contenir la démangeai-

son des officiers d'artillerie de consommer des munitions inutilement, et de porter M. de Vauban à ne faire faire que des batteries nécessaires, celles que l'on veut mettre aux deux fausses attaques n'étant bonnes qu'à détruire des ouvrages qu'il faudra refaire dès que la place sera rendue et dont la ruine n'est pas nécessaire pour avancer sa ruine. »

Louvois, d'ordinaire si prudent et si soigneux à assurer par d'immenses préparatifs le triomphe des armées du roi, semble prendre plaisir à rabaisser l'importance du siége de Philisbourg et à entraver l'action des chefs. Il faut que les hommes dans lesquels il a pleine confiance dissipent cette erreur dont les suites peuvent être fatales et lui fassent connaître la vérité. Son plus intime ami, M. de Telladet, lui écrit à ce sujet : « M. de Vauban, depuis qu'il attaque des places, n'a jamais eu affaire à un aussi grand front, ni à une situation si difficile par la qualité du terrain. Cependant il ne perd pas de temps, n'ayant pas un moment à pouvoir se tourner. Dieu nous le conserve, monsieur! car je suis persuadé qu'il n'y a que lui capable d'approcher une place comme celle-ci : avec un autre vous auriez présentement le quart de votre infanterie tué ou blessé. Cependant il y a plus de huit mille hommes commandés tous les jours, et sans l'attaque du Rhin, les approches de la grande tranchée seraient bien plus difficiles, et s'il y avait là dedans cinq ou six cents hommes de plus, je ne sais pas, monsieur, s'ils ne vous mèneraient pas jusqu'à la mauvaise saison. La grandeur du roi paraît plus à ce siége qu'elle ne l'a fait à Luxembourg. Il nous y faudra plus de canon encore ne sais-je si l'on parviendra à faire taire le leur.

De son côté, Vauban, au milieu des occupations mu

iples qui l'accablent, doit lutter contre l'inertie du ministre et calmer une impatience que rien ne justifie.

« Si l'on avait beau temps, écrit-il au ministre, et que l'on pût être servi comme il faut, tout irait le mieux du monde ; mais avoir un front à attaquer d'un quart de lieue l'étendue et très-bien fortifié, dont les accès sont tous entrecoupés de flaques d'eau et de marais sédentaires, un temps de pluie qui désespère, beaucoup de nouvelles troupes, des munitions qui ne viennent que par pièces et morceaux, je vous assure que ce n'est pas une petite affaire. Cependant, espérez bien, Monseigneur ; nous en avons surmonté d'autres, et j'espère que nous viendrons à bout de celle-ci. Au reste, je vous demande excuse d'avoir été trois jours sans vous écrire. Je suis si terriblement affairé que, si les jours avaient trente-six heures au lieu de vingt-quatre, je trouverais à les emplir jusqu'à la dernière minute [1]. »

Dans la nuit du 11 au 12, on installait les batteries, et le 13 la tranchée était conduite jusque sur le bord de l'avant-fossé de l'ouvrage à couronne. En même temps on poussait avec énergie les deux fausses attaques de côté. Malheureusement, le sol naturellement marécageux avait été défoncé par les pluies ; il fallait retenir le terrain à l'aide de fascines et de travaux de maçonnerie, ce qui exigeait des efforts infinis. A chaque instant le canon de la place, admirablement dirigé, détruisait les ouvrages. L'eau faisait irruption dans les tranchées et les rendait impraticables. Malgré ces difficultés sans cesse renaissantes, Vauban ne perd point courage. Le siége sera plus

[1] Dépôt des fortifications.

long qu'on ne le croyait; mais il viendra à bout de l'entreprise, d'autant plus glorieuse qu'elle aura été plus ardue.

Le 17 octobre, il écrivit à Louvois :

« Je suis bien fâché, Monseigneur, de ne pouvoir vous rendre compte plus souvent de ce que nous faisons, car je sais que cela vous ferait plaisir, et que de ne le point faire, c'est vous très-mal faire ma cour. J'en suis au désespoir; mais il n'y a remède, car je ne suis, pour ainsi dire, nuit et jour à mon fait, d'une manière qui ne peut souffrir de distraction sans que le service du roi ne pâtisse. La faiblesse de nos équipages d'artillerie, les marais et l'inexpérience de nos officiers d'artillerie me désespèrent; car il faut des quatre ou cinq jours pour pouvoir changer de batteries; encore y manque-t-il toujours quelque chose. On peut dire que la plupart de nos artilleurs ne savent pas distinguer une demi-lune d'avec un bastion. Ceux de la place se servent à merveille de leur canon; ils en ont dans tous les dehors, le placent très-bien et si à propos que jusqu'ici il n'y a pas eu une de mes sapes qui ait pu marcher de jour, chose qui ne m'est arrivée à aucun siége jusqu'ici. Un compte rendu d'hier soir m'assure qu'il y a quatre-vingt-treize pièces de canon sur le rempart, que les munitions de guerre ne manquent point, non plus que les munitions de bouche, hors le vin dont ils n'ont point une goutte. Les pièces de Keller de Brissac ne valent rien et se rompent comme poterie de terre; après cela je me rapporte à vous-même, si j'ai raison ou non d'avoir mandé huit pièces de canon de plus; et vous devez bien vous souvenir qu'à Luxembourg il y avait vingt-six pièces qui, à la fin du siége, n'étaient point en état de tirer un coup. Or, ce front-ci est différent de celui de Luxembourg

comme du jour à la nuit, n'en déplaise à ceux qui se mêlent d'en juger autrement. Nous avons ici trois cruels ennemis à combattre : la saison, qui, en deux ou trois heures de pluie, nous met dans la boue jusqu'au ventre; la difficulté des accès, qui se réduisent, pour ainsi dire, à un point près de la place, et la perpétuité des marais, qui ne laissent aucun choix pour les attaques. D'ailleurs, le gouverneur est un homme qui ne fait point de faute, et quoiqu'il n'ait pas plus de quinze à seize cents hommes en état de combattre, il garde tout, et je crois bien qu'il ne cédera qu'à la force. Cependant, avec toutes les difficultés, pourvu que le beau temps nous veuille un peu favoriser, et que vous vouliez bien nous laisser faire, j'espère que nous surmonterons tout, Dieu aidant; mais il faut se modérer, et dans les affaires où on reçoit contrariété de toutes parts, on n'en vient à bout qu'avec patience[1]. »

Trois jours après, la situation n'a pas changé. Au camp du Dauphin, on commence à être inquiet; Vauban lui-même semble avoir perdu l'inaltérable bonne humeur qui ne l'a jamais abandonné. Le 20, il écrit à Louvois :

« Je prends la liberté, Monseigneur, de vous faire celle-ci, le cœur plein d'angoisse et de chagrin du peu de progrès que nous avons fait jusqu'à présent. Il semble que tous les éléments soient conjurés contre nous, puisque la terre nous manque partout, que l'eau nous persécute, et que le feu nous foudroie incessamment. Joignez à cela l'excellence des fortifications dont le seul front d'attaque est effroyable, et des assiégés qui n'en négligent pas la plus petite propriété. Il n'est pas concevable combien ils

[1] Dépôt de la guerre, 17 octobre.

se servent bien de leur canon, et l'horrible quantité qu'ils en tuent. Franchement leurs canonniers traitent les nôtres de maître à valet. Il fit, la nuit d'avant-hier, une pluie qui dura dix-sept heures, avec un grand vent froid, qui mit partout un pied et demi d'eau dans les tranchées et en abattit la moitié. Du côté des grandes attaques, il y a quatre jours que notre droite se démène parmi les fanges et les vases pour joindre le glacis, sans en pouvoir venir à bout, tant nous y sommes persécutés de l'eau et du feu des ennemis. Je puis vous dire que nous n'y avons pas fait quatre toises par nuit d'avance, et nous y avons perdu bien du monde[1]. »

Soudain la fortune changea de face. La pluie cessa, et les assiégeants purent établir des batteries pour battre en brèche les bastions de l'ouvrage à cornes. Des saignées habilement ménagées avaient enlevé l'eau des fossés, ce qui permettait aux assaillants de s'approcher jusqu'au pied des ouvrages. Enfin, les assiégés faiblissaient, soit qu'ils fussent découragés par une défense déjà longue, soit que notre artillerie eût démonté une partie de leurs batteries. Vauban se hâta de faire part à Louvois de cet heureux événement :

« Le canon de la place a beaucoup baissé, et le nôtre tient présentement le dessus ; les bombes font merveille. Nous serons encore ici quelque temps ; mais comptez bien sûrement que Philisbourg est au roi, et que les ennemis commencent à battre la chamade par les attaques du Rhin, que Dieu, je crois, m'a inspirées pour la prise de cette place ; car, sans cette attaque, je ne crois pas

[1] Rapport de Vauban. (Dépôt de la gurre.)

que nous en fussions jamais venus à bout. Monseigneur a visité aujourd'hui la tranchée du bas Rhin, où il a demeuré trois ou quatre heures. Il ne tient pas à lui qu'il n'y aille tous les jours ; mais le canon y a été si dangereux que je me suis cru obligé de faire toute sorte de personnages pour l'en détourner. Je n'ai osé vous mander que la seconde fois qu'il a été aux grandes attaques, un coup de canon donna si près de lui que M. de Beauvilliers, le marquis d'Huxelles et moi qui marchais devant, en eûmes le tintouin un quart d'heure, ce qui n'arrive jamais que quand on se trouve dans le vent du boulet. Jugez du reste. »

Dans la nuit du 20 au 21, le passage de l'avant-fossé étant à peu près desséché, on résolut d'attaquer l'ouvrage à cornes dont la brèche était ouverte d'un côté. Le Dauphin vint juger par lui-même de l'état des lieux et confia le soin de diriger l'attaque à un officier d'un rare mérite et d'une grande bravoure, le marquis d'Harcourt, maréchal de camp. M. d'Harcourt fit avancer quatre compagnies de grenadiers, qui, à la faveur des ténèbres, se glissèrent sans bruit jusqu'à la pointe de l'ouvrage, où elles demeurèrent en attendant le signal de l'assaut, qui devait être donné par six coups de mortier. Au signal convenu, les grenadiers s'élancent sur la brèche au cri de : « Vive le roi ! » et en déployant les drapeaux de Picardie et du Dauphin. Surpris par une si brusque attaque, accablés par nos bombes qui sèment la terreur dans leurs rangs, les ennemis tentèrent vainement de résister. En peu d'instants, ils sont refoulés dans l'intérieur de l'ouvrage et taillés en pièces. Aucun ne s'échappa. Presque tous furent passés au fil de l'épée et les autres se rendirent. L'officier, qui les commandait, le comte d'Arc, fut héroïque. Cerné

par les grenadiers et percé de cinq coups de baïonnette, il lutta jusqu'au bout avec une indomptable énergie et refusa de se rendre, bien qu'on lui offrît de le traiter avec tous les égards dus à sa valeur. Relevé tout sanglant par nos soldats, il respirait encore. On le transporta au camp. Quelques heures après, il expirait en demandant à Dieu la grâce de ne pas guérir, ne se trouvant plus digne de vivre après avoir été vaincu.

Cette affaire coûta la vie à un jeune officier de grand avenir, M. Courtin, le fils de l'ancien ami de Louvois. Cette perte était d'autant plus sensible que Courtin était tombé sous les balles de nos grenadiers, qui avaient cru avoir affaire à un ennemi. « Le pauvre Courtin est mort en bon chrétien et en véritable homme de bien, écrivait Vauban à Louvois. Je suis aussi touché de sa perte que si c'était mon propre fils... Je ne sais comment en écrire à son père ; je vous supplie de vouloir bien le faire pour moi. »

La prise de l'ouvrage à cornes fit grand honneur au marquis d'Harcourt, qui pendant toute l'action n'avait cessé de donner à ses hommes l'exemple d'une éclatante bravoure et d'un admirable sang-froid. Vauban s'empressa de profiter de l'avantage que nous donnait la possession d'un point dont l'occupation devait avoir une influence décisive sur les opérations du siége. Entre autres dispositions, il fit établir des batteries pour battre en brèche la gauche de l'ouvrage couronné.

Louvois se plaignait cependant de ne pas recevoir plus souvent des bulletins du siége, et Vauban était obligé de s'excuser et d'expliquer la cause de son silence.

« Soyez, s'il vous plaît, bien persuadé, lui écrivait-il,

que si je ne vous écris pas aussi souvent que vous le souhaitez, c'est par pure impuissance, et que je serais aussi aise de vous faire ma cour, en vous donnant des nouvelles de ce qui se passe ici, qu'aucun autre de cette armée. Mais je suis accablé, et il n'est pas possible de visiter deux attaques par jour, où il faut voir et revoir je ne sais combien de choses différentes, raisonner, détailler, ordonner dix fois la même chose, et rendre tous les jours compte à Monseigneur, une heure et demie ou deux heures durant, écrire à celui-ci, à celui-là, et mille autres détails dans lesquels il faut entrer, qui font que mon esprit trouve toujours les journées trop courtes ; mais mon corps, en récompense, les trouve bien longues. Car si toutes nos tranchées étaient mises à bout l'une de l'autre, elles pourraient composer une ligne droite de six grandes lieues de long, dont je fais tous les jours plus des deux tiers, le plus souvent à pied mouillé, et par-dessus cent milliers de fascines qu'on a employées à paver la tranchée, dont le marcher dessus est à peu près aussi aisé que celui des jondins : jugez de l'agrément de la promenade. »

Mais Louvois ne se rendait pas encore aux raisons données par Vauban. Du fond de son cabinet, il avait la prétention de diriger les opérations du siége et d'indiquer les mouvements des troupes. Il aurait voulu que la principale attaque portât sur les bastions du nord, et ne comprenait pas que Vauban ait choisi pour point d'.ttaque l'endroit le moins accessible et le mieux fortifié en apparence de la place. A ces objections Vauban répondait avec une respectueuse fermeté :

« Je sais que vous avez été fort inquiet sur les raisons qui avaient pu m'obliger aux attaques du Rhin, et que

vous en avez écrit à plusieurs. Je ne sais ce qu'ils vous ont répondu; mais moi, qui ne suis pas accoutumé à me tromper en cas preil, je vous dirai sincèrement que c'est parce que cette tête, avec toute l'horreur de ses fortifications, et de ses marais et vases qui l'environnent, m'a paru et me paraît encore le faible de Philisbourg, eu égard à l'état présent de son grand front. Je m'assure que vous jugerez plus équitablement de cette place qu'on ne fait aux pays où vous êtes, où l'on dit que M. de la Feuillade a traité ce siége d'une affaire de sept jours[1]. »

M. de la Feuillade, si dédaigneux pour le siége de Philisbourg, aurait dû se rappeler qu'il n'avait pris Salins qu'après dix jours de tranchée, et qu'il était resté plus de vingt jours devant Dole, ville presque ouverte, sans parapets ni fossés, sans ouvrages avancés ni chemin couvert. Bien des années après Philisbourg, M. de la Feuillade devait d'ailleurs donner au siége de Turin, dont il avait enlevé le commandement à Vauban, les preuves d'une incapacité absolue et d'une bravoure douteuse.

Heureusement pour Louis XIV et pour la France, Vauban n'était pas homme à se laisser détourner de ses travaux par les forfanteries d'un la Feuillade. Sans se préoccuper des obsessions de Louvois, d'ordinaire mieux inspiré, sans s'arrêter aux méchants propros des courtisans, il poursuivait l'exécution de ses plans. Le 29, la brèche étant devenue praticable, il avertit le Dauphin que le moment était venu de donner l'assaut à l'ouvrage à couronne. L'attaque fut immédiatement résolue, et un détachement de grenadiers envoyé pour reconnaître la

[1] Vauban à Louvois. (Dépôt de la guerre.)

brèche poussa plus avant, pénétra dans la brèche et parvint à s'y loger. Les grenadiers du régiment du roi et les mousquetaires vinrent appuyer le mouvement, et l'ennemi, après une résistance assez molle, se laissa refouler jusque dans le chemin couvert de la place.

Pendant que nos troupes s'installaient sur les positions de l'ennemi et réparaient la brèche, le gouverneur de la place, M. de Stahremberg, présidait son conseil de guerre et discutait sur les moyens de défendre l'ouvrage à couronne s'il venait à être attaqué. A l'issue du conseil, un officier annonça au gouverneur que la position sur laquelle il venait de discuter si savamment était au pouvoir de l'ennemi. Grand fut l'étonnement de M. de Stahremberg en apprenant que l'ouvrage avait été emporté contre toutes les règles ordinaires ; il ne fit rien pour le reprendre, et nos troupes restèrent définitivement maîtresses de la situation.

Le jour même, Vauban écrivait à Louvois :

« Aujourd'hui, la couronne a été prise en plein midi, avec si peu de perte que je ne crois pas qu'il y ait eu quinze hommes tués ou blessés, tant la scène a été peu sanglante. Les Allemands s'en sont trouvés si étourdis qu'une heure après ils ont battu la chamade à l'attaque du Rhin, et, de l'heure qu'il est, le major de la place, avec deux otages, est chez Monseigneur. Je laisse à d'autres le soin de vous dire les particularités de cette action, parce que j'y ai trop peu de part pour en pouvoir parler honnêtement. Les troupes y ont bien fait leur devoir, notamment les régiments du Roi et d'Anjou. J'ai à me louer de tout le monde et à me plaindre de personne... »

M. de Stahremberg aurait pu encore résister. Les rem-

parts de la ville étaient intacts, et l'artillerie avait encore assez de munitions pour permettre une défense honorable. Il préféra capituler, et le Dauphin eut la générosité de lui accorder les honneurs de la guerre.

« M. de Stahremberg, écrivait Vauban, a eu la bonté de nous épargner cinq ou six jours, un peu aux dépens de sa réputation, à la vérité; car il pouvait nous mener jusque-là; et quand sa capitulation eût été bien plus mauvaise et qu'il n'eût pas amené quatre pièces de canon, elle n'en eût été que plus honorable, et je ne crois pas qu'il eût été moins bien reçu à Vienne... J'apprends par M. de Saint-Pouenge que nous avons quelque cinq cents blessés, et on dit quatre cents de morts. Mais je crois bien que les majors dans les régiments desquels il en manque en ont tué une bonne partie. »

En revanche, les pertes subies par le corps des ingénieurs étaient énormes. Neuf avaient été tués, et quinze blessés. Aussi Vauban pouvait sans exagération dire à Louvois en lui envoyant l'état de ses collaborateurs tués ou blessés : « Ce sont les martyrs de l'infanterie[1]. »

La nouvelle de la prise de Philisbourg fut accueillie avec un enthousiasme indescriptible par la cour. « Le courrier de Monseigneur est arrivé à Fontainebleau, écrit madame de Sévigné[2], pendant que le père Gaillard prêchait : on l'a interrompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un si heureux succès et d'une aussi belle conquête. On ne sait point de détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut... » Trois jours après, les détails du siége étaient

[1] 2 novembre. (Dépôt de la guerre, 832.)

[2] Lettres de madame de Sévigné du 1er et du 3 novembre.

connus, et madame de Sévigné se faisait l'écho de la joie générale en écrivant au comte de Bussy : « Voilà donc cette bonne place prise. Monseigneur y a fait des merveilles de fermeté, de capacité, de libéralité, de générosité et d'humanité, jetant l'argent avec choix, disant du bien, rendant de bons offices, demandant des récompenses et écrivant des lettres au roi qui faisaient l'admiration de la cour. Voilà une assez belle campagne ; voilà tout le Palatinat et quasi tout le Rhin à nous ; voilà de bons quartiers d'hiver ; voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'Empereur et du prince d'Orange. On croit celui-ci embarqué : mais le vent est si bon catholique que jusqu'ici il n'a pu se mettre à la voile. »

Tous les courtisans s'empressèrent d'adresser leurs compliments au Dauphin ; mais rien ne dut autant toucher Monseigneur que cette lettre si simple et si belle de son ancien gouverneur, l'austère M. de Montausier : « Je ne vous fais pas compliment, Monseigneur, sur la prise de Philisbourg : vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon et Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce que vous êtes brave : c'est une vertu héréditaire dans votre maison. Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain et faisant valoir les services de ceux qui font bien ; voilà sur quoi je vous fais mon compliment. »

De fait, l'éloge était mérité. Pendant toute la durée de ce siége long et difficile, le fils de Louis XIV avait montré un courage tranquille et une inaltérable fermeté qui lui avaient gagné le cœur des chefs de l'armée tout entière. Mais, mérite plus rare chez un jeune homme, il n'avait pas cherché à entraver l'autorité des généraux en leur

imposant ses volontés. « Nous sommes fort bien, Vauban et moi, écrivait-il au roi, parce que je fais tout ce qu'il veut. »

Vauban ne fut pas oublié dans la distribution des récompenses. Outre le don d'une très-belle gratification en argent, il reçut la lettre suivante écrite de la main du roi :

« Vous savez, il y a longtemps, ce que je pense de vous, et la confiance que j'ai en votre savoir et en votre affection. Croyez que je n'oublie pas les services que vous me rendez, et ce que vous avez fait à Philisbourg m'est fort agréable. Si vous êtes aussi content de mon fils qu'il l'est de vous, je vous crois fort bien ensemble, car il me paraît qu'il vous connaît et vous estime autant que moi. Je ne saurais finir sans vous recommander absolument de vous conserver pour le bien de mon service. »

Philisbourg avait capitulé le 29 octobre. Le lendemain même, sans attendre que les troupes eussent évacué la place, Vauban se dirigeait sur Manheim, dont l'investissement était décidé. Déjà il ne pense plus à se reposer; en face de nouvelles difficultés, sa fatigue a disparu comme par enchantement; il se sent plein d'une nouvelle ardeur. La vue de Manheim avec ses belles fortifications, ses ouvrages avancés qui commandent le cours du Rhin et du Neckar le remplissent d'enthousiasme.

« C'est une ville belle à peindre », écrit-il à Louvois, et il ajoute :

« Je l'ai déjà reconnue par deux endroits, sur l'un desquels, qui est le bord du Rhin, du côté de Frankendal, j'ai réglé l'établissement d'une batterie de huit pièces à ricochet, qui fauchera la plus grande partie des palissades du chemin couvert, des fossés et de la berne, enfilera

ledit chemin couvert, le fossé, la fausse braie, le bastion même, et labourera les talus de leurs remparts, qui sont tous de terre, fort polis, bien verts et bien entretenus, mais dont les talus sont si grands que les moutons y paissent depuis le haut jusqu'en bas. Ce n'est pas raillerie : Renaud et Clément, qui ont été hier lever le plan de cette avenue, m'ont assuré d'y en avoir vu plus d'un cent. »

Cette lettre peint Vauban tout entier. Quelle pénétration! quel art merveilleux de prendre ses dispositions et de rien laisser au hasard! quelle précision dans les détails! En deux jours il a reconnu les côtés faibles de la place, désigné les points d'attaque, remarqué les talus « si polis et bien verts ».

Les tranchées furent ouvertes simultanément contre la ville et la citadelle. Dès le 8 novembre, elles étaient poussées à quelques centaines de toises des remparts.

« Si c'étaient des Français, écrivait Vauban, j'en attendrais une sortie dès le matin ; mais comme la grande bravoure des Allemands ne se fait bien sentir qu'après midi, cela fait que je ne les appréhende pas, parce que la tranchée sera fort bien en état, et que nous aurons dîné aussi bien qu'eux. Ce sont, au fond, de fort braves gens ; car, pendant que nous leur coupions, cette nuit, tout doucement la gorge du côté de la citadalle, ce n'était de leur part que fanfares de trompettes, timbales et hautbois du côté de l'attaque. Il n'y a point de menuets ni d'airs de nos opéras qu'ils n'aient fort bien joués ; et cela a duré tout le temps qu'ils ont trouvé le vin bon, c'est-à-dire toute la nuit. Présentement, soit qu'ils se donnent le loisir de cuver leur vin, ou qu'ils se soient aperçus de la supercherie qu'on leur a faite du côté de la citadelle, il me

paraît qu'ils sont un peu rentrés en eux-mêmes. Espérez bien, s'il vous plaît, du reste, et soyez persuadé que je n'omettrai rien pour me rendre digne de la grâce qu'il a plu au roi de me faire, en m'honorant d'une lettre de sa main[1]. »

Le 12 novembre, la ville demandait à capituler. Le Dauphin ne s'attendait guère à une victoire si prompte, la défense, d'après les provisions de Vauban, devant se prolonger de longs jours encore. Mais le gouverneur avait eu la main forcée. Les soldats de l'électeur palatin, qui n'étaient pas payés depuis dix-sept mois, avaient déclaré qu'ils ne se battraient plus, et avaient menacé le gouverneur de le massacrer s'il ne rendait pas la place. Quoique brave et décidé à faire son devoir, le gouverneur dut céder devant l'attitude menaçante de ses troupes mutinées. Le siége avait été peu meurtrier de part et d'autre. Les assiégés seuls avaient subi quelques pertes occasionnées par la batterie à ricochet, « qui n'a tiré qu'un jour et leur a démonté quatre ou cinq pièces de canon, fait abandonner six ou sept autres, mis le feu à cinq ou six bombes et à deux caques de poudre qui firent voler les chapeaux en l'air, coupé la jambe à un lieutenant-colonel, et persécuté je ne sais combien de gens qu'elle allait chercher dans des endroits où l'on ne voyait que le ciel[1] ».

Le 15 novembre, le Dauphin investissait la ville de Frankenthal. Devant cette place, Vauban eut une déception du même genre que celle qu'il avait éprouvée à Manheim. Le gouverneur capitula avant même que

[1] Vauban à Louvois, 10 novembre. (Dépôt de la guerre, 827.)
[2] Vauban à Louvois. (Dépôt de la guerre.)

les travaux d'approche des assiégeants fussent terminés.

« Les ennemis, ecrit Vauban à Louvois, m'ont trompé aussi bien qu'à Manheim, et, sans se soucier d'être déshonorés, ils se sont rendus, après trente-huit heures d'attaque, sans me donner le loisir d'achever la batterie D que j'avais destinée à de grandes exécutions aussi bien que la G. C'est de quoi je sais très-mauvais gré à ces coquins-là ; car, enfin, voilà je ne sais combien de fois que je commence des expériences, sans qu'ils m'aient voulu donner le temps d'en achever aucune. Enfin c'est encore pire qu'à Manheim. Je n'ai jamais vu si braves gens, tant qu'on ne leur tire pas, que ces troupes palatines ; mais quand on commence à les rechercher un peu vivement, le nez leur saigne aussitôt, et, dans le fond, on ne leur trouve que des maroufles où l'on s'était imaginé, par toutes leurs façons de faire, trouver de braves gens.)

« Je ne comprends point l'esprit de ces gens-ci, car ils ont fortifié Manheim comme qui fortifierait à plaisir, sur une feuille de papier, sans avoir égard au Neckar ni au Rhin, dont ils n'ont pour ainsi dire tiré aucun avantage. On eût pu aisément faire là une place capable de faire la nique à Monseigneur et à tous les rois de l'Europe. D'ailleurs, que faire de Frankendal, au milieu de la plaine, à deux lieues de Manheim?... Ma foi, les princes aussi bien que les particuliers sont sujets à de grandes fautes [1]. »

Ainsi se termina cette belle campagne de 1688, si féconde en résultats pour la France, si glorieuse pour Vauban, qui avait déployé sur un théâtre digne de lui toutes les ressources de son génie. Avant de quitter l'armée

[1] Vauban à Louvois, 18 novembre. (Dépôt de la guerre, 828.)

pour retourner à Versailles, le Dauphin, en prenant congé de Vauban, lui remit une gratification de mille louis et deux mille pistoles au nom du roi. Les gratifications en argent n'avaient alors rien que de très-honorable; mais le Dauphin mit le comble à ses faveurs en lui disant qu'il pouvait choisir parmi les pièces d'artillerie conquises à Philisbourg quatre pièces dont il lui faisait don. Un pareil cadeau était tellement rare, il constituait une distinction si fort au-dessus des distinctions accordées ordinairement aux officiers généraux, qu'avant d'accepter, Vauban crut devoir en déférer à Louvois pour obtenir de lui l'autorisation formelle de faire enlever les quatre pièces de canon.

« J'ai cru, écrit-il, vous en devoir donner avis, afin d'avoir l'approbation du roi, sans quoi je n'y toucherai pas; mais s'il a la bonté d'agréer qu'un homme qui lui a aidé à lui en faire gagner plus de deux mille en puisse tenir quelques-unes de sa liberalité, pour marquer aux siens et à la postérité que ses services lui ont été agréables, je vous supplie de garder ces quatre pièces avec leur attirail, et de vouloir bien ordonner qu'on m'en fasse quatre en échange de celles-là aux armes du roi, avec les miennes au-dessous, et une inscription portant qu'elles m'ont été données pour marque perpétuelle d'honneur et de reconnaissance de mes services. Elles ne serviront qu'à solenniser la santé de mes bienfaiteurs, et à tirer le jour du Saint-Sacrement pendant la procession. Cependant si, par hasard, vous avez quelque expédition de guerre à faire en Morvan, vous les trouverez là toutes prêtes [1]. »

[1] Cette lettre, citée par M. Rousset, est le résumé de plusieurs lettres écrites par Vauban sur le même sujet.

Louvois se hâta d'accéder à ce désir, et donna l'ordre à M. de la Frezelieu de faire fondre à Brisach quatre petites pièces de canon de quatre à cinq cents livres chacune[1]; puis, pensant avec raison qu'après les labeurs et les fatigues inouïs d'une campagne de siége ajoutés à tant de travaux, un congé de quelques mois ne serait point désagréable à Vauban, il lui écrivit que le roi le laissait libre d'aller se reposer dans ses terres. Vauban, épuisé de fatigue, presque malade, n'avait pas voulu demander de congé; mais il s'empressa de profiter du temps de repos qui lui était si gracieusement offert, et se rendit en poste dans le Morvan.

[1] Ces quatre pièces furent placées par Vauban sur la terrasse de son château de Bazoches, où l'on pouvait encore les voir en 1778.

CHAPITRE X

Vauban homme privé. — Sa famille. — Son château. — Portrait de Vauban. — Son activité physique et intellectuelle. — Sa bravoure. — Son humanité. — Sa bienveillance pour ses inférieurs. — Son attitude vis-à-vis de ses supérieurs. — Son indépendance d'esprit. — Ses vertus privées. — Résumé.

Il y aurait une étude bien curieuse à faire sur la vie privée de Vauban. Il serait intéressant de pénétrer dans l'intérieur de cet homme de bien, de le voir au milieu des siens, vivant de leur vie, se préoccupant de leurs besoins, s'associant à leurs joies, à leurs peines, à leurs espérances d'avenir, et partageant les rares loisirs que lui laisse le service du roi entre l'éducation de ses enfants, l'amélioration de ses domaines et l'étude des hautes questions politiques et sociales. Malheureusement, les documents qui pourraient jeter quelque lumière sur cette partie de son existence font défaut. A la mort de Vauban, ses papiers, ses notes, ses lettres intimes et familières, ses projets de mémoires, c'est-à-dire toutes les pièces qui nous permettraient de connaître son âme et son cœur, ne devinrent pas la propriété de l'État; ils passèrent dans les mains de ses descendants, qui n'en ont livré aucun à la postérité. La vie privée de Vauban est murée; mais le peu que l'on en peut savoir prouve d'une façon évidente que chez lui l'homme privé était à la hauteur de l'homme

public, et qu'il n'a cessé de donner l'exemple de toutes les vertus.

En 1660, Vauban avait épousé mademoiselle Jeanne d'Osnay, fille de Claude d'Osnay, écuyer, baron d'Épiry, et de Urbaine de Roumier. Le contrat de mariage avait été passé le 25 mars au château d'Épiry, situé près de Corbigny, dans le Nivernais, résidence habituelle des parents de la jeune fille. Deux enfants naquirent de cette union : l'aînée, Charlotte, épousa en 1679 Jacques-Louis de Mesgrigny, et la cadette se maria, en 1691, avec M. Louis Bernin de Valentinay, marquis d'Ussé[1]. Madame de Vauban ne paraît pas avoir jamais accompagné son mari dans ses tournées; elle continua d'habiter à Épiry avec ses parents jusqu'en 1675[2]. A cette époque, Vauban, de retour de la campagne de Franche-Comté, obtint un congé — *le premier* depuis près de *dix ans* — et revint dans son pays. Son principal soin fut de racheter, au prix de soixante-neuf mille livres, le domaine de Bazoches, dans l'Avallonais, qui avait jadis appartenu à sa famille. Là, il fit reconstruire, au milieu d'un site pittoresque, à mi-hauteur, le château qui subsiste aujourd'hui et dont l'architecture, d'une élégante simplicité, attire l'attention des voyageurs. Sans être riche, Vauban,

[1] Voir à la fin du volume la généalogie de Vauban.

[2] En 1809, l'empereur donna l'ordre de mettre sur la tour du château d'Épiry l'inscription suivante :

« Ici fut la demeure de Vauban; il y médita les travaux qui l'ont rendu immortel. La France reconnaissante a déposé le cœur de ce grand homme non loin des restes de Turenne, sous le dôme des Invalides. »

Cette inscription contient une légère erreur. Vauban n'a résidé qu'accidentellement au château d'Épiry. Il habitait Lille, Paris, et dans ses rares moments de loisir le château de Bazoches.

grâce à la fortune de sa femme, aux gratifications du roi et aux émoluments de sa charge, était assuré d'une existence indépendante conforme à ses goûts et à son rang.

C'est au château de Bazoches, centre de ses prédilections, que Vauban s'était promis de venir souvent se reposer au milieu des siens et de finir ses jours lorsque l'âge ou la maladie le contraindraient de prendre sa retraite[1]. Les événements devaient en décider autrement. Absorbé par les devoirs multipliés de son commandement, Vauban ne fit au château de Bazoches que de rares apparitions; il n'eut même pas la consolation d'y mourir. La mort le surprit à Paris, et seule sa dépouille repose aux lieux où s'était écoulée son enfance.

Il est assez difficile de préciser l'époque des très-rares séjours de Vauban à Bazoches; cependant, d'après la date de quelques-unes de ses lettres, on peut retrouver la date de son passage à Bazoches aux différentes époques de son existence.

Il est probable que de 1675 à 1687 Vauban ne vint pas dans le Morvan; ses occupations étaient alors si multiples

[1] Le château de Vauban ou de Magny, fondé en 1615, ne fut achevé que longtemps après, sur les dessins du maréchal. Au commencement de nos troubles, on y voyait les plans de toutes les places fortes copiés par le chevalier de Vauban; il s'en trouvait encore quelques-uns tracés par la main même du génie qui les avait conçus. Mais bientôt arrivèrent ces jours d'orage où, pour se venger de quelques abus anciens, on sacrifia souvent avec fureur tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la féodalité. Les livres et les papiers que renfermait le château furent apportés sur la place de Cublize pour être offerts en holocauste au fantôme de la liberté. Les plans n'échappèrent aux flammes que par les soins de l'abbé M..., ci-devant aumônier de la maison; il les garda longtemps et finit par les échanger contre deux tonneaux de beaujolais. (Mulsant, *Lettres sur l'entomologie*, 1er vol., p. 256.)

qu'il n'aurait pu trouver le temps, même entre deux campagnes, de prendre un congé, quelque court qu'il aurait pu être.

En 1687, Vauban était à Perpignan, lorsqu'il reçut de Louvois l'ordre de se rendre à Salins et de là dans les Flandres, pour inspecter les places fortes. Bazoches était sur le chemin de Salins, et Vauban ne put résister à la tentation de s'y arrêter. Louvois lui en accorda très-courtoisement la permission et l'autorisa même à ne point aller à Salins : « Sur ce que j'ai représenté au roi, lui écrit-il, du peu de temps que vous auriez à demeurer chez vous, si vous étiez obligé de passer à Salins, Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir qu'elle trouve bon que vous différiez jusqu'au printemps prochain à y aller[1]. »

Vauban comptait rester chez lui au moins trois mois, car il avait jusqu'au 31 décembre pour terminer son inspection. Arrivé à Bazoches dans les premiers jours du mois d'août, il commençait à peine à se remettre de ses fatigues et à jouir au milieu de sa famille d'un repos si bien gagné, lorsque, le 25 août, un courrier arrivait à Bazoches, porteur d'instructions et d'une lettre de Louvois. Dans cette lettre, le ministre mandait à Vauban « que la nouvelle que venait d'avoir le roi de la défaite de l'armée turque lui faisait juger à propos de donner la dernière perfection à sa frontière du côté de l'Allemagne... » En conséquence, il engageait Vauban à partir sur-le-champ pour l'Alsace. Le lendemain de la réception de cette lettre, Vauban se mettait en route.

Après la prise de Philisbourg, Vauban s'en fut à Ba-

[1] Archives de la guerre, 1687. 13 juillet.

oches. Nous n'avons pu découvrir d'une façon exacte la lurée de son séjour très-court, car le siége de Philisbourg s'était terminé au mois d'octobre, et Vauban était encore à Paris le 19 novembre, comme l'indique un billet de Louvois. Au mois de mai 1690, Vauban était à Bazoches; la maladie l'y retint pendant plusieurs mois, et il y acheva sa convalescence. Il voulut revoir Saint-Léger du Foucheret, son pays natal, et s'y rendit avec quelques personnes. Il leur montra la modeste maison où il était né, s'entretint familièrement avec plusieurs compagnons de son enfance, rappela à une vieille femme qu'elle avait souvent partagé son *époigne*[1] avec lui lorsqu'il était enfant, et lui donna une bourse pleine d'or. Le souvenir de cette visite s'est conservé par tradition jusqu'à ce jour chez les habitants du village de Saint-Léger[2]. Après la paix de Riswick, Vauban fit de plus fréquents séjours à Bazoches, où il passa notamment une partie de l'année 1705.

D'après les tableaux ou les bustes du temps et les descriptions des contemporains, nous pouvons nous faire une idée assez exacte du portrait physique de Vauban. Sa taille était moyenne, bien prise; sa stature robuste avait l'aplomb de la race bourguignonne, chez laquelle la pureté du sang s'est maintenue presque intacte. Sa figure, sans être belle, commandait l'attention. Le front était élevé; l'ovale du visage régulier, le nez droit, le menton très-accentué, indice d'une volonté persévérante, et la bouche fermement dessinée, donnaient à sa physionomie un aspect un peu dur.

[1] Petite galette d'une livre environ que faisaient les femmes pour les enfants.

[2] Marquis DE CHAMBRAY, *Mélanges*.

que corrigeaient les yeux d'un bleu profond, d'une douceur admirable, et les lèvres un peu relevées au coin par un sourire fin et malicieux. L'attitude du corps était modeste, le geste franc, la parole nette, précise. Il n'avait pas grand air, comme on l'entendait alors à la cour de Louis XIV, ce qui a fait dire à Saint-Simon « qu'il avait basse mine »; mais chez lui on ne découvrait rien de trivial, et l'on voyait que ce corps sain et bien constitué était l'enveloppe d'une âme fière, généreuse, d'un cœur ardent, d'un esprit fécond.

Doué par la nature d'une vigueur exceptionnelle, sa constitution avait été altérée de bonne heure par les fatigues excessives de la guerre et de nombreuses blessures. Mais une énergie indomptable soutenait ce corps, qui avait conservé les apparences de la santé. Son activité tenait du prodige. En voici quelques exemples.

Ainsi, en 1692, déjà sexagénaire, à la suite du siége de Namur, qui lui a coûté tant de peines et de fatigues, il ne prend pas un seul jour de repos. Le 1er septembre, il quitte Namur et court en poste inspecter les places de son gouvernement. Il visite successivement Grenoble, Gap, Embrun, Guillestre, Saint-Venant, la Seyne, Sisteron, Digne, Colmans, Guillaumes, Entrevaux, Antibes, Nice, et revient à Paris au mois de mars pour rédiger ses rapports et soumettre au roi les projets de dépenses relatives à la reconstruction ou à l'amélioration de ces places. Ce travail terminé, il se remet en route, visite Montreuil, Boulogne, Calais, redescend dans la basse Normandie, donne un coup d'œil aux ports de la Manche et revient à Lille, d'où il expédiera à Paris des rapports détaillés sur chacune des places qu'il a inspectées.

En 1698, il consacre les premiers mois à la construction de New-Brisach et à l'achèvement de Landau, puis il visite les places de la Lorraine, des Flandres, de la Normandie, traverse Paris et se rend dans le Midi. La date de sa correspondance nous permet de le suivre à travers cette longue excursion. Le 30 juillet, il est à Grenoble; le 6 août, à Barrault; le 8, à Oulx; le 15, à Exelles; le 16, à Fenestrelle jusqu'au 22; le 23, à Briançon, où il reste jusqu'au 3 septembre; le 4 et le 5, à Queyras; le 6, à Mont-Dauphin; le 9, à Embrun jusqu'au 25; le 10 octobre, à la Seyne; le 18, à Colmans; le 25, il revient à Embrun, où il séjourne jusqu'au 10 novembre; le 19 novembre, nous le retrouvons à Antibes, et le 31 décembre il arrive à Marseille, après avoir inspecté toutes les côtes de la Méditerranée.

Et que de fatigues, de dangers, de privations de tous genres! Aujourd'hui, avec la merveilleuse facilité des voies de communication, on ne peut se faire une idée des efforts qu'exigeaient des courses entreprises si rapidement, au cœur de l'hiver, au milieu des régions plus qu'inaccessibles. Les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, il les a franchies vingt fois par tous les temps, en dépit des obstacles et des dangers. A cheval dès le lever du jour, il y restait souvent bien après le coucher du soleil, laissant en route son escorte et ses domestiques vaincus par la fatigue.

« Je partis, écrit-il à M. Le Pelletier, avant-hier de Philippeville avec deux cents dragons de la garnison de Namur, et, prenant le grand tour par Mariembourg et Chimay, je vins tout d'une traite coucher dans le château de Terlon, pendant quoi la pluie pensa nous noyer en l'air et tout à cheval cinq heures durant, tant elle fut violente.

J'en partis le lendemain à trois heures par un grand brouillard, et après avoir bien piétonné parmi les boues et la glaise détrempée, et bien déferré des chevaux par les plus mauvais temps du monde, mes dragons étant sur les dents et n'en pouvant plus, je pris le parti d'en renvoyer cent cinquante à Chimay, et, avec cinquante des mieux montés, je continuai ma route jusqu'à Avesnes, où j'arrivai, sur les huit heures du matin, très-fatigué. Je me rendis le même jour à Maubeuge et hier ici, après avoir employé ma matinée à examiner les fortifications de cette place[1]. » Un autre jour, il perd son équipage dans la neige et revient à pied au milieu de la nuit à travers des chemins affreux.

Vauban est tellement habitué à ces misères qu'il ne paraît plus y prendre garde, et c'est à peine si, une fois ou deux dans toute sa correspondance, il signale ces incidents, sans y attacher d'ailleurs la moindre importance.

Ce qui est vraiment extraordinaire, c'est qu'au milieu de ses fatigues incessantes il conserve toujours son entière liberté d'esprit, sans que les intempéries des saisons et la maladie — il souffrait d'une bronchite chronique qui mit plusieurs fois ses jours en danger — diminuassent en rien son étonnante puissance de travail. L'inspection n'est pas pour lui une vaine formalité qu'il a hâte de terminer; il visite toutes les places par le menu, et s'il indique une amélioration ou une réparation à faire, il joint à son rapport un plan détaillé des travaux, avec le devis des dépenses présumées et les dessins les plus achevés. Quelques-uns de ces rapports sont de véritables ouvrages

[1] Dépôt des fortifications. *Correspondance de Vauban,* t. VIII, 29 juin, 693.

formant plusieurs volumes et comprenant plusieurs centaines d'articles.

En correspondance continuelle avec des ministres tels que Colbert et Louvois, dont le génie pénétrant voulait tout savoir, tout approfondir, Vauban entrait dans les moindres détails, et la clarté et la méthode qu'il apportait dans ses mémoires excitaient l'admiration de Colbert lui-même, qui ne pouvait se lasser de lui faire compliment sur ce sujet. Ce n'était pas, d'ailleurs, une mince affaire que la rédaction du rapport tel que le comprenait Vauban. Qu'on en juge par l'énumération suivante :

Le projet d'une place se composait d'une lettre d'envoi, d'un mémoire et de plusieurs feuilles de dessin; la lettre d'envoi faisait connaître l'objet de chaque partie du mémoire, qui variait peu, et l'objet de chaque feuille de dessin, et se terminait par quelques recommandations particulières, quelques remarques, quelques faits. Le mémoire était divisé en quatre parties :

1° La situation de la place;

2° Instruction de la fortification projetée, ou instruction des réparations plus nécessaires à faire;

3° Estimation générale des ouvrages proposés;

4° Propriétés de la place lorsque son dessin aura été exécuté.

L'*instruction* de la fortification projetée se composait d'un nombre plus ou moins considérable de paragraphes avec leurs titres et leurs numéros d'ordre, le corps de place, le fossé, la contrescarpe, les bastions, les tenailles, les chemins couverts, les portes, les écluses. Aucune partie n'était omise, et chacune avait ses lettres de renvoi aux feuilles de dessin.

Quand on parcourt cette volumineuse correspondance toujours rédigée avec un soin extrême, et quand on pense que ce travail a été fait le plus souvent sur place, dans un mauvais gîte, après une journée passée à cheval, sous la pluie ou la neige, on est émerveillé de la lucidité et de la puissance de cet esprit extraordinaire.

Mais ce n'est encore pas tout. Vauban ne se contente pas de faire son métier de militaire et d'ingénieur; il étudie les ressources des contrées qu'il traverse, et s'enquiert des besoins de leurs habitants, des améliorations à réaliser, des travaux d'utilité publique à entreprendre. Un exemple entre mille. A propos des additions à faire au pont d'Antibes, il soumet à M. Le Pelletier ses vues pour ouvrir des débouchés aux produits d'un petit pays appelé Saint-Paul.

« Le soleil de Saint-Paul, écrit-il, est le plus beau de la Provence et le pays où croissent les plus belles oranges de toutes espèces qui sont là en plein vent, hiver et été, ce qui ne se trouve point ailleurs, hors à Hyères où elles ont gelé à Saint-Laurent. Ce territoire est couvert de vignes, d'oliviers et de figuiers, et dans la même terre on y voit communément de ces trois sortes de plantes disposées par alignement avec des blés entre deux; de sorte que le même héritage porte du blé, du vin, des olives et des figues. Tout cela est cultivé avec beaucoup de soin, mais le mal est que la sécheresse les désole et rend très-souvent leurs travaux inutiles. Une dépense de dix à douze mille écus pourrait leur donner un arrosement qui doublerait les revenus de ce petit pays; c'est une commodité inconnue dans celui où vous êtes, qui ne va pas à moins qu'à doubler le rapport de toutes les terres qu'on peut arroser : je n'en vois que dans le Dauphiné, la Provence et le Roussillon, qui en font

un excellent usage, notamment les Dauphinois de la montagne qui s'en servent avec une industrie merveilleuse[1]. »

Quand nous étudierons la *Dîme royale,* nous aurons occasion de prouver que la constante préoccupation de Vauban, son idée fixe, est l'amélioration du sol de la France, le développement des grands travaux et par conséquent l'augmentation du bien-être de ses habitants[2].

Il ne laissait jamais passer l'occasion de développer ses idées sur ce sujet. Lorsqu'il eut le bâton de maréchal, les députés d'Avallon, MM. Champion et Raudot, vinrent le féliciter sur sa nouvelle dignité. D'ordinaire cette cérémonie se borne à l'échange de quelques phrases pompeusement banales. Vauban ne prononça pas de discours; mais, en réponse à la harangue des députés, il déclara que, pour donner une preuve de l'affection toute particulière qu'il portait à la ville d'Avallon, « il avait conçu un dessein propre à le faire connaître, savoir de faire porter bateaux à la rivière de Cousin, à commencer le port dans le faubourg de Cousin même, sans établir aucuns droits sur les marchandises; qu'il estimait qu'il en reviendrait beaucoup d'utilité à ladite ville, par le débit de ses denrées, et aux pays voisins pour la fourniture de Paris; que cela procurerait encore de l'ouvrage pour le même peuple; que tout ce qui en pourrait retarder l'exécution, ce serait le contre-temps fâcheux de la guerre, que la France était obligée de soutenir contre ses ennemis[3] ».

[1] *Dépôt général des fortifications,* t. IX.

[2] Voir l'*Appendice* à la fin du volume.

[3] Cité par M. Raudot, ancien député, dans un très-curieux travail sur la famille de Vauban. (*Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, année 1864.)

Son activité intellectuelle dépassait encore son activité physique. L'esprit toujours en éveil, l'imagination toujours en travail, Vauban écrivait beaucoup. Sans parler de sa correspondance administrative et militaire, qui comprend plusieurs milliers de lettres dont certaines ont cent ou deux cents pages d'étendue, il a laissé une foule de mémoires, de projets et de rapports sur les sujets les plus divers. Quelques-uns de ces travaux ont été publiés sous le titre d'*Oisivetés*[1]. Rien que par l'énoncé des sujets traités, on peut se rendre compte de l'étonnante variété du génie de Vauban :

« L'importance dont Paris est à la France. — Traité d'une excellente noblesse. — Mémoire des dépenses sur lesquelles le roi pourrait faire quelques économies. — Moyen de rétablir nos colonies de l'Amérique et les accroître en peu de temps. — Le canal du Languedoc. — Plusieurs maximes sur les bâtiments. — Traité de la culture des forêts. — La cochonnerie, ou le calcul estimatif pour connaître jusqu'où peut aller la production d'une truie pendant plusieurs années. — Moyen d'améliorer nos troupes et de faire une infanterie perpétuelle très-excellente. — Attaque et défense des places, etc.... »

Tous ces travaux n'ont pas une importance égale, mais tous sont remarquables par la profondeur des aperçus, l'originalité de la pensée, l'étendue des connaissances; tous enfin sont marqués au coin du bon sens.

Sa valeur sur le champ de bataille n'était pas de l'élan, mais un effet de sa volonté. Il ne cherchait pas le danger

[1] Nous aurons occasion, dans notre *Appendice*, d'étudier à part quelques-uns de ces travaux.

et ne mettait pas sa gloire à braver inutilement la mort. Il s'exposait dix fois par jour, mais dans un but déterminé, afin de voir tout par lui-même et de se rendre un compte exact des travaux qu'il ordonnait. Présent à l'ouverture de la tranchée, il suivait pas à pas les progrès des travailleurs; le premier sur les lieux, il y restait le dernier et présidait en personne à la construction des parallèles et des batteries. Ménager du sang des soldats comme homme de guerre ne le fut jamais, il comptait pour rien ses risques personnels et dédaignait pour lui-même les précautions qu'il imposait à ses ingénieurs et à ses soldats. Il ne courait pas au canon avec l'ardeur presque irréfléchie d'un Villars où d'un d'Artagnan; mais il ne reculait jamais, et son merveilleux sang-froid le tira souvent de fort mauvais pas.

Ainsi, au début du siége de Luxembourg, il n'avait voulu confier à personne le soin de reconnaître les abords de la place. Chaque nuit il s'avançait lui-même jusqu'à la palissade, soutenu par des grenadiers, couchés ventre à terre. A une de ces reconnaissances il fut découvert par les assiégés; déjà les fusils s'abaissaient prêts à faire feu sur lui : Vauban remarqua ce mouvement, et, avec le plus grand calme, il fit signe de la main aux ennemis de ne pas tirer, et continua de s'avancer vers eux. Les ennemis, le prenant pour un des leurs, relevèrent leurs armes et le laissèrent continuer tranquillement son opération. Vauban atteignit ainsi les palissades du chemin couvert, l'examina, sonda les glacis à plusieurs endroits, et s'en revint tranquillement, sauvé par son sang-froid, sa présence d'esprit et l'excès même de sa témérité [1].

[1] ALLENT, *Histoire du génie.*

Aucune considération ne put jamais l'empêcher d'accomplir son devoir jusqu'au bout. Louvois l'adjure en termes pressants, impérieux, de se ménager; le roi lui ordonne formellement de n'aller à la tranchée que dans des cas exceptionnels; les généraux sous lesquels il sert, et qui sont responsables d'une vie si précieuse[1], le consignent au quartier général : rien ne le retient, rien ne l'arrête. Sur ce chapitre il est indiscipliné, intraitable. On est toujours certain de le trouver à l'endroit le plus exposé, là où son action sur les hommes et son autorité sur les ingénieurs sont le plus utiles, le plus efficaces.

Vauban ne paraît avoir jamais ressenti l'ivresse du champ de bataille, et c'est à peine si dans toute sa carrière il compte ce qu'on est convenu d'appeler une action d'éclat : le passage de l'Aisne, à la nage, sous le feu de l'ennemi. On ne se figure pas Vauban, l'épée à la main, se jetant dans la mêlée et forçant les lignes ennemies. Il comprenait autrement les obligations de sa charge et traitait d'« ânerie » toute action d'éclat inutile, toute bravade intempestive. Les jours d'assaut, il restait à son poste, c'est-à-dire en arrière des lignes de combattants, se portant sur tous les points menacés, faisant réparer les dégâts

[1] « Je n'ai jamais pu empêcher M. de Vauban d'aller dans la ville (pendant l'attaque de la citadelle de Courtrai) : il m'a promis positivement qu'il ne bougerait de son logis, où il se ferait rendre compte par ses ingénieurs de ce qui se passerait. J'ai même chargé M. le marquis d'Huxelles de ne le point quitter et de l'empêcher d'approcher de la citadelle. Nous avons pensé nous brouiller là-dessus; vous savez qu'on ne le gouverne pas comme on voudrait; et si quelqu'un mérite d'être grondé, je vous assure que ce n'est pas moi. » Lettre de d'Humières à Louvois, 3 novembre 1683.

causés par le feu de l'ennemi et donnant à tous l'exemple d'une intrépidité et d'un sang-froid inaltérables.

Huit fois blessé, mais jamais très-grièvement, il avait fallu l'arracher de la tranchée pour le soigner ; à peine pansé, il se faisait porter sur les travaux et continuait de diriger les opérations.

Si dur pour lui-même, Vauban était d'une humanité sans bornes pour ses subordonnés. Non-seulement il veillait avec un soin scrupuleux au bien-être de ses soldats, s'efforçant de leur alléger les fatigues de la campagne ; mais il s'était fait une règle absolue de ne jamais exposer leur vie inutilement. Attaquer prématurément une position, livrer assaut avant que toutes les dispositions préventives aient été prises, lancer des troupes à découvert sur les travaux des assiégés, lui paraissait le plus odieux des crimes.

« L'émulation qu'il y a entre les officiers généraux, écrit-il, fait souvent qu'ils exposent les soldats mal à propos, leur faisant faire au delà de leur possible, et ne se souciant pas d'en faire périr une centaine pour avancer quatre pas plus que leurs camarades. Ce que je trouve de plus surprenant, c'est qu'on verra ces messieurs, lorsqu'ils auront été relevés de tranchée, raconter et se vanter d'un air suffisant et content qu'ils auront perdu cent ou cent cinquante hommes pendant leur garde, parmi lesquels il y aura peut-être huit ou dix officiers. Y a-t-il de quoi se réjouir ? Et le prince n'est-il pas bien obligé à ceux qui font avec la perte de cent hommes ce qui se pourrait faire parfaitement avec celle de dix, moyennant un peu d'industrie ?

« En vérité, si les États ne périssent que faute de bons

hommes pour les défendre, je ne sais pas de châtiments assez rudes pour ceux qui les font périr mal à propos. Cependant il n'est rien de si commun parmi nous que cette brutalité qui dépeuple nos troupes de vieux soldats et fait qu'une guerre de dix années épuise tout un royaume[1]. »

Responsable devant Dieu de la vie des hommes, il était presque aussi avare du sang des ennemis que de celui des Français. Son ambition, le rêve de sa vie, aurait été d'investir une place si adroitement, de la bloquer avec tant d'art, de pousser les travaux d'approche si avant, que l'ennemi, en présence de l'impossibilité absolue de se défendre, mît bas les armes sans coup férir. Et cette espérance n'est pas chimérique. comme on serait tenté de le croire. Vauban a tellement étudié les termes de ce problème, il est parvenu à combiner si admirablement ses moyens d'attaque et à paralyser les résistances des assiégés, que, dans les dernières années de sa vie, il en était arrivé à réduire des places de premier ordre, Ath par exemple, défendues par une garnison nombreuse, sans pertes notables d'aucun côté.

On ne peut se figurer ce qu'il lui fallut déployer de persévérance, de force, de volonté et de grandeur d'âme pour arriver à ce résultat. Dans les premières années de sa carrière, alors qu'il n'avait pas encore acquis une autorité incontestable, le roi et les généraux entravaient son œuvre. Souvent le roi, sans attendre la fin des travaux d'approche, insistait pour brusquer le dénoûment et donner l'assaut. Vauban résistait; seul de son avis, il tenait tête au roi et au conseil de guerre, démontrant que la

[1] *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des siéges.*

récipitation dans l'attaque compromettrait le succès de entreprise et exposerait nos troupes à découvert, tandis qu'en patientant quelques jours, la place, réduite à l'impuissance par l'achèvement des travaux, serait obligés de se rendre sans qu'il en coûtât la vie à personne. « J'aimerais mieux, ajoutait-il, avoir conservé cent soldats à Votre Majesté que d'en avoir ôté trois mille à l'ennemi. Vous perdrez tel homme, disait-il au roi, qui vaut mieux que le fort. »

D'autres fois il devait tenir tête aux officiers de cour qui, fatigués des longueurs d'un siége, brûlaient de se mesurer corps à corps avec l'ennemi et ne comprenaient rien aux lenteurs calculées de Vauban. Il lui fallait une abnégation non commune pour résister à cette guerre sourde des courtisans. Insensible aux railleries, aux sarcasmes et aux soupçons outrageux pour sa bravoure, il poursuivait ses travaux avec un calme inaltérable, sans que l'on ait pu jamais lui reprocher d'avoir compromis, par précipitation ou imprudence, la vie du dernier des soldats [1].

Son aversion pour les attaques de vive force n'avait d'égal que son horreur pour les « bombarderies ». Cette horreur instinctive, qui n'avait rien de la sensiblerie déplacée chez un homme de guerre, s'était accrue par l'expérience. Vauban avait pu se convaincre que ce moyen barbare de réduire une ville ne produisait au point de vue militaire que des effets hors de proportion avec les dépenses, les difficultés et surtout avec l'odieux d'une mesure

[1] « La précipitation dans les siéges ne hâte point la prise des places, la recule souvent, et ensanglante toujours la scène. » (*Attaque des places*, p. 263.)

qui coûtait la vie à des victimes innocentes. Vauban estime que la bombarderie ne serait efficace que si l'on pouvait réduire en cendres toutes les maisons de la ville et détruire ses murailles. Or, comme l'artillerie, surtout à cette époque, est impuissante à produire des résultats aussi décisifs, à quoi bon se donner l'ignominie d'une mesure inutilement sanguinaire? Sur ce point encore il eut à lutter contre Louvois, qui s'était pris d'un bel amour des bombarderies et qui, sans la résistances de Vauban, eût érigé cette *ultima ratio* en règle générale pour tous les siéges. Dans tous ses rapports et mémoires, Vauban combat les idées du ministre et démontre l'inefficacité des bombarderies. Louvois, éclairé par l'évidence, revint-il à des sentiments plus humains, ou Vauban se refusa-t-il à exécuter jusqu'au bout les ordres de son supérieur? On ne saurait se décider avec exactitude. Mais ce qui demeure constant, c'est que le nom de Vauban n'est attaché au souvenir d'aucun bombardement.

Vauban exigeait de ses subordonnés une exactitude et une discipline extrêmes dans le service. Vif dans la réprimande, il était incapable de garder rancune, et sa mauvaise humeur ne l'empêchait jamais de rendre justice aux qualités et aux talents de ceux de ses ingénieurs dont il avait le plus à se plaindre au point de vue de l'insubordination.

Une seule chose qu'il ne pardonnait jamais, c'étaient les manquements à l'honneur :

« Je suis, écrivait-il, toujours pour le pardon des fautes d'esprit, parce qu'elles ne sont pas volontaires, que les hommes ne se sont pas faits eux-mêmes, et qu'il suffit de l'être pour être sujet à faillir; mais je ne pardonne pas

ux fripons avérés. Je suis toujours pour qu'on les punisse à la rigueur [1]. »

Donnant lui-même l'exemple de la plus scrupuleuse attention aux moindres détails de son service, il ne souffrait aucun manquement au devoir. Mais s'il demandait beaucoup à ses inférieurs, il savait reconnaître les services rendus. Avec quelle insistance il réclamait des récompenses, des grades, des pensions pour ses ingénieurs qu'il appelle ses camarades, ses enfants! Avec quelle chaleur il fait valoir les services à ces « martyrs de l'infanterie » ! Avec quelle persévérance il s'attache à améliorer leur condition, à relever leur situation jusqu'alors si infime et si injustement déconsidérée ! Avec quelle délicatesse il leur venait en aide, partageant avec eux les gratifications qu'il tenait de la munificence royale, disant que ce n'était qu'une restitution de ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi [2] !

S'il avait quelques reproches à adresser, il le faisait sans aigreur, avec une fermeté douce bien plus efficace que la brutalité ou l'emportement. Ainsi un de ses ingé-

[1] Vauban à Lepelletier, 29 juin 1693. (Dépôt des fortifications, t. VIII.)

[2] Vauban ne se contentait pas seulement de recommander les ingénieurs de son service; le mérite trouvait toujours accès auprès de lui : témoin cette lettre qu'il écrivait de Brest, en 1694, au ministre de la marine pour lui recommander Jean Bart, alors peu connu :

« ..... Ayez encore la bonté, s'il vous plait, Monseigneur, de vous souvenir du sieur Jean Bart, de Dunkerque ; c'est un très-bon sujet à qui il est temps que vous fassiez faire un cran. Et puisque je suis après, j'oserai encore prendre la liberté de vous faire souvenir de M. de Fricambault, qui est fort bon officier et fils d'un homme illustre et de mon pays, qui est une chose bien rare. »

nieurs, Cladeck, a manqué gravement à la discipline en se permettant d'envoyer directement des projets à Louvois sans passer par l'intermédiaire de Vauban, dont il critique vivement les dispositions. Celui-ci l'admoneste en ces termes :

« Il y a longtemps sans doute que vous devez avoir appris que je suis guéri, et en état de travailler ; cependant je n'apprends point de vos nouvelles, et vous proposez tous les jours des desseins nouveaux à M. Louvois où les miens ne sont pas ménagés. Cependant l'usage est, parmi les honnêtes gens de notre métier, de s'adresser à moi avant toutes choses et de me proposer leurs difficultés et ce qu'ils y trouvent à redire. Comme je ne suis pas indocile, je me corrige, ou je leur explique mes pensées. Vous aurez pu remarquer, par la lettre apostillée sur Mézières, que je n'étais pas ivre quand je fis le projet, et que, faute d'être bien informé de ma pensée, vous alliez donner dans quantité d'absurdités condamnables comme vous avez fait précédemment.

« Vous avez, en un mot, si méprisé mes projets que vous n'avez daigné les demander, en quoi vous avez très-mal fait, car c'est faire le procès aux gens sans les vouloir entendre... Voilà un petit avis que je vous donne dans le même esprit de bonté que j'ai toujours eu pour vous, autrement je n'avais qu'à vous laisser faire. Comme tous les desseins tant soit peu considérables me reviennent quand je suis en santé, Dieu sait les corrections, et comme quoi les fautes seraient mises au jour à qui en voudrait user tout autrement que je ne le fais [1]. »

[1] 10 février 1691. (Dépôt de la guerre.)

A un jeune ingénieur en garnison à Casal, il donne les conseil suivants :

« J'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, par laquelle j'apprends que vous êtes en garnison à la citadelle de Casal où je crois que vous commencez à vous ennuyer ; il n'est pas cependant temps de le faire, bien au contraire ; c'est un poste d'honneur où il faut être ravi de se trouver présentement. Approchez-vous des ingénieurs le plus que vous pouvez, et s'ils ont besoin d'inspecteur sur le travail, offrez-vous-en d'en servir volontairement ; si vous le faites, que ce soit avec assiduité, application et longtemps ; si vous réussissez et que vous fassiez bien, je le saurai par eux, et, pour lors, je me mettrai en devoir de vous aider ; si vous faites mal ou que vous ne vous rendiez pas capable, toutes les recommandations du monde ne serviront de rien. J'ai appris ces jours passés qu'il y avait cinq ou six officiers de votre régiment qui avaient déserté comme des infâmes ; ces gens-là traînent chacun une potence à leur col et n'oseront rentrer dans le royaume, car très-sûrement ils y seraient pendus ; voilà une des plus vilaines actions qui aient jamais été faites[1]. »

Bienveillant et paternel avec ses inférieurs, Vauban savait ce qu'il devait à ses supérieurs et leur témoignait en toute occasion le respect dû à leur personne et à l'autorité dont ils étaient revêtus. Cette attitude rigoureusement correcte n'avait rien de commun avec la bassesse ou l'obséquiosité. Toujours digne, indépendant, il possédait au suprême degré le sentiment de sa valeur. A Louvois, qui lui a adressé des reproches mal fondés et vertement

[1] Pignerol, 7 novembre 1692. Cité par M. Raudot.

formulés sur la conduite de certains travaux, il répond en ces termes :

« Quand je serais un innocent qui n'aurait jamais vu de fortifications ni d'attaques de places, vous ne me traiteriez pas plus mal, ni avec plus de méfiance que vous faites, sur les digues à refaire le long du canal de Bergues. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je n'y toucherai assurément pas, si vous ne parlez autrement. Sur cela prenez telle mesure qu'il vous plaira[1]. »

Un autre jour, impatienté par les objections réitérées de Louvois touchant les travaux de Dunkerque, il lui écrit :

« Souvenez-vous que voilà un an que vous objectez contre l'établissement de cet ouvrage à cornes, à même temps que vous insistez pour une redoute, en faveur de laquelle il n'y a pas un mot de bon sens à dire, et cela contre qui ? Contre moi qui suis sur les lieux, avec mes yeux et toutes les lumières qu'il a plu à Dieu de me départir, qui fais métier de bâtir des fortifications et d'en faire prendre, et l'homme, en un mot, à qui, je crois, vous ne prétendez pas rien disputer sur cela. Décidez donc tout ce qui vous plaira d'autorité sur cet article, et ne prétendez plus me convaincre par raison, puisque je l'ai tout entière de mon côté, et, au nom de Dieu, finissons la chicane puisque ni plus ni moins, après celle-ci, je ne réponds plus sur la redoute ni sur la corne[2]. »

Tout autre que Vauban, qui se serait permis de tenir un langage aussi indépendant, n'aurait pas tardé à ressentir les effets de la colère de l'impérieux ministre. Mais

[1] 4 juillet 1678. (Dépôt de la guerre.)
[2] Dépôt de la guerre, 5 septembre 1678.

Louvois avait une telle confiance dans le mérite et le caractère de Vauban qu'il acceptait sans se fâcher les mercuriales de son subordonné et finissait presque toujours par reconnaître ses torts.

D'ailleurs, Vauban revenait volontiers sur un mouvement de vivacité, et quand il craint d'avoir excédé en franchise, il croit devoir s'en excuser :

« Je vous supplie très-humblement, écrivait-il à Louvois, d'avoir un peu de créance à un homme qui est à vous, et de ne vous point fâcher si, dans celles que j'ai l'honneur de vous écrire, je préfère la vérité, quoique mal polie, à une lâche complaisance qui ne serait bonne qu'à vous tromper, si vous en étiez capable, et à me déshonorer. Je suis sur les lieux ; je vois les choses avec appréciation, et c'est mon métier que de les connaître ; je sais mon devoir, aux règles duquel je m'attache inviolablement, mais encore plus que j'ai l'honneur d'être votre créature, que je vous dois tout ce que je suis, et que je n'espère que par vous ; ce qui étant de la sorte, et n'ayant pour but que très-humble et très-parfaite reconnaissance, ce serait bien y manquer et me rendre indigne de vos bonnes grâces si, crainte d'une rebuffade ou par l'appréhension de la peine, je manquais à vous proposer les véritables expédients qui peuvent faciliter le ménage et avancement de cet ouvrage-ci, et de tous ceux que vous me ferez l'honneur de me commettre. Trouvez donc bon, s'il vous plaît, qu'avec le respect que je vous dois, je vous dise librement mes sentiments dans cette matière. Vous savez mieux que moi qu'il n'y a que les gens qui en usent de la sorte qui soient capables de servir un maître comme il faut. »

— « Je ne comprends pas, lui répond Louvois, ce que veut dire la fin de votre lettre, par laquelle il me semble que vous vous excusiez de me dire la vérité avec trop de franchise. Je ne pense point vous avoir jamais témoigné désirer autre chose que de savoir, et je vous répète présentement que, si j'ai à espérer quelque reconnaissance de vous avoir donné occasion de faire votre fortune, ce ne sera jamais autre chose que d'être informé, à point nommé, de ce qui se passe et de ce que vous croyez que l'on doit faire, quand même que vous auriez connu par mes lettres que cela est contre mon sens. »

Découvrir la vérité, la dire bien haut à qui que ce soit, et quelles qu'en puissent être les conséquences, telle a été la règle invariable de Vauban pendant toute sa carrière. Il arrivait parfois que les ministres, étonnés et scandalisés du ton de franchise qui régnait dans ses lettres, n'osaient les soumettre au roi. Vauban n'accepte pas ce compromis. « Le roi, de qui j'ai l'honneur d'être connu à fond, écrit-il à Le Peletier, est accoutumé à toutes mes libertés, et dès que je cesserai d'être libre, il me prendra pour un homme qui devient courtisan et n'aura plus de créance en moi. Il vaut mieux, s'il vous plaît, avoir la bonté de lui dire les choses comme je les écris. Sa Majesté, sachant mieux que personne que je n'ai nulle intention, me pardonnera plutôt qu'un autre les grossièretés qui m'échapperont [1]. »

La franchise chez Vauban n'avait rien de brutal, et il savait, quand il le fallait, dire la vérité sous la forme la plus discrète et la plus spirituelle. Ainsi il avait constaté, dès le début de sa carrière, que la présence du roi aux armées

[1] Brest, 19 avri l1695. (Dépôt des fortifications.)

était une cause d'embarras pour les généraux et d'encombrement pour les troupes. Faire comprendre à Louis XIV qu'il devrait renoncer à exercer le commandement effectif des armées, ce n'était pas une tâche aisée. Vauban choisit bien son moment. Après la paix de Nimègue, alors qu'il était question de sérieuses économies sur le budget de la guerre, Vauban rédigea un mémoire en tête duquel il réclamait, sous prétexte d'économie, l'éloignement du roi du centre des opérations militaires.

« Si Sa Majesté, écrit-il, veut bien désormais se réduire à faire le personnage d'un grand roi, qui est le seul qui convienne à son âge et à sa grandeur, au lieu de celui d'un de ses généraux, ou tout au plus de son connétable, pendant que toutes les parties de son royaume souffrent de son absence dans le temps que sa présence y est plus nécessaire, elle fera un très-grand plaisir à sa cour et à tous ses sujets, et épargnera annuellement plus de six cent mille livres.....

« Si Sa Majesté voulait encore faire la même chose à l'égard de Monseigneur, elle ferait un véritable plaisir à ses peuples, que le souvenir des maladies de l'État, toujours inséparables des minorités, effraye, et fait qu'ils ne peuvent sans étonnement voir exposer l'héritier présomptif de la couronne comme un simple officier général, et cette frayeur, qui se commmunique aux armées, y fait un embarras capable de causer le trouble dans un jour d'occasion par la crainte où tout le monde serait de le perdre. Cet article vaudrait encore une épargne au roi de plus de cent cinquante mille livres [1]. »

[1] Sommaire des dépenses sur lesquelles on pourrait faire quelques économies.

On conviendra qu'il était difficile de traiter un sujet aussi délicat avec plus de finesse et de bonheur.

Pour toutes les questions touchant à son art, Vauban savait, quand il le voulait, faire toutes les concessions compatibles avec le bon ordre du service ; mais si son honneur était en jeu, alors il n'acceptait ni remontrances ni compromis. Il donna un jour une preuve éclatante de son indépendance.

En 1671, plusieurs officiers de la garnison d'Arras se plaignirent directement au ministre de la guerre d'injustices et de fraudes dont leurs soldats employés aux travaux des fortifications auraient été victimes de la part des ingénieurs. Louvois écrivit à Vauban pour lui reprocher de ne l'avoir pas tenu au courant de ces incidents et lui ordonner de l'informer immédiatement de tout ce qui s'était passé. A travers la modération des termes de la lettre ministérielle, perçait une certaine aigreur et surtout une méfiance injurieuse pour les ingénieurs et leur chef. Vauban protesta en termes indignés. La lettre qu'il écrivit à Louvois mérite d'être citée en entier, car jamais l'innocence outragée n'a trouvé de plus nobles accents.

« Il est de la dernière conséquence, écrit-il à Louvois, d'approfondir cette affaire, tant à l'égard du préjudice que le service du roi en peut recevoir, si ces messieurs ont dit vrai, que de la justice que vous devez à ceux qui, pour faire leur devoir trop exactement, sont injustement calomniés. Recevez donc s'il vous plaît, toutes leurs plaintes, Monseigneur, et les preuves qu'ils offrent de vous donner. Que si vos grandes affaires vous occupent trop, commettez-y quelque honnête homme qui examine bien les choses à fond et qui vous en rende compte

après ; car, encore une fois, il est de la dernière conséquence d'approfondir cette affaire. Ne craignez point d'abîmer Mongevrault et Vollant [1], s'ils sont trouvés coupables. Je suis sûr qu'ils n'appréhendent rien là-dessus ; mais quand cela serait, pour un perdu, deux recouvrés.

« Quant à moi, qui ne suis pas moins accusé qu'eux et qui, peut-être, suis encore plus coupable, je vous supplie et vous conjure, Monseigneur, si vous avez quelque bonté pour moi, d'écouter tout ce que l'on pourra dire contre, et d'approfondir, afin d'en découvrir la vérité ; et si je suis trouvé coupable, comme j'ai l'honneur de vous approcher de plus près que les autres, et que vous m'honorez d'une confiance plus particulière, j'en mérite une bien plus sévère punition. Cela veut dire que, si les autres méritent le fouet, je mérite du moins la corde ; j'en prononce moi-même l'arrêt, sur lequel je ne veux ni quartier ni grâce. Mais aussi, si mes accusateurs ne peuvent pas prouver ou qu'ils prouvent mal, je prétends que l'on exerce sur eux la même justice que je demande pour moi. Et sur cela, Monseigneur, je prendrai la liberté de vous dire que les affaires sont trop avancées pour en demeurer là ; car je suis accusé par des gens dont je saurai le nom, qui ont semé de très-méchants bruits sur moi, si bien qu'il est nécessaire que j'en sois justifié à toute rigueur. En un mot, vous jugez bien que, n'approfondissant point cette affaire, vous ne me sauriez rendre justice, et ne me la rendant point, ce serait m'obliger à chercher les moyens de me la faire moi-même, et d'abandonner pour jamais la fortification et ses dépendances.

[1] Deux ingénieurs sous ses ordres.

« Examinez donc hardiment et sévèrement, bas toute tendresse ; car j'ose bien vous dire que, sur le fait d'une probité très-exacte et d'une fidélité sincère, je ne crains ni le roi, ni vous, ni tout le genre humain tout ensemble. La fortune m'a fait naître le plus pauvre gentilhomme de France, mais, en récompense, elle m'a honoré d'un cœur sincère, si exempt de toutes sortes de friponneries qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur [1]. »

« Cette lettre, dit Sainte-Beuve, est à encadrer dans un cadre d'or ; elle est à mettre à côté de telle page de l'Hôpital, de telle allocution de Gerson, de telle réponse de ces vieux et grands parlementaires Achille de Harlay ou de la Vacquerie. C'est l'éloquence du cœur toute pure et toute crue [2]. »

Il est à peine besoin d'ajouter que l'enquête tourna à l'honneur de Vauban, et que sa probité sortit triomphante de cette nouvelle épreuve.

Comme tous les hommes, Vauban était sujet à se tromper; il avait des préjugés, des antipathies, des aversions inexplicables; mais un des traits saillants de son caractère, c'est que jamais ses travers n'ont obscurci son incomparable bon sens, ni faussé la rectitude de son entendement. Ainsi, en 1694, le gouvernement du roi avait décidé l'organisation des milices bourgeoises de la Bretagne et la nomination des chefs à l'élection. Si un homme devait approuver cette mesure démocratique et voir avec satisfaction les bourgeois et les paysans investis de grades réservés jusqu'alors aux nobles, certes c'était Vauban —

[1] 5 décembre 1671.
[2] *Nouveaux Lundis*. Louvois. 1861.

l'ami et le défenseur du menu peuple, l'adversaire des castes, le fervent antagoniste des priviléges. Mais Vauban comprend combien cette mesure sera funeste à la discipline, préjudiciable à la bonne organisation de nos forces armées ; il fait taire ses sympathies et se prononce avec véhémence contre cette innovation. « Je ne sais quelle raison, écrit-il à Pontchartrain, a pu induire le roi à faire des paysans capitaines de paroisse, à la nomination de leurs concitoyens ; cela me passe. Ce que j'en sais de bien certain, c'est que de tous ceux que j'ai trouvés de tels, il n'y en a pas un seul qui ait la moindre teinture de guerre ; ils n'ont ni autorité pour se faire obéir, ni créance, ni savoir, ni dignité, ni rien qui sente le commandement ; ce sont des paysans lourds et grossiers qui n'oseraient reprendre aucun de ceux qui sont sous leur commandement ; aussi n'en tire-t-on service qui vaille. Je vous en donne avis comme d'une très-mauvaise chose qui mérite correction. Il y a des gentilshommes à choisir ; le pays en est plein ; pourquoi ne pas prendre de ceux-là, puisque naturellement ils ont de l'autorité sur les paysans, et sont faits pour s'en faire obéir, et qu'appréhendant plus les reproches, ils sont moins sujets à faillir? Je ne sais qui a pu donner un tel conseil, mais je puis assurer qu'il est tout des plus mauvais, et Dieu me garde d'être jamais obligé à me servir de telles gens pour une action d'honneur..... [1]. »

Quelques jours après, il écrivait sur le même sujet :

Je ne puis m'empêcher de prendre la liberté de vous dire encore qu'une des plus ordurières fautes qu'on ait

[1] Brest, 18 octobre 1694. (Archives de la marine.)

faites dans ce pays-ci a été la cassation des gentilshommes capitaines de paroisse, pour substituer en leur place des paysans qui n'ont ni bouche ni éperons, ni cœur ni honneur. Il me paraît qu'il est de cela comme de quelqu'un à qui on couperait le bras parce qu'il aurait mal au bout du doigt. Serait-ce là un bon remède? Non. Il n'y avait qu'à bien châtier ceux qu'on aurait trouvés en faute, sans détruire un établissement naturel qui était raisonnable, et sur qui on pouvait compter pour quelque chose. J'ai ouï dire que c'est M. de Pommereuil qui est l'auteur de ce bel avis; si cela est, il est bien digne de lui [1]. »

Vauban n'avait pas une grande tendresse pour la presse périodique, mais la rectitude de son génie lui révélait la force de son opinion et de la vérité dans la conduite des affaires humaines; il comprenait que la presse était un des plus puissants moyens d'action pour un gouvernement, et il aurait voulu que Louvois, au lieu de bâillonner la presse, sût donner une impulsion active et intelligente aux journaux : « Je ne puis plus souffrir, écrivait-il à Louvois, le 14 juillet 1674, je ne puis plus souffrir la stupidité de votre gazetier; il faut ou que vous y mettiez bon ordre ou que vous trouviez bon que je présente un placet au roi, tendant à ce qu'il plaise à Sa Majesté de supprimer la *Gazette* et toutes les ridicules relations qu'on nous imprime tous les jours, ou de donner cet emploi à quelque plume hardie et enjouée; je veux bien qu'elle soit sincère, mais il n'est pas défendu en matière de gazette d'orner une bonne nouvelle non plus que d'en adoucir une mauvaise; enfin j'en voudrais un qui fût capable de tourner

[1] Brest, 22 octobre 1694. (Archives de la marine.)

en ridicule (mais bien à propos) celles de Hollande et de Bruxelles sur l'infinité d'hyperboles qu'ils nous débitent; car il est fort honteux à nous qu'il paraisse à toute l'Europe qu'on parle mieux français dans les pays étrangers que chez nous.

« Je sais que vous traitez la *Gazette* de bagatelle, mais ils n'en font pas de même, et je crois qu'ils ont raison; car, après tout, elle a pouvoir sur la réputation; et ceux qui ne voient pas ce qui se passe sur lieux ne peuvent guère juger de nos actions que par là. Vous même, Monseigneur, la lisez avec application. Pour conclure, l'emploi en est assez bon pour mériter l'occupation d'une plume très-délicate; le royaume en foisonne, faites-en essayer de toutes façons sans faire semblant de rien, et servez-vous après de celle qui vous accommodera le mieux [1]. »

L'opinion de Vauban sur les armées improvisées est aussi curieuse à connaître. Voici en quels termes il juge l'organisation des forces levées à la hâte en 1695 et qui comprennent toutes les classes de la société :

« Ce sont autant de régiments de noblesse composés de plusieurs compagnies, les unes fortes, les autres faibles, les uns à pied par impuissance d'être mieux, et les autres à cheval sur roussins, cavales, chevaux de charrettes et bidets; ce qui, joint au peu de subordination, fait le plus mauvais composé et à mon avis les plus méchantes troupes du monde.

« Il y a des gens de qualité et de courage qui ont de la bonne volonté; quelques-uns ont du bien, mais en petite quantité; la plupart sont pauvres et très-mal montés;

[1] Cité par M. Rousset, *Histoire de Louvois*.

procureurs, notaires et avocats qui ont de petits fiefs, et plusieurs autres de professions au-dessous de celle-là qui ne dérogent point en ce pays-ci. Il y a encore parmi cela quantité de pauvres gentilshommes qui n'ont rien du tout et qui se présentent à pied aux revues et demandent le lendemain congé, comme gens qui n'ont pas de quoi vivre hors de chez eux [1]. »

Vauban n'était pas, comme on l'a dit, l'adversaire systématique de la noblesse. Certains passages de la *Dîme royale* ont pu donner lieu à ce malentendu, mais il n'en est pas moins vrai qu'il a développé dans un mémoire intitulé : *Idée d'une excellente noblesse*, des vues très-justes sur l'organisation, le recrutement et les attributions de la noblesse telle qu'il la comprenait [2].

On n'aurait qu'une idée incomplète de Vauban si l'on ne savait que chez lui les vertus de l'homme privé égalaient les mérites de l'homme public. Simple dans ses manières et dans ses vêtements, sobre dans ses goûts, généreux, charitable, accessible à tous, dévoué à ses amis, on ne peut le comparer qu'à Catinat, qui, au milieu d'une cour corrompue, avait conservé des habitudes antiques. Ses mœurs étaient austères, irréprochables; sa foi sincère et par conséquent tolérante. Son courage civil était au niveau de sa bravoure militaire, et pour n'en donner qu'une preuve, nous rappellerons que, seul de toute l'armée, il eut le courage de protester par deux fois et dans des termes presque passionnés contre la révocation de l'édit de Nantes.

[1] Archives de la marine, 1695.

[2] Nous aurons occasion, dans un des chapitres suivants, d'étudier en détail ce mémoire et celui qu'il adressa au roi sur le rappel des huguenots.

Dans cette existence si bien remplie, on cherche une aiblesse, une passion personnelle, l'amour des plaisirs, lu luxe ; on ne la trouve pas. Peut-être pourrait-on reprocher à Vauban de n'avoir pas été assez magnanime dans le pardon des injures, témoin la rancune qu'il conserva toujours contre Colbert. Peut-être souhaiterait-on de le voir plus accessible à certains sentiments humains qui touchent à la famille. Mais quelle admirable unité, quelle grandeur, quel dévouement, dans cette vie consacrée tout entière au service du roi et aux intérêts de la patrie, et sur laquelle rayonne comme une pure lumière le sentiment du devoir !

CHAPITRE XI

Incendie du Palatinat. — La coalition se reforme. — Investissement de Mons. — Prise de la ville. — Disgrâce et mort de Louvois. — Maladie de Vauban. — Investissement de Namur. — Importance de cette place. — Cohorn. — Immenses préparatifs organisés par Louis XIV. — Arrivée du roi à l'armée. — Faste déployé par la cour. — Ouverture de la tranchée contre la ville. — Péripéties de la lutte. — Capitulation de la ville. — Siége du fort Guillaume. — Prise du fort. — Cohorn prisonnier. — Attaque contre le château. — Capitulation des derniers défenseurs de la place. — Traits de courage et d'humanité. — Vauban reste à Namur pour réparer les fortifications. — Il réclame en vain des secours en hommes et argent. — L'ennemi investit Namur. — Défense de Boufflers. — Reddition de la place. — Différence entre les deux siéges.

Tandis que Vauban, de retour de son séjour dans le Morvan, inspectait les côtes de la Bretagne et de la Normandie, l'orage formé par la coalition de l'Europe entière devenait tous les jours plus menaçant. Pour prévenir une attaque sur nos frontières de l'Est, Louvois résolut de ruiner toutes les places du Palatinat et de ravager le pays à une grande distance, de manière à enlever à l'ennemi la possibilité de s'abriter ou de se ravitailler dans une contrée changée en désert.

On sait avec quelle barbare ponctualité furent exécutés les ordres de l'impitoyable ministre. Les flammes que Turenne avait reçu l'ordre de porter dans ce malheureux pays en 1674 ne furent que des étincelles en comparaison

du gigantesque incendie ordonné par Louvois et propagé par ses lieutenants Montclar, Duras et Chamlay. Manheim, Worms, Spire, Oppenheim, Bingen et des centaines de villages furent rasés. Pendant plusieurs semaines des bandes armées promenèrent le fer et le feu dans ces riches contrées, semant sur leur passage la dévastation et la mort. On coupa les arbres, les vignes; on renversa les palais, les temples; les couvents et les hôpitaux ne furent même pas épargnés. La cathédrale de Spire renfermait les tombeaux de huit empereurs; les tombeaux furent détruits, et les cendres qu'ils contenaient jetées aux vents. Déplorable exemple donné par un roi très-chrétien qui devait trouver des imitateurs un siècle après dans les envahisseurs de la cathédrale de Saint-Denis [1].

En présence de ces atrocités indignes d'une nation civilisée et qui rappelaient, en les exagérant, les forfaits des Turcs, un long cri d'indignation s'éleva dans toute l'Europe. La guerre que Louvois voulait éviter en épouvantant ses adversaires s'alluma de tous côtés. L'Empire, la Hollande, l'Angleterre et l'Espagne, unis dans un sentiment commun de haine contre la France, se levèrent en armes. Grâce à la prévoyance de Louvois qui avait maintenu sur le pied de guerre les cadres de notre armée, la France put faire face à tous les ennemis à la fois. Vauban malade, souffrant de la fièvre et d'un rhume opiniâtre, ne prit point part à la campagne, fort heureusement pour lui, car il est probable qu'il eût été dirigé sur Mayence, que d'Huxelles défendit avec beaucoup d'énergie, mais qu'il dut abandonner faute de munitions. Au retour d'une

[1] Consulter sur ce sujet les *Mémoires de madame de la Fayette*.

tournée dans les places de Philippeville, Dinant et Charlemont, Vauban était revenu à Lille, épuisé de fatigue. Depuis les travaux exécutés à Ypres, il était tourmenté d'une fièvre opiniâtre et d'une toux qui ne lui laissaient pas de répit. Vaincu par le mal, il se décida à se soigner, mais il continua de travailler aux plans et aux devis sans demander de congé et sans faire savoir au ministre sa maladie. Louvois apprit par des officiers qui revenaient de Lille l'état dans lequel se trouvait Vauban. Il lui écrivit : « Je ne m'attendais pas que, sachant la part que je prends à votre santé, j'aurais de pareilles nouvelles par d'autres que par vous. Le roi ne veut pas que vous pensiez à aller à Ypres, à Dunkerque et Calais ; Sa Majesté désire que vous vous rendiez ici[1]. »

Quelques jours après, il lui écrivait : « Sa Majesté m'a commandé de vous mander de partir de Lille, toute affaire cessante, pour venir à Paris, où assurément vous trouverez de plus habiles médecins qu'au lieu où vous êtes. »

Vauban vint à Versailles ; là il obtint un congé et se rendit à Bazoches, où il passa presque toute l'année de 1690. C'est là que Louvois lui adressait tous les projets de plans sur lesquels il avait besoin de ses conseils.

La campagne de 1691 s'ouvrit au mois de mars par un de ces coups de théâtre familiers à Louvois et dans lesquels il était passé maître. Tandis que les troupes alliées étaient encore dans leurs quartiers d'hiver, on apprit avec étonnement que Mons venait d'être investi par une armée française et avec une telle rapidité que les assiégés eux-mêmes crurent à une feinte. « Mons a été investi

[1] Versailles, 24 décembre 1689.

jeudi 15, à sept heures du matin, écrit Louvois à M. de Pontchartrain; le gouverneur a fait assembler les bourgeois pour leur dire que ce n'était qu'une feinte, et que, le lendemain, il n'y aurait plus personne, et qu'assurément les Français n'étaient pas en état d'assiéger Mons. Lorsque hier, à la pointe du jour, l'on vit encore les Français, la consternation fut grande dans la ville, et elle augmenta lorsque, sur les dix heures du matin, on vit encore arriver des troupes de tous côtés. Il paraît que depuis hier à midi on mène du canon sur les remparts, et que l'on y fait des batteries. Il n'est entré personne dans Mons, et la garnison est au même état qu'elle était il y a deux mois, lorsque la plupart des officiers de troupes de Hollande et de Brandebourg sont allés à la Haye faire leur cour à leurs maîtres. L'on commence aujourd'hui à travailler aux lignes avec vingt mille pionniers, et en trois jours cela sera fait. »

L'armée d'investissement était formidable; elle ne comprenait pas moins de quatre-vingts escadrons, deux cent quarante bataillons, et une artillerie nombreuse. Les vivres, les fourrages, les munitions abondaient. Jamais on n'avait vu un pareil déploiement de forces. Il n'en fallait pas tant pour réduire une place aussi médiocrement fortifiée que l'était Mons et aussi faiblement défendue par une garnison insuffisante en nombre et prise au dépourvu. Cependant Louis XIV, à peine arrivé de Versailles avec toute sa cour, se hâte de renforcer son armée en faisant venir dix-huit escadrons et cent quarante bataillons. Au camp, on s'étonnait d'un déplacement aussi inusité de troupes. Qu'était-ce besoin de soixante mille hommes et de trente mille chevaux pour se rendre maître d'une place

econdaire? C'est que le siége de Mons n'était qu'un prétexte. En investissant cette place, Louis XIV espérait attirer le prince d'Orange et livrer une grande bataille qui déciderait du sort de la coalition. Le prince d'Orange n'eut garde de tomber dans le piége. Vauban, avec sa franchise ordinaire, démontrait que les calculs étaient mal faits et le prouvait à l'aide de bonnes raisons.

« Cela, disait-il, se touche au doigt et à l'œil, et se voit aussi clairement qu'une chose de fait. Quelle apparence y avait-il qu'une armée de secours pût réussir? Toutes ces réflexions-là sont très-communes et ne peuvent manquer de passer par l'esprit d'un homme qui pense sérieusement à secourir une place. Cela étant, serait-il bien possible qu'elles eussent été capables de faire prendre une telle résolution au prince d'Orange? Pour moi, j'estime que d'avoir une telle pensée de lui serait lui faire plus de tort que de lui prendre Bréda [1]. »

En attendant l'arrivée du prince d'Orange qui se tenait dans une complète immobilité, les travaux du siége suivaient leur cours, et Vauban dirigeait les attaques principales contre la porte de Bertaimont au sud de la place.

Après quelques jours de bombardement, la place demanda à capituler; le 8 avril, Louis XIV faisait son entrée dans la capitale du Hainaut. Ce siége nous avait coûté une centaine d'hommes tués et quatre cents blessés environ. Avant de retourner à Versailles, le roi distribua des récompenses aux principaux officiers. « Le roi, dit Dangeau, le 9 avril, a donné ce matin à Vauban cent mille francs, et l'a prié de dîner, honneur dont il a été

[1] 20 avril 1691.

plus touché que de l'argent ; il n'avait jamais eu l'honneur de manger avec le roi. » Mesgrigny, le chef des ingénieurs sous les ordres de Vauban, reçut deux mille pistoles.

Peu important au point de vue militaire, le siége de Mons eut des résultats politiques immenses. Il servit de pierre d'achoppement à la fortune de Louvois. Jusqu'alors le roi avait défendu opiniâtrément son ministre contre les attaques de la cour et les cabales de madame de Montespan. Il ne put lui pardonner d'avoir fait un si grand étalage de forces pour arriver à un si mince résultat : comme s'il dépendait de Louvois d'amener le prince d'Orange à se faire battre à point nommé sous les murs de Mons et de fournir à Louis XIV l'occasion de remporter un triomphe éclatant. Chose singulière, et qui prouve à quoi tient souvent la plus haute fortune politique. Si le prince d'Orange avait repris la campagne, si, plus libre de ses mouvements ou plus enclin à courir les aventures, il avait accepté la bataille que lui offrait le roi, les courtisans n'eussent pas tari d'éloges sur la prévoyance et l'incomparable génie d'organisation de Louvois. Mais par suite d'un concours de circonstances tout à fait indépendantes de sa volonté, les efforts de Louvois avaient tourné en pure perte, et ce formidable déploiement de troupes n'avait abouti qu'à un résultat quelque peu ridicule [1].

[1] Vois cet amas prodigieux
De bombes, de canons, images de la foudre,
Qui jadis réduisit en poudre
Les Titans trop ambitieux...
(Epître en vers de madame Deshoulières sur la conquête de Mons.)

Ce fut un déchaînement. Les haines, les rancunes, les jalousies de la cour, longtemps comprimées par la faveur dont Louis XIV couvrait son ministre, se donnèrent libre carrière. Le roi lui-même, d'ordinaire plus maître de ses sentiments, céda au courant. Cependant, la disgrâce de Louvois ne fut pas soudaine ; elle n'éclata pas comme un coup de foudre ; dans le cours du siége, bien des symptômes avant-coureurs avaient annoncé l'orage. Ainsi, raconte Saint-Simon, «le roi, qui se piquait de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour du camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dînée, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué. Il demanda au capitaine qui l'avait mis où il le voyait, qui répondit que c'était Louvois qui avait passé par là. « Mais, reprit le Roi, ne lui avez-vous pas dit que c'était « moi qui vous avais placé? — Oui, Sire », répondit le capitaine. Le roi piqué se tourne vers sa suite et dit: « N'est-ce pas là le métier de Louvois? Il se croit un grand « homme de guerre et savoir tout. » Et tout de suite replaça le capitaine avec sa garde où il l'avait mis le matin. »

Le dépit du roi n'était pas justifié. Si la prise de Mons n'avait pas satisfait l'orgueil de Louis XIV, elle avait eu un résultat plus décisif, celui de jeter le désarroi dans le camp des coalisés. Elle avait prouvé une fois de plus la puissante organisation de notre armée et le défaut d'entente chez les alliés.

Quoi qu'il en soit, Louvois ressentit vivement l'injure qui lui était faite, et son caractère, déjà irascible et hau-

tain, s'aigrit à un degré incroyable. Son impatience ne connut plus de bornes, et Vauban fut le premier à éprouver les effets de la mauvaise humeur du ministre. « Je ne puis finir cette lettre, lui écrit Louvois le 14 avril, sans vous dire qu'il y a aujourd'hui sept semaines que les troupes du roi sont entrées dans Mons, sans que j'aie pu encore en avoir un plan. Je vous avoue que je ne saurais voir qu'avec beaucoup d'impatience un retardement si extraordinaire. Si le chevalier de Clerville vivait, vous seriez bien plus diligent. » Quelques jours après, il devient plus pressant. « L'on ne peut être plus mécontent, écrit-il, que je le suis de ces longueurs : je n'ai point de temps à perdre pour lire un nouveau mémoire où il y aura quelque expression plus élégante. Je vous ai demandé ce plan que j'ai eu entre les mains; je suis fort surpris que vous ne l'ayez pas envoyé, je désire que vous le fassiez partir le lendemain que vous aurez reçu cette lettre, et que vous ne vous en dispensiez pas, pour quelque raison que ce soit. »

Sans donner aux alliés le temps de se reconnaître, Louvois résolut de pousser ses avantages dans les Pays-Bas et donna l'ordre au maréchal de Luxembourg de s'emparer et de détruire toutes les places qui tenteraient de résister.

Certes il croyait pouvoir compter pour cette œuvre de destruction sur Luxembourg, l'impitoyable conquérant de la Hollande, qui bien des fois avait épouvanté l'Europe par ses cruautés. Mais les temps étaient bien changés. Soit que le maréchal de Luxembourg eût compris que ces dévastations systématiques, loin de désarmer la coalition, ne faisaient qu'exaspérer la résistance, soit qu'avec l'âge

il fût devenu plus accessible aux sentiments d'humanité, il se refusa à être l'ordonnateur des vengeances de Louvois. A l'ordre qui lui est donné de bombarder Bruxelles, il répond par la lettre suivante :

« Pour moi, regardant qu'un bombardement est un mal à ceux qui le reçoivent, sans fruit à ceux qui le font, je vous avoue que je n'irais point de bon cœur à celui de Bruxelles, parce que c'est un peuple qui publie hautement qu'il voudrait être sous l'obéissance du roi. Je ne laisse pas de voir que nous y tirerons des bombes, qu'il y aura quelques maisons fracassées, le feu dans d'autres, que la populace de Bruxelles éteindra facilement parce qu'elle est nombreuse et qu'elle y sera intéressée, et que dans cette ville, ils se sont tellement précautionnés pour empêcher le feu qu'il y aura plus de seringues braquées contre les maisons qui brûleront que nous n'aurons de canons et de mortiers en batteries... Tout cela ne me fait pas espérer un grand effet des boulets rouges et des bombes ; c'est pourquoi j'entreprendrai cette exécution avec la douleur d'être persuadé qu'elle n'opérera pas grand'chose. »

Un langage si modéré dans la bouche de Luxembourg ne laisse pas que d'étonner. Que s'est-il donc passé? Un simple fait. Vauban, auquel son grade et son autorité donnent le droit de se faire écouter, a converti son supérieur aux idées d'humanité et lui a fait voir le danger des plans conçus par Louvois. Et ce qui prouve bien que l'influence de Vauban s'est fait sentir, c'est que nous trouvons dans une de ses lettres les mêmes objections formulées par Luxembourg. «M. le maréchal, écrivait-il à Louvois [1],

[1] 27 juin.

m'a parlé de bombarder Bruxelles; mais comme je n'ai pas vu que les bombarderies d'Oudenarde, de Luxembourg et même de Liége aient acquis un pouce de terre au roi, et que, loin de cela, elles lui ont consommé beaucoup de munitions inutilement, extrêmement fatigué et affaibli ses troupes, je ne lui ai rien voulu dire sur cela, parce qu'il m'a semblé aussi que c'est un très-mauvais moyen de se concilier le cœur des peuples, dans un temps où les esprits de ce pays-ci sont mieux disposés pour le roi qu'ils n'ont jamais été. »

Louvois se rendit à ses raisons si nettement formulées, et, sans abandonner son projet, il consentit à en différer l'exécution. « Je ne vous dis rien, répondit-il à Vauban, sur la résolution que le roi a prise de faire bombarder Bruxelles à la première occasion, parce que tant qu'il y aura d'aussi grandes armées en Flandre, le roi ne peut autrement faire perdre patience aux peuples qu'en les tourmentant le plus qu'il pourra, et il n'y a point de mal que ces peuples-là appréhendent tant que celui-là [1]. »

A partir de cette époque, les rapports entre Louvois et Vauban devinrent moins suivis, non qu'il y ait eu refroidissement ou mauvaise humeur de part et d'autre; mais, absorbé par les préparatifs et la direction de l'expédition du Piémont, qui devait finir par la désastreuse affaire de Coni, rongé par une fièvre lente et continue qui, sans entamer son indomptable puissance de travail, ne lui permettait pas, comme par le passé, de donner tout son temps aux soins multiples de son ministère, Louvois n'écrit plus que rarement à Vauban. Cependant, une

[1] 30 uin.

des dernières lettres signées du ministre est adressée à Vauban; elle ne contient, d'ailleurs, que des détails de service.

Le 16 juin 1691, après une journée tout entière consacrée au travail, Louvois mourait subitement frappé d'une attaque d'apoplexie. Cette mort soudaine donna lieu aux bruits les plus sinistres, et la nouvelle se répandit que Louvois avait été empoisonné. Son fils Barbezieux, qui nous a laissé le récit émouvant de la fin de son père, partagea dans le premier moment l'opinion générale. « Il mourut, écrit-il, lundi plus subitement que l'on ne peut se l'imaginer. Il s'était plaint un demi-quart d'heure auparavant d'avoir quelque chose dans l'estomac qui l'étouffait. L'on le saigna du côté gauche, et se sentant soulagé par cette saignée, il demanda qu'on en fît autant de l'autre bras. Son médecin lui refusa, par l'extrême faiblesse où il était. Il demanda où j'étais et qu'on m'allât querir; j'étais malade, dans mon lit; l'on me vint avertir. M. Fagon, pour qui il avait beaucoup de considération, sur les entrefaites entra dans sa chambre. Il commença à lui conter ce qui lui faisait mal; mais un moment après il dit qu'il étouffait. Il me demanda encore avec empressement, et dit qu'il se mourait. Après ces dernières paroles, la tête lui tomba sur les épaules, ce qui fut le dernier moment de sa vie. J'arrivai comme la tête lui tombait, et voyant tout le monde désolé, et ne pouvant croire ce que ce triste visage d'un chacun m'apprenait, je me jetai à lui; mais il était insensible à mes caresses, et c'en était déjà fait. L'on l'a ouvert le lendemain, et quoiqu'il n'y ait point d'indice assez positif pour assurer qu'il ait été empoisonné, il n'y a cependant presque pas lieu d'en douter. Voilà com-

ment j'ai perdu ce que j'avais de plus cher au monde[1]. »

Barbezieux croyait donc que son père avait été empoisonné, et beaucoup d'historiens ont partagé cette croyance, qui ne reposait sur aucun fondement, comme l'a démontré M. Camille Rousset, d'une manière qui ne laisse plus de place au doute. « Louvois avait toujours dans son cabinet un pot d'eau fraîche où il buvait souvent; il y avait bu avant de s'en aller chez le roi. On s'avisa qu'une main criminelle avait dû jeter du poison dans cette eau, et comme il y avait parmi les gens de la surintendance un frotteur qui était Savoyard et sujet de Victor-Amédée, on ne fut plus en peine de trouver le coupable; c'était lui. Conçu à Turin, exécuté à Versailles, le crime ne faisait pas doute, et les imaginations étaïent satisfaites. Le 27 juillet, Barbezieux écrivait au lieutenant de police M. de la Reynie : « Je crois que vous devez avoir reçu « présentement l'ordre du roi nécessaire pour faire trans- « férer à Vincennes le Savoyard qui était dans notre mai- « son, que l'on a arrêté. J'ai cru vous devoir donner un « avis que j'ai reçu, qui est que l'on voulait faire mourir « cet homme-là pour l'empêcher de parler. Comme il est « nécessaire d'en tirer toutes les lumières que nous pour- « rons, j'ai cru ne devoir pas vous laisser ignorer cette « circonstance afin que vous puissiez prendre les mesures « que vous jugerez à propos pour que ces gens-là ne réus- « sissent plus dans leur dessein. »

« M. de la Reynie ne découvrit rien ; après avoir tenu quelque temps en prison le malheureux frotteur qui ne savait ce qu'on lui voulait dire, on fut obligé de recon-

[1] Barbezieux à Tessé, 21 juillet 1691.

naître sa parfaite innocence. La vérité est qu'il n'y avait ni coupable ni crime. Barbezieux lui-même était forcé de convenir qu'on n'avait point trouvé, à l'ouverture du corps, d'indice assez positif pour affirmer l'empoisonnement. Les médecins hésitaient; mais les deux chirurgiens qui avaient fait l'autopsie, Félix et Dionis, célèbres et les plus autorisés parmi leurs confrères, affirmaient qu'il n'y avait pas trace de poison, et que Louvois était mort évidemment d'une apoplexie pulmonaire. Il était fort gros et d'un tempérament sanguin; il étouffait, depuis plusieurs années, d'oppressions accompagnées de violents accès de fièvre. Dans les derniers temps, l'excès de travail, l'agitation de la politique, les émotions de toute sorte avaient aggravé ses maux. Il fut achevé par l'affaire de Coni [1]. »

Cette mort soudaine, et les circonstances mystérieuses qui l'avaient entourée, produisirent à la cour et dans toute la France une émotion extraordinaire. « Le voilà donc mort, ce grand ministre, s'écrie madame de Sévigné, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu, qui était le centre de tant de choses! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échec à faire et à conduire! Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment! »

Vauban, qui n'était pas à Paris au moment où ces évé-

[1] *Histoire de Louvois*, t. IV, p. 508-509.

nements s'accomplissaient, ressentit une douleur profonde en apprenant la mort de celui qui avait été son protecteur, son soutien, son collaborateur depuis plus de vingt ans. « Je vous aime et vous honore de tout mon cœur, écrit-il à Barbezieux, pour l'amour de vous et de votre illustre père, dont la mémoire ne me sortira jamais du cœur ni de l'esprit [1]. »

On pouvait être assuré que ces témoignages venant d'un cœur aussi loyal et aussi affectueux étaient l'expression de la vérité.

De retour à Lille, Vauban entreprit une grande tournée dans les places des Flandres. En surveillant les travaux de fortification à Ypres, il ressentit les premières atteintes d'une fièvre quarte qui mit ses jours en danger. Sa convalescence fut longue, et pendant plusieurs mois il dut prendre un repos devenu impérieusement nécessaire.

La prise de Mons avait porté un coup sensible à la coalition. Des symptômes de désagrégation se manifestèrent. Tandis que l'empereur s'obstinait à continuer les hostilités avec les Turcs au lieu d'employer toutes ses forces contre l'ennemi commun, les princes allemands se querellaient entre eux et réclamaient sans cesse des subsides. Le moment était critique pour les alliés, et Louis VIV pouvait croire qu'il aurait bientôt raison de ses ennemis divisés. Mais Guillaume veillait; par sa fermeté, sa persévérance, sa diplomatie habile et conciliante, il parvint à réunir dans un faisceau plus compacte que jamais les forces qui menaçaient de se fondre. Cependant le bruit de ces négociations avait transpiré, et Louis XIV résolut de devancer

[1] 3 juillet. (Dépôt de la guerre, 1060.)

l'attaque des ennemis en portant la guerre sur leur propre territoire.

« Le Roi, écrit-il, vers la fin de l'année 1692, instruit des préparatifs des alliés, jugea qu'il fallait non-seulement opposer la force à la force pour parer les coups dont ils le menaçaient, mais qu'il fallait même leur en porter auxquels ils ne s'attendissent pas, et les forcer par quelque entreprise éclatante ou à faire la paix, ou à ne pouvoir faire la guerre qu'avec d'extrêmes difficultés. Il était exactement informé de l'état de leurs forces tant de terre que de mer.

« Il n'ignorait pas que le prince d'Orange, dans les Pays-Bas, pouvait, avec ses troupes et avec celles de ses alliés, mettre ensemble jusqu'à vingt mille hommes. Mais connaissant ses propres forces, il crut que ce nombre, quelque grand qu'il fût, ne serait pas capable d'arrêter ses progrès, et résolu d'ailleurs de combattre ses ennemis, s'ils se présentaient, il ne douta point de les vaincre.

« Il ne crut pas même devoir se borner à une médiocre conquête; et Namur étant la plus importante place qui leur restât, et celle dont la prise pouvait le plus contribuer à les affaiblir et à rehausser la réputation de ses armes, il résolut d'en faire le siége[1]. »

Namur, capitale du comté de ce nom, est assise au confluent de la Sambre et de la Meuse, à six lieues de Charleroi, à huit lieues de Louvain et à dix de Bruxelles. La Sambre coupe la ville en deux parties inégales, dont la plus grande est à l'ouest du côté de Bruxelles, et la plus petite, ne contenant à l'époque du siége que deux cents

[1] *Œuvres de Louis XIV*, t. IV, p. 343.

maisons, est comprise dans l'espèce de triangle formé par la jonction des deux rivières. Ce triangle était fermé à sa pointe par un château fortifié, bâti sur le revers d'une colline, qui rendait l'accès de la ville impraticable de ce côté.

Les fortifications de la ville consistaient en cinq enceintes, dont deux construites anciennement et trois élevées dans le cours du dix-septième siècle. Les enceintes modernes étaient toutes édifiées avec soin et bastionnées selon les règles de l'art. De larges fossés remplis d'eau les protégeaient dans les endroits éloignés de la Sambre ou de la Meuse. Entre le château et la ville, se dressait une hauteur qui pouvait permettre à l'ennemi d'inquiéter ces deux points. Mais le prince d'Orange avait eu soin de remédier à cet inconvénient en faisant élever un ouvrage considérable appelé le fort Guillaume. Cet ouvrage était revêtu jusqu'aux deux tiers de sa hauteur et défendu par des talus gazonnés et des fossés de médiocre profondeur. L'ensemble de cette construction avait été fait sur un plan régulier, mais, au dire de Vauban, l'exécution laissait à désirer et indiquait des ingénieurs peu versés dans leur art.

La partie ouest de la ville affecte la forme ovale. Fortifiée de deux enceintes revêtues, l'une ancienne, l'autre moderne, flanquée de tours et de fossés, protégée par des parapets, des chemins couverts, des demi-lunes et des casemates gazonnées, le tout en bon état, elle réunissait toutes les conditions pour opposer une énergique résistance. Le côté de la ville que borde la Meuse au sud n'était protégé que par un petit rempart assez bas flanqué de quelques tours ; mais la rivière qui coule au pied

uppléait largement à l'insuffisance des fortifications. Autour de la ville, les environs sont légèrement accidentés, coupés de bois, de ravins et de ruisseaux, ce qui permettait aux ennemis d'opposer une résistance facile en dissimulant leurs tirailleurs, et rendait très-pénible pour les assiégeants le transport de l'artillerie, des munitions et des approvisionnements. Le sol dur, rocailleux, ne se prêtait guère aux travaux de terrassement et nécessitait l'emploi des fascines et de la maçonnerie.

La garnison, forte de dix-huit bataillons hollandais, allemands et espagnols, et de trois régiments de cavalerie, représentait un effectif de neuf mille hommes environ, non compris la milice bourgeoise commandée par M. de Barbançon, gouverneur de la ville. L'ennemi avait à sa disposition : 85 pièces de canon, 13 gros mortiers, plus de 300 bombes, 8,000 grenades, 400 milliers de poudre, des vivres et des approvisionnements en grande quantité. Enfin les travaux de défense étaient confiés à un officier du plus grand mérite : Cohorn, que les contemporains appelaient le Vauban hollandais.

Né en 1641, dans la Frise, originaire d'une famille suédoise, Cohorn était entré de bonne heure au service. A la défense de Maestricht, il fut mis en lumière par son habileté à conduire les travaux dont il était chargé, et les affaires de Senef, de Cassel et de Saint-Denis, dans lesquelles il déploya une grande intrépidité unie à un sang-froid peu commun, mirent le sceau à sa réputation. En 1674, il inventa pour l'attaque de Graves un petit mortier à grenade qui donna d'excellents résultats et qu'il perfectionna par la suite. Dès le principe, il avait constaté que l'effet combiné d'une certaine masse de projectiles sur un

point déterminé produisait un résultat bien supérieur, était donné le même nombre de coups, à un tir réparti sur une grande étendue. Cette observation devait servir de base à son système général d'attaque ou de défense des places, et lorsqu'il commandera en chef, il poussera jusqu'à l'extrême les conséquences de son principe.

Ce fut dans cette même campagne de Graves que, mécontent de n'avoir pu obtenir du prince d'Orange un régiment qui lui avait été promis, il songea à quitter le service des Pays-Bas pour passer à celui de la France. Il vint trouver Chamilly, alors gouverneur d'Oudenarde, et lui demanda de l'appuyer pour obtenir un commandement dans l'armée du roi. Il fit valoir ses services passés, ses titres et les inventions qui avaient contribué à assurer sa renommée. Chamilly n'avait pas qualité pour accepter les propositions de Cohorn, mais il en référa au ministre de la guerre. Vauban fut consulté. Bien d'autres à sa place auraient vu avec déplaisir l'introduction d'un ingénieur qui, par son mérite, l'éclat de ses services, pouvait être considéré comme un rival et un supérieur. Avec une grandeur d'âme qui l'honore, Vauban n'écouta pas la voix de l'intérêt personnel et conseilla au ministre d'accepter les offres de Cohorn.

Sur ces entrefaites, le prince d'Orange, prévenu des démarches de Cohorn, fit arrêter sa femme et ses huit enfants, et déclara qu'il ne le rendrait à la liberté que s'il rentrait dans le devoir. Cohorn revint au camp des alliés, et le prince d'Orange se l'attacha définitivement en lui donnant la situation à laquelle il avait droit. Depuis lors, il suivit avec une fidélité qui ne se démentit jamais la fortune du prince d'Orange, et fit oublier par l'éclat de ses ser-

vices une erreur passagère. Chargé de l'inspection et de la reconstruction des places des Pays-Bas, il s'acquitta fort bien de cette mission, et passant de la pratique à la théorie, il consigna dans un ouvrage remarquable le fruit de ses observations. La reprise des hostilités en 1683 le rappela aux travaux actifs de la défense des places, et jusqu'à sa mort survenue en 1703, il déploya les ressources d'un génie aussi fécond en ressources que tenace dans la défense. Tel était l'adversaire que Vauban avait à combattre.

L'investissement se fit le 24 juin, au lever du jour, sur trois points différents. M. le Prince, à la tête de six mille cavaliers et de quinze cents fantassins, se saisit de tout le terrain compris entre la Sambre et la Meuse. M. de Boufflers, avec quatorze bataillons et cinquante-six escadrons, occupa le pays du côté de Candrau, tandis que M. de Ximenès avait l'ordre de se maintenir dans la forêt de Merlaigne. Les mesures furent si bien prises, les mouvements si bien combinés que toutes les troupes arrivèrent à peu près dans le même temps et se rejoignirent entre onze heures et midi. Le reste de la journée fut employé à s'étendre aux alentours et à établir des postes.

L'ensemble des forces françaises s'élevait à cent vingt mille hommes. Quarante mille combattants sous les ordres de Boufflers étaient employés au siége, tandis que Luxembourg, à la tête d'un corps d'armée de quatre-vingt mille hommes, gardait la route de Bruxelles, par où l'on pouvait craindre l'arrivée du prince d'Orange se portant avec toutes ses forces au secours de la place assiégée.

Le 26, le roi arriva à cinq heures du matin avec le reste de l'armée, composée de trente bataillons et de cin-

quante escadrons ; sans mettre pied à terre, il alla aussitôt reconnaître quelques positions et s'installa avec toute sa maison à Dinant. Jamais souverain n'avait déployé un faste comparable à celui de Louis XIV se rendant à l'armée accompagné de madame de Maintenon, des princes et des princesses légitimes et légitimés suivis de toute leur maison. Chacun rivalisait de magnificence ; c'était un fourmillement de costumes splendides, d'équipages somptueux, de livrées éblouissantes. Pas un jour la vie de la cour ne fut interrompue. Comme à Versailles, le roi et les princes tenaient appartement, et leurs tables, aussi magnifiquement servies qu'aux galas de Marly, réunissaient chaque soir l'élite de la noblesse et des généraux. L'après-midi, les dames, suivies d'un brillant cortége de courtisans, allaient voir tirer le canon dans la tranchée et suivre du haut des collines les péripéties de la lutte. Le soir, on assistait au jeu et au souper du roi, et on se récréait, dans la société des beaux esprits. Ce fut une fête perpétuelle rehaussée par le piquant de la nouveauté et le charme de l'imprévu.

Oui, mais croit-on que le spectacle de ce luxe inouï, plus digne d'un monarque asiatique cherchant dans les distractions d'une expédition un nouvel aliment pour sa curiosité émoussée, fût bien fait pour inspirer l'amour de la monarchie et le respect de la noblesse? Croit-on que ce contraste entre ces milliers de soldats et de paysans en proie aux privations et aux fatigues surhumaines d'une campagne longue et difficile, exposés jour et nuit à la mort, décimés par les maladies, et ces quelques centaines de courtisans assistant au siége comme à une grandiose partie de chasse, passait inaperçu ? Lorsque

rentrés dans leurs foyers, les cent vingt mille hommes campés dans les boues de Namur comparaient leur misérable situation avec celle de quelques privilégiés, quelles réflexions amères ne devaient-ils pas faire ! N'étaient-ce pas là autant de semences de haine et d'envie qui couveront longtemps sous la cendre et éclateront deux générations après avec un invincible déchaînement?

Dans la journée du 27, on commença les travaux de circonvallation, pour lesquels dix-huit mille paysans des environs avaient été requis, et les troupes s'établirent solidement sur les hauteurs de Bouges et du Penoir, au nord-est de la ville, non sans être inquiétées par les sorties des assiégés. En même temps on jetait des ponts sur la Sambre pour assurer la communication des quartiers et enlever à la garnison tous les points avantageux qu'elle avait négligé d'occuper.

Après avoir reconnu les abords de la place avec un soin extrême, Vauban résolut de commencer l'attaque par le siége du fort Saint-Nicolas situé à l'extrémité est de la place sur les bords de la Meuse. A cet endroit, la ville se terminait en pointe, et cette pointe pouvait être prise entre les deux feux de nos batteries du Bouges et du sud-est. Le roi se rendit sur les lieux et approuva complétement les dispositions de Vauban. La tranchée fut ouverte de trois côtés différents sous la conduite de Dupuy-Vauban et de M. de Richeraud, un des ingénieurs les plus distingués de l'armée. L'ennemi ne fit aucun mouvement pour entraver cette opération, qui s'exécuta avec un ordre parfait. Pendant que les tranchées étaient poussées avec activité, Vauban établissait deux batteries de canons et de mortiers sur les hauteurs de Bouges pour protéger nos

travailleurs et battre en brèche le fort Saint-Nicolas.

Cependant l'ennemi avait ouvert un feu d'artillerie extrêmement vif; il tirait en moyenne de mille à douze cents coups par jour. Mais grâce aux habiles dispositions prises par Vauban, nos troupes avaient peu à souffrir de cette canonnade, plutôt faite pour effrayer que pour obtenir des avantages réels.

Le 31, M. de Ximenès, qui avait été chargé de conduire l'attaque contre un des faubourgs séparé des fortifications de la ville par le cours de la Meuse, jugeant que les travaux étaient assez avancés, résolut de chasser l'ennemi ; ce qu'il fit sans avoir à livrer un combat sérieux. Les alliés abandonnèrent le faubourg presque sans coup férir.

Le 2 juin, les tranchées étaient poussées assez avant pour permettre aux troupes d'enlever les ouvrages avancés du fort Saint-Nicolas. A onze heures du matin, les grenadiers reçurent l'ordre de se porter en avant. Surpris par l'impétuosité de l'attaque, les alliés n'eurent que le temps de faire une faible décharge; ceux qui se trouvaient dans les logements avancés furent pris ou tués, et les autres, rudement poussés par les Suisses qui formaient l'aile droite et devant lesquels ils étaient obligés de passer pour se mettre à couvert, furent poursuivis jusqu'au pied des bastions. Cependant l'ennemi, promptement revenu de sa frayeur, ouvrit un feu d'artillerie et de mousqueterie sur nos troupes à découvert. De notre côté on répondit vigoureusement, « ce qui fit, écrit Vauban, un spectacle très-beau à voir pour ceux qui n'en étaient pas et qui dura plus de trois heures jusques à tant que, les armes étant déchaussées de part et d'autre et les travailleurs à couvert, le feu se ralentit de lui-même ». En même temps

Dupuy-Vauban et les ingénieurs de sa brigade pénétraient dans les ouvrages conquis et y faisaient des logements pour prévenir un retour offensif de l'ennemi. Cette action, la première un peu chaude depuis l'investissement, nous coûta cent treize hommes mis hors de combat.

Nos batteries étaient achevées; de trois côtés différents elles ouvrirent le feu contre les bastions de la ville et le fort Saint-Nicolas, et ne tardèrent pas à faire deux brèches. Avant de donner l'assaut, il s'agissait de constater si l'une de ces ouvertures était praticable. M. de Saillant, qui commandait les grenadiers des gardes, donna l'ordre à un détachement de quinze hommes de monter sur la brèche et de s'assurer si l'on pouvait s'y loger. Les grenadiers obéirent; mais, arrivés au pied du bastion, ils furent accueillis par un feu très-vif qui coucha sur le terrain bon nombre d'entre eux; les autres se replièrent. Un seul poursuivit sa marche : c'était un enfant de Paris appelé Desfossés; il monta sur le parapet, tua un officier ennemi, puis, se laissant couler à mi-brèche, rechargea son fusil, remonta sur le parapet et tira à bout portant sur le premier ennemi qui s'était avancé à sa rencontre. Trois fois il renouvela cette périlleuse manœuvre avec un égal succès, puis il revint au pas et sous une grêle de projectiles, se retournant de temps en temps pour tirer. Le roi, émerveillé de tant de sang-froid, le fit venir, le loua très-fort et lui remit une gratification de vingt louis. Desfossés en prit deux pour boire à la santé du roi avec ses camarades, en remit deux à son capitaine pour les lui rendre quand il en aurait besoin, et envoya les seize autres à sa femme, parce que, disait-il, elle était bonne ménagère et qu'elle saurait en faire un bon usage.

Dans son rapport sur le siége de Namur, Vauban raconte cet incident et le fait suivre de ces réflexions qui méritent d'être reproduites parce qu'elles montrent à quel point le sens de l'observation était développé chez lui et qu'elles indiquent une partie de ses vues sur l'avancement dans l'armée :

« Voilà, dit-il, comme parmi les simples soldats et les gens de la plus basse étoffe il se trouve par-ci par-là des gens de courage et de valeur dont on pourrait faire d'excellents officiers s'ils étaient recherchés avec plus de soin qu'on ne fait. Car ce soldat ne fit point cette action en ivrogne ni en étourdi, mais en homme d'esprit, sachant fort bien prendre ses avantages dans les endroits moins vus de la brèche, et ayant trouvé moyen de monter jusqu'en haut où, se collant contre l'escarpe du parapet et s'en couvrant, il sut prendre son temps à propos pour tirer son coup, au lieu que ses camarades, ayant monté par le milieu, se mirent au-devant des coups et ne purent tenir longtemps. A quoi il faut ajouter qu'il savait bien que le roi était près, et que son action serait remarquée. Il paraît en tout cela qu'elle fut mêlée à beaucoup de conduite et de courage. Qualités absolument nécessaires, non à un simple soldat, mais bien à tous les chefs de guerre, car où il n'y a que du courage sans conduite on ne réussit que par hasard, et où l'on ne réussit que par hasard on réussit très-rarement et on s'expose toujours à tout perdre. »

Notre armée se préparait à donner l'assaut lorsque, le 5 au matin, l'ennemi se décida à abandonner les bastions avancés pour se réfugier dans la vieille enceinte. Vauban se hâta de profiter de ce mouvement de recul et se logea

immédiatement dans les ouvrages. Les travaux furent poussés avec une telle activité dans le courant de la journée que les ennemis, comprenant toute l'étendue de leurs pertes et l'impossibilité de les réparer, ne songèrent plus qu'à obtenir les meilleures conditions pour la reddition de la ville. Après d'assez longs pourparlers, il fut convenu que les alliés remettraient une des portes de la ville à huit heures du soir, et que le lendemain leurs troupes en sortiraient pour se retirer dans le château et dans le fort Guillaume, pendant que l'armée royale prendrait possession de la cité. On finit par tomber d'accord, et la convention fut strictement exécutée de part et d'autre.

La première partie du siége était terminée, mais il restait à entreprendre le plus difficile.

Il s'agissait de forcer dans ses retranchements l'armée alliée, massée derrière sept lignes de défense dans l'angle aigu formé par la rive droite de la Sambre et la rive gauche de la Meuse, dominée par le château.

En avant du château dont nous avons déjà fait mention s'élevait un grand ouvrage à cornes, appelé *Terra-Nova,* dont les branches en queue d'aronde s'appuyaient au double front du château. Au delà de Terra-Nova, sur la droite, un ravin profond qui sépare le fort Guillaume; sur la gauche est un autre ravin un peu moins prononcé qui sert de démarcation entre Terra-Nova et un plateau inégal, pierreux, rempli de souches et de rejets de bois avec quelques champs labourés et cinq ou six maisons espacées çà et là. Les ennemis avaient fortifié la plus avancée de ces maisons appelée la Cachotte et l'avaient entourée de fortes palissades et de murs crénelés. Ainsi donc, pour pénétrer jusqu'au château, il fallait s'emparer

de la Cachotte, faire le siége du fort Guillaume protégé par trois rangées d'ouvrages fortifiés, et s'engager sous le feu du château, dans une bande de terrain étroite coupée d'obstacles naturels et de nombreuses fortifications. Restait ensuite à enlever le château. Telles étaient les principales difficultés que l'armée de Louis XIV avait à vaincre.

Fidèle à la tactique qui lui avait si bien réussi à Philisbourg et dans les principaux siéges qu'il avait eu à diriger, Vauban résolut de faire face à la plus grosse difficulté en commençant l'attaque par le point le mieux défendu, c'est-à-dire le fort Guillaume. Ses projets agréés par le roi et de Boufflers, tous les travaux préliminaires étant achevés, l'ordre de combat fut ainsi fixé. De dix compagnies de grenadiers de service aux tranchées, on forma cinq pelotons de deux compagnies chacune, soutenus par les fusiliers détachés de tous les bataillons. C'était la première ligne, qui devait être soutenue par deux autres lignes composées de la même façon.

Le 7 juin, on donna le signal de l'attaque. « On marcha aux ennemis, écrit Vauban, les uns par le grand chemin et les autres par le travers des broussailles à droite et à gauche du chemin. Les sentinelles ennemies, ayant fait leur décharge de fort loin, se retirèrent sur la deuxième montagne, d'où ils firent ferme et un grand feu aux premières avances de nos gens qui, faisant halte sur le dos de cochon de la tête duquel ils se couvrirent, commencèrent de leur part une si grosse escarmouche avec les ennemis, en attendant les gens détachés et les bataillons qui suivirent aussitôt les grenadiers, mais lentement et avec beaucoup de peine à cause des bois et broussailles et de la rapidité du terrain qui les obligea à se rompre

et à marcher en gros comme ils purent jusqu'à ce qu'ils eussent joint la queue des détachements, où ils se remirent. Mais aussitôt qu'ils furent arrivés, les grenadiers et les fusiliers, pour lors joints ensemble, marchèrent une seconde fois aux ennemis, qui firent quelque temps mine de vouloir tenir; mais du moment qu'ils virent flamboyer les drapeaux et tout le dos de cochon couvert de troupes qui suivaient de près les grenadiers, l'épouvante les prit. Ils commencèrent à fuir de toutes leurs forces vers la Cachotte, ce qu'ils ne purent si bien faire que les derniers qui furent suivis de près n'en souffrissent beaucoup. Cependant, comme nous ne pouvions voir que partie de leur désordre, que la Cachotte d'où ils tiraient beaucoup, le fort Guillaume et le château firent un fort grand feu de canon et de mousqueterie. On fit ferme sur la troisième hauteur de l'arête et des inégalités de laquelle on se couvrit comme on put. »

A cette attaque, Vauban avait pris les précautions les plus minutieuses pour tempérer l'impétuosité de ses soldats. Il leur avait dit : « Mes enfants, on ne vous défend pas de poursuivre les ennemis quand ils s'enfuiront, mais je ne veux pas que vous alliez vous faire échiner mal à propos sur la contrescarpe de leurs ouvrages. Je retiens donc à mes côtés cinq tambours pour vous rappeler quand il sera temps. Dès que vous les entendrez, ne manquez pas de revenir chacun à vos postes [1]. » Cela fut fait comme il l'avait concerté. Mais la sollicitude de Vauban ne s'était pas bornée là. Comme le retranchement que l'on attaquait avait un fort grand front, il avait fait mettre sur notre

[1] Racine à Boileau, 15 juin.

tranchée des espèces de jalons, vis-à-vis desquels chaque corps devait attaquer et se loger, pour éviter la confusion, et la chose réussit à merveille. Les ennemis ne tinrent pas et n'attendirent pas même le choc; ils s'enfuirent après qu'ils eurent fait une seule décharge, et ne tirèrent plus que de leurs ouvrages à cornes.

Enfin, après une lutte meurtrière de plus de trois heures, nous étions maîtres des ouvrages avancés. Le même jour on ouvrit la tranchée et l'on commença à élever trois batteries, deux de canons et une de forts mortiers. Trois points d'attaque furent simultanément dirigés par Vauban, qui jamais n'avait poussé aussi loin que dans ce siége l'art des parallèles. Les travaux de terrassement formaient un ensemble admirable de lignes brisées qui après mille zigzags aboutissaient à un point unique. Sous ce rapport, le siége de Namur peut être regardé, au dire des juges les plus compétents, comme le dernier mot de l'art du génie à cette époque. Ce qui ajoute au mérite de Vauban, c'est qu'il avait à lutter non-seulement contre les difficultés d'un sol ingrat, mais encore contre les intempéries de la saison, des pluies continuelles et des inondations qui vinrent contrarier ses efforts.

La nuit du 19 au 20 juin, les trois attaques n'étaient plus qu'à vingt mètres du chemin couvert. « Le 23 au matin, écrit Vauban, les troupes du roi s'emparèrent de la porte du fort Guillaume, ensuite de quoi on releva les travailleurs de nuit par autant de jour avec lesquels on travailla à continuer l'attaque du château et la basse attaque de la Sambre. A midi les ennemis sortirent du fort au nombre de quinze cent soixante-trois hommes bien faits et bien couverts, ce qui dura jusqu'à trois heures,

ensuite de quoi on fit entrer les troupes de Sa Majesté. »

Vauban assistait au défilé des alliés. Lorsqu'il vit passer Cohorn blessé et soutenu par ses soldats, il courut à lui en lui tendant la main. Des historiens modernes ont prétendu que Cohorn avait refusé la main de son loyal adversaire et s'était éloigné silencieusement, sans même lever les yeux qu'il tenait fixés sur la terre. Nous n'avons trouvé dans aucun témoignage du temps la preuve de cette attitude discourtoise et si peu en harmonie avec les usages encore chevaleresques de la guerre au dix-septième siècle. Bien au contraire, un témoin oculaire, Racine, qui avait suivi l'armée en qualité d'historiographe du roi, raconte en ces termes, dans une lettre adressée à Boileau le 24 juin, l'entrevue des deux grands ingénieurs :

« Vauban eut la curiosité de le voir [Cohorn], et, après lui avoir donné beaucoup de louanges, lui a demandé s'il jugeait qu'on eût pu l'attaquer mieux qu'on a fait. Cohorn répondit que si on l'eût attaqué dans les formes ordinaires et en conduisant une tranchée devant la courtine et les demi-bastions, il se serait encore défendu plus de quinze jours, et qu'il nous en aurait encore coûté bien du monde, mais que de la manière dont on l'avait embrassé de toutes parts, il avait fallu se rendre. »

Après l'évacuation du fort Guillaume, les attaques furent dirigées contre le château. Un coup de main hardiment exécuté vint hâter d'une façon imprévue la conclusion des opérations. Un détachement de dix grenadiers avait été chargé d'approcher de la brèche, de la reconnaître et de s'y cacher. Au bout de quelques instants, la sentinelle ennemie, s'apercevant de leur présence, se retourna vers ses camarades qui travaillaient de l'autre côté

de la tranchée et leur dit : « Je crois que les ennemis sont dans la brèche. — Je le crois pardieu bien qu'ils y sont », reprit un grenadier français, et se montrant, il tua la sentinelle d'un coup de fusil, après quoi il entra dans le retranchement en criant : « A moi ! tue ! tue ! » Les autres grenadiers, les travailleurs et l'ingénieur le suivent. L'ennemi fait une décharge, mais bientôt quitte la place et s'enfuit en désordre. D'autres grenadiers en assez grand nombre, ayant entendu le bruit de la lutte, arrivèrent sur les lieux et s'établirent sur les positions ennemies [1].

Une série d'attaques heureusement conduites achevèrent de jeter le découragement chez les assiégés. Le 29, le gouverneur de la citadelle demanda à capituler. Louis XIV lui accorda les honneurs de la guerre et promit de respecter les priviléges des habitants, aussi bien que les personnes et les propriétés. Le 30, les ennemis sortirent avec armes et bagages, tambours battants, mèche allumée. La garnison était encore de 3,085 hommes « fort harassés, dit Vauban, mais sains, bien faits et bien couverts ».

C'est ainsi que se termina ce siége mémorable, après trente-cinq jours d'investissement et trente jours d'attaques Vauban a porté sur les opérations de l'armée royale le jugement suivant :

« Ce triple siége, écrit-il, car on peut l'appeler ainsi, peut être considéré comme l'un des plus fameux de ce siècle eu égard à la hardiesse de l'entreprise qui va jusqu'à la témérité, aux avantages de la situation de cette place qui partage nécessairement l'armée des assié-

[1] Racine, *Correspondance relative au siége de Namur.*

geants en trois avec de grandes difficultés d'en pouvoir assurer les ponts, à celle de sa circonvallation d'une étendue immense, à l'inégalité du paysage et de ses environs si rudes et fâcheux qu'il a fallu faire tous les chemins par où on a communiqué, à la bonté de sa fortification, à la manière dont elle a été attaquée, à la quantité d'actions qui s'y sont passées, y ayant eu cinq grandes attaques où on a mis l'épée à la main et toujours joint les ennemis, aux mauvais temps continuels qu'il a fait, malgré quoi et la présence d'une armée de quatre-vingt mille hommes, trois semaines durant en vue de cette place, le roi n'a pas laissé de la prendre et d'en triompher de la manière la plus glorieuse qui fut jamais. »

Le roi, en effet, triomphait, et triomphait d'autant plus bruyamment qu'il avait à cœur d'effacer l'impression douloureuse produite par le désastre de la Hogue survenu quelques jours auparavant, et que, Louvois mort, il pouvait s'attribuer à lui seul le succès de l'entreprise. « Le roi, dit la relation officielle, partit de son camp le 3 juillet pour retourner à petites journées à Versailles, d'autant plus satisfait de sa conquête que cette grande expédition était uniquement son ouvrage, qu'il l'avait entreprise sur ses seules lumières et exécutée pour ainsi dire par ses propres mains, à la vue de toutes les forces de ses ennemis ; que par l'étendue de sa prévoyance il avait rompu tous leurs desseins et fait subsister des armées. »

Si exagérée et si injuste envers les généraux et principalement envers Vauban que soit cette relation officielle, il n'en est pas moins vrai que le roi pouvait être satisfait. Louis XIV avait fait avec bravoure et non sans tact son

métier de roi ; il ne s'était point ménagé, et sa présence à l'armée avait prévenu les rivalités trop communes entre les chefs de corps et échauffé le zèle de chacun. L'armée tout entière fut admirable de dévouement et d'héroïsme. Les traits de courage abondent, et nous n'avons qu'à glaner dans la correspondance de Racine pour en trouver d'incomparables. Ainsi un soldat du régiment des fusiliers qui travaillait à la tranchée avait posé un gabion qui fut emporté par un coup de canon; aussitôt il en alla poser à la même place un autre qui sur-le-champ fut emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta ce troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : « J'irai, mais j'y serai tué. » Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint soutenant son bras pendant avec l'autre bras et se contenta de dire à son officier : « Je l'avais bien dit. » Il fallut lui couper le bras qui ne tenait presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et après l'opération dit froidement : « Je suis donc hors d'état de travailler; c'est maintenant au roi à me nourrir [1]. »

« Hier, raconte Racine, un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse, son camarade, qui était auprès, se met à rire de toute sa force en disant : « Oh! oh! cela est plaisant, il reviendra « sans tête dans le camp. »

La plaisanterie est un peu suisse. Mais voici un mot bien

[1] Racine à Boileau, 3 juin.

rançais. Un grenadier à cheval surnommé *Sans Raison* ιvait tué un capitaine espagnol, et, suivant l'usage d'alors, lui avait enlevé sa bourse contenant trente-cinq pistoles. Les ennemis envoyèrent demander le corps, qui leur fut rendu, et le grenadier *Sans Raison* rendit aussi les trente-cinq pistoles, en disant : « Tenez ! voilà son argent dont je ne veux point ; les grenadiers ne mettent la main sur les gens que pour les tuer[1]. »

A l'attaque d'une redoute et d'un retranchement de plus de quatre cents toises de long, les chefs avaient reçu l'ordre de mettre la plus grande circonspection et de procéder avec ensemble. L'attaque se fit avec un ordre merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'aux mousquetaires qui ne firent pas un pas de plus qu'on ne leur avait commandé. M. de Maupertuis, qui marchait à leur tête, avait déclaré que si quelqu'un osait passer devant lui, il le tuerait. Il n'y en eut qu'un seul qui, ayant osé désobéir et passer devant lui, il le porta par terre de deux coups de sa pertuisane qui ne le blessèrent pourtant point. On a fort loué la sagesse de M. de Maupertuis, ajoute en façon de commentaire Racine, qui narre cette anecdote à son ami Boileau[2].

Non-seulement nos soldats avaient déployé une grande bravoure et une patience à toute épreuve, mais ils s'étaient montrés humains et généreux envers les faibles et les victimes innocentes de la guerre. Ainsi, tandis que le roi reconnaissait la place avec Vauban, un trompette vint lui demander des passe-ports pour les dames de Namur. Louis XIV, usant du droit de la guerre et un peu jaloux

[1] Lettre de Racine à Boileau, 3 juin 1692.
[2] *Ibid.*, 15 juin 1692.

d'ôter aux assiégés un embarras qui pouvait abréger la durée du siége, refusa cette demande, puis il continua à s'entretenir avec Vauban. Tout à coup il s'interrompit à la vue d'un cortége bizarre et touchant qui s'avançait vers le camp. C'étaient les dames de Namur, accompagnées de leurs enfants, que des soldats français tenaient dans leurs bras; d'autres soldats portaient le peu d'effets qu'elles avaient pris à la hâte; quelques-uns aidaient celles qui étaient âgées ou malades à marcher sur un terrain pierreux et difficile. Effrayées de l'appareil et de l'approche du siége, et se confiant en l'humanité du roi, elles avaient pris la résolution de sortir, malgré la réponse apportée par le trompette. Quand elles s'étaient présentées au premier poste, les soldats, attirés par ce spectacle, avaient, par un mouvement spontané, offert leur secours et pris dans leurs bras les enfants et les hardes. Ces femmes, touchées jusqu'aux larmes, s'avançaient incertaines de ce que le roi déciderait. Le monarque hésita ou peut-être feignit l'hésitation; ce mouvement remplit d'effroi ces malheureuses. Le roi ne put se contraindre plus longtemps, et les fit conduire avec une escorte jusqu'à une abbaye voisine.

Le siége de Namur avait coûté à l'ennemi une perte de cinq mille hommes. Grâce aux excellentes dispositions prises par Vauban, nos troupes, presque toujours à couvert, eurent bien moins à souffrir. Seule la dernière attaque nous coûta onze cents tués et seize cents blessés, d'après les états officiels fournis par les majors et les commissaires des hôpitaux. En revanche, les pertes subies par les ingénieurs étaient énormes; elles se montaient à neuf tués et treize blessés.

Vauban ne reçut pas immédiatement la récompense due à ses efforts persévérants et à la prodigieuse activité qu'il avait déployée pendant toute la durée du siége; mais le roi le combla des marques de sa faveur et lui témoigna à plusieurs reprises l'estime qu'il faisait de sa personne. Ainsi il fut admis plusieurs fois à la table du roi. C'était alors une faveur très-particulière réservée dans de rares occasions aux gentilshommes de la plus haute naissance.

Le roi parti, et le gros des troupes rentré dans ses quartiers, Vauban demeura à Namur pour réparer les fortifications et prévenir un retour offensif de l'ennemi. Quelque invraisemblable que pût paraître cette hypothèse, certains symptômes n'avaient pas échappé à l'œil clairvoyant de Vauban, qui écrivait le 28 juillet au roi pour lui faire part de ses craintes :

« La conjoncture présente de cette place m'oblige, Sire, d'en rendre compte à Votre Majesté. Il paraît extravagant de croire que les ennemis songent à Namur ; cependant, ou toutes les nouvelles sont fausses, ou ils y songent effectivement, puisqu'ils ont assemblé une très-grande quantité de bateaux à Maëstricht, qu'ils ont même retenu ceux des nôtres qui y ont porté leurs blessés, qu'ils y ont soixante-dix pièces de gros canons prêtes à embarquer, trente mortiers, une infinité de bombes, de boulets, et de toutes les autres munitions de guerre, nécessaires à un grand siége, chargées ou prêtes à charger, que M. l'électeur de Brandebourg est arrivé depuis quelques jours, campé aux Chartreux près de Liége, où il a assemblé un corps composé de ses troupes, de celles des Liégeois, de Munster, de Hesse-Cassel, et que l'on dit devoir être de

vingt-cinq mille hommes qui font un pont à Chenay pour venir dans le Condroz...

« Par trois lettres que j'ai écrites à M. de Luxembourg, je lui ai mandé que le plus sûr moyen de prévenir ce siége et de le détourner était de nous envoyer seize à dix-huit bataillons, avec deux régiments de dragons, camper sur les hauteurs derrière le château, pour occuper le dos de carpe, où l'on ne retrancherait. Pour cela il faut être assez heureux pour y arriver devant les troupes que M. le prince d'Orange pourrait y envoyer, et c'est sur quoi il n'y a point de temps à perdre, autrement cette place ne sera secourue que par un combat forcé et donné en lieu désavantageux, ce qui n'est pas conseillable. Mais j'ai grand'peur que M. de Luxembourg ne donne pas les bataillons que je lui ai demandés, ou que, s'il en donne, ce ne soit pas le même nombre; je ne vois pourtant que ce remède pour secourir Namur, ou plutôt pour en détourner le siége. »

Après avoir énuméré toutes les précautions prises pour réparer à la hâte les travaux, Vauban ajoute :

« Nous avons ici des farines pour plus de trois bons mois et quelque deux cents pipes d'eau-de-vie, du vin très-peu, du lard, et quelques légumes très-médiocrement, de la bière autant qu'on en pourra faire, et des vaches, celles qu'on pourra enlever. Il y a quelques jours que j'ai averti M. le comte de Guiscard de faire rafle de celles des environs. S'il ne vient point de siége, on en sera quitte pour les rendre. Il ne l'a pas encore fait, mais il le fera bientôt. J'ai peur que nos soldats ne souffrent par le défaut des vivres. Si j'en suis cru, on leur donnera ration et demie de pain par jour aussitôt que le siége sera formé. Le mé-

moire ci-joint fera voir à Votre Majesté l'état où nous sommes à l'égard des vivres.

« On ne doit pas attendre grand secours de la ville pour les vivres, parce qu'elle a été épuisée pendant le siége par les ennemis qui en ont tiré ce qu'ils ont pu, et après le siége par notre armée qui achetait tout au poids de l'or. Il y est entré si peu de choses depuis que cela ne mérite pas qu'on en fasse cas [1]..... »

Ces avertissements prophétiques ne devaient pas trouver d'écho. Le temps se passait, et le roi n'envoyait à Namur ni les ingénieurs, ni les ouvriers destinés à faire les travaux. Rappelé à Lille par son service, Vauban ne perd pas une occasion d'éveiller l'attention sur Namur. « J'ai reçu une lettre de M. Riquenet, écrit-il, qui me mande qu'on ne fait presque rien à Namur, et qu'on ne travaille pas même aux redoutes de la hauteur parce que l'on n'a pas écarté les ouvriers que les partis de Charleroi viennent incessamment inquiéter, si bien qu'on les a abandonnées tout à fait. Je ne puis croire que la garnison de Namur soit si faible et que cette place soit la moins avancée des places. Tout cela me fait une véritable peine et me fait craindre avec raison que vous ne perdiez les places avec plus de facilité que vous ne les avez conquises. »

Vauban, hélas! ne croyait pas si bien dire. Dans le cours de la campagne de 1695, Guillaume d'Orange, trompant par une habile manœuvre l'incapable Villeroy qu'il eut l'art d'attirer dans la Flandre maritime, se dirigea à

[1] Vauban au roi. Namur, 28 juillet, dix heures du matin. (Dépôt des fortifications.)

marches forcées sur Namur. Boufflers se jeta dans la place avec Mesgrigny, le plus brillant élève de Vauban, et seize mille hommes de bonnes troupes. L'armée assiégeante, commandée par Guillaume, était forte d'environ quarante mille hommes choisis parmi l'élite des corps hollandais, anglais et bavarois. Cohorn, qui dirigeait les travaux d'attaque, brûlait de reprendre une revanche. Il sut communiquer à tous l'ardeur qui l'animait, et les travaux du siége furent poussés avec une ardeur extraordinaire.

A la première nouvelle de l'investissement, Vauban, alors à Brest, se hâta de faire parvenir au ministre de la guerre Barbezieux les instructions nécessaires à la défense de la place. « Si le roi veut sauver Namur, *écrit-il*, et empêcher qu'on ne lui prenne comme il l'a pris avec beaucoup plus de facilité, il faut une fois pour toutes faire le retranchement du vieux mur en dos de carpe, faute de quoi on pourra l'assiéger, et si on l'assiége, il est sûr qu'on le prendra instamment si l'ennemi peut avoir une armée d'observation, tout étant pour eux. Sa Majesté peut compter sur cela comme si elle le voyait de ses propres yeux. »

Le conseil de Vauban ne fut pas suivi, soit que son avis fût arrivé trop tard, soit que Boufflers n'ait pas eu sous la main les moyens d'exécution pour faire terminer les retranchements.

Boufflers, d'ailleurs, fut admirable. D'après le témoignage de Villars, « il se livra à un travail de corps et d'esprit au-dessus de l'homme. » Un premier assaut fut repoussé, mais l'ennemi revint à la charge, et, à la suite d'une action meurtrière, nos troupes évacuèrent la ville

pour se réfugier dans la citadelle. Cohorn entreprit sans perdre un instant le siége de la citadelle et se hâta d'élever sur les derrières des assiégeants de formidables travaux de défense pour se préserver contre l'arrivée d'une armée de secours. Après trois semaines d'hésitation, Villeroy se décida à marcher au secours de la place; il était trop tard. A peine en présence des positions fortifiées de l'ennemi, il comprit que toute tentative pour le déloger était impossible, et se retira sans livrer bataille.

Le 20 août, les assiégeants, soutenus par le feu de leurs batteries établies sur la rive gauche de la Sambre, passèrent cette rivière et enlevèrent le camp retranché qui protégeait la citadelle. « Nous portons la peine, écrivit Vauban, de nous être pris trop tard à l'achèvement du retranchement. » Cohorn ouvrit alors une immense parallèle et établit dix batteries de deux cents pièces de canon qui pendant huit jours et huit nuits inondèrent de projectiles nos ouvrages avancés et firent plusieurs brèches dans les murailles. Le 30, Guillaume ordonna un assaut général. Six colonnes d'attaque sortirent de la parallèle et s'avancèrent en ordre de bataille, avec une régularité admirable. On remarqua surtout trois colonnes de grenadiers anglais qui parcoururent à découvert six cents mètres, tambour battant, enseignes déployées, et que rien ne put entamer. Si notre garnison avait été plus nombreuse et notre feu mieux nourri, les alliés auraient été écrasés avant d'arriver aux murailles, car jamais troupes n'avaient été à l'assaut dans des conditions aussi défavorables. « J'ai vu quarante-cinq siéges de fort près, écrit Vauban, et où j'ai eu ma bonne part; j'en ai lu six fois autant; je n'ai

jamais rien vu de pareil ni d'approchant, je dis par la grossièreté de la faute et non par la beauté de l'action que je trouve trop insensée pour l'estimer. » (Brest, 25 septembre.)

La bataille fut longue et sanglante, et l'ennemi, repoussé des brèches, ne parvint qu'à se loger dans les chemins couverts. Mais les travaux d'approche étaient tellement ruinés et les brèches si nombreuses que Boufflers, jugeant avec raison qu'une plus longue résistance n'aurait d'autre résultat que de faire couler le sang inutilement, demanda à capituler. Guillaume lui accorda les honneurs de la guerre, mais, abusant de son droit de vainqueur, il le retint prisonnier sous prétexte que Villeroy avait promis de restituer les garnisons de Dixmude et de Deynse, retenues prisonnières contre le droit des gens.

Vauban avait prévu la reddition de Namur. Avec une grandeur d'âme qui l'honore, il s'abstint de toute récrimination et écrivit à M. Le Peletier que la place avait résisté tout le temps qu'on pouvait espérer, que nos gens avaient bien rempli leur devoir et que l'ennemi avait payé cher sa conquête.

Louis XIV, d'ordinaire si dur envers les généraux malheureux, partagea l'avis de Vauban. Boufflers fut nommé maréchal de France, Mesgrigny reçut le grade de lieutenant général et une pension de six mille livres de rente; Filley, le principal collaborateur de Mesgrigny, fut nommé brigadier des armées, et l'on augmenta les appointements de tous les ingénieurs ayant pris part au siége.

L'effet de la prise de Namur fut immense, et Cohorn, qui jusqu'alors était resté au second plan dans une ombre relative, fut placé au premier rang. En Europe, on l'appela

le Vauban hollandais. La louange était outrée. Quelque remarquables qu'aient été les qualités déployées par lui dans ce siége, un simple rapprochement, à défaut d'autres faits, suffit pour prouver la supériorité de Vauban. Ainsi, en 1692, le siége de la ville de Namur fut expédié en sept jours, celui du château en vingt-deux jours. En 1695, Cohorn, disposant de toutes les forces de Guillaume d'Orange et ayant affaire à une garnison très-inférieure en nombre à celle qui défendait la ville au premier siége, resta vingt-deux jours devant la ville et vingt-cinq devant le château.

CHAPITRE XII

Vauban conseille d'entreprendre le siége de Charleroi qui sert de centre de ralliement aux partisans. — Le siége de Charleroi est résolu. — Vauban dirige les attaques contre le point le plus fortifié de la place. — Mauvaise volonté des officiers et insuffisance de l'artillerie. — Capitulation de la ville. — Vauban est nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis. — Il est envoyé en Bretagne. — Il met Brest en état de défense. — Tentatives de débarquement des troupes alliées. — Elles sont repoussées avec pertes. — Rapports de Vauban avec Pontchartrain, secrétaire d'Etat de la marine, et son fils Jérôme. — Siége d'Ath. — Dispositions prises par Vauban. — Nouvelle disposition des batteries du siége. — Vauban est blessé. — Capitulation de la place. — Vauban et Catinat. — Indignation de Vauban à la nouvelle de la paix de Ryswyk. — Sa lettre à Racine.

La bataille de Nerwinden, gagnée par Luxembourg dans les derniers jours du mois de 1693, nous avait ouvert le chemin de Bruxelles et assuré la domination des Pays-Bas. Mais pour recueillir les fruits d'une victoire chèrement achetée, il eût fallu agir avec vigueur, marcher en avant et ne pas laisser à l'ennemi le temps de se reconnaître. Le maréchal de Luxembourg ne sut pas profiter de son succès. Louvois n'était plus là, d'ailleurs, pour stimuler le zèle des généraux et leur fournir les moyens de se ravitailler en hommes et en vivres. Le temps perdu par Luxembourg fut mit à profit par le prince d'Orange, qui reconstitua son armée et se hâta de couvrir avec des forces imposantes Bruxelles et Liége. Une seule place

importante, Charleroi, restait livrée à ses propres forces et exposée à un investissement sans chances d'être secourue.

Dès le mois de juin, Vauban avait écrit à Le Pelletier pour lui signaler la nécessité de s'emparer de cette place, centre de ralliement des bandes de partisans qui harcelaient nos troupes, coupaient les communications et nous enlevaient nos moyens de subsistance.

« Ces gens-là, écrivait-il, remplissent les bois, surtout les passages qui conduisent des places à notre armée. Il est presque impossible de passer sans rencontrer un parti; ou quand ils sont les plus forts ou égaux, ils ne manquent pas de faire leur coup et de battre nos escortes, ce qui leur est ordinaire. Et je n'en suis nullement surpris, parce que tous ces gens-là sont coureurs de partis de profession, qui savent parfaitement le pays, auxquels beaucoup de paysans désespérés, qui ont tout perdu et qui ont servi, se joignent journellement, ce qui fait qu'il n'y a point de sentiers, bois ni buissons dont ils ne connaissent parfaitement les avantages; ils sont, d'ailleurs, gens vigoureux et très-aguerris qui mangent leur soûl, qui ne se battent que par choix et qui entendent parfaitement cette manière de guerroyer, au lieu que nos escortes, tant officiers que soldats, n'étant composées que de la crasse et le rebut des troupes, tous gens qui ne sont à la guerre que parce qu'on les y a forcés, dont l'espoir n'aboutit à rien, tous accablés de fatigue et mourant de faim, au lieu que les autres s'enrichissent à nos dépens, car il n'est pas concevable les butins qu'ils font sur nous et qu'ils mènent à Charleroy.

« Cette place tient en échec Namur, Dinan, Charlemont,

Philippeville, Rocroy, Maubeuge, Avesnes et Mons, et nous oblige à tenir des gardes à dix-huit ou vingt châteaux et petites places comme Beaumont, Mariembourg et Chimay. Elle cause la ruine d'un pays équivalant à une bonne province, nous rend la Sambre inutile, le soutien de Namur très-difficile, et obligera le roi par les suites à l'entretien de quinze ou seize mille hommes de plus dans toutes ces places qui seront annuellement ruinées en convois et escortes, et si ils ne contiendront jamais la garnison de Charleroy, au lieu de quoi et supposé qu'elle fût à nous, l'entre Sambre et Meuse deviendrait comme la plaine de Saint-Denis, reculerait les ennemis de huit ou dix lieues de nous, réduirait Bruxelles à devenir place de guerre, serait d'une commodité, faute de quoi il n'est pas concevable combien la difficulté des convois y cause de disette et de pauvreté. L'esprit rempli de la crainte de ces malheurs m'a fait proposer, prêcher et reprêcher le siége de cette place maudite ; mais il m'arrive ce qui arrivait à la pauvre Cassandre d'Homère ; sans être devin, je prévois les malheurs, je les vois venir, je propose des expédients pour les éviter, mais on ne me croit qu'après qu'ils sont arrivés [1]. »

Cette fois Vauban ne prêcha pas dans le désert, et l'armée française investit la « place maudite » le 9 septembre.

Charleroi avait été fortifié par Vauban vingt ans auparavant, et les Espagnols, contrairement à leurs habitudes d'incurie, l'avaient soigneusement entretenue. Les quatre

[1] Vauban à Le Pelletier. Mons, le 29 juin 1693. (*Dépôt des fortifications*, t. VIII.)

mille hommes formant la garnison étaient braves, disciplinés, rompus aux fatigues de la guerre et bien commandés par des chefs expérimentés.

Après avoir reconnu le terrain, Vauban établit son attaque principale devant le point qui paraissait le mieux défendu. C'était un front bastionné précédé d'un étang au milieu duquel s'élevait une redoute croisant ses feux avec ceux des bastions et d'un ouvrage à cornes placé sur les flancs. Il fallait donc se rendre maître de la redoute, s'emparer de l'ouvrage à cornes et s'établir sur les pentes les plus étroites du glacis, au risque d'être rejeté dans l'étang par le canon de la place. Grand fut l'étonnement de l'armée lorsque l'on vit Vauban choisir comme point d'attaque la position en apparence la plus formidable. Des murmures et des récriminations éclatèrent; des officiers ne craignirent pas de dire publiquement que Vauban se jouait des difficultés pour faire parade de son habileté à les surmonter et rehausser l'éclat de sa victoire au prix d'énormes sacrifices.

Vauban laissait dire; mieux que personne il savait que ce front bastionné, en apparence si redoutable, était un des points faibles de la place, et qu'une fois en notre pouvoir, la ville était obligée de se rendre. En attaquant la place par les autres côtés, il aurait fallu forcer deux lignes d'ouvrages avancés, s'exposer à des feux d'écharpe, cheminer lentement avec la sape et compromettre dans les lenteurs et l'imprévu d'une guerre souterraine le succès de l'entreprise.

L'expérience lui donna bientôt raison. La redoute de l'étang, attaquée de tous les côtés par une flottille de bateaux pontés préparés d'avance, chargés d'artillerie et de tirail-

leurs, fut enlevée presque sans coup férir. L'ouvrage à cornes, vigoureusement canonné par nos batteries de terre et par les batteries de la redoute, tomba quelques jours après entre nos mains. Vauban fit alors ouvrir contre les bastions un feu très-nourri d'artillerie qui ne tarda pas à faire brèche. Les troupes, impatientes d'en venir aux mains, demandaient l'assaut. Dans des circonstances analogues, Cohorn n'eût pas hésité à lancer ses troupes sur la brèche. Mais Vauban, plus ménager du sang des hommes, sut résister à cet entraînement irréfléchi et donna l'ordre de continuer les travaux d'approche.

A la cour, les réclamations de certains officiers qui se plaignaient des lenteurs du siége avaient trouvé de l'écho, et les courtisans blâmaient à l'envi la circonspection de Vauban, comme ils avaient blâmé quelques semaines auparavant l'excès de sa témérité. M. Le Pelletier crut devoir signaler à Vauban l'état des esprits. Sans s'émouvoir, Vauban lui répondit, avec sa rude franchise habituelle, qu'il n'avait que faire des réclamations et des doléances des courtisans.

« Je puis dire, ajoutait-il, que tous sont juges incompétents et très-ignorants du fort et du faible des places, que si tous les mauvais raisonnements qui leur échappent se faisaient le froid et la pluie sur le dos, et dans les endroits où on tire, ces messieurs changeraient bientôt de langage. En un mot, le courage d'un homme qui a les pieds chauds et qui raisonne en chambre à son aise, quand il n'a pas l'acte du péril, est fort différent de ce même homme-là quand il s'y trouve; autre chose est d'être brave loin du péril, et autre chose est de l'être dans le péril; il n'y a rien dans la vie où l'homme soit plus différent de soi-même. »

Vauban fit continuer le travail des mineurs pour prendre la brèche par en dessous. « Brûlons plus de poudre, disait-il, et versons moins de sang. » Un motif autre que celui de l'humanité contribuait à rendre Vauban d'une extrême circonspection. Les troupes placées sous ses ordres étaient trop inférieures en nombre et en qualité pour tenter une action d'ensemble. « J'ai beaucoup souffert, écrivait-il, par l'ignorance des canonniers et bombardiers. Le bon usage de l'artillerie et des bombes demande un art particulier qui a ses règles précises que pas un de ces gens-ci ne savent. Il n'y a que la routine et beaucoup d'intérêt à la tête, ce qui fait que les batteries des uns et des autres sont toujours défectueuses et imparfaites ; d'ailleurs, comme aucun d'eux n'a les principes de fortification, ils ne savent jamais où il faut tirer, ils ne connaissent pas les pièces dont il est question; il y a toujours plus de la moitié ou des deux tiers des coups perdus et qui vont mal. »

Le corps des canonniers n'était pas le seul qui laissât à désirer: « J'ai essuyé, ajoute Vauban, un autre défaut qui m'a donné beaucoup de peine. C'est que les corps sont très-peu nombreux, spécialement en officiers, et le soldat faible et exténué des fatigues de la campagne, ce qui est cause que j'ai bien eu de la peine d'en tirer le service nécessaire pour le travail, car ils n'ont presque point de force[1]. »

Quoi qu'il en soit, le travail des mineurs avait été poussé avec tant d'activité et de bonheur que l'ennemi, jugeant qu'une plus longue résistance était inutile, demanda à

[1] Rapport de Vauban sur le siége de Charleroi. (*Dépôt des fortifications*, t. VIII.)

capituler. Les préliminaires de la reddition furent signés le jour même. En visitant les travaux de la place, Vauban s'aperçut que la brèche était minée. S'il avait cédé aux sollicitations des officiers qui demandaient l'assaut, l'ennemi eût fait sauter les bastions alors qu'ils auraient été occupés par nos troupes et causé d'incalculables désastres dans nos rangs.

Le 13 octobre, Vauban eut la satisfaction d'annoncer en ces termes à M. Le Peletier la prise de la place :

« Charleroi est pris, Monsieur; ce n'est plus une nouvelle pour vous, mais la joie ne vous en doit pas passer sitôt, puisque la prise de cette place est une des plus nécessaires conquêtes que le roi ait faites de son règne, et qui achève de lui faire la plus belle frontière que la France ait eue depuis mille ans. »

Le siége avait duré vingt-sept jours, et la garnison avait perdu les deux tiers de son effectif. De notre côté, les pertes étaient légères, nos troupes n'ayant jamais donné à découvert, sauf à l'attaque de quelques positions vivement enlevées à la baïonnette.

Comme toujours malheureusement, les pertes des ingénieurs étaient relativement élevées, ce qui s'explique par l'inexpérience des hommes que les ingénieurs avaient à conduire. Croirait-on qu'après tant de siéges le corps des sapeurs, si souvent et si instamment réclamé par Vauban, n'était pas encore organisé? « Vous verrez, écrit Vauban dans son rapport, vous verrez par l'état de nos pauvres ingénieurs qu'il y a eu un peu de sang répandu, mais cela ne se peut autrement, et tant que le roi ne fera pas la compagnie de sapeurs que je lui ai tant de fois proposée, il faut compter que nous en perdrons toujours beaucoup

et considérablement plus de soldats et d'officiers, et qu'il en coûtera toujours plus de temps et d'argent pour réduire les places, outre qu'au premier jour il m'en coûtera la vie parce que je suis obligé d'être presque toujours dans la tranchée faute de gens intelligents, ce qui me tue de fatigue et m'expose à être tué cent fois le jour [1]. »

Au début de la campagne, Vauban avait reçu la grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, que Louis XIV venait de créer pour être la récompense exclusivement réservée aux services militaires [2]. La tradition attribue à Vauban la première idée de cette institution. Nous n'avons retrouvé ni dans sa correspondance ni dans ses Mémoires aucune trace de cette proposition [3].

L'activité de Vauban ne devait pas tarder à s'exercer sur un nouveau théâtre. Les flottes alliées inquiétaient nos

[1] Rapport de Vauban.

[2] Cet ordre est composé et le doit être à l'avenir du roi et des rois ses successeurs en qualité de grands maîtres, de M. le Dauphin ou du prince qui sera héritier présomptif de la couronne, de huit grands-croix, de vingt-quatre commandeurs et de tel nombre de chevaliers que le roi régnant voudra y admettre. On les devait choisir parmi ceux qui auraient servi des années en qualité d'officiers, de sorte que la vertu, le mérite et les services rendus avec distinction sont les seuls titres qui peuvent légitimement y donner entrée. Les chevaliers portent une croix d'or sur laquelle est l'image de saint Louis et sur le revers une épée avec une couronne de laurier avec cette devise : *Bellicæ virtutis præmium.* Les grand'croix sont attachées à un large ruban couleur de feu qu'ils mettent en écharpe. Ils ont encore une croix en broderie d'or sur le manteau et sur le juste au corps. (De Quincy, *Histoire militaire*, t. II.)

[3] Ce qui a pu donner lieu à ce bruit, c'est que Vauban a composé un mémoire fort curieux sur l'organisation de la noblesse, dans lequel il émettait plusieurs idées qui ont été appliquées depuis; mais il ne fait aucune allusion à l'ordre de Saint-Louis.

côtes, et l'on savait de source certaine que les Anglais avaient projeté une descente à Brest. Vauban fut dirigé sur cette ville avec mission de prendre toutes les mesures indispensables à la défense du port et de la ville. Pour donner plus d'autorité à son commandement et assurer l'unité du service, il avait été investi du titre de commandant supérieur de la marine.

A peine arrivé en Bretagne, Vauban donna tous les ordres nécessaires pour repousser les attaques que les ennemis seraient tentés de diriger sur la ville de Brest et aux environs. Il fit élever une nouvelle batterie de seize pièces de canon et de six mortiers sur le bastion de la ville le plus rapproché du château, entre le bastion et la batterie qu'il avait fait construire auparavant. Sur la longue presqu'île qui ferme l'entrée de la rade, on éleva une batterie de huit pièces de canon et de six mortiers; le pont fut également garni de pièces de fort calibre. Huit grandes barques pontées, armées de canons et de mortiers et montées par cent cinquante fusiliers, devaient protéger la rade de Bertheaume, le Conquet et l'embouchure de la rivière de Landerneau. Vauban ne s'en tint pas là. Par ses soins et sous sa direction, d'immenses travaux de terrassement et de maçonnerie furent entrepris; on creusa des souterrains, et l'on perfectionna les revêtements des poudrières, qui jusqu'alors n'offraient pas assez de sécurité. L'ensemble des armements comprenait trois cents pièces de canon et quatre-vingt-dix mortiers. Quatre mille fantassins, quatorze cents bombardiers, un corps composé de gentilshommes bretons au nombre de trois mille et un régiment de dragons formaient un effectif de troupes plus que suffisant pour la défense de la ville et

des environs. Dans les premiers jours du mois de juin, tous les préparatifs étaient terminés.

Cependant les ennemis n'en poursuivaient pas moins leur projet de descente. Le 16 juin, lord Barkley, commandant en chef l'expédition, doubla l'île d'Ouessant, et le jour suivant s'engagea dans la baie de Camaret avec trente-six vaisseaux de guerre, douze galiotes à bombes, et environ quatre-vingts petits bâtiments de transport. Le général Talmach et le marquis de Camarthen, montés sur une embarcation de faible tonnage, s'avancèrent le plus près possible de la côte pour reconnaître les positions. A leur retour, on tint conseil à bord du vaisseau amiral, et l'on prit les dispositions pour l'attaque. Il fut résolu que le marquis de Camarthen prendrait le commandement de sept frégates et canonnerait le fort et les batteries de l'ouest pendant que les troupes débarqueraient dans une baie sablonneuse d'un demi-quart de lieue de longueur et protégée à ses deux extrémités par un contre-fort de rochers. Le 18, à l'aube, les officiers se réunirent en conseil à bord du vaisseau amiral pour arrêter les dernières dispositions de l'attaque, et la flotte ennemie prit ses positions de combat.

Un brouillard épais dissimulait aux Français la vue des manœuvres de la flotte. Lorsqu'il se dissipa à dix heures du matin, on aperçut des remparts huit frégates qui s'approchaient du fort. Le vaisseau que montait Camarthen, meilleur marcheur que les autres, avait une avance considérable et se trouvait isolé de la flottille. Camarthen fit jeter l'ancre pour attendre les frégates; mais à ce moment le fort ouvrit le feu, et la première bombe fut si bien dirigée qu'elle tomba sur le pont et produisit de grands

ravages dans les rangs des soldats. Lorsque les frégates furent à portée, elles dirigèrent un feu très-nourri contre le fort, qui riposta par une grêle de boulets et de bombes. Pendant ce temps, le général Talmach faisait débarquer ses troupes. Huit ou neuf cents hommes étaient déjà à terre, quand un capitaine d'une de nos compagnies franches de marine, M. Benoise, profitant d'un moment d'indécision parmi les Anglais, qui semblaient incertains de la direction qu'ils devaient suivre, sortit des retranchements et fondit sur eux l'épée à la main, à la tête de cinquante hommes déterminés. Surpris par une attaque aussi impétueuse au milieu des embarras d'un débarquement, les ennemis n'ont pas même le temps de former leurs rangs, ils se troublent, reculent et courent précipitamment se rembarquer. Mais plusieurs chaloupes trop chargées ou mal gouvernées ne peuvent regagner le large et sont rejetées sur la grève. Les dragons les enveloppent, sabrent les soldats qui essayent de s'échapper et somment les autres de se rendre. Toute résistance est impossible; les équipages sont faits prisonniers presque sans coup férir.

Cette tentative malheureuse décourage les autres troupes de débarquement, qui regagnent le large sans oser aborder sous la protection du canon des vaisseaux de ligne. Camarthen donne le signal de la retraite et s'éloigne en continuant de battre nos travaux. A ce moment, un navire hollandais trop rapproché de terre s'échoue sur un banc de sable. Alors M. de la Gondinière, capitaine d'une compagnie de marine, escalade avec ses hommes les rochers qui dominent le vaisseau échoué et fait pleuvoir sur lui une grêle de balles. Les Hollandais essayent de

résister, mais cette lutte inégale ne peut durer, et bientôt ils amènent leur pavillon. Nos marins prennent possession de leur capture et ramènent dans la ville soixante-quatre prisonniers.

Les pertes du corps du débarquement avaient été énormes eu égard au petit nombre de troupes engagées. L'ennemi, en se retirant, laissa en nos mains quatre cents morts, parmi lesquels on trouva le corps du général Talmach, et cinq cent cinquante prisonniers. Plus grandes encore avaient été les pertes de la flotte, qui était restée pendant plusieurs heures exposée au feu de nos batteries. De Quincy, dont les évaluations sont très-sûres, estime que deux mille hommes furent tués ou blessés. De notre côté, au contraire, les pertes étaient légères. Protégées par les ouvrages avancés, faisant feu à couvert, nos troupes avaient très-peu souffert. Le chiffre des morts s'élevait à quarante-cinq.

Lord Barkley ne tenta pas une seconde épreuve ; il reprit le large et s'en fut bombarder la ville de Dieppe. Dans le trajet, une des frégates, endommagée par nos boulets, coula à pic avec tout son équipage.

Louis de Pontchartrain, secrétaire d'État de la marine, qui avait une estime et une affection particulières pour Vauban, voulut profiter de sa présence à Brest pour initier son fils Jérôme — désigné à la survivance du ministère de la marine — aux secrets de l'art militaire, et il ne crut pas pouvoir choisir un meilleur précepteur que Vauban. On avait prévenu Jérôme Pontchartrain que Brest serait bientôt l'objet d'une attaque ; il avait fait diligence, mais il n'avait pu arriver à Brest que le lendemain de l'affaire. « M. de Phélypeaux, écrivait Vauban au ministre, arriva ici

au bruit du canon ; mais quoiqu'il ait fait tous ses efforts et qu'il se soit pour ainsi dire crevé à force de courir, il n'a pu arriver que le lendemain, si las et si fatigué qu'il a été deux jours sans pouvoir remuer ni pieds ni pattes. C'est un mauvais pays que celui-ci pour courir la poste. Il a très-grande envie d'apprendre, conçoit facilement et aime le travail : voilà les préliminaires de ce que j'en ai appris. Hier nous commençâmes à voir partie du port et de la rade et des galères ; demain je le mènerai à Camaret, et tous les jours je lui développerai toutes les connaissances que j'ai sur Brest, jusqu'à ce qu'il en sache autant que moi. Si l'ennemi nous revient voir, je le mènerai partout où j'irai et lui donnerai souvent le plaisir d'entendre les boulets et peut-être le sifflement du mousquet, ayant l'honneur d'être fort de votre goût en cela. Car, quand on a des enfants, il faut faire tout ce qui peut dépendre de nous pour les rendre honnêtes gens, et du moins les mettre en état de ne point parler des choses sur lesquelles ils doivent un jour décider par de simples ouï-dire. Il faut avoir vu, et même de près ; autrement on est toujours écolier et jamais maître. Vous serez, Dieu aidant, vous et lui, contents de moi sur la conduite que je tiendrai à son égard, car j'ai grande envie de vous faire ma cour. »

Le 28 juin, nouvelle lettre de Vauban :

« Nous commençons à nous connaître, M. Phélypeaux et moi, et, si je ne me trompe, avant que de nous séparer, nous serons contents l'un et l'autre. Il est affable, doux et honnête, fort attaché à ce qu'il doit apprendre et ne perdant pas un moment de temps de voir et de s'instruire. Il a bon esprit, et son honnêteté lui attire fort l'estime des officiers de la marine. Voilà, Monseigneur, ce que j'ai à vous dire

de lui, sans désir de lui plaire ni dessein de vous faire ma cour[1]. »

Vauban resta à Brest pendant plus d'une année. Il ne se borna pas seulement à fortifier cette place, mais il étudia toutes les questions qui se rattachaient à la défense des ports et au développement à donner à notre marine marchande et militaire. Avec son génie pénétrant, il comprit le premier l'importance du rôle qu'était appelée à jouer la marine marchande armée en course, et rédigea sur ce sujet un mémoire détaillé rempli des aperçus les plus profonds et les plus pratiques.

Le sort des protestants préoccupait Vauban partout où il se trouvait, et pendant son séjour à Brest il eut plusieurs fois occasion de se faire l'avocat de quelques malheureux réformés dont la voix ne pouvait arriver au pied du trône. Quelques années auparavant, il avait encouru la disgrâce de Louvois en prenant en main la cause des huguenots persécutés; mais son zèle ne s'était pas ralenti, et un certain nombre de religionnaires condamnés aux galères pour être restés fidèles à la religion dans laquelle ils étaient nés durent à Vauban un adoucissement à leurs peines. Ainsi, ayant été témoin de la conversion d'un gentilhomme du Vivarais qui, vaincu par la souffrance, avait abjuré sa religion, Vauban s'empressa d'appeler sur lui la clémence royale, « car il m'a paru, ajoutait-il, que sa conversion est sincère, si sincérité il y a dans ces conversions forcées[2] ».

Vauban quitta Brest à la fin de l'année 1695 et revint à Lille, où il résidait dans l'intervalle de ses voyages. Son

[1] Archives de la marine.
[2] Archives de la marine.

séjour dans le Nord fut de très-courte durée; il quitta Lille dans les premiers jours de l'année 1696 pour entreprendre une grande inspection de toutes les places de nos frontières de l'Est, du Midi et de l'Ouest. Deux années presque entières furent consacrées à cette inspection.

Au début de l'année 1697, des négociations relatives à la paix s'ouvrirent à Ryswyk entre les plénipotentiaires français et les représentants des principaux États de l'Europe. On s'était mis préalablement d'accord sur les bases d'une médiation suédoise. Les alliés prétendirent ne remettre leurs réclamations aux médiateurs qu'après que les Français auraient présenté les leurs. « Nous n'avons rien à réclamer, répliquèrent fièrement les Français ; vos maîtres n'ont jamais rien conquis sur le nôtre. » Commencées sur ce ton hautain, les négociations n'avaient guère de chance d'aboutir d'une façon pacifique. Après divers pourparlers, Louis XIV résolut d'appuyer par les armes les réclamations de ses ministres. L'armée des Flandres reçut l'ordre d'occuper la Belgique, dont presque toutes les places, sauf Ath qui couvrait Bruxelles, étaient à notre discrétion.

Le 15 mai, Catinat, qui commandait en chef, investit la ville d'Ath. L'armée française était divisée en trois corps ; le premier, sous les ordres de Catinat, devait pousser les travaux du siége, et les deux autres, commandés par Boufflers et Villeroi, contenaient l'ennemi et protégeaient l'armée assiégeante prêts à se porter mutuellement secours en cas d'attaque. Nos forces réunies s'élevaient à un effectif de quarante mille hommes environ, dont cinquante escadrons et cinquante bataillons. L'artillerie de campagne comptait soixante pièces de canon, et un immense parc de

grosse artillerie avait été établi à Douai pour pourvoir aux besoins du siége.

Le comte de Rœux commandait la place. Les fortifications, reconstruites par Vauban, étaient dans un excellent état de défense; mais la garnison, qui ne comprenait que trois mille six cents soldats, deux cents mineurs et trois cents canonniers, était trop peu nombreuse pour protéger une place aussi étendue.

Dès le début de l'investissement, M. de Rœux fit mettre le feu aux faubourgs et expulser de la ville toutes les bouches inutiles, les femmes, les vieillards et les enfants. Généreux comme toujours, Catinat eut pitié de ces pauvres gens et leur permit de franchir ses lignes pour se réfugier à Bruxelles.

Les débuts du siége furent marqués par une particularité qui ne laissa pas que d'étonner assiégeants et assiégés. Les tranchées étaient ouvertes depuis huit jours, et pas un coup de canon n'avait été tiré contre la place. D'ordinaire on établissait les batteries en même temps que la première parallèle, et les premiers coups de canon coïncidaient avec l'ouverture des tranchées. On espérait ainsi démoraliser l'ennemi par un feu plus effrayant qu'efficace, puisque les batteries étaient placées trop loin de la place, et en même temps les pionniers, qui se croyaient protégés par ces batteries élevées sur leurs derrières, travaillaient avec plus de sang-froid. Mais ce système avait de graves inconvénients. Il nécessitait l'établissement de trois lignes d'artillerie successives qu'on était obligé de déplacer à mesure que les parallèles se rapprochaient de l'ennemi; il fatiguait inutilement les canonniers et occasionnait une dépense énorme de poudre et de projectiles.

Frappé des inconvénients du système suivi jusqu'alors, Vauban avait résolu de n'établir ses batteries qu'assez près des fortifications, pour n'avoir plus à les déplacer et pour produire un tir immédiatement effectif. Cette innovation jeta d'abord un certain trouble parmi les travailleurs de la tranchée, qui étaient habitués à entendre tirer contre la ville dès l'ouverture des lignes; mais après ce premier moment de malaise, les travaux continuèrent avec la régularité habituelle.

Lorsque la tranchée fut poussée à peu de distance des glacis, Vauban construisit une batterie de trente-six pièces de gros calibre et ouvrit un feu terrible contre la place. Les coups étaient si bien dirigés et la canonnade si bien nourrie que quelques heures après les batteries ennemies étaient pour la plupart démontées et réduites au silence. Le 29, Vauban démasqua deux batteries de vingt-deux mortiers chacune, qui inondèrent de bombes pesant deux cent cinquante livres les ouvrages extérieurs et les murailles de la ville. Sur l'ordre formel de Vauban qui surveillait en personne le tir, les maisons de la ville étaient épargnées; et pas un habitant n'eut à souffrir de cette « bombarderie ».

Une digue solidement construite en maçonnerie retenait les eaux de la rivière de Denre, et protégeait les travaux des assiégés de l'inondation. Vauban résolut de détruire cet obstacle. Il fit construire à peu de distance une batterie d'énormes mortiers, dont les bombes, pesant cinq cents livres, ne tardèrent pas à rompre la digue sur plusieurs points. Les eaux envahirent les travaux avancés, et l'ennemi dut se retirer derrière le chemin couvert de la place. En même temps on conduisait à l'aide de la sape

deux tranchées en zigzag, qui se prolongeaient jusqu'à douze toises environ de la contrescarpe. Ainsi nos troupes s'avançaient toujours à couvert sans risques et sans pertes. L'ennemi ne répondait plus que faiblement au feu continuel de nos batteries. Tout faisait prévoir une solution prompte, mais peu s'en fallut que la fin de ce siége, jusqu'alors si heureux, ne fût marquée par une irréparable catastrophe. Un jour que Vauban, fidèle à son habitude de se rendre compte par lui-même de tous les incidents de la lutte, examinait dans un cavalier de tranchée les positions ennemies, une balle vint le frapper un peu au-dessous de l'épaule gauche. On s'empresse autour de lui, on le relève, et les chirurgiens, mandés en toute hâte, reconnaissent que la blessure est légère; un sac à terre avait amorti le coup. Vauban se fit panser sur place et continua de diriger les travailleurs.

Le 1er juin, nos troupes se disposaient à enlever le chemin couvert, lorsque, au moment de donner le signal de l'attaque, on vit l'ennemi abandonner précipitamment cette position et se réfugier dans les bastions, d'où il dirigea un feu de mousqueterie assez nourri. Catinat jugea prudent de ne pas risquer un assaut contre un ennemi à couvert. Il fit rétrograder ses colonnes d'attaque, laissant à l'artillerie le soin de déloger l'ennemi. Pendant quatre jours, nos batteries tonnèrent sans interruption, battant en brèche les murailles, qui s'écroulèrent sur plusieurs points.

Dans ces conditions, la reddition de la place n'était plus qu'une question de quelques jours.

« Nos affaires vont à merveille jusqu'à présent, écrivait Vauban à M. Le Pelletier; les ennemis n'ont rien fait qu'on leur puisse imputer à bien, et je vois avec plaisir que je

connais beaucoup mieux leur place qu'eux. Il est vrai aussi que je me puis vanter, sans faire le Gascon, que jamais place n'a été attaquée avec tant d'art et de vitesse tout à la fois. La bonne chose que c'est de bien connaître l'ennemi à qui l'on à affaire! Je n'ai songé à autre chose qu'à l'étude des attaques de cette place, depuis que le roi eut tant fait que de m'en prononcer le nom, et bien m'en a pris d'en avoir fait faire un nouveau plan avec toutes les remarques quand il la céda aux ennemis. Nous les tenons présentement bridés comme des oisons; et quand il y aurait dix mille hommes dans la place, je n'en serais non plus en peine que de ce qu'il y en a[1]. »

Le 5 juin, Catinat se disposait à donner l'assaut; déjà la première colonne d'attaque, composée de vingt compagnies de grenadiers, s'ébranlait, lorsqu'on entendit battre la chamade. Peu après le gouverneur envoya des otages et le jour même, à deux heures, les conditions de la capitulation étaient signées.

Vauban se hâta d'annoncer cet heureux résultat à M. Le Pelletier :

«... Je ne crois pas, écrit-il le 6 juin, qu'il se soit fait de siége dans toutes les règles comme celui-ci où on ait pu réduire en si peu de temps et à si bon marché une aussi excellente place que l'est celle que nous venons de prendre. »

L'enthousiasme de Vauban était pleinement justifié. Jamais siége n'avait été conduit avec une méthode aussi rationnelle, un art aussi consommé. Les parallèles poussées à leur plus haut point de perfection, les tranchées conduites à travers le sol perpendiculairement à la place,

[1] Vauban à Le Pelletier, 4 juin 1697. (Dépôt des fortifications.)

1697

de sorte que la ville était comme enveloppée par un immense réseau souterrain, qui dérobait les assaillants à la vue des ennemis ; l'usage savant et efficace de l'artillerie, le tir au ricochet amélioré, l'emploi judicieux des bombes, l'excellent choix des points d'attaque, l'habilité merveilleuse à profiter des fautes de l'ennemi, tout enfin dans ce siége mémorable, qui ne coûta la vie qu'à cinquante des nôtres, commande l'admiration. Devant Ath, Vauban semble faire une vaste démonstration, un cours pratique sur l'attaque des places. Avec une incomparable autorité, il enseigne comment, grâce à la réflexion et l'étude approfondie du sol, aux données de la science et aux leçons de l'expérience acquise, un ingénieur digne de ce nom investit une place, l'enserre dans un cercle de fer qui se rétrécit tout les jours, la réduit à l'impossibilité de se défendre, la livre à la merci du vainqueur, sans que jamais la vie des hommes ait été exposée dans des assauts toujours incertains ou des coups de main souvent inutiles.

Catinat, *le père la Pensée,* comme l'appelaient familièrement ses soldats, était bien digne de présider à cette noble entreprise, triomphe de la pensée humaine sur la force brutale. Catinat et Vauban, comme ces grands noms vont bien ensemble ! Ces deux hommes, unis pendant leur vie par une communauté de sentiments, de vertus et de génie, méritent de ne pas être séparés dans les hommages de la postérité. Que n'auraient pas fait ces illustres capitaines, ces grands penseurs, si le hasard de la guerre et le choix judicieux du souverain les eussent plus souvent associés à une œuvre commune ! Jusqu'alors, dans tous les siéges auxquels il avait pris part, Vauban, trop

souvent paralysé par la présence du roi, jalousé par les généraux, mal servi par les officiers, n'avait pu donner libre carrière à ses conceptions. Toute innovation était sinon rejetée, au moins mal appliquée. Dans Catinat il trouva un ami, un conseil éclairé, un chef inflexible, qui fit plier toutes les mauvaises volontés, taire toutes les récriminations. Croirait-on, par exemple, que Vauban n'avait pu jusqu'alors appliquer d'une façon constante et régulière le tir au ricochet? Les officiers d'artillerie et leurs soldats ne se servaient qu'avec répugnance d'un mode de tir qui assourdissait le fracas des détonations et ne permettait qu'à un œil très-exercé de se rendre compte des effets indirectement produits par les ricochets. Catinat imposa sa volonté en obligeant les officiers d'artillerie de suivre de point en point les instructions de Vauban, et bientôt ils purent se convaincre de l'excellence d'un tir qu'ils avaient trop négligé.

Par malheur pour la France, Catinat et Vauban ne devaient plus se retrouver sur le même champ de bataille, et cette association de deux génies qui se complétaient l'un par l'autre ne se renouvellera pas.

La prise d'Ath, précédée de celle de Barcelone par M. de Vendôme, terminait glorieusement la campagne. On pouvait donc espérer que la nouvelle de ce double succès influerait favorablement sur les négociations engagées à Ryswyk. Vauban avait quitté Ath plein de confiance dans l'avenir. Arrivé à Paris, il apprit avec stupeur que les prétentions des alliés s'étaient singulièrement augmentées, et que le roi paraissait disposé à subir les dures conditions des ses ennemis. A cette nouvelle, Vauban ne se contient plus, et, sous le coup de l'émotion, il écrit à Racine

pour lui faire part de son indignation et de sa patriotique douleur.

« Je n'ai pas plus tôt été arrivé ici, dit-il, que j'ai trouvé Paris rempli des bruits de paix que les ministres étrangers y font courir à des conditions très-déshonorantes pour nous ; car, entre autres choses, ils écrivent que nous avons offert, en dernier lieu, Strasbourg et Luxembourg en l'état qu'ils sont, outre et par-dessus les offres précédentes qu'on avait faites; qu'ils ne doutent pas que ces offres soient acceptés; mais qu'ils s'étonnent fort qu'on ne les a pas faites il y a deux ans, puisque, si on les avait faites en ce temps-là, nous aurions eu la paix. Si cela est, nous fournissons là à nos ennemis de quoi nous bien donner les étrivières. Un pont sur le Rhin et une place de la grandeur et de la force de Strasbourg, qui vaut mieux elle seule que le reste de l'Alsace, cela s'appelle donner aux Allemands le plus beau et le plus sûr magasin de l'Europe, pour les secours de M. de Lorraine, et pour porter la guerre en France. Luxembourg, de sa part, fera le même effet à l'égard de la Lorraine, de la Champagne et des Évêchés. Nous n'avons après cela qu'à nous jouer à donner de l'inquiétude à M. de Lorraine ; le voilà en état d'être soutenu à merveille. Je ne peux pas parler des autres places que nous devons rendre. Je ne vous ai paru que trop outré là-dessus ; il vaut mieux me taire, de peur d'en trop dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux qui ont donné ces conseils au roi ne servent pas mal ses ennemis.

« Ces deux dernières places sont les meilleures de l'Europe ; il n'y aurait qu'à les garder ; il est certain qu'aucune puissance n'aurait pu nous les ôter. Nous perdons avec elles, pour jamais, l'occasion de nous borner par le Rhin ;

nous n'y reviendrons plus; et la France, après s'être ruinée et avoir consommé un million d'hommes pour s'élargir et se faire une frontière, que tout est fait, et qu'il n'y a plus qu'à se donner un peu de patience pour sortir glorieusement d'affaire, tombe tout d'un coup, sans aucune nécessité; et tout ce qu'elle a fait depuis quarante ans ne servira qu'à fournir à ses ennemis de quoi achever de la perdre. Que dira-t-on de nous présentement? Quelle réputation aurons-nous dans les pays étrangers, et à quel mépris n'allons-nous pas être exposés? Est-on assez peu instruit dans les conseils du roi, pour ne pas savoir que les États se maintiennent plus par la réputation que par la force? Si nous la perdons une fois, nous allons devenir l'objet du mépris de nos voisins, comme nous sommes celui de leur aversion. On va nous marcher sur le ventre, et nous n'oserons souffler. Voyez où nous en sommes. Je vous pose en fait qu'il n'y aura pas un petit prince dans l'Empire qui, d'ici à en avant, ne se veuille mesurer avec le roi, qui, de son côté, peut s'attendre que la paix ne durera qu'autant de temps que ses ennemis en emploieront à se remettre en état, après qu'ils auront fait la paix avec le Turc. Nous le donnons trop beau à l'Empereur pour manquer à s'en prévaloir.

« De la manière enfin qu'on nous promet la paix générale, je la tiens plus infâme que celle de Cateau-Cambrésis, qui déshonora Henri second, et qui a toujours été considérée comme la plus honteuse qui ait jamais été faite. Si nous avions perdu cinq ou six batailles l'une sur l'autre, et une grande partie de notre pays, que l'État fût dans un péril évident, à n'en pouvoir relever sans une paix, on y trouverait encore à redire, la faisant comme nous voulons

la faire. Mais il n'est pas question de rien de tout cela, et on peut dire que nous sommes encore dans nos avantages. Nous avons gagné un terrain considérable sur l'ennemi, nous lui avons pris de grandes et bonnes places, nous l'avons toujours battu, nous vivons tous les ans à ses dépens, nous sommes en bien meilleur état qu'au commencement de la guerre, et au bout de tout cela nous faisons une paix qui déshonore le roi et toute la nation. Je n'ai point de termes pour expliquer une si extraordinaire conduite ; et quand j'en aurais, je me donnerais bien garde de les exposer à une telle lettre; brûlez-la, s'il vous plaît [1]. »

L'indignation si énergiquement manifestée par Vauban n'avait que trop sa raison d'être, et les événements ne tardèrent pas à justifier ses patriotiques appréhensions. Les conditions imposées par les alliés et subies par Louis XIV étaient désastreuses. Par les traités de Ryswyk, la France restituait à l'Angleterre toutes les colonies conquises dans les guerres précédentes, et notamment Pondichéry; à la Hollande elle restituait ses conquêtes en Catalogne, la ville et le duché de Luxembourg, Charleroy, Ath, que Vauban venait à peine de remettre en état de défense; Courtrai, Namur et ses dépendances, et Dinant. A l'Empire et à l'Empereur, Louis rendait

[1] Cette lettre de Vauban à Racine a été publiée par M. le colonel Augoyat à la suite de l'*Abrégé des services du maréchal de Vauban*. Elle date du 13 septembre 1696. M. C. Rousset incline à croire qu'il y a erreur pour l'année, et qu'au lieu de 1696 il faut lire 1697. L'éminent auteur de l'*Histoire de Louvois* fait très-judicieusement remarquer que tout dans cette lettre, et d'un bout à l'autre, indique qu'elle a été écrite pendant le congrès de Ryswyk et précisément dans la dernière crise des négociations.

toutes les places qu'il occupait en Allemagne, sauf Strasbourg. Kelh, Huningue et les forts du Rhin furent rasés; les forts de Trarbach et de Montroyal, qui commandaient le cours de la Moselle, eurent le même sort; enfin la Lorraine revint au duc Léopold dans les conditions de 1670, c'est-à-dire en y gardant Marsal et un droit de passage, plus Longwy et Sarrelouis.

En un jour, et d'un trait de plume, Louis XIV sacrifiait une incomparable ceinture de places fortes qui, pendant vingt années de luttes continuelles, nous « avait coûté tant d'efforts et de sang[1] ».

[1] Lettre de madame de Maintenon à madame de Saint-Géran, 5 septembre 1697.

CHAPITRE XIII

Vauban travaille à reformer une ceinture de places fortes sur la frontière du Nord. — Il propose sans succès l'établissement de camps retranchés. — Il sollicite la dignité de maréchal de France. — Sa lettre au roi. — Vauban est élevé à la dignité de maréchal de France. — Siége de Brissach. — Le Dauphin et Vauban. — Travaux du siége. — Prise de la place. — Vauban sollicite le commandement de l'armée dirigée contre Landau. — M. de Talard lui est préféré. — Vauban est chargé de défendre les places du Nord. — Le siége de Turin est résolu. — M. de la Feuillade est préféré à Vauban pour conduire les opérations du siége. — Vauban rédige un mémoire sur la manière d'attaquer Turin. — Chamillard fait rejeter les idées de Vauban, et le plan de M. de la Feuillade est adopté. — Lettre de Vauban. — Incapacité et présomption de la Feuillade. — Désastre de l'armée française devant Turin après un investissement de plusieurs mois.

Pour la première fois depuis quarante ans, la paix donnait quelque répit à l'activité de Vauban. Ce temps d'arrêt dans une existence jusqu'alors si agitée ne ressemble en rien à de l'inaction. Pendant près de quatre années, il est vrai, Vauban ne dirigera pas les opérations d'un siége, mais les obligations journalières de son commandement, les inspections des frontières, les travaux théoriques de son art, l'achèvement d'ouvrages importants sur divers sujets d'économie politique ou de finances absorberont tout son temps, et ne lui permettront guère de goûter un repos si bien gagné.

D'ailleurs, le traité de Ryswyk avait apporté de pro-

fondes modifications dans la défense de nos frontières, et il était urgent de constituer une nouvelle ceinture de places fortes pour fermer à l'ennemi le chemin de nos provinces du Nord et de l'Est. La frontière du Nord, pour la conservation de laquelle Louis XIV avait fait de durs sacrifices, était encore défendue par le groupe des places de Flandre et de l'Artois maritime. « Mais afin de rendre plus courte la première ligne de défense, Vauban proposa de rétablir Furnes et de substituer au fort de Kenoque un poste plus capable d'une longue résistance. Il eut aussi l'idée de fortifier l'embouchure de la Deûle dans la Lys, pour lier en ligne directe les forteresses de Lille et d'Ypres. La droite de la frontière avait pour point d'appui les places de la Meuse. Mais Charlemont n'avait ni la capacité ni la force qu'exigeait sa situation à l'angle de deux frontières. Vauban conçut le dessein d'y former une place de dépôt dont Charlemont ne serait plus que la citadelle, d'attirer dans les deux Givet les gens de métier utiles aux armées, et, pendant un siége, de fortifier ces deux villes et d'occuper par des ouvrages les hauteurs qui les dominent. Cette place, ainsi agrandie, devait garder les passages de la Meuse, maîtriser sur les deux rives le pays ennemi, tenir en bride la garnison de Namur, renfermer les magasins des armées et fournir à leurs divers mouvements. Ce fut alors que Vauban traça la belle *couronne* d'Haurs, modèle de l'art avec lequel il pliait la fortification au terrain, remarquable surtout par la double propriété de n'exiger pour sa défense qu'une troupe peu considérable et d'offrir un camp aux débris d'une armée [1]. »

[1] Colonel Allent, *Histoire du génie*.

Vauban tenait tout particulièrement à l'organisation des camps retranchést qu'il avait toujours regardés comme un des moyens les plus efficaces de protéger les places fortes et de permettre à une armée de se reformer après une défaite. Depuis longtemps les ennemis avaient donné l'exemple de ce mode de défense ; mais, soit esprit de routine, soit par suite d'un faux point d'honneur, nos généraux répugnaient à l'employer. Louis XIV lui-même avait essayé de réagir contre ce préjugé. « Pourquoi, écrivait-il à Luxembourg au lendemain de la sanglante bataille de Steinkerque, quand vous ne trouvez pas de postes tels que vous le désirez, ne vous retranchez-vous pas? Par ce moyen, vous ne combattriez jamais qu'avec avantage. Je sais que vous me direz : Il y a longtemps que cela ne s'est fait ; cela pourrait ternir la réputation de nos armes, et faire connaître aux ennemis qu'on les appréhende. Mais ce ne sont que des discours ; l'essentiel est qu'il n'arrive pas d'accident à mon armée , et même qu'il n'y ait pas de combats où la perte soit égale. C'est pourquoi il vaut mieux reprendre les coutumes anciennes, si on les croit bonnes, que de hasarder, pour un faux point d'honneur ; ce qu'on fera passera pour sagesse, et non pour faiblesse, dans une conjoncture comme celle-ci[1]. »

Les efforts du roi avaient échoué devant l'obstination des chefs, et Vauban, désespérant de vaincre un parti pris si funeste au bon ordre des troupes en campagne, s'écriait ironiquement : « Mais aussi nous faisons la guerre plus honorablement que nos ennemis, car nous ne nous retranchons pas[2]. »

[1] Louis XIV au maréchal de Luxembourg, 24 août 1692.

[2] Le 28 mai 1693, Vauban écrivait à un gentilhomme flamand pour

Dès l'ouverture de la guerre de la succession d'Espagne, Vauban comprit que la France, épuisée d'hommes et d'argent, serait bientôt réduite à une guerre défensive, et qu'il était de la dernière nécessité de créer au devant de nos places fortes des camps retranchés. La prise de Landau ne fit que le confirmer dans cette opinion ; aussi écrivit-il à M. Le Pelletier pour le prier de l'autoriser à créer un camp retranché capable de contenir huit ou dix mille hommes, force suffisante pour protéger la place de Thionville menacée par l'armée ennemie.

lui demander des renseignements précis sur l'établissement des camps retranchés :

« Ce mot, Monsieur, est pour vous prier de vouloir bien trouver bon que notre petit ami s'emploie à rechercher dans l'histoire de Bœsme l'endroit qui traite de la guerre de Zilda, chef des hussistes. Sa façon de guerroyer a quelque chose de singulier et qui a rapport aux camps retranchés, bien que les siens étaient ambulants. Il s'en trouva très-bien. Je sais que les Cosaques s'en sont beaucoup servis dans leur commencement. Les Polonais se sont quelquefois servis aussi de camps retranchés contre les Turcs, comme Sigismond-Auguste et Vladislas contre Mahomet III. Il me paraît que les Turcs s'en sont servis aussi; car, si je ne me trompe, Sélim Ier, qui donna la bataille de Zalderam contre Ismaïl Sophy de Pasa, avait un retranchement de chariots à l'entour de lui, d'où les janissaires eurent beaucoup de peine à sortir. Il me semble que Wallenstein, étant retranché sous Nuremberg, donna un grand échec à Gustave-Adolphe, et qu'en dernier lieu les Turcs étaient retranchés à Chozon quand le roi de Pologne, pour lors grand maréchal, les battit. Ce sont des fragments historiques que je voudrais avoir, où les lieux, les temps et les personnes fussent marqués et les choses un peu en détail. Je vous demande donc par charité de vouloir m'assister de ceux que vous pourrez découvrir, tant des guerres anciennes que des modernes, car, quoique je connaisse très-bien le mérite des camps retranchés, j'ai besoin de l'autorité de tous les grands hommes pour les persuader à *notre follette nation, qui croit qu'il faut toujours se battre comme on se trouve, en se donnant d'autre inquiétude là-dessus que de bien frapper.* » (Dépôt des fortifications. *Correspondance de Vauban*, t. VIII.)

« Je sais, ajoutait-il, que cela n'est pas du goût du roi non plus que de ses généraux, qui lui ont fait une désagréable peinture des camps retranchés ; c'est qu'ils ne les entendent pas. Je ne sais pas comment ils persistent si longtemps dans cette erreur-là, vu les belles leçons que les Allemands leur en donnent tous les jours... »

Dans un conseil de guerre présidé par le roi, on étudia le plan de campagne à suivre contre les alliés, et les idées de Vauban touchant l'ouverture des camps retranchés furent de nouveau soumises à l'examen des généraux. Cette fois encore la routine l'emporta, et l'on décida de ne pas donner suite au projet d'établir des camps retranchés. Dans une lettre à M. Le Pelletier, Vauban ne dissimule pas le chagrin que lui cause cette détermination :

« Il serait à désirer que le roi voulût bien y entrer un peu plus qu'il ne le fait, car je vois que nous allons tomber dans une guerre défensive, où on nous fera voir bien du pays si on ne s'accoutume pas davantage à cette manière de guerroyer, pour laquelle je vois qu'on est dans une extrême ignorance en France, d'autant plus dangereuse que jusqu'ici on a reçu toutes les propositions que j'ai faites à cet égard comme autant d'absurdités qui ne méritaient pas d'être écoutées. Dieu veuille que j'aie tort[1]. »

Vauban, hélas ! n'avait pas tort, et les événements ne lui donnèrent que trop raison. Heureux si la leçon avait profité aux générations suivantes ! Mais ce faux point d'honneur qui consistait à ne pas se garder continua à subsister dans l'armée française, et il n'a fallu rien moins que les

[1] 30 janvier 1705.

lamentables désastres de la dernière guerre pour nous ouvrir les yeux à l'évidence et modifier ces habitudes d'imprévoyance qui nous avaient été si funestes.

Au début des hostilités, Vauban avait été tenu à l'écart; relégué dans son commandement de la citadelle de Lille, n'ayant sur la marche des opérations militaires qu'une action pour ainsi dire consultative, il suivait avec une inquiétude mélangée d'impatience les péripéties de la lutte. Des généraux plus jeunes, mieux en cour, plus dociles aux caprices des ministres, plus maniables aux ordres impérieux de Louis XIV, occupaient la scène. Mais au moment où il se croyait oublié, délaissé, presque disgracié, il reçut la suprême récompense de ses services passés. Le 2 janvier 1703, le roi lui manda qu'il venait de lui conférer la dignité de maréchal de France.

Tous les biographes et les apologistes de Vauban ont affirmé que, confus d'un tel honneur qu'il regardait comme trop au-dessus de son mérite, le nouvel élu avait refusé cette dignité, et que Louis XIV avait été obligé de faire acte d'autorité pour le forcer à accepter le maréchalat. Renchérissant sur ses devanciers, Carnot va jusqu'à prétendre que Vauban ne put survivre à la douleur que lui causa cet avancement obligatoire [1].

Louis XIV offrant spontanément le bâton de maréchal à Vauban, qui, surpris, confus, se retranche derrière son insuffisance; le roi insistant, suppliant, infligeant enfin

[1] « Il supplie le roi de retenir un bienfait qui, malheureusement, ne peut plus être suspendu sans injustice... On l'élève malgré lui aux honneurs suprêmes, on l'afflige par un titre qui met des entraves à son zèle. Ah! sans doute, il ne survivra guère à sa douleur! » (Carnot, *Eloge de Vauban*, p. 35.)

cette suprême dignité à son trop modeste serviteur qui ne peut survivre à la douleur d'avoir été vaincu dans une lutte inégale, certes la scène est piquante, elle a un caractère antique qui sied merveilleusement au personnage de Vauban ; aussi a-t-elle fait fortune. Par malheur il ne lui manque qu'une chose pour être tout à fait touchante, c'est d'être vraie.

Le roi n'eut ni à insister ni à faire acte d'autorité, par la raison que Vauban accepta avec empressement une faveur qu'il avait sollicitée parce qu'il s'en croyait, s'en savait digne. Un an jour pour jour avant de recevoir le bâton, Vauban avait écrit au roi pour lui demander d'être compris dans la plus prochaine promotion des maréchaux.

Voici la lettre de Vauban :

« 2 janvier 1702.

« SIRE,

« Le bruit qui court à Paris, à Versailles, dans toutes vos troupes, d'une prochaine promotion de maréchaux de France, m'autorise à représenter à Votre Majesté que ma qualité de lieutenant général plus ancien que la plupart de ceux qui sont le plus à portée d'y prétendre, et mes services mieux marqués que les leurs, dont je ne veux pour témoin que Votre Majesté, me donnent lieu d'espérer qu'elle ne me jugera pas indigne de cette élévation. Après cela, Sire, comme je suis absolument dévoué à tout ce qu'il plaira à Votre Majesté de faire de moi, si elle juge qu'il convienne à son service que je me borne au caractère dont il lui a plu m'honorer, je m'y soumets de tout mon cœur et je lui sacrifierai sans peine toute mon ambition, vu même qu'il semble qu'une telle élévation doit

être embarrassante pour un emploi ambulant comme le mien, qui a tant de places à voir et à visiter, et qui se trouve dans une obligation continuelle d'être si souvent mêlé parmi les ouvriers.

« Mais au cas que Votre Majesté juge cette situation nécessaire à son service, qu'elle ait au moins la bonté d'en rendre un témoignage public qui me disculpe envers ceux qui ne me croient pas indigne de la qualité de maréchal de France. C'est la grâce que je lui demande avec celle de vouloir bien m'en consoler par me donner une maison dans Paris ; elle le peut sans qu'il lui en coûte rien ; il y en a deux qu'elle fait vendre présentement dont elle ne retirera pas grand'chose, ne s'y étant encore présenté personne pour les acheter. Ces deux sont celles... (*Ici manquent quelques mots*)

« Si elle a la bonté de m'en accorder une, je lui demande la plus grande avec les jardins et héritages qui en dépendent, la maison pour me loger et les héritages pour avoir de quoi les meubler, et je continuerai le reste de mes jours à la servir avec tout l'attachement et l'affection dont le meilleur sujet du monde et le plus désintéressé peut être capable [1]. »

Après un témoignage aussi formel, que reste-t-il de l'histoire de Vauban refusant un grade qu'il a sollicité avec la dignité qu'il apportait dans tous les actes de sa vie, mais enfin sollicité en termes précis ? Vauban, d'ailleurs, est assez grand par lui-même pour n'avoir pas besoin d'être grandi par la légende. La vérité seule lui suffit, et sa noble figure n'a rien à redouter des révélations de l'histoire.

[1] Dépôt des fortifications. *Correspondance de Vauban*, t. IX.

La satisfaction de Vauban en recevant le bâton de maréchal n'était pas sans mélange. Il ne se dissimulait pas que sa nouvelle dignité aurait l'inconvénient de le tenir souvent à l'écart du service actif, puisqu'il ne pouvait plus servir en sous-ordre ni prendre part à des actions de médiocre importance. D'un autre côté, on ne pouvait songer à confier à un ingénieur le commandement en chef d'une armée, il devait rester dans sa spécialité, c'est-à-dire continuer à diriger les siéges. Or, si l'armée assiégeante était commandée par un lieutenant général, les règles militaires s'opposaient à ce qu'un maréchal fût son subordonné ; si elle était commandée par un maréchal, des conflits d'attribution étaient à craindre entre les deux chefs égaux en grade. Si l'on ajoute à ces considérations que pour la première fois le bâton était donné à un ingénieur, et que cette innovation avait été regardée d'un très-mauvais œil par les maréchaux, on se rendra compte des embarras et des préoccupations de Vauban.

Le maréchal s'en ouvrit très-franchement au roi et lui déclara qu'il était disposé à servir comme par le passé et à obéir aux ordres des généraux sans se préoccuper des questions de préséance et d'attributions de pouvoir.

Dans les premiers jours du mois de juillet, le roi résolut de confier au duc de Bourgogne le commandement en chef de l'armée qui devait faire le siége de la ville de Brisach. Vauban fut chargé de diriger les opérations du siége, tandis que le maréchal de Tallard commandait en second sous les ordres du jeune prince. Cette distribution dans le commandement éveilla les scrupules de Chamillard, qui crut devoir représenter au roi combien il était imprudent pour le bon ordre du ser-

vice de mettre en présence dans le même corps d'armée deux maréchaux de France. Louis XIV s'empressa de calmer les appréhensions de son trop timoré ministre :

« Le maréchal de Vauban, lui écrivit-il, m'a dit qu'il ne prétendait pas rien faire de plus à l'armée du duc de Bourgogne que ce qu'il a fait avec moi à toutes les places que j'ai prises ; il ne se mêlait que de la tranchée et des attaques des places ; il me disait ses pensées et m'expliquait ce qu'il croyait qu'on devait entreprendre, et quand je l'avais approuvé, il me donnait un projet de ce que l'on devait faire, et me demandait par écrit ce qui était nécessaire à chaque garde de tranchée ; je lui faisais fournir, et il ne faisait que crier quand il n'avait pas tout à propos, ce qui n'arrivait guère.

« Présentement qu'il est maréchal de France, il faut qu'il prenne l'ordre quelquefois et qu'il ne se mêle en rien du détail de l'armée ; le maréchal de Tallard fera tous les détails sous le duc de Bourgogne, hormis de la tranchée, après qu'il aura fait fournir tout ce que le maréchal de Vauban aura demandé. Le duc de Bourgogne pourra se fier en tout au maréchal de Vauban aussi bien qu'à celui de Tallard [1]... »

Les attributions de chacun étant ainsi nettement définies, Vauban prit congé du roi et se rendit à l'armée dans les premiers jours du mois d'août.

« Le 15, M. le comte de Marsin, écrit Vauban dans son rapport, marcha sur le vieux Brissach et l'investit du côté de Fribourg ; d'autres détachements firent la même chose du côté de Strasbourg, de sorte que vers le midi du même

[1] Marly, 29 juillet 1703. (Dépôt des fortifications.)

jour cette place se trouva environnée de troupes de tous côtés.

« Le 16, toute l'armée arriva devant la place ; je fus saluer Mgr le duc de Bourgogne et reconnaître le circuit plus convenable pour la circonvallation, aujourd'hui on la trace...

« L'artillerie avec les équipages arrivent incessamment, et il me paraît que nous n'attendrons point après.

« Ce nous sera une nécessité d'attaquer par le haut et le bas du Rhin et de nous servir des îles, le haut du Rhin pour couper les courants qui entrent dans les fossés, et le bas pour leur donner de l'écoulement et profiter des avantages que la bizarrerie du côté que borde le Rhin nous pourra donner et des îles pour prendre des revers [1]... »

En arrivant à Brisach, le duc de Bourgogne dit à Vauban : « Monsieur le maréchal, il faut que vous perdiez votre honneur devant cette place : ou nous la prendrons, et l'on dira que vous l'avez mal fortifiée, ou nous échouerons, et l'on dira que vous m'avez mal secondé. — Monseigneur, répondit Vauban, on sait comment j'ai fortifié Brisach ; mais on ignore et l'on saura bientôt comment vous prenez les places que j'ai fortifiées. »

Les débuts du siége ne furent pas heureux. Le matériel n'était pas suffisant, le pont de bateaux sur lequel on avait compté pour franchir le Rhin n'était pas arrivé le 19. « La contrariété des vents a été si grande, écrivait Vauban, que toute la journée d'hier fut employée à faire demi-lieue de chemin. Le Rhin n'a point de tirage, et on n'y en saurait faire à cause de l'inégalité de son cours qui dé-

[1] *Bulletin de Vauban.* (Dépôt de la guerre, ms 1667.)

range continuellement ses bords. Il est extrêmement rapide et souvent enflé, ce qui rend sa navigation en remontant presque inutile ; ainsi se fait-elle toute au croc. »

A ces embarras se joignit l'extrême difficulté de recruter des travailleurs pour les tranchées. Les paysans des environs requis à cet effet désertaient en masse ; *il* fallait employer la force pour les ramener et les maintenir sur les chantiers. Tous les services étaient désorganisés ; on manquait de munitions, de vivres et d'outils. Ce ne fut qu'au prix de fatigues extrêmes que Vauban parvint à faire cesser la confusion et à organiser le fonctionnement des tranchées et des batteries. Son ardeur suffisait à tout, et on vit bientôt que ni l'âge ni le repos n'avaient entamé sa merveilleuse activité.

« Je suis assez content, écrit-il, de ma dernière nuit que j'ai en partie passée à fouiller les plis du haut Rhin qui peuvent aider aux attaques de cette avenue, étant accompagné des sieurs de Laubanie, Filley et Tarade ; j'y ai trouvé des assiettes très-avantageuses pour des batteries de revers et à ricochet dont je profiterai, s'il plaît à Dieu, pendant le siége. Je n'en suis sorti qu'au grand jour et bien mouillé à la faveur d'un petit brouillard.

« J'ai passé le Rhin tout de suite pour aller montrer les accès de cette avenue au brigadier ingénieur qui doit commencer l'ouverture de la tranchée, après quoi je me suis rendu chez Monseigneur, où nous avons conféré des attaques avec lui et M. le maréchal de Tallard, et nous sommes convenus d'ouvrir la tranchée le 23. »

La tranchée fut en effet ouverte au jour dit par douze cents travailleurs soutenus par cinq bataillons et un escadron.

Le 27, le Dauphin se rendit sur les lieux pour se rendre compte des progrès des travailleurs. Il avait prié Vauban de l'accompagner et de ne rien lui cacher. Le maréchal s'acquitta en conscience de sa mission.

« Il a eu contentement, écrit Vauban, car je lui ai fait voir depuis la queue jusqu'à la tête, et tous les postes avancés et non avancés. Il s'en est retourné si las qu'à peine pouvait-il mettre un pied devant l'autre; il m'en a paru très-content; ce ne sera pas la dernière fois, s'il plaît à Dieu, que je l'y mènerai. »

Deux jours après, le Dauphin, remis de sa courbature, accompagna Vauban aux tranchées. La tournée fut si longue que le Dauphin et sa suite, exténués, demandèrent grâce. Seul Vauban ne paraissait pas se ressentir de la fatigue. Par égard pour son royal élève, il décida que les visites à la tranchée n'auraient plus lieu que par sections.

Pendant trois jours et trois nuits le canon de la place tonna sans interruption. La quatrième nuit, les assiégés, jugeant que leur feu devait avoir jeté la confusion dans nos tranchées, tentèrent deux sorties. « L'une s'est faite, écrit Vauban, sur la tête de la droite, où elle a été reçue par la compagnie des grenadiers de la couronne et par le piquet commandé par M. de Croissy qui sont allés au-devant et les ont ramenés battants jusque dans leur avant-fossé, où vraisemblablement il y a peu d'eau, puisqu'ils s'y sont tous jetés sans marchander. L'autre s'est faite à même temps sur la gauche, qui a ébranlé tous les travailleurs, hors ceux du régiment du roi qui, loin de là, se sont vaillamment saisis des armes d'un détachement de la tranchée qu'on avait envoyé aux fascines, et cela sans doute

pour contribuer tout de leur mieux à repousser la sortie, ce qu'ils ont fait avec tant d'ardeur que quelques manteaux et autres hardes appartenant audit détachement s'étant trouvés dans le chemin, ils ont mis galamment la main dessus. Cette sortie enfin a disparu comme l'autre sans faire autre chose que d'alarmer toute la tranchée à qui il en a coûté un capitaine et trois ou quatre soldats [1]... »

Au 1er septembre, les travaux étaient avancés presque jusqu'aux glacis, et ils l'auraient été bien davantage si l'artillerie avait fait son devoir. Mais ce corps était composé de recrues qui n'avaient jamais vu le feu et « qui ne savaient même pas épauler [2] ». Les journées du 3 et du 4 furent employées à pousser activement la tranchée et à établir des batteries. Tout était disposé pour une attaque générale. Dans la nuit du 5 au 6 septembre, Vauban, de retour de sa dernière tournée dans les tranchées, venait de se jeter tout habillé sur son lit lorsqu'il fut éveillé par un ordonnance, qui lui mandait de la part de M. de Marsin que la ville offrait à capituler et qu'elle demandait des otages. « Cela m'a obligé, dit-il, d'en aller faire compliment à Monseigneur, qui a voulu que je me donnasse l'honneur d'en écrire au roi à même temps que lui, ce que j'ai fait à demi endormi et fort brièvement. Je laisse le soin de la capitulation à qui voudra s'en mêler pour avoir l'honneur de vous dire que la batterie de l'île que les ennemis devaient avoir occupée par quelque bonne fortification et le bâtardeau de terre et de fascinage qu'ils ont impru-

[1] Vauban à Chamillard, 27 avril.
[2] Vauban à Chamillard, 2 septembre.

demment ajouté devant celui de maçonnerie au bastion du Rhin a été leur coupe-gorge [1]. »

Le lendemain, la capitulation était signée, et Vauban se hâtait d'annoncer la nouvelle à Chamillard :

«Voilà cependant ce terrible Brisach, cette place incomparable réduite en quatorze jours d'attaque, chose inouïe d'une telle place. Il faut avouer que le Seigneur s'est là favorablement mêlé des affaires du roi, et que cette réduction a quelque chose de surprenant qui tient un peu du miracle. Remercions-en Dieu, et ne la rendons plus si le roi a un nouveau titre à se l'approprier à perpétuité. »

La ville prise, Vauban resta sur les lieux pour réparer les fortifications et élever de nouvelles défenses. Sur ces entrefaites, il apprit que le roi avait résolu de clore la campagne par une grande opération. Il s'empressa de demander à Chamillard de faire partie de l'expédition projetée. « Par tous les mouvements que je vois faire, lui écrivit-il, il me paraît que le roi a pris de nouvelles résolutions et qu'on va faire un siége considérable. Je ne nomme point la place, parce que cela est encore mystérieux; je vois cependant bien ce que c'est; tout le monde se remue, il n'y a que moi à qui on ne dit mot; est-ce donc que je ne suis plus propre à rien?

«Quoique d'un âge fort avancé, je ne me condamne pas encore au repos, et quand il s'agira de rendre un service important au roi, je saurai bien mettre toutes sortes d'égards à part, tant par rapport à moi qu'à la dignité dont il lui a plu de m'honorer, persuadé que je sais que tout ce

[1] Vauban à Chamillard.

qui tend à servir le roi et l'État est honorable, même jusques aux plus petits, à plus forte raison quand on peut y joindre des services essentiels tels que ceux que je puis rendre dans le siége dont il s'agit.

« C'est pourquoi, bien que peu désirable pour moi parce qu'il sera apparemment froid, humide et de durée, et qu'on y murmure beaucoup à cause des incommodités de la saison où nous allons entrer et du retard des quartiers d'hiver dont les troupes ont tant de besoin, je passe légèrement sur toutes ces considérations, aussi bien que sur celle de ma dignité, et j'offre de tout mon cœur tout mon savoir-faire au roi, en telle qualité qu'il lui plaira; pourvu que je puisse venir à bout de le contenter, il est certain que je serai content. Que je sache donc, Monsieur, sa volonté; le plus tôt sera le meilleur, car il ne sert de rien de s'offrir et de se jeter à la tête en toutes manières si on n'est accepté. Ce qui m'oblige à vous parler de la sorte est qu'il me paraît qu'on se dispose à faire le siége sans moi. Je vous avoue que cela me fait de la peine; mettez-y donc ordre..... »

Et Vauban ajoute en post-scriptum :

« Au nom de Dieu, que le roi ne se fasse aucune peine sur ma manière de servir; je ne veux me mêler que de ce qui regardera la conduite des lignes et des attaques. Cela ne doit point donner de jalousie à son général, auquel je serai aussi soumis que le pourrait être un de ses lieutenants, pourvu qu'il me laisse exercer mon petit ministère dont j'estime assez le personnage pour ne le pas croire indigne d'application, je ne dis pas d'un maréchal de France, je dis même d'un prince tout des plus considérables. Qu'on ne me l'empêche donc point, s'il vous plaît; le roi me don-

nerait un chagrin dont il ne me pourrait jamais guérir[1] ».

Un si noble langage, une si touchante abnégation furent impuissants à vaincre les préventions de Chamillard, et ce dernier chagrin ne fut pas ménagé à Vauban. Le roi lui écrivit, il est vrai, une lettre très-flatteuse, mais le siége de Landau — car il s'agissait d'investir cette place — fut confié à M. de Tallard. Les termes presque affectueux de la missive royale dissimulaient à peine la cruauté du refus. Avec une grandeur d'âme admirable, Vauban reçut ce coup imprévu, et ne fit rien paraître des sentiments qui l'agitaient. Ne pouvant prendre une part active au siége de Landau, il voulut au moins contribuer au succès de son rival en rédigeant un mémoire détaillé sur la manière d'attaquer une place qu'il avait construite et qu'il connaissait par conséquent mieux que personne.

Le mémoire de Vauban débute ainsi :

« Puisque par des raisons qui n'ont pas besoin d'être expliquées il ne m'est pas permis de conduire les attaques de Landau et de donner en cela de nouvelles marques de mon zèle et de mon affection au service du roi, je veux m'en consoler du mieux que je pourrai, en faisant part de mes vues et de mes lumières à ceux qui doivent tenir ma place, afin que je puisse du moins avoir la satisfaction de n'être pas tout à fait inutile à Sa Majesté dans une affaire aussi importante que celle-là paraît devoir être. » Il était impossible de se venger plus noblement d'une impardonnable injustice.

[1] Vauban à Chamillard, 29 septembre.

Les attaques contre Landau furent conduites en grande partie d'après les instructions de Vauban, et la place capitula après vingt-huit jours de tranchées ouvertes.

Vauban ne prit qu'une part indirecte aux événements militaires qui se déroulèrent de 1704 à 1706 ; cette inaction si nouvelle pour lui était un des inconvénients forcés de sa nouvelle dignité. Tenu loin du théâtre de la guerre, Vauban n'en suivait pas moins d'un œil très-attentif les opérations des armées, et si ses avis étaient toujours écoutés avec déférence, ils n'étaient pas malheureusement assez suivis. Le 2 février 1705, il fut créé chevalier des ordres du roi ; c'était la plus haute des distinctions honorifiques et la plus enviée des récompenses. Mais à un titre nouveau Vauban eût préféré un commandement, car il « se croyait oisif quand les balles ennemies ne pouvaient l'atteindre, quand il ne se voyait pas exposé à verser son sang pour la défense de la patrie [1] ».

Une nouvelle occasion de se signaler ne se fit pas attendre. La fortune de la guerre, si longtemps fidèle à nos drapeaux, s'était déclarée contre nous, et l'ennemi victorieux envahissait sur plusieurs points à la fois nos frontières dégarnies. La patrie avait besoin du dévouement de tous ses enfants. En cette extrémité, Louis XIV se souvint que plusieurs fois le génie de Vauban avait préservé nos frontières, et l'investit du commandement supérieur de toutes les places des Flandres. Le maréchal se rendit immédiatement à Dunkerque. Il voulait organiser dans cette place un centre d'approvisionnements et un immense camp retranché.

[1] *Etudes sur les fortifications de Paris*, par M. Arago. Paris, 1843.

Peu après l'arrivée de Vauban à Dunkerque, l'ennemi vint mettre le siége devant Ostende. Le maréchal, jugeant avec raison qu'il n'avait pas de troupes en nombre suffisant pour déloger l'ennemi, et que la prise de cette place peu importante n'aurait qu'une influence indirecte sur l'issue de la campagne, tandis qu'un échec pouvait tout compromettre, resta sur la défensive. Il résolut avant tout de conserver une bonne ligne d'appui à l'abri de laquelle il formerait une armée et tiendrait l'ennemi en respect. Sa ligne de défense embrassait Nieuport, Ypres, Dunkerque et Bergues. Ces places, reliées entre elles par des canaux, soutenues par des forts détachés, facilement ravitaillées, constituaient une excellente base d'opération. Vauban se portait tantôt dans une de ses places, tantôt dans une autre, pour inspecter les travaux de défense, et tromper l'ennemi sur ses véritables intentions.

« Marlborough fit mettre le siége devant Ostende, place mal fortifiée, défendue par une garnison trop faible. Pendant ce siége, il menaçait les autres places maritimes; mais pour pénétrer par cette frontière, il fallait prendre Nieuport, ou du moins Ypres, le fort Lakenoque et Furnes, forcer le camp d'Ypres et surtout le camp retranché de Dunkerque. Enfin le siége de cette place, dont les inondations s'étendaient jusqu'au delà de Bergues, eût obligé l'ennemi à investir à la fois ces deux forteresses, et de faire des ponts et des digues à travers une foule de fossés, de canaux et d'inondations que Vauban pouvait former avec les écluses de Gravelines et de Saint-Omer. Ces difficultés et le nom de Vauban sauvèrent une seconde fois la frontière. Tous les yeux étaient fixés sur lui; on attendait

avec une sorte d'impatience le grand exemple d'une forteresse défendue par le même homme qui venait de perfectionner l'art des siéges. Mais le duc de Marlborough changea sa ligne d'opération et quitta le bassin de l'Yper pour agir dans celui de la Lys, enlevant au maréchal le seul laurier qui manque à sa gloire, aux ingénieurs la seule leçon qu'il ne leur ait pas laissée [1].

« Ce succès négatif fut, du reste, le seul qu'obtinrent les armes de France dans cette campagne. »

Tandis que Vauban protégeait avec peine notre frontière des Flandres, la campagne s'ouvrit en Italie par une victoire. Le duc de Vendôme avait battu les Autrichiens à Calcinato. Plus maître de ses mouvements, Vendôme aurait pu poursuivre ses avantages et achever promptement la défaite d'un ennemi affaibli et démoralisé. Mais Vendôme n'était pas libre d'agir selon son inspiration. Des instructions formelles lui enjoignaient de concentrer ses forces devant Turin, dont le siége aurait été résolu par le roi sur les conseils de Chamillard.

Ce n'était pas une médiocre entreprise que de réduire une place aussi considérable et aussi bien fortifiée que Turin. La garnison était brave, nombreuse; la population courageuse, patiente, très-dévouée à la famille de Savoie. Le prince Eugène tenait la campagne avec son armée, prêt à se porter sur les points menacés. Un seul homme était capable de mener à bien une tâche

[1] ALLENT, *Histoire du génie*. Cette assertion de l'éminent historien est trop absolue. En 1657, Vauban contribua à la *défense* de Condé; en 1676, il défendit Oudenarde, dont, il est vrai, l'ennemi leva le siége avant d'ouvrir la tranchée; enfin, il défendit Brest, en 1694, contre les flottes alliées.

aussi lourde; l'opinion publique et l'armée tout entière nommaient Vauban; le roi désigna M. de La Feuillade. Caractère hautain, esprit étroit et vaniteux, âme basse et servile, soldat médiocre, général incapable, d'une bravoure douteuse, M. de La Feuillade n'avait d'autre titre que la protection de madame de Maintenon, qui s'employa pour lui avec une ardeur d'autant plus grande qu'elle ne pouvait pardonner à Vauban sa courageuse protestation contre la révocation de l'édit de Nantes. M. de La Feuillade était le gendre de Chamillard.

Cependant il faut rendre justice à Louis XIV. Ce ne fut pas sans de longues hésitations, sans de fréquents retours de bon sens qu'il se décida, sur les instances réitérées de Chamillard, à substituer M. de La Feuillade à Vauban. Quand à M. de La Feuillade, il s'impatientait de ces retards, n'admettant pas même que son mérite pût être mis en balance avec celui de Vauban, qu'il consent à peine à accepter comme subalterne. « Ayez confiance en moi, écrivait-il à Chamillard; vous vous en trouverez mieux et le roi aussi, que tous les ingénieurs du monde. Il y a des gens nés pour commander, et ces sortes de messieurs-là sont faits seulement pour exécuter les ordres qu'on leur donne [1]. »

Le roi s'était laissé arracher la nomination de M. de La Feuillade, mais il aurait voulu au moins que ce général incapable se laissât guider par Vauban, et il chargea le maréchal de rédiger un mémoire sur les opérations à entreprendre devant Turin. Vauban s'inclina devant la volonté souveraine et adressa au ministre des

[1] Cité par M. Roy. (*Louvois*. Lille.)

instructions détaillées pour le siége. « Je vous envoie, mandait Chamillard à La Feuillade, une lettre du maréchal de Vauban, auquel je communiquai vendredi celle que vous m'avez écrite le 3 de ce mois, qui contient votre projet sur la manière dont vous avez résolu d'attaquer Turin. Vous verrez qu'il n'est pas d'accord avec vous, et sa lettre me paraît appuyée de raisons si solides que j'ose vous demander par grâce d'y faire de sérieuses réflexions. L'affaire est si importante pour le roi que je suis convaincu comme lui qu'il ne faut rien donner au hasard. » Et en même temps il écrivait à Vauban : « Je vous rends mille grâces, Monsieur, de la lettre que vous m'avez envoyée pour M. de La Feuillade; je l'ai lue au roi, il m'a paru que votre projet est entièrement de son goût. J'ai écrit à M. de La Feuillade, de manière qu'il aura peine à ne pas sentir la différence qu'il y a de suivre les règles, ou de hasarder des nouveautés qui peuvent être dangereuses en pareille occasion. Je souhaite qu'il suive vos sages conseils, et que vous ayez tout l'honneur des événements qui ne seraient pas moins glorieux pour lui qu'ils seraient utiles pour la France. »

M. de La Feuillade ne daigna pas prendre connaissance de la lettre Vauban; il répondit à Chamillard qu'il n'avait que faire des avis des ingénieurs, et qu'il enlèverait Turin « à la Cohorn ». A l'appui de ses prétentions il envoyait un mémoire revu par un officier italien, Pallavicini, qui exposait le plan des attaques projetées. Chamillard eut encore une fois recours à Vauban pour le supplier de revoir ce mémoire et d'en corriger les parties qui lui paraîtraient défectueuses. Avec une abnégation rendue plus méritoire par

l'outrecuidance de son présomptueux rival, Vauban se mit à l'œuvre et rédigea un contre-projet dans lequel il énuméra les difficultés de l'entreprise, le nombre d'hommes nécessaires, et la quantité du matériel indispensable à la conduite d'une opération aussi compliquée et aussi difficile. A la suite des détails techniques, Vauban ajoutait ces lignes qui peuvent être regardées comme son testament militaire :

« Après avoir parlé des affaires du roi, j'ose présumer qu'il me sera permis de parler de moi pour la première fois de ma vie. Je suis présentement dans la soixante-treizième année de mon âge, chargé de cinquante-deux ans de service, et surchargé de cinquante siéges considérables et de près de quarante années de voyages et visites continuelles à l'occasion des places et de la frontière, ce qui m'a attiré beaucoup de peines et de fatigues de l'esprit et du corps, car il n'y a eu été ni hiver pour moi. Or il est impossible que la vie d'un homme qui a soutenu tout cela ne soit fort usée, et c'est ce que je ne sens que trop, notamment depuis que le mauvais rhume qui me tourmente depuis quarante ans s'est accru et devient de jour en jour plus fâcheux par sa continuité ; d'ailleurs, la vue me baisse et l'oreille me devient dure, bien que j'aie la tête aussi bonne que jamais. Je me sens tomber et fort affaibli par rapport à ce que je me suis vu autrefois. C'est ce qui fait que je n'ose plus me proposer pour des affaires difficiles et de durée qui demandent la présence presque continuelle de ceux qui les conduisent. Je n'ai jamais commandé d'armée en chef, ni comme général, ni comme lieutenant général, pas même comme maréchal de camp, et hors quelque commandement particulier, comme ceux

d'Ypres, Dunkerque et de la basse Bretagne, dont je me suis, Dieu merci, bien tiré, les autres ne valent pas la peine d'être nommés. Tous mes services ont donc roulé sur les siéges et la fortification ; de quoi, grâce au Seigneur, je suis sorti avec beaucoup d'honneurs. Cela étant comme je le dis au pied de la lettre, il faudrait que je fusse *insensé* si, aussi voisin de l'âge décrépit que je le suis, j'allais encore voler le papillon et rechercher à commander des armées dans des entreprises difficiles et très-épineuses, moi qui n'en ai point d'expérience et qui me sens défaillir au point que je ne pourrais pas soutenir le cheval quatre heures de suite ni faire une lieue à pied sans me reposer.

« Il faut donc se contenter de ce que l'on a fait et du moins ne pas entreprendre choses dans l'exécution desquelles les forces et le savoir-faire venant à me manquer pourraient me jeter dans des fautes qui me déshonoreraient, ce qu'à Dieu me plaise; plutôt la mort cent fois.

« Quant à ce qui peut regarder mon ministère touchant la conduite des attaques, je pourrais encore satisfaire bien que mal aux fatigues d'un siége et d'une campagne si j'étais servi des choses nécessaires et que l'on eût des troupes *comme du passé*. Mais quand je pense qu'elles ne sont remplies que de jeunes gens sans expérience et de soldats de recrues presque tous forcés et qui n'ont nulle discipline, je tremble, et je n'ose désirer de me trouver à un siége considérable. D'ailleurs, la dignité dont il a plu au roi de m'honorer m'embarrasse à ne savoir qu'en faire en de telles rencontres. Je crains le qu'en dira-t-on de mes confrères; de sorte que je ne sais point trop quel parti prendre, ni comment me déterminer.

« Je dois encore ajouter que je me suis défait de tout mon équipage de guerre il y a quatre ou cinq mois, après l'avoir gardé depuis le commencement de cette guerre jusque-là.

« Après cela, si c'est une nécessité absolue que je marche, je le ferai au préjudice de tout ce qu'on en pourra dire et de tout ce qui en pourra arriver, le roi me tenant lieu de toutes choses après Dieu. J'exécuterai toujours avec joie ce qui lui plaira m'ordonner quand je saurais même y devoir perdre la vie, et il peut compter que la très-sensible reconnaissance que j'ai de toutes ses bontés ne s'épuisera jamais; la seule grâce que j'ai à lui demander est de ménager un peu mon honneur.

« Je suis bien fâché, Monsieur, de vous fatiguer d'une si longue lettre, mais je n'ai pas pu la faire plus courte. Je vous l'aurais été porter moi-même si le rhume qui m'accable ne me contraignait à garder la chambre. Je suis... »

Dans son mémoire, Vauban estimait à cinquante-cinq mille hommes le chiffre minimum de l'armée d'expédition; il conseillait d'enlever d'abord et d'occuper solidement les hauteurs à la droite du Pô, surtout la colline fortifiée des Capucins, puis d'attaquer la ville, et une fois la ville prise, de combiner toute les forces pour le siége de la citadelle. La logique, l'expérience, une étude attentive des lieux, la connaissance profonde d'une place construite sous sa direction donnaient à l'opinion de Vauban une indiscutable autorité. M. de La Feuillade prit le contrepied des idées de Vauban et rédigea un mémoire dans lequel il conseillait de commencer par la fin, c'est-à-dire

d'attaquer d'abord la citadelle. Malgré l'absurdité évidente de ce plan, le roi céda sur ce point comme il avait cédé sur tous les autres et se rangea de l'avis de Chamillard et de son gendre.

Le 13 mai, M. de La Feuillade parut devant Turin avec un corps d'armée de vingt-cinq mille hommes soutenu par une artillerie très-nombreuse, car Chamillard n'avait rien négligé pour hâter le succès de son protegé. Pendant trois mois, La Feuillade immobilisa ses forces devant Turin sans pouvoir investir la ville et sans engager d'action décisive. Inquiet des lenteurs inusitées de ce siége, le roi fit venir Vauban à Paris pour lui demander son avis et le prier d'envoyer des instructions à M. de La Feuillade. Que pouvait faire Vauban, éloigné du théâtre de la guerre, et de quel poids pouvaient peser les instructions données à distance à un général qui ne les aurait pas suivies? Il offrit alors au roi d'aller comme simple volontaire seconder le duc de La Feuillade. « Songez-vous, lui dit Louis XIV, que cet emploi est au-dessous de votre dignité? — Sire, répondit Vauban, ma dignité est de servir le roi ; je laisserai le bâton de maréchal à la porte et j'aiderai peut-être M. de La Feuillade à prendre la ville. » M. Chamillard s'opposa à ce projet, voulant laisser à son gendre la gloire tout entière « d'enlever Turin à la Cohorn ». Enfin, après une série d'opérations infructueuses et mal dirigées, l'armée assiégeante fut attaquée et forcée dans ses retranchements par le prince Eugène, accouru avec ses troupes au secours de la place. La déroute de l'armée française fut complète, et M. de La Feuillade s'enfuit précipitamment, laissant dans les mains de l'ennemi quatre mille morts ou blessés, cent quatre canons, qua-

rante mortiers, son matériel de siége, ses drapeaux et ses équipages [1].

Tel furent les résultats de l'entêtement de Chamillard, de la faiblesse coupable du roi et de l'intolérable présomption de La Feuillade.

[1] Dépôt des fortifications.

CHAPITRE XIV

Motifs secrets de la conclusion de la paix de Ryswyk. — Épuisement du royaume. — Chamillard ordonne une enquête sur les causes du mal et les moyens de soulager la détresse publique. — Vues de Vauban sur cette question. — Analyse et extraits de la *Dîme royale*. — Application partielle du système proposé par Vauban. — Observations sur l'ensemble de l'ouvrage. — Vauban et Boisguillebert.

Nous touchons maintenant à une des phases les plus décisives de la carrière de Vauban, celle qui a rapport à la publication de son fameux ouvrage sur la *Dîme royale*. Mais pour se rendre un compte exact de ces événements si intéressants et si peu connus, il importe de revenir quelques années en arrière.

La nouvelle de la paix de Ryswyk avait été accueillie dans toute l'Europe avec un sentiment d'allégresse mélangé d'étonnement. On s'était demandé si l'apparente docilité avec laquelle Louis XIV, victorieux à Ath et à Barcelone, acceptait les dures conditions dictées par ses ennemis, ne cachait pas un piége, et si la France ne souscrivait à une paix humiliante que pour diviser les alliés et rompre une coalition jusqu'alors inébranlable. Bientôt la vérité se fit jour. On sut que Louis XIV avait subi les exigences de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Hollande, parce que son royaume, épuisé par trente années de

guerres sans cesse renaissantes, était hors d'état de fournir les ressources indispensables à la continuation de la lutte.

A l'extérieur, nos armées bien équipées, bien approvisionnées, aguerries et disciplinées, faisaient encore illusion à l'Europe; mais à l'intérieur, la pénurie du Trésor était si réelle et la misère publique arrivée à un tel degré d'intensité que le moindre effort demandé à un pays ruiné d'hommes et d'argent eût rendu la situation intolérable. Le cri de la détresse générale monta jusqu'aux oreilles de Louis XIV, qui jusqu'alors était resté sourd à la voix de l'humanité. En vain Fénelon l'avait conjuré, dans une lettre admirable [1], de prendre en pitié les souffrances de son peuple et de revenir à une politique de paix; en vain tous les hommes éclairés de son conseil s'étaient joints au vertueux prélat pour faire prédominer les idées pacifiques et modérées, rien n'avait pu vaincre l'obstination du monarque. Heureusement pour la France, l'orgueil et l'ambition firent ce que n'avaient pu faire le bon sens et la charité. En face d'une situation financière inextricable et du manque de soldats, Louis XIV eut un retour sur lui-même; il comprit enfin que pour satisfaire cette indomptable passion de gloire qui l'animait et réaliser de nouvelles conquêtes, il fallait donner quelque répit à son peuple et préparer par une sage administration des ressources pour l'avenir. La paix faite, il résolut de porter toute son attention sur la situation intérieure. D'accord avec l'intègre Beauvilliers, ministre d'Etat et chef du conseil des

[1] *Œuvres de Fénelon*, 1693.

finances, il s'attacha à relever la prospérité publique et à combattre les abus qui désolaient le royaume.

Pour guérir le mal, il était nécessaire d'en connaître les causes, d'en déterminer l'étendue et la profondeur. Au commencement de l'année 1699, une vaste enquête comprenant toutes les branches de l'administration fut résolue, et les intendants des provinces reçurent l'ordre de rédiger des mémoires sur la situation financière et économique de leurs gouvernements. Stimulés par l'ardeur de Beauvilliers, les intendants se mirent à l'œuvre, ils parcoururent les provinces, sollicitant des éclaircissements, écoutant les doléances des habitants, consignant les observations des magistrats locaux, s'acquittant, en un mot, avec un zèle peut-être plus apparent que réel de la mission qui leur était confiée.

Cette enquête était-elle sérieuse, approfondie, devait-elle aboutir à des résultats féconds, ou n'était-elle qu'un de ces moyens illusoires dont se servent parfois les gouvernements aux abois pour donner un semblant de satisfaction aux trop légitimes griefs des populations? Cette dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable. N'était-il pas, en effet, dérisoire de confier à des intendants, c'est-à-dire à des fonctionnaires absolument dépendants du pouvoir central, la tâche d'éclairer le roi et son conseil sur une situation causée en grande partie par l'incurie du pouvoir central et la détestable administration de ces mêmes fonctionnaires chargés de représenter le roi dans les provinces? Les intendants et les fonctionnaires de tout ordre n'étaient-ils pas fatalement enclins à dissimuler le mal et à taire des abus dont ils étaient les premiers à profiter?

L'enquête ordonnnée par Beauvilliers ne reçut d'ailleurs

qu'un commencement d'exécution. Deux années après la paix de Ryswyk, Louis XIV précipitait la France dans une nouvelle série de guerres désastreuses qui devaient consommer la ruine du pays. Il ne restait de cette enquête qu'une série de documents intéressants à plus d'un titre et qui permettent de dresser avec quelque exactitude le bilan de la situation sociale de la France sous les dernières années du règne de Louis XIV.

Vauban n'avait pas attendu que le mal fût arrivé à son dernier période pour en chercher le remède. Cette enquête prescrite aux intendants, il l'avait poursuivie pendant quarante ans de sa vie avec un zèle et une sagacité incomparables [1]. Dans le cours de ses nombreuses pérégrinations sur tous les points du royaume, il étudiait, observait, s'enquérait auprès des habitants de leurs besoins, de leurs ressources et des améliorations que réclamait leur condition. Il ne se fiait pas à ses propres lumières, il interrogeait les intendants, sollicitait des éclaircissements et envoyait aux gouverneurs des provinces des questionnaires détaillés sur toutes les branches de leurs différents services. Dès le début de sa carrière, il est préoccupé de

[1] « Quoique son emploi ne l'engageât qu'à travailler à la sûrete des frontières, son amour du bien public lui faisait porter ses vues sur les moyens d'augmenter le bonheur du dedans du royaume. Dans tous ses voyages, il avait une curiosité dont ceux qui sont en place ne sont communément que trop exempts. Il s'informait avec soin de la valeur des terres, de ce qu'elles rapportaient, de la manière de les cultiver, des facultés des paysans, de leur nombre, de ce qu'il fallait pour leur nourriture ordinaire, de ce que leur pouvait valoir en un jour le travail de leurs mains, détails méprisables et abjects en apparence, mais qui appartiennent cependant au grand art de gouverner. » (FONTENELLE, *Éloge de Vauban.*)

réduire les impôts, d'améliorer le sol, de faciliter les débouchés à la production, d'alléger les charges qui écrasent l'agriculture, le commerce et l'industrie. Enfin, lorsque la paix de Ryswyk lui donne les premiers loisirs qu'il ait jamais goûtés, il condense dans un livre qu'il intitule : *la Dîme royale,* le fruit de ses observations. La *Dîme royale* n'est donc point une œuvre d'improvisation ; c'est la résultante de quarante années de recherches, d'enquêtes, d'observations prises sur le vif ; c'est à ce titre qu'elle mérite de fixer très-sérieusement l'attention.

Ce qui a surtout frappé Vauban dans le cours de sa vie errante, c'est que la France, dotée par la Providence d'un sol généralement fertile, d'un climat sain et tempéré, aurait pu facilement nourrir vingt-quatre millions d'habitants, tandis qu'elle n'en possédait que dix-neuf millions, dont les neuf dixièmes environ étaient dans un état de dénûment extrême, et que dix mille familles seulement vivaient dans une aisance relative. Il se demande alors d'où vient cet état de malaise et par suite de quelles circonstances un peuple patient, sobre, dur au travail, âpre à l'épargne, succombe sous le poids de la misère. Est-ce parce qu'il paye trop d'impôts ? Sans doute l'exagération du taux de l'impôt contribue à augmenter la détresse publique, mais ce n'est pas encore là qu'il faut chercher la vraie cause du mal. Après un examen approfondi, Vauban arrive à la certitude que la mauvaise répartition des charges est plus préjudiciable au peuple que l'énormité de ces mêmes charges.

Au lieu d'être réparties sur toutes les classes, les charges fiscales atteignent uniquement la partie de la population

la plus misérable, le menu peuple composé des cultivateurs et des artisans. Rien n'est plus injuste, « car, dit éloquemment Vauban, c'est la partie basse du peuple qui, par son travail et son commerce et par ce qu'elle paye au roi, l'enrichit et tout son royaume; c'est elle qui fournit tous les soldats et les matelots de ses armées de terre et de mer, et grand nombre d'officiers, tous les marchands et les petits officiers de judicature; c'est elle qui exerce et qui remplit tous les arts et métiers; c'est elle qui fait tout le commerce et les manufactures de ce royaume, qui fournit tous les laboureurs, vignerons et manœuvriers de la campagne; qui garde et nourrit les bestiaux; qui sème les blés et les recueille; qui façonne les vignes et fait le vin; et, pour achever de le dire en peu de mots, c'est elle qui fait tous les gros et menus ouvrages de la campagne et des villes. Voilà en quoi consiste cette partie du peuple si utile et si méprisée, qui a tant souffert et qui souffre tant à l'heure que j'écris ceci. »

Si encore les sacrifices énormes imposés aux classes laborieuses avaient profité exclusivement au Trésor royal, si tout l'argent prélevé sur le peuple avait contribué à la grandeur et à la prospérité générales, le mal eût été moins grand et plus facilement réparable. Mais ces impôts si mal équilibrés, ces tailles, ces capitations, ces aides trop souvent arbitraires étaient en grande partie absorbés par une administration fiscale sans scrupules et sans entrailles [1].

[1] Sully constate que pour 30 millions d'impôts qui étaient levés au nom du roi, la nation payait annuellement plus de 170 millions. Dans

Ainsi donc deux faits généraux se dégagent des observations si patiemment poursuivies par Vauban :

Mauvaise répartition des impôts ;

Mauvais mode de perception de ces impôts.

En effet, les impôts les plus importants n'étaient pas trop lourds, mais la mauvaise répartition qui en était faite les rendait intolérables. Il n'y avait guère que le tiers de la population qui y contribuât. La noblesse, le clergé, les gens d'épée, ne contribuaient pas aux charges publiques, et encore les impôts étaient si singulièrement répartis qu'ils étaient souvent proportionnels en raison inverse de la fortune des contribuables. Telle ferme de quatre mille livres de rente payait par exemple dix écus, tandis qu'une autre de quatre cents livres en payait cent [1].

Ces inégalités n'étaient d'ailleurs que la conséquence d'un système général vicieux. Tous les ans, le conseil du roi fixait d'une façon plus ou moins équitable la somme que chaque généralité devait payer ; les intendants faisaient la répartition de cette somme entre chaque élection de la généralité et chaque paroisse de l'élection [2]. Les personnes

cette somme de 70 millions n'étaient pas comprises les dîmes ecclésiastiques, les droits seigneuriaux et les obligations manuelles résultant de la féodalité. (Sully, *Économies royales*, t. III, p. 390 à 398.)

[1] Dans l'Ile-de-France, la capitation, qui, dans le principe, devait peser sur toutes les classes de la population, prend au roturier, sur 240 livres de revenu, 21 livres 8 sous; au noble, 3 livres, et l'intendant déclare lui-même qu'il ne taxe les nobles qu'au 80e de leur revenu; celui de l'Orléanais ne les taxe qu'au 100e, tandis que le taillable est taxé au 11e. (*Procès-verbaux de l'assemblée provinciale de l'Ile-de-France*, p. 132-158. — *Procès-verbaux de l'assemblée provinciale de l'Orléanais*, p. 96-98.)

[2] En lui-même, ce mode d'imposition n'était pas absolument contraire aux principes vrais de l'économie politique; mais comme les pro-

puissantes en crédit obtenaient facilement de l'intendant des dégrèvements totaux ou partiels, non-seulement pour eux, mais encore pour leurs fermiers, leurs intendants, leurs tenanciers [1].

Ainsi répartie, la charge des impositions retombait de tout son poids sur une seule classe de la population, sur la moins influente et par conséquent la plus misérable. La répartition générale établie, les collecteurs, choisis parmi les contribuables les plus imposés, se mettaient en campagne. Escortés d'huissiers, de recors et de sergents, ils se rendaient de village en village, de maison en maison, pour percevoir les contributions. Partout mal accueillis, accablés d'injures, souvent roués de coups, les infortunés collecteurs apportaient dans l'exercice de leur pénible mission une âpreté d'autant plus féroce qu'ils étaient responsables de la rentrée des taxes, non-seulement sur leurs biens personnels, mais encore sur leur liberté. Rentraient-ils les mains vides, on les retenait en prison jusqu'à ce qu'ils eussent acquitté le montant intégral des contributions. Si le collecteur se dérobe par la

priétés foncières appartenaient en France, pour la majeure partie, aux premières classes de la société, et qu'elles étaient exemptes de l'impôt, la taille retombait de tout son poids sur les terrassiers, les fermiers. (Stuart, *Examen de la dîme royale dans les recherches des principes de l'économie politique.*)

[1] Ces abus se perpétuèrent jusqu'à la fin de l'ancien régime. Un siècle après l'apparition de la *Dîme royale,* en 1772, alors que les impôts étaient plus également répartis que du temps de Vauban, tel domaine seigneurial qui, d'après son revenu avéré, aurait dû payer 2,400 livres, n'en payait que 1,200. Les domaines des princes du sang, qui devaient être taxés suivant le tarif à 2,400,000 livres, ne payaient guère que la quinzième partie de cette somme.

fuite à l'accomplissement d'un devoir ruineux, sa famille est responsable, et sa femme est obligée en son lieu et place de percevoir les impôts [1].

Jamais peut-être, même aux derniers jours de l'Empire romain, l'impôt n'a été levé avec une telle barbarie. On saisit tout, meubles, outils, bestiaux, fruits récoltés ou pendants, et « il n'est pas extraordinaire, écrit Boisguillebert, de démolir une maison de dix mille écus pour en tirer le plomb, vingt ou trente pistoles (quatre ou six cents francs) que le propriétaire doit au fisc et qu'il ne peut payer [2] ».

« L'abus est porté si loin, écrivait Richelieu, qu'il est devenu absolument insupportable et doit finir par la ruine de l'État. Le *peuple est pillé et non pas imposé;* les fortunes se font par la rapine, non par l'industrie ; employer les partisans comme des éponges est très-juste, mais c'est sujet d'un autre côté à de grands abus, lorsqu'on ne les conduit pas avec modération et justice [3]. »

Contre des maux si graves, contre des abus si profondément enracinés, Vauban n'oppose pas de palliatifs, de demi-mesures. C'est une réforme générale de tout le système financier qui est devenue nécessaire. Il propose donc d'établir, sous le nom de *Dîme royale,* un impôt proportionnel, frappant le revenu de tous les citoyens indistinctement et variant selon les besoins de l'État du

[1] Consulter sur ce sujet l'*Ancien Régime,* par M. H. Taine; l'*Histoire financière de la France,* par Bailly, et surtout les *Procès-verbaux des assemblées provinciales,* qui donnent à l'appui de leurs légitimes réclamations des centaines d'exemples.

[2] Cité par M. Denis dans sa *Notice sur Boisguillebert,* Caen, 1867.

[3] RICHELIEU, *Testament politique,* chapitre IV.

vingtième au dixième. « Ce système n'est pas nouveau, écrit-il; il y a plus de trois mille ans que l'Écriture sainte en a parlé, et l'histoire profane nous apprend que les plus grands États s'en sont heureusement servis. Les empereurs grecs et romains l'ont employé; nos rois de la première et seconde race l'ont fait aussi, et beaucoup d'autres s'en servent encore en plusieurs parties du monde au grand bien de leur pays.....

« La dîme ecclésiastique, que nous considérons comme le modèle de celle-ci, ne fait aucun procès, elle n'excite aucune plainte, et depuis qu'elle est établie, nous n'apprenons pas qu'il s'y soit fait aucune corruption; aussi n'a-t-elle pas eu besoin d'être corrigée. »

De tous les modes de perception d'impôts, la *Dîme royale* est, de l'avis de Vauban, le plus pratique et plus fructueux parce qu'elle emploie le moins d'intermédiaires, n'atteint que des biens définis dans une proportion définie et assure au roi le libre exercice de ses prérogatives en l'affranchissant des traitants et en lui permettant de hausser ou d'abaisser, selon les nécessités de la situation, le taux de la dîme.

Mais pour que ce système donne tous les bienfaits qu'on est en droit d'en attendre, il est nécessaire qu'il fonctionne régulièrement, c'est-à-dire qu'il soit appliqué d'une façon uniforme à tous les citoyens, d'où il s'ensuit :

« Premièrement une obligation naturelle aux sujets de toutes conditions de contribuer à proportion de leur revenu ou de leur industrie, sans qu'aucun d'eux s'en puisse raisonnablement dispenser;

« Deuxièmement, qu'il suffit pour autoriser ce droit d'être sujet de cet État;

« Troisièmement, que tout privilége qui tend à l'exemption de cette contribution est injuste et abusif, et ne peut ni ne doit prévaloir au préjudice du public. »

Ces trois propositions peuvent être regardées comme les fondements de l'œuvre de Vauban. La suite de son ouvrage n'en est que la démonstration et la mise en pratique.

Après avoir posé les principes de son système, Vauban entre dans le détail de son application.

Il établit d'abord que la dîme n'est pas un impôt uniforme, et qu'elle se compose de quatre fonds, de quatre cédules.

Le premier fonds est une perception réelle et proportionnelle sur tous les fruits de la terre. Le défaut des tailles est de n'être pas proportionné au revenu, parce que les terres changent de valeur et que les collecteurs d'impôts ne se donnent pas la peine d'apprécier le revenu dont elles sont susceptibles, « tant parce que cette proportion demande une connaissance exacte de la valeur des terres en elles-mêmes et par rapport aux voisines, qu'on n'a point pour l'ordinaire, et qu'on ne se met pas en peine d'acquérir, à cause qu'il faudrait employer trop de temps et de peines, que parce que ceux de qui dépendent les impositions ont toujours voulu se conserver la liberté de favoriser qui leur plairait dans les pays où la taille est personnelle ». Vauban cite, à l'appui de son dire, plusieurs exemples très-concluants, qui montrent une inégalité choquante entre l'estimation des terres d'une même province, d'une même paroisse.

La perception de la dîme des fruits remédie à ces inconvénients. Elle est proportionnelle, et le paysan a intérêt

à en augmenter l'importance, puisqu'il y trouve un profit correspondant. Jusqu'alors, au contraire, le paysan a intérêt à dissimuler sous les apparences de la misère le peu d'aisance qu'il est parvenu à acquérir, et il n'a garde d'augmenter son pécule ou d'accroître son bien-être dans la crainte d'éveiller l'avidité du fisc et de faire élever ses impositions dans une proportion excessive.

Voyez en quels traits saisissants Vauban fait le tableau des misères du cultivateur :

« Dans les paroisses taillables, ce n'est ni la bonne ou mauvaise chère, ni la bonne ou mauvaise fortune, qui règlent la proportion de l'imposition, mais l'envie, le support, la faveur et l'animosité, et la véritable pauvreté, ou la feinte, y sont presque toujours également accablées. Que si quelqu'un s'en tire, il faut qu'il cache si bien le peu d'aisance où il se trouve, que ses voisins n'en puissent pas avoir la moindre connaissance. Il faut même qu'il pousse sa précaution jusqu'au point de se priver du nécessaire, pour ne pas paraître accommodé. Car un malheureux taillable est obligé de préférer, sans balancer, la pauvreté à une aisance, laquelle, après lui avoir coûté bien des peines, ne servirait qu'à lui faire sentir plus vivement le chagrin de la perdre, suivant le caprice ou la jalousie de son voisin.

« Enfin, les habitants des paroisses de la banlieue se pourvoient d'un habit contre les injures de l'air, sans craindre qu'on tire de cette précaution des conséquences de leur fortune, pendant qu'à un quart de lieue de leur maison, ils voient leurs voisins, qui ont souvent bien plus de terres qu'eux, exposés au vent et à la pluie avec un habit qui n'est que de lambeaux, persuadés qu'ils sont

qu'un bon habit serait un prétexte infaillible pour les surcharger l'année suivante. »

Bien des auteurs ont décrit éloquemment la condition misérable de l'habitant des campagnes sous l'ancien régime, mais aucun de ces écrivains ne l'a fait avec l'autorité qui s'attache au nom et au caractère de Vauban. Celui qui parle ainsi n'est ni un esprit chagrin comme la Bruyère, ni un précurseur de la Révolution comme Jean-Jacques Rousseau; c'est un gentilhomme, un maréchal de France, un homme de science, habitué à se rendre compte des choses sans entraînement, sans écart de passion, de colère ou d'imagination. C'est l'opposé du révolutionnaire, puisqu'il a une tendance très-marquée, nous le prouverons tout à l'heure, à exagérer l'autorité royale et à augmenter démesurément les prérogatives du souverain.

Avant de soumettre à l'examen du conseil du roi l'exposé de son plan de remaniement des impôts, Vauban avait déterminé par une série d'observations patiemment faites le rendement exact de la dîme royale. Prenant pour champ d'expérience la Normandie, il avait constaté que, dans cette province, la dîme sur les fruits de la terre rendrait annuellement 12,051,936 livres, soit un excédant de 5,351,936 livres sur le produit des tailles et des aides.

Pour plus amples démonstrations, il a fait comparer le produit de la taille avec celui de la dîme ecclésiastique dans cinquante-trois paroisses (ce travail est reproduit à la fin de l'ouvrage). On constata que la dîme ecclésiastique excédait la taille de plus d'un tiers. Si donc on prenait la dîme royale au dixième et qu'on la fît porter sur les bois, les pâtures et les prés, ces cinquante-trois pa-

roisses rendraient le double des tailles, puisque la dîme ecclésiastique ne portait sur aucun de ces fonds et ne prenait que la treizième gerbe. Ainsi donc Vauban était fondé à dire que la dîme royale, appliquée seulement au vingtième, rendrait encore un revenu supérieur à celui de la taille, sans compter les économies réalisées sur les frais de perception.

Vauban prévoit qu'on peut lui opposer que la dîme royale dépendant des produits aléatoires des récoltes n'est pas un produit assuré et fixe comme celui de la taille et des aides. A cette objection il répond que la taille n'est pas un impôt à revenu fixe, puisqu'il y a toujours des non-valeurs, et que le montant s'élève ou s'abaisse selon les années. L'expérience prouve au contraire que la dîme ecclésiastique s'effectue facilement en douze mois et sans aucune non-valeur. Pour assurer la fixité des ressources, le produit de la dîme serait affermé pour trois, six ou neuf ans, et les fermiers généraux, secondés par leurs sous-fermiers ou par ceux de gentilshommes vivant sur leurs terres, ou à défaut par les curés et les paysans. Quant à la fraude, rien ne sera plus facile que de la prévenir, puisque la dîme ne frappera que sur des objets apparents, difficiles à cacher ou à faire disparaître.

Vauban estime à soixante millions de livres le revenu du premier fonds.

Les tailles, les aides et les douanes provinciales ainsi converties en dîmes du vingtième des fruits de la terre à percevoir en espèce, il se trouve encore plus de la moitié du revenu des habitants qui n'aura rien payé. Un dénombrement est donc nécessaire pour découvrir les contribuables.

Ce dénombrement, d'après Vauban, sera aisé à faire, puisque les habitants du royaume sont ou gens de robe, ou gens d'épée, ou roturiers.

« Toutes ces personnes, dans leurs différentes conditions, ont du revenu dont elles subsistent et font subsister leurs familles. C'est ce revenu, consistant en terres, en maisons, moulins, ou en pensions, gages, appointements et gratifications, qu'il s'agit d'atteindre pour en fixer la valeur et percevoir la dîme royale. »

Pour prévenir la fraude ou la mauvaise volonté, il importe que le roi rende une ordonnance très-sévère, portant confiscation des revenus recelés ou cachés, et la peine pour les délinquants d'être imposés au double. Ceci établi, on procéderait de la manière suivante :

« Il n'est point nécessaire de faire un article séparé pour les ecclésiastiques. Car, ou les biens qu'ils possèdent et dont ils jouissent consistent en dîmes, en terres. en maisons, en moulins, en charges, ou en pensions.

« S'ils consistent en dîmes, la dîme royale, qui fait le premier fonds, ayant dîmé la dîme ecclésiastique, ils auront satisfait par là à la contribution que les dîmes doivent à l'État. Il en est de même si leurs biens consistent en terres.

« Que s'ils consistent dans les autres choses ci-après mentionnées, ils sont au même rang que les autres personnes du royaume qui ont de semblables biens, et ils contribueront avec eux aux charges de l'État en la manière ci-après exprimée. »

Vauban nous initie ensuite au fonctionnement détaillé de la perception de la dîme royale sur les rentes, les maisons, les moulins, bâtiments, pêcheries, pensions, gages

des domestiques, émolument des officiers de justice, bénéfices des commerçants et salaires des ouvriers [1]. Sur ce dernier point, Vauban est d'avis de n'imposer les ouvriers qu'au trentième, « à cause du chomage fréquent auquel ces pauvres manœuvriers sont sujets, et des grandes peines qu'ils ont à supporter. Car on doit prendre garde, sur toutes choses, à ménager le menu peuple, afin qu'il s'accroisse, et qu'il puisse trouver dans son travail de quoi soutenir sa vie et se vêtir avec quelque commodité. Comme il est beaucoup diminué dans ces derniers temps par la guerre, les maladies et par la misère des chères années qui en ont fait mourir un grand nombre, et réduit beaucoup d'autres à la mendicité, il est bon de faire tout ce qu'on pourra pour le rétablir; d'autant plus que la plupart n'ayant que leurs bras affaiblis par la mauvaise nourriture, la moindre maladie ou le moindre accident qui leur arrive les fait manquer de pain, si la charité des seigneurs des lieux et des curés ne les soutient. »

Le produit du deuxième fonds est évalué à 15,225,000 livres.

Le troisième fonds sera composé de l'impôt sur le sel. Il importe que cet impôt soit modéré, dit Vauban, car « la cherté du sel le rend si rare qu'elle cause une

[1] Vauban dresse le bilan des dépenses et des recettes d'un ménage d'ouvrier. Cette partie de l'ouvrage de Vauban n'est, à proprement parler, qu'une ébauche. Dans son admirable livre sur les *Ouvriers européens*, M. Le Play a poussé jusqu'à son plus haut point ce mode d'investigations.

M. Mony, ancien député, a dressé également, avec un soin très-scrupuleux, le bilan des classes ouvrières.

espèce de famine dans le royaume, très-sensible au menu peuple, qui ne peut faire aucune salaison de viande pour son usage, faute de sel. Il n'y a point de ménage qui ne puisse nourrir un cochon, ce qu'il ne fait pas, parce qu'il n'a pas de quoi avoir pour le saler. Ils ne salent même leur pot qu'à demi, et souvent point du tout. »

Sous l'ancien régime, la vente du sel était un monopole concédé chaque annnée à des adjudicataires, qui naturellement avaient intérêt à tirer le plus de profits possible de leur exploitation. Première conséquence : renchérissement du prix du sel qui coûtait de quinze à dix-sept sous la livre. Mais comme les habitants des campagnes étaient trop pauvres pour payer cette denrée, ils s'en privaient. Les adjudicataires firent alors rendre l'ordonnance de 1680, qui obligeait chaque personne au-dessus de sept ans d'acheter sept livres de sel par an. Des collecteurs responsables nommés pour surveiller l'application de cette ordonnance furent autorisés à entrer dans chaque ménage pour s'assurer si l'on avait acheté le sel. En Normandie, dit le parlement de Rouen, « chaque jour on voit saisir, vendre, exécuter, pour n'avoir pas acheté de sel, des malheureux qui n'ont pas de pain ». Par un raffinement vraiment inouï du fisc, les sept livres obligatoires étaient spécialement réservées au pot, c'est-à-dire à la soupe de tous les jours.

« Si un villageois a économisé sur le sel de sa soupe pour saler un porc et manger un peu de viande en hiver, gare au commis! Le porc est confisqué et l'amende est de trois cents livres [1]. »

[1] M. Taine, *Ancien Régime.*

La loi a tout prévu. Si un habitant des côtes est surpris puisant de l'eau à la mer ou à des sources salées, il est passible d'une amende de vingt à quarante livres; s'il a fait pâturer ses bestiaux dans les prés salins, confiscation du bétail et trois cents livres d'amende. Ordre de détruire le sel naturel qui se forme dans certains cantons de la Provence, etc.

Comme sur les autres impôts, nombreux sont les privilégiés, les exemptés; les prix varient de province à province dans des proportions invraisemblables.

La première chose à faire, d'après Vauban, serait « d'ôter toute distinction de province ou de pays à l'égard du sel, ce qu'on pourrait faire demander par les pays eux-mêmes en faisant de cette égalité une condition de l'établissement de la dîme royale ».

La seconde amélioration consisterait à faire acheter par le roi les salines, ce qui établirait le prix du sel à dix-huit livres le minot. Les marchands seraient alors libres de le vendre au prix qu'ils voudraient, mais grâce à la concurrence ce prix ne s'élèverait pas sensiblement.

Pour les salaisons, le prix serait abaissé.

Vauban calcule que de ce fonds le revenu du fisc s'élevait à 23,400,000 livres.

4e *Fonds*. — Revenu fixe. — Ce fonds est composé d'un revenu qualifié fixe parce qu'on suppose que les parties qui le doivent former seront ou doivent être presque toujours sur le même pied.

Il comprend :

1° Les domaines, parties casuelles, francs fiefs, amendes.....

2° Douanes des frontières tant de terre que de mer, « pour le payement des droits d'entrée et de sortie des marchandises, réduits par le conseil du commerce sur un pied tel qu'on ne rebute point les étrangers qui viennent enlever les denrées que nous avons de trop et qu'on favorise le commerce du dedans du royaume, autant qu'il sera possible ».

3° Impôts volontaires. Sous cette dénomination, Vauban comprend certains impôts « qui ne seront payés que par ceux qui le veulent bien, et qui sont, à proprement parler, la peine de leur luxe, de leur intempérance et de leur vanité ». C'est ce que nous appelons aujourd'hui les impôts indirects. Seraient soumis à l'impôt le tabac, l'eau-de-vie, le thé, le café, la dorure des habits, les carrosses, le droit de porter l'épée « et tous autres droits de pareille nature, qui, judicieusement imposés en punition des excès et désordres causés par la mauvaise conduite d'un grand nombre de gens, peuvent faire beaucoup de bien et pas de mal ».

Enfin, détail très-significatif, Vauban estime que le vin bu au cabaret doit payer un excédant de droit sur le vin acheté pour le ménage. « Cela, ajoute-t-il, pourrait, en produisant un revenu considérable, qui irait à plus de 2 millions, contenir un peu les paysans, qui, les jours de dimanche et de fêtes, ne désemplissent point les cabarets, ce qui pourrait peut-être obliger les plus sensés à demeurer chez eux..... »

Ce quatrième fonds est évalué à 18 millions de livres, ce qui, ajouté au produit des trois premiers fonds, constitue une somme totale de 116,822,500 livres qui pourra être facilement augmentée selon les besoins de l'État, puis-

qu'elle est basée sur un *minimum* d'évaluation et sur la dîme imposée au vingtième.

Dans la seconde partie de son ouvrage, Vauban étudie les moyens de mettre en pratique la *Dîme royale*. Il est bien entendu que le nouvel impôt ne doit pas être établi tout d'un coup et dans tous les pays; il faut, dit excellemment Vauban, « le conduire pied à pied jusqu'à ce que l'utilité en soit développée et reconnue du public d'une manière qui lui en fasse voir tout le mérite; pour lors, loin que personne s'y oppose, on le recherchera avec empressement ». Il faudrait donc l'expérimenter d'abord dans deux ou trois élections du royaume. Les intendants chargés de percevoir la dîme devront se réunir pour s'entendre afin d'opérer d'une manière uniforme. En outre, il faudra moins s'occuper du taux de la dîme que de lui faire rendre sur ses champs d'expérience un produit analogue à celui que donnent dans ces mêmes lieux les impôts existants.

« Les intendants devront prendre des renseignements détaillés sur la situation des personnes et le rendement des récoltes. Pour les bois, dont la coupe se fait à des époques éloignées, les propriétaires seront tenus de prendre un abonnement.

« Le tarif de la dîme sera renouvelé tous les ans et affiché. »

Vauban se livre ensuite à une série de calculs établissant la supériorité de la dîme sur les autres impôts, tant au point de vue du rendement qu'au point de vue de la facilité de la perception.

Après être entré dans le détail technique de toutes les particularités de son système, Vauban s'attache à réfuter les oppositions et les objections qui ne manqueront pas

de se produire. Il ne se dissimule pas que les gens de finances, les traitants, les ecclésiastiques même verront d'un mauvais œil l'établissement d'un impôt auquel tout le monde sans exception, serait soumis et qui enlèverait à tous les traitants la possibilité de s'enrichir aux dépens du public comme ils le faisaient jusqu'à présent. « C'est pourquoi, ajoute Vauban, on ne doit pas être surpris si la critique la plus mordicante se déchaîne pour le décrier; mais je suis d'avis de laisser dire et de ne point s'en mettre en peine. »

Plusieurs fois Vauban revient sur le même sujet et insiste sur la nécessité de débarrasser à tout prix le royaume de ces « armées de traitants et sous-traitants, avec leurs commis de toute espèce; sangsues d'État, dont le nombre serait suffisant pour remplir les galères, mais qui, après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris, parés des dépouilles de leurs concitoyens, avec autant d'orgueil que s'ils avaient sauvé l'État. C'est de l'oppression de toutes ces harpies dont il faut garantir ce précieux fonds, je veux dire ces peuples, les meilleurs à leur roi qui soient sous le ciel, en quelque partie de l'univers que puissent être les autres. Et pour conclusion, le roi a d'autant plus d'intérêt à les bien traiter et conserver, que sa qualité de roi, tout son bonheur et sa fortune, y sont indispensablement attachés d'une manière inséparable, qui ne doit finir qu'avec sa vie. »

Vauban conclut en ces termes :

« Pour conclusion, l'*intérêt,* la *timidité,* l'*ignorance* et la *paresse* des gens préposés à son examen seront tout le défaut de ce système, qui, sans doute, est le meilleur, le plus utile et le plus innocent de tous.

« Au surplus, comme toutes les conditions de ce monde sont mêlées de gens de bien et d'autres qui ne le sont pas, il est aisé de concevoir que ce ne sont pas les premiers que ce chapitre attaque, mais bien ceux qui, sous de fausses apparences, n'affectionnent rien tant que leurs intérêts, sans se beaucoup soucier de celui du public, pour lequel ils ne voudraient pas faire un pas qui pût leur porter le moindre préjudice, quand même ils sauraient à n'en pouvoir douter que cela pourrait produire un très-grand bien à l'État. Que les gens de bien ne s'alarment donc point : ceci, non plus que ce qui est contenu au chapitre des *Objections* et des *Exempts*, n'est point fait contre eux : bien au contraire. »

Telle est, très en résumé, l'économie générale de l'immortel ouvrage de Vauban.

Deux grands principes se dégagent de l'ensemble de son œuvre :

1° Égalité de l'impôt sans distinction de classes ou de priviléges, et répartition logique des charges entre tous les membres de la communauté constituant la nation.

2° Adoption de l'impôt sur le revenu.

De l'égalité de l'impôt et de ses conséquences financières ou politiques, nous n'avons que peu de chose à dire. Une expérience de plus de quatre-vingts ans a démontré la justesse des vues de Vauban sur ce point, et aujourd'hui personne n'oserait conseiller de revenir à un système contraire. L'égalité des charges entre tous les citoyens d'une même patrie constitue le principe fondamental de notre organisation sociale. Les idées de Vauban sur cette matière sont donc entrées dans le domaine public; elles ont reçu la consécration du temps, et une mise en

pratique déjà longue les a placées à l'abri des contestations et des attaques [1].

Touchant l'établissement de l'impôt sur le revenu, les économistes ne sont pas encore d'accord, non sur son principe qui paraît théoriquement vrai, mais sur ses moyens d'application. Ce n'est pas ici le lieu de développer les arguments mis si souvent en lumière par les économistes des diverses écoles, ni de prendre parti pour ou contre un système qui n'a jamais été appliqué chez nous dans son ensemble. Nous voulons seulement remarquer que l'impôt sur le revenu tel que le comprenait Vauban fonctionne depuis longtemps chez nos voisins d'outre-Manche. L'*income tax*, dont les économistes anglais ont revendiqué la découverte, a été décrit et

[1] Dans un ouvrage intitulé : *Réflexions sur le Traité de la dîme royale*, paru en 1716, un auteur anonyme a combattu en ces termes l'égalité de l'impôt étendue à la noblesse :

« Pour ce qui est de la noblesse, la charte de ses priviléges, que l'on veut déchirer, est écrite du plus pur de son sang. Elle en a joui sans interruption depuis l'établissement de la monarchie, et c'est le seul avantage et la seule distinction qui lui restent. Y aurait-il justice à l'en priver? La seule raison qu'on apporte contre elle est que tous les sujets indistinctement sont obligés de contribuer aux charges de l'État; mais cette maxime, bien loin de lui être contraire, lui est entièrement favorable; car si les roturiers payent la taille et si les gentilshommes en sont exempts, de combien les roturiers ne jouissent-ils pas d'autres avantages dont les gentilshommes sont privés?... Bien que la maxime invoquée puisse servir à priver les gentilshommes de l'exemption de la taille, il serait plus nécessaire, pour les mettre à cet égard en égalité avec les roturiers, d'augmenter leurs priviléges... »

Ce raisonnement pèche par la base. En effet, l'impôt du sang n'était plus depuis longtemps réservé exclusivement à la noblesse. Les roturiers marchaient à l'ennemi comme les nobles, à la différence près que les premiers servaient comme soldats et les derniers comme officiers.

défini dans ses parties essentielles par l'auteur de la *Dîme royale*. N'est-ce pas en effet l'*income tax* que Vauban a conseillé dans ses deuxième et quatrième *fonds?* C'est bien l'impôt qui atteint tous les revenus quels qu'ils soient, qui remplace certains impôts odieux ou pesants, mais qui se superpose à certains autres, et dont trois parts sur quatre doivent demeurer élastiques afin de s'étendre à tous les besoins extraordinaires de l'État. C'est bien l'impôt que payera le prince du sang sur son apanage ou ses dotations, le fonctionnaire sur son traitement, le négociant sur ses bénéfices, le rentier sur ses arrérages, l'ouvrier sur ses salaires, le domestique sur ses gages.

Quant aux moyens d'exécution, Vauban ne les marchande pas, et l'on retrouve dans son accent, à ce propos, quelque chose de la rudesse d'un autre financier qui se souvenait parfois, à la surintendance générale de France, qu'il avait été soldat, de Sully. Par bien des endroits d'ailleurs, comme le fait très-justement remarquer un économiste distingué, M. le comte de Butenval, ces deux personnalités se rejoignent, se rappellent l'une l'autre et se confondent dans un même sentiment d'ordre, de fermeté, d'honnêteté et de patience[1].

Vauban veut que chacun paye ; pour assurer le résultat, il ne recule ni devant l'amende exorbitante ni devant la confiscation. Il ne s'inquiète que d'une chose, c'est que le travail de la répartition soit fait par « d'honnêtes gens » ; quand il s'occupe des résistances que pourra rencontrer, dans les régions supérieures ou moyennes du pays, l'application de son système, l'application qu'il ne conseille

[1] Journal des Économistes, 13 mars 1872.

d'ailleurs que graduelle, partielle par province, modérée, il s'en fie aux sanctions pénales; mais celles-là ne suffisant pas, il fait appel à la force en ces termes : « Quand un grand roi a la justice de son côté, jointe au bien évident de ses peuples, et deux cent mille hommes pour le soutenir, les oppositions ne sont guère à craindre. »

Nous verrons tout à l'heure avec quelle injuste défiance les idées de Vauban furent accueillies par le roi et son conseil. Les plus modérés des adversaires de la *Dîme royale* traitaient de chimériques ses conseils sur la réforme de l'impôt et l'établissement d'une taxe uniforme. Mais quatre années ne s'étaient pas écoulées depuis l'apparition de la *Dîme royale* que ces mêmes adversaires passionnés essayaient de mettre en pratique, au moins dans une certaine mesure, les théories de Vauban [1].

En 1710, au lendemain des conférences de Gertruydemberg, dans lesquelles le partage du royaume avait été décidé par les alliés victorieux, le ministre des finances, M. Desmaretz, après s'être rendu compte de la masse des engagements et des dépenses, et de la faiblesse des moyens qu'il avait pour y faire face, reconnut qu'il lui serait impossible de soutenir plus longtemps le service, sans une ressource certaine et indépendante des affaires extraordinaires. Dans cette extrémité, il réunit un petit nombre d'intendants, de receveurs généraux et de conseillers d'État, et les consulta sur les moyens de créer, pour la durée de la guerre, un produit annuel qui ne réduisît point les autres revenus, comme avaient fait tous les expé-

[1] *Mémoires sur les impositions,* par Moreau de Beaumont Forbonnais. — *Considérations sur les finances,* année 1710.

dients dont on s'était servi précédemment. A la suite d'une discussion approfondie, on s'arrêta à un projet qui se rapprochait de celui proposé dans la *Dîme royale*. C'était la création d'un impôt général et proportionnel calqué en apparence sur la dîme royale, mais qui devait être perçu en argent, et ajouté aux autres au lieu de les remplacer [1]. Là était la différence capitale entre le projet de Vauban et celui de M. Desmaretz, puisque Vauban avait proposé la dîme royale pour remplacer tous les impôts existants, et non pour la juxtaposer sur les charges anciennes.

Quoi qu'il en soit, le nouvel impôt fut réglé au dixième du revenu des propriétés et de tous les autres biens et droits, tels que dîmes, champarts, droits seigneuriaux fixes et casuels, ainsi que des rentes, pensions, gages et émoluments de toute nature, octrois et autres. Une déclation du roi annonça l'établissement de cette contribution générale, que le Parlement enregistra après quelques jours d'examen [2]. Dans le préambule de la loi, Louis XIV avait instruit la France de la grandeur des sacrifices qu'il avait proposés aux négociateurs, et du refus insultant des puissances alliées. Il avait été jusqu'à offrir de donner un million par mois aux alliés pour la solde des troupes qu'ils emploieraient contre le roi d'Espagne son petit-fils. L'appel du roi fut entendu ; le patriotisme, trop longtemps émoussé par le spectacle de guerres follement entreprises et parfois médiocrement conduites, se réveilla avec force ; la nation oublia ses dures privations, sa longue misère ; les armées

[1] BAILLY, *Histoire financière de la France.*

[2] Déclaration du 14 octobre 1710, enregistrée le 25 au Parlement.

se recrutèrent, le dixième s'acquitta, et cet impôt que le ministre lui-même n'avait proposé que comme un expédient douteux devint une ressource décisive. Les ennemis en avaient cru l'établissement impossible ; mais ayant vu qu'il était levé sans obstacle, et que tous les habitants du royaume se prêtaient aux besoins de l'État, éclairés enfin sur les ressources qu'un roi de France peut trouver dans le patriotisme de ses sujets, ils revinrent à des prétentions plus acceptables. La victoire de Denain et la glorieuse campagne qui suivit nous permirent de conclure la paix à des conditions relativement bonnes.

L'impôt du dixième avait fonctionné pendant trois années ; son revenu annuel ne s'était guère élevé qu'à vingt-cinq millions de livres, somme bien faible en comparaison des cent seize millions prévus par la *Dîme royale*. Est-ce à dire que Vauban s'était trompé dans ses évaluations, et que la somme de vingt-cinq millions représentait le rendement normal du dixième? Le plus simple examen suffit pour démontrer le contraire. Cet impôt avait été inauguré au milieu des circonstances les plus désastreuses qu'ait jamais traversées la monarchie. Les ressources de la nation étaient complétement épuisées par quarante années de guerres, la dette publique se montait à plus de deux milliards [1], le taux de l'argent atteignait 20 pour 100, les campagnes étaient dépeuplées, comme l'attestaient des milliers de fermes et de métairies abandonnées ; le commerce aux abois, l'industrie anéantie,

[1] Louis XIV laissa, en mourant, une dette totale de deux milliards trois cents millions. Ce chiffre est constaté par le procès-verbal de liquidation dressé sous la régence.

le crédit ruiné. Si l'on ajoute que le clergé avait obtenu la décharge de cet impôt moyennant huit millions payés comptant, que les rentes, les gages, les pensions à la charge du Trésor n'étaient plus servis; si enfin on tient compte que le dixième, contrairement au principe même de son existence, avait été établi en surcharge des impôts déjà existants, on se convaincra facilement que les prévisions de Vauban, loin d'être chimériques, étaient plutôt au-dessous de la vérité.

Est-ce à dire que les idées de Vauban, en matière d'impôts et de réformes financières, soient également marquées au coin du bon sens pratique et de l'entente vraie des intérêts publics? Est-ce à dire que les critiques qui ont accueilli son ouvrage soient toutes aveugles, passionnées, injustes? Personne n'oserait l'affirmer.

Ainsi il est trop facile de remarquer que Vauban ne tient pas assez compte des intérêts du moment, qu'il a une tendance fâcheuse à traiter ses contradicteurs en ennemis, et que bien des vérités gagneraient à être présentées avec un ton moins rogue et d'une façon moins tranchante. Quoi de plus facile que de relever dans l'œuvre d'un homme qui prend soin de nous dire qu'il n'est ni « un savant ni un lettré » des obscurités dans le style, des lacunes, des défauts dans la composition, des redites? Mais ce qui est plus grave que ces imperfections plus apparentes que réelles, c'est, croyons-nous, l'idéal que se forme Vauban d'une monarchie héréditaire.

Vauban part de ce principe, que le peuple doit surtout travailler pour augmenter la fortune et la puissance du roi. Tous les intermédiaires entre le roi et le peuple lui paraissent des parasites. De là sa défiance contre la no-

blesse, défiance qui perce à chaque page de son ouvrage. Il n'a pas voulu voir qu'entre la monarchie et le peuple l'existence d'une classe ouverte aux citoyens les plus vertueux, les plus éclairés, les plus riches, était une des conditions essentielles de la vie d'un peuple civilisé. Vauban a une tendance trop marquée à incliner vers le césarisme. Il n'est que trop vrai que la noblesse n'a pas toujours, et en particulier dans les dernières années de Louis XIV, compris tous ses devoirs; elle a manqué à sa principale mission, qui consiste à servir de contre-poids à l'autorité royale et à diriger, éclairer, soulager, moraliser les classes inférieures; mais s'ensuit-il que les abus nombreux et criants dont a été témoin Vauban soient la condamnation formelle de l'état social sous l'ancien régime?

Une critique d'un autre genre a été adressée à Vauban. On lui a reproché de s'être approprié les idées émises par Boisguillebert dans son ouvrage sur le *Détail de la France*. Que Vauban se soit inspiré des théories émises par le courageux et honnête magistrat de Rouen, qu'il ait eu avec lui des entretiens assez fréquents à propos de leurs communs travaux, qu'à Boisguillebert revienne le mérite d'avoir découvert certaines lois économiques parfaitement justes, sur la théorie de la consommation et de la production, par exemple, nul ne saurait le nier.

Le point de départ des deux ouvrages est commun, c'est-à-dire que Vauban et Boisguillebert tracent un tableau fidèle de la déplorable situation naturelle du royaume. Le *Détail de la France* a précédé de quelques années l'apparition de la *Dîme royale*, et Vauban a trouvé dans les matériaux fournis par Boisguillebert d'utiles renseignements. Ces renseignements cependant n'étaient pas

nouveaux, puisque, bien avant que l'économiste rouennais ait eu la pensée de publier son livre, Vauban avait réuni un grand nombre de notes sur le même sujet. Une différence profonde sépare les deux ouvrages : Boisguillebert se contente d'indiquer le mal sans en rechercher le remède; tandis que Vauban a surtout à cœur de faire adopter un remède qu'il estime infaillible. De là la supériorité des vues de Vauban et l'utilité morale de son ouvrage. Sans doute il fallait un réel courage à un magistrat pour oser élever la voix en faveur du menu peuple et encourir la disgrâce et l'exil en révélant les souffrances des populations; mais au point de vue purement économique, ce grand effort serait demeuré stérile et n'aurait eu guère d'autre valeur qu'une amplification de rhétorique si Vauban n'avait repris pour son compte les idées de Boisguillebert et ne leur eût donné une sanction pratique.

Avec Vauban, nous marchons sur un terrain solide, nous nous appuyons sur des faits indiscutables, nous voyons nettement le but à atteindre. Toujours maître de lui, guidé par son imperturbable bon sens, il ne se laisse emporter ni par la passion ni par l'ambition de conquérir une popularité de mauvais aloi. Boisguillebert, au contraire, dépasse trop souvent la mesure; il tend plus à bouleverser qu'à réformer. Sous la robe de magistrat il laisse trop percer le tribun, et son style, qui parfois s'élève jusqu'à l'éloquence, revêt une forme révolutionnaire que ne désavoueraient pas les hardis novateurs de la fin du dix-huitième siècle. En présence des objections que lui oppose Chamillard sur l'impossibilité d'appliquer une révolution financière au plus fort d'une guerre désastreuse, Boisguillebert s'irrite, ne se contient plus, s'em-

porte en apostrophes virulentes. « Faut-il attendre la paix, s'écrie-t-il, pour faire labourer les terres dans toutes les provinces, où la plupart demeurent en friche par le bas prix du blé, qui n'en peut supporter les frais, et où l'on néglige pareillement l'engrais de toutes les autres? Faut-il attendre la paix pour faire payer les propriétaires de fonds par ceux qui les font valoir, desquels ne recevant rien, ou il ne fait nul achat dans les boutiques, ou, ne satisfaisant pas les crédits précédents, les marchands sont obligés de faire banqueroute? Faut-il attendre la paix pour faire cesser d'arracher les vignes pendant que les trois quarts du peuple ne boivent que de l'eau, à cause des effroyables droits sur les liqueurs qui excèdent trois et quatre fois le prix de la marchandise? Faut-il attendre que toutes les vignes soient arrachées pour donner permission au peuple de les cultiver, appeler un médecin pour guérir un mort?... Faut-il attendre la paix pour ordonner que les tailles seront justement réparties dans tout le royaume, et que l'on ne mette pas de grandes récoltes à rien, pendant qu'un misérable, qui n'a que ses bras pour vivre, lui et sa famille, voit, après la vente de ses chétifs outils ou instruments dont il gagne sa vie, enlever les portes et les sommiers de sa maison pour satisfaire au surplus d'un impôt qui excède quatre fois ses forces? Faut-il attendre la paix pour sauver la vie à deux ou trois cent mille victimes qui périssent au moins tous les ans de misère, surtout dans l'enfance.....»

Ces divergences de vue et de méthode s'expliquent non-seulement par la tendance d'esprit et le milieu très-différent dans lequel vivaient ces deux hommes également animés de l'amour du bien public, mais encore par le but

qu'ils poursuivaient. Boisguillebert prend pour juge le public ; il est tenu à d'autant moins de ménagements qu'il sait que ses idées ont peu de chances d'être acceptées par les gouvernants. Son livre est un cri d'alarme, une explosion de colère arrachée par le spectacle de la misère publique. Vauban s'adresse au roi ; c'est le roi qu'il veut convaincre, c'est au conseil de la couronne qu'il soumet ses vues. Aussi plus de ménagements, moins de déclamations. Boisguillebert saisit avec une extrême pénétration les causes du mal ; le premier il met le doigt sur la plaie en déclarant que la détresse publique vient moins de la charge des impôts que des entraves sans nombre apportées à la consommation et à la production. Quant à une conclusion pratique, quant à un système de réforme mûrement étudié, on les chercherait en vain dans ses ouvrages. Il émeut, étonne, soulève les passions, s'irrite contre les obstacles ; mais si vous lui demandez le moyen de détruire ces obstacles, il hésite, se perd dans des déclamations imprudentes. Vauban décrit le mal en quelques traits vigoureux et exacts, mais n'insiste pas. A quoi bon envenimer un débat déjà si gros de dangers ? Persuader le roi que son intérêt est directement lié à celui de la nation opprimée par une armée de traitants, qui prélèvent à leur profit le plus clair des revenus publics ; lui démontrer qu'une volonté énergique suffirait pour mettre en action le système financier qu'il préconise, tel est le but qu'il poursuit avec une ténacité et une logique invincibles [1].

[1] On voit dans les différents ouvrages de M. de Vauban qu'il les destinait tous à être donnés au roi plutôt que donnés au public. Mais il

Le plan, la donnée générale, les moyens d'exécution de la dîme royale appartiennent en propre à Vauban, et c'est à lui seul que revient l'honneur d'avoir le premier, en France, jeté les bases d'un système incomplet dans quelques-unes de ses parties, sujet aux modifications de l'expérience, mais rationnel et fécond dans ses applications.

Vauban eut le périlleux honneur de devancer de quatre-vingts ans les idées de son époque; c'est ce qui explique la cause de son insuccès. Non-seulement les classes privilégiées dont il combattait les prérogatives étaient trop intéressées au maintien des abus pour permettre à la vérité de se faire jour; mais le mal n'étant pas encore arrivé à l'extrême limite qu'il devait atteindre sous les successeurs de Louis XIV, les esprits n'étaient pas assez mûrs pour comprendre la portée des réformes proposées par le maréchal. Éternelle histoire des classes associées au pouvoir, qui, au lieu de regarder le péril en face et de donner une impulsion féconde et régulière à cet irrésistible besoin de marcher en avant, condition essentielle de la vie d'un peuple, repoussent aveuglément toute modification dans l'État, traitent de révolutionnaires les hommes éclairés qui demandent des réformes, et ne rougissent pas d'en appeler à la force pour

s'en trouve une preuve particulière dans celui-ci : c'est un mémoire qui termine le manuscrit, folio 12, page 405, dont le titre n'est point inséré dans la table des chapitres, dont elle est aussi copie volante dans le manuscrit, folio 11, et n'a jamais été imprimée. Elle est intitulée : « Raisons secrètes et qui ne doivent être exposées qu'au roi seul, qui s'opposeront à l'établissement du système de la dîme royale. » (*Journal de France*, 26 juillet 1786. Bibliothèque nationale.)

réprimer les manifestations de la pensée. Comme s'il était au pouvoir de la force de prévaloir contre le droit et de supprimer la cause du mal en persécutant ceux qui l'ont signalé !

La *Dîme royale* est proscrite, les quelques exemplaires qui ont été livrés au public sont anéantis, Vauban est mort, tout danger a donc disparu, et nul ne sera tenté d'élever encore une fois la voix en faveur des faibles et des opprimés. Mais laissez passer quelques années, et vous entendrez un grondement sourd, avant-coureur de la tempête. En 1707; le mal n'était pas encore assez invétéré pour qu'on n'y pût porter remède. Un système financier et administratif bien conçu, loyalement appliqué, eût en quelques années relevé le crédit de la France, rétabli l'ordre, soulagé les peuples et sauvé la monarchie de ces embarras d'argent au milieu desquels elle devait se débattre si longtemps pour succomber sous l'effort combiné de forces trop longtemps comprimées. Et alors, lorsque l'orage éclatera, la monarchie ne se trouvera plus en présence d'une opposition calme, modérée, clairvoyante, presque timide d'un Vauban, mais elle aura à lutter contre un débordement de passions soulevées et de revendications implacables. La démocratie ne demandera plus seulement des réformes financières et administratives qui eussent été facilement réalisables au temps de Vauban, mais elle exigera la refonte générale de notre état social.

Vauban peut être considéré comme un précurseur du grand mouvement de 1789. Bien avant la convocation des états généraux et les revendications si légitimes et si politiques du tiers état, Vauban a combattu contre l'inégalité des charges, contre les abus des priviléges; il a

réclamé l'égalité devant la loi, la liberté de conscience [1], et des garanties contre les empiétements des classes privilégiées. Doit-on conclure que Vauban eût été en complète communion d'idées avec les hommes qui ont provoqué ou dirigé le mouvement libéral et réformateur de 1789? Il serait téméraire de l'affirmer. Mais ce qu'on peut dire sans crainte d'être démenti par les faits, c'est qu'il eût été de cœur et de pensée avec ces généreux et fermes esprits qui voulaient subsistuer à une monarchie sans contrôle un régime monarchique ouvert à toutes les intelligences, accueillant pour tous les dévouements, compatible avec la liberté, avec le progrès, avec les justes aspirations d'un peuple parvenu à l'âge viril.

Homme de l'ancien régime par son nom, son milieu, ses alliances, autoritaire par profession, il a fallu à Vauban un rare courage pour s'affranchir des préjugés de son temps et un génie vraiment extraordinaire pour comprendre et formuler les conditions d'existence et de développement de la société moderne. Il a vu juste et loin. Aussi sa mémoire sera éternellement vénérée par tous les bons citoyens qui, tout en déplorant les excès d'une période néfaste, saluent dans l'admirable manifestation de 1789 l'aurore de nos libertés.

[1] Voir à la fin de l'ouvrage un Mémoire de Vauban sur le rappel des huguenots.

CHAPITRE XV

Opinion de Saint-Simon sur l'accueil fait par le roi à la dîme royale.— Examen des assertions de Saint-Simon.— Bien avant 1705, Vauban avait soumis au roi des mémoires dans lesquels étaient developpées les idées de la dîme royale. — Le roi paraît n'avoir pas mal accueilli les ouvertures de Vauban. — Vauban, malade, quitte le service. — Il met la dernière main à son livre de la *Dîme royale*. — L'ouvrage est imprimé secrètement et clandestinement introduit à Paris. — Vauban le distribue à quelques-uns de ses amis. — Irritation de Pontchartrain et de d'Argenson. — Le conseil du roi est saisi de l'affaire. — Le chancelier fait rendre un arrêt de poursuite. — Interruption dans la procédure. — Nouvel arrêt confirmatif du premier. — Vauban apprend en même temps que son livre est poursuivi et condamné. — Impression extraordinaire que produit sur lui cette nouvelle. — Il tombe malade. — Son agonie. — Sa mort. — D'Argenson fail continuer les poursuites. — Interrogatoires du valet de chambre de Vauban et du relieur. — Réflexions sur la mort de Vauban. — Inhumation à Bazoches. — Service solennel célébré à la demande de l'Académie des sciences. — Translation du cœur de Vauban aux Invalides.

« Je n'ai plus qu'à prier Dieu de tout mon cœur, écrivait Vauban à la fin de la *Dîme royale,* que le tout soit pris en aussi bonne part que je le donne ingénument, et sans autre passion ni intérêt que celui du service du roi, le bien et le repos de ses peuples. »

Cette touchante invocation d'un cœur brûlant de patriotisme et d'amour pour la royauté fut-elle exaucée? Le roi,

ému de tant de bonne foi, accueillit-il comme elles le méritaient des idées qui pouvaient choquer par leur nouveauté, mais qui, bien appliquées, pouvaient préserver le pays d'une ruine imminente? Les conseillers du roi furent-ils convaincus? ouvrirent-ils les yeux à l'évidence devant l'abîme creusé sous leurs pas par une longue suite de fautes et d'erreurs?

A ces questions Saint-Simon répond :

« Le roi reçut très-mal le maréchal de Vauban, lorsqu'il lui présenta son livre, qui lui était adressé dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire, unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise jusqu'à se croire couronné de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux ; il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du bien public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne ; il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.

« L'écho en retentit plus aigrement dans toute la nation offensée qui abusa sans ménagement de sa victoire ; et le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître, pour qui il avait tout fait, et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consommé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible, jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. Il n'en fut pas moins célébré par toute l'Europe et par les ennemis mêmes, ni moins regretté en France de tout ce qui n'était pas financier ou suppôt de financier. »

Ce dramatique exposé des faits ou plutôt cet éloquent réquisitoire contre l'ingratitude d'un souverain au service duquel Vauban avait consacré son existence tout entière est-il rigoureusement conforme à la vérité? L'histoire doit-elle accepter aveuglément ces accusations si nettement formulées, ou doit-elle faire à chacun des acteurs de ce triste épisode de nos annales nationales sa part de responsabilité? Entre le mauvais accueil fait par le roi aux idées émises dans la *Dîme royale* et la mort presque soudaine de Vauban n'y a-t-il qu'une coïncidence fortuite, ou Louis XIV doit-il être responsable d'avoir abrégé les jours d'un des hommes qui ont le mieux aimé et servi la France?

Tels sont les points principaux que nous nous proposons d'examiner [1].

Bien avant les événements auxquels Saint-Simon fait allusion, le roi connaissait les idées émises dans la *Dîme royale*. Dès l'année 1695, Vauban avait adressé au roi une longue lettre dans laquelle il développait un projet tendant à réduire d'une façon très-notable les taxes alors existantes par l'établissement de la capitation.

Ce projet de capitation consistait à prélever une redevance au denier quinze sur tout ce qui a moyen de payer, et notamment sur le clergé, les appointements, gages et pensions de tous les officiers civils et militaires du

[1] Un éminent érudit, M. A. de Boislisle, a publié en 1875 un curieux mémoire sur la *Proscription de la dîme royale*. Nous avons fait de nombreux emprunts à cet excellent travail, qui éclaire d'un jour nouveau certains points jusqu'alors obscurs de l'histoire de Vauban. Paris, Picard, éditeur.

royaume, la maison du roi, les troupes de terre et de mer, etc.

Vauban ajoutait : « Que Sa Majesté ait la bonté de se souvenir que la grandeur des rois ne s'est jamais mesurée que par le nombre de leurs sujets, et que c'est de là d'où dépend toute leur grandeur, leur puissance, leur richesse, et que sans cela ils n'ont que de vains titres qui sont à charge à eux-mêmes et à tout le monde, et rien de plus. »

En envoyant son mémoire à M. Le Pelletier, contrôleur général des finances, Vauban lui écrivait :

« Je ne vois qu'une chose qui puisse être meilleure que cela. Ce serait une Dîme royale sur toutes les natures de revenus quels qu'ils puissent être; elle serait incomparablement plus légale et d'un plus grand revenu ; il faut que je vous montre un jour ce que j'ai pensé sur cela...[1] »

Un an après, Vauban revenait sur la même idée dans un mémoire détaillé sur l'élection du Vézelay :

« Si Sa Majesté, disait-il, pénétrée enfin de la souffrance de ses sujets, prenait une bonne fois résolution d'y mettre fin et d'améliorer leur condition, en rendant l'imposition

[1] En 1698, Vauban écrivait de Lille à M. Le Peletier :

« Je considère la capitation bien rectifiée et bien appliquée comme un moyen très-propre à l'acquittement des dettes du royaume si, après la paix, on la continuait trois ou quatre ans comme j'en serais d'avis, supposé qu'elle fût même une fois de plus à charge qu'elle ne l'est par cette déclaration. Je ne vois qu'une seule chose qui puisse être meilleure que cela. Ce *serait une dixme royale sur toutes les natures de revenus quels qu'ils puissent être*; elle serait incomparablement plus légale et d'un plus grand revenu : mais pour cela il faudrait reculer la dîme ecclésiastique au delà du vingtième; il faut que je vous *montre un jour ce que j'ai pensé sur cela.* »

de ses revenus légale et proportionnée aux forces de chacun, c'est-à-dire en imposant sur tous les fonds de terre, par rapport à leur revenu ; sur les arts et métiers, par rapport à leur gain; sur les villes, par rapport au louage des maisons; sur le bétail, par rapport à son revenu; sur le vin des cabarets, les tabacs, les eaux-de-vie, le thé, le café, le chocolat, le papier timbré, et sur le sel, qu'il faudrait mettre à un plus bas prix et le rendre marchand... cela, une fois établi, produirait un revenu immense... il n'y aurait plus ou très-peu de frais, ni de pilleries dans les levées; le peuple se maintiendrait plus aisément, et quand, dans les extrêmes besoins, on serait obligé de payer deux, trois, voire quatre vingtièmes, ils seraient incomparablement moins foulés que tout ce qu'ils souffrent à présent, notamment s'il n'était plus question de tailles, ni gabelles, ni d'aides, ni d'affaires extraordinaires, ni par conséquent de contraintes, ni de vexations, ni d'aucune autre nouveauté affligeante; chacun pourrait jouir en paix de ce qui lui appartient sans inquiétude. »

Ces mémoires furent-ils mis sous les yeux du roi, ou furent-ils classés dans les cartons de Versailles avec les projets du même genre? Sur ce chapitre on en est réduit aux suppositions.

Rien dans la correspondance de Louis XIV ou dans celle de ses ministres n'indique que les idées de Vauban aient provoqué l'irritation du monarque ou même qu'elles aient été soumises à un examen attentif de la part de ses conseillers. Il est cependant difficile d'admettre qu'un mémoire émanant d'un personnage aussi considérable que Vauban soit passé inaperçu. Et ce qui semblerait prouver que Vauban ne reçut pas un mauvais accueil, c'est que,

deux ans après l'envoi de cette lettre, qui peut être regardée comme la préface de la *Dîme royale,* il utilisa les deux années de loisir qui suivirent la conclusion de la paix de Ryswyk à rédiger la *Dîme royale.*

Commencé en 1697, l'ouvrage était compltéement terminé dans les premiers jours de l'année 1699. Vauban en fit relier deux manuscrits, dont l'un fut envoyé au roi et l'autre remis à Chamillard.

Le roi prit-il connaissance du manuscrit de Vauban? Fut-il frappé des vues si élevées et si généreuses émises par un serviteur dévoué dont il appréciait la droiture et la profonde honnêteté? Là encore la lumière n'est pas complète, et dans aucun document du temps nous n'avons trouvé trace de l'accueil fait par le souverain aux théories si neuves de la *Dîme royale.* Ce qui est pourtant certain, c'est que Chamillard donna une attention particulière à l'ouvrage de Vauban, et qu'il essaya de très-bonne foi de mettre en pratique quelques-uns des points de son système. Boisguillebert, dont le témoignage en pareille matière ne saurait être suspect, signale le fait dans une de ses lettres et constate, non sans une pointe de jalousie, que les idées de Vauban ont trouvé plus de crédit que les siennes propres auprès du gouvernement.

On est donc fondé à croire que le roi n'avait pas vu d'un mauvais œil la tentative de réforme préconisée par la *Dîme royale,* puisqu'un ministre aussi craintif et aussi bon courtisan que l'était Chamillard se risquait à appliquer des théories qui pouvaient passer pour subversives aux yeux de bien du monde.

Il n'est pas admissible que le manuscrit de Vauban n'ait pas été mis sous les yeux du roi. En 1704, Vauban avait

fait relier, pour l'offrir au roi, un nouveau manuscrit de la *Dîme*. On ne sait s'il a présenté en personne ce manuscrit au souverain. Depuis la mort de Louvois, Louis XIV avait plus que jamais l'amour du travail; il s'immisçait dans les moindres affaires et avait la prétention de tout voir, de tout faire par lui-même. Comment alors supposer qu'il ne se soit pas au moins fait rendre compte des idées et du plan général d'un ouvrage dû à la plume d'un personnage aussi considérable que Vauban? Il est donc probable que le roi, laissé à lui-même. n'ayant d'autre guide que son bon sens et son désir très-réel d'apporter quelques modifications à une situation qui empirait tous les jours, ait accepté sans colère et sans trop de répugnance un plan de réforme financière dont il ne pouvait méconnaître la justesse. Plus tard, le roi, trompé par les rapports envenimés de ses agents, circonvenu par les réclamations furibondes des traitants, ne s'opposera pas à la proscription de théories dont l'application lui avait semblé bienfaisante; mais il n'en est pas moins vrai que son premier mouvement avait été bon, et qu'il avait subi l'ascendant qu'exercent toujours sur les esprits non prévenus des idées sages exprimées dans un langage modéré. Et ce qui prouve bien que Louis XIV n'avait pas vu dans Vauban un séditieux et un perturbateur de la paix publique, c'est que, moins de deux années après l'envoi du manuscrit, il donnait à l'auteur de la *Dîme royale* un gage éclatant de son estime en l'élevant à la dignité de maréchal de France.

De 1699 à 1706, Vauban mit à profit les rares loisirs que lui laissait sa nouvelle situation pour mûrir ses idées et donner une forme définitive à son œuvre avant de la livrer

à la demi-publicité d'un cercle d'amis et de penseurs. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Souffrant depuis longtemps d'un rhume opiniâtre qu'avaient singulièrement aggravé les fatigues de la campagne du Nord en 1705, Vauban comprit que l'heure du repos avait sonné et qu'il devait abandonner le service actif.

« J'ai hier demandé mon congé, écrit-il de Dunkerque le 24 octobre 1706, car je ne fais plus rien ici, et le rhume commence à m'attaquer rudement. D'ailleurs, j'y suis sur mes crochets, c'est-à-dire sans appointements, mettant la nappe soir et matin, contraint de fournir au courant par les emprunts que je dois faire à droite et à gauche, avec assez de peine; car l'argent manque ici comme ailleurs; ceux qui en ont le mettent tous à la caprerie [1].

« Ce n'est pourtant pas moi qui ai cherché cet emploi-ci, dont je me serais bien passé, vieux et incommodé comme je suis; j'ai cependant rempli mes petits devoirs du mieux que j'ai pu, et j'ai peine à croire qu'un autre se fût mieux tiré d'affaire [2]. »

Quelques jours, après il insiste auprès de Chamillard pour être relevé de son commandement : « Quand on sort, écrit-il, d'un cinquième ou sixième accès de fièvre tierce qui s'est convertie en double tierce, on n'est plus en état de soutenir la gagure. Je vous prie de trouver bon que je vous demande M. d'Artagnan pour me venir relever ici pour l'hiver [3]. »

Vauban revient à Paris dans les derniers jours de

[1] Caprerie dérive du mot flamand *kaper* (corsaire), qui vient du verbe anglo-saxon *[illegible]*, signifiant *prendre*, comme le latin *capere*.

[2] Archives de la marine.

[3] Vauban à Chamillard. (Dépôt de la guerre, ms 1940.)

l'année 1706 et s'installe dans son hôtel de la rue Saint-Vincent (aujourd'hui rue du Dauphin). La maladie, l'âge et les fatigues de la guerre ont eu raison de sa vigoureuse constitution, mais l'esprit a gardé toute son activité, l'intelligence toute sa vigueur. Ne pouvant plus servir son pays sur les champs de bataille, Vauban veut consacrer les derniers temps de son existence à faire triompher des idées qu'il regarde comme indispensables au salut de la France.

« Jamais le mal n'avait été si pressant ni les circonstances plus propres à démontrer l'urgence d'une réforme. Quel spectacle ! Rois et ministres se débattant au hasard dans un cercle vicieux, où seuls les traitants exécrés peuvent trouver leur profit. A l'intérieur, une misère générale ; à l'extérieur, des désastres répétés, honteux. Dans cette dernière lutte du désespoir, il faut faire argent de tout ; mais la France, haletant sous le fardeau, ne rend plus que des sueurs stériles. Les impôts ne donnent rien, les fermes sont ruinées par des rabais successifs, les gabelles anéanties par le faux saunage, la circulation monétaire entravée par le défaut de commerce, par le faux monnayage, par le billonnage des étrangers, ou par ces folles variations du cours des espèces qui achèvent d'entraîner au dehors du royaume plus de la moitié de son numéraire. Tout annonce la banqueroute, la ruine [1]. »

En présence de maux si pressants et si profonds, Vauban crut de son devoir d'indiquer le moyen de les soulager. Il publiera donc son livre ; mais, pour qu'on ne prenne pas le change sur ses intentions et pour éviter les

[1] M. DE BOISLISLE, *De la proscription de la dîme royale.*

écueils d'une popularité nuisible aux intérêts mêmes qu'il veut défendre, il se contentera de distribuer des exemplaires à ceux de ses amis qui, par leur influence à la cour, leur crédit auprès des ministres, leur situation dans le gouvernement, peuvent contribuer au triomphe patient de la réforme.

Cette demi-publicité n'était pas d'ailleurs sans inconvénients et exigeait de grandes précautions. On sait que, à cette époque, aucun livre ne pouvait être imprimé sans une autorisation spéciale du roi donnée par le chancelier sur le rapport du lieutenant général de la police chargé de la surveillance de l'imprimerie et de la librairie. Dans beaucoup de cas, l'arbitraire était absolu. S'agissait-il, par exemple, d'un auteur inconnu, sans protections et sans crédit, l'intendant de la police pouvait de son autorité privée lui accorder ou lui refuser l'autorisation demandée sans que l'auteur ait recours à une autre juridiction. L'ouvrage prohibé était-il imprimé dans une de ces imprimeries clandestines qui foisonnaient à Paris et surtout en province, la police arrêtait les colporteurs, saisissait l'édition, qui était mise au pilon, et l'auteur devait s'estimer trop heureux de ne pas payer par l'exil ou la prison l'excès de sa témérité. Si l'ouvrage émanait d'un auteur connu ou d'un personnage considérable, s'il traitait de matières de politique ou de religion, la procédure était moins sommaire. Il fallait un arrêt du conseil rendu sous le nom du roi. En fait, cette formalité ne changeait guère le résultat, car le chancelier et l'intendant de la police exerçaient une influence prépondérante dans le conseil.

Demander au chancelier Pontchartrain ou à son subordonné d'Argenson, lieutenant général de la police, l'au-

torisation de faire imprimer la *Dîme royale,* c'était courir à un refus certain. « Impitoyables l'un et l'autre pour tout ce qui était auteurs, inprimeurs et libraires, ils ne s'en rapportaient qu'à eux-mêmes pour examiner les livres incriminés ; avec de pareils juges, point de merci à espérer. Pontchartrain, qu'un pamphlet du temps dépeint « tourné « tout entier vers son maître et vers soi-même, sans donner « jamais un regard au public, et renchérissant sur tous ses « prédécesseurs pour mériter la haine des peuples » ; d'Argenson, accoutumé de vieille date « au petit et au rétréci », ne faisaient, on le sait, aucune distinction entre les *Maximes des Saints* ou le *Télémaque* et les pièces obscènes ou les gazettes clandestines. Surtout en ce qui touchait les questions gouvernementales et administratives, la prohibition d'écrire et de discuter était absolue [1]... »

Informé de ces dispositions aussi manifestement hostiles, Vauban résolut de faire paraître son ouvrage sans l'autorisation de la police, et il chargea son secrétaire, l'abbé Ragot de Beaumont, homme fécond en expédients, de s'entendre avec un imprimeur. De Beaumont s'acquitta de cette mission avec tact et habileté, et se rendit en province, à Rouen très-probablement, et traita avec un imprimeur clandestin des conditions de la publication de la *Dîme royale.*

Vers les derniers jours du mois de décembre, l'impression, était terminée, et il ne s'agissait plus que de faire entrer à Paris les exemplaires *en feuilles.* Ce n'était pas le moins difficile de l'affaire, car les barrières de la capitale étaient sévèrement gardées, et l'introduction de ballots

[1] M. de Boislisle.

suspects aurait certainement éveillé l'attention de la police. Vauban sortit un jour de Paris dans son carrosse, et, arrivé à un endroit convenu, il prit livraison des exemplaires et les fit charger par ses gens dans sa voiture. Au retour, les gardiens de la barrière, reconnaissant la livrée et les armoiries du maréchal, laissèrent passer le carrosse sans le visiter. Rentré à son hôtel, Vauban enferma les ballots dans un cabinet dont lui seul et son valet de chambre de confiance Jean Colas avaient la clef. Quelques jours après, Vauban fit relier un certain nombre d'exemplaires chez la veuve d'un nommé Fétil, homme de confiance, qui déjà avait préparé en 1704 l'exemplaire de la *Dîme* destiné au roi. L'ouvrage ne portait pas de nom d'auteur.

Ces menus travaux terminés, Vauban distribua les exemplaires reliés à quelques-uns de ses amis. Le nom de l'auteur, la nouveauté des idées, la singulière hardiesse d'une réforme financière qui ne tendait à rien moins qu'à modifier profondément l'organisation de la société, l'élévation et la grandeur du style dans quelques-unes de ses parties, tout enfin était bien fait pour piquer la curiosité et éveiller l'intérêt. Les exemplaires prêtés passaient de main en main; à la cour, à la ville, dans les cercles littéraires on discutait avec chaleur les théories nouvelles; des controverses passionnées s'élevaient; en un mot, l'effet produit était considérable. Mais ce livre blessait trop d'intérêts, attaquait trop d'abus, signalait trop d'inégalités pour ne pas soulever de la part des hommes intéressés à la conservation d'un ordre de choses vicieux une tempête de récriminations et de colères. Ce fut un déchaînement. Les financiers, les traitants, les fermiers généraux, atteints

dans leurs intérêts les plus chers, démasqués dans leurs fourberies et leurs rapines, se signalèrent par l'excès de leur fureur. Ils ne demandaient au roi rien moins que la Bastille pour Vauban et le bourreau pour son livre. « Le roi, dit Saint-Simon [1], ne put s'y résoudre, mais il ne laissa pas de se laisser entraîner à ce torrent assez pour contenter ses ministres, assez pour scandaliser étrangement sa cour, assez pour tuer le meilleur des Français. »

Devant la grandeur des services rendus par le maréchal et l'incontestable bonne foi qui éclatait dans tout l'ouvrage, le roi se refusa à prendre sur lui l'odieux de mesures extrêmes. Mais il eut la coupable faiblesse de laisser agir les ennemis de Vauban et de les encourager par son silence. Pontchartrain et d'Argenson, assurés désormais de l'impunité, vont pouvoir donner satisfaction à leur haine contre Vauban et se faire les exécuteurs des vengeances des traitants et des financiers.

Restaient différentes formalités à accomplir pour arriver à ce résultat. Condamner sans autre forme de procès un livre anonyme, mais dont tout le monde connaissait l'auteur; arrêter un maréchal de France, cela dépassait les limites de l'arbitraire. Il fallait s'appuyer sur un semblant de légalité et obtenir un arrêt du conseil du roi. Or la section de ce conseil qui d'ordinaire était appelée à donner son avis dans ces sortes d'affaires était la section des dépêches et des finances. Elle était composée en majorité d'esprits éclairés, impartiaux, dont la plupart reconnaissaient l'utilité d'une réforme financière et approuvaient

[1] *Journal de Dangeau*, annoté par Saint-Simon.

en principe les idées de Vauban. S'adresser à cette section, c'était s'exposer à un échec. La section dite du conseil privé avait pour mission ordinaire de juger les appels contre les intendants, les contestations entre les compagnies et les particuliers, les difficultés d'exécution des édits, arrêts ou ordonnances. Le roi n'assistait presque jamais aux séances ; le chancelier présidait à sa place, et aux conseillers en titre s'adjoignaient les intendants des finances et le contrôleur des finances, que leur situation rendait dépendants de Pontchartrain. C'est cette section ainsi composée que le chancelier saisit du soin de faire une enquête sur la publication de la *Dîme royale* et de rendre un arrêt pour proscrire le livre.

Un maître des requêtes, nommé Marc-Antoine Turgot de Saint-Clair, fut chargé de faire le rapport, c'est-à-dire de préparer l'arrêt contre la *Dîme royale*.

« L'affaire ne fut probablement pas soumise à une délibération. Le 14 février, parmi les arrêts expédiés dans la séance du conseil, le rapporteur et le chancelier signèrent celui qui condamnait la *Dîme ;* et pour faire en sorte que son initiative fût à jamais prouvée de la façon la plus flagrante, Pontchartrain corrigea de sa propre main le texte ainsi conçu : « Sur ce qui a été représenté au roi qu'il « se débite à Paris un livre portant pour titre : *Projet « d'une Dîme royale,* etc., imprimé en 1707, sans dire en « quel endroit, et distribué sans permission ni privilége, « dans lequel il se trouve plusieurs choses contraires à « l'ordre et à l'usage du royaume..., le roi, en son conseil, « ordonne qu'il sera fait recherche dudit livre, et que tous « les exemplaires qui s'en trouveront seront saisis et con- « fisqués et mis au pilon. Fait Sa Majesté défense à tous les

« libraires d'en garder ni vendre aucun, à peine d'interdiction et de mille livres d'amende [1]. »

Quoique le nom de Vauban ne fût pas prononcé, l'arrêt était rendu en parfaite connaissance de cause ; car, manuscrit ou imprimé, l'origine du *Projet d'une Dîme royale* était connue depuis longtemps [2].

L'affaire avait été conduite avec un tel mystère que le jugement était déjà rendu sans que Vauban ait pu se douter qu'il était l'objet d'une instruction immédiatement suivie d'une condamnation. L'arrêt ne lui fut même pas signifié, et Vauban, plein de confiance, continuait à distribuer quelques exemplaires de son ouvrage à mesure que les lui livrait le relieur. Pendant un mois, personne ne soupçonna que le maréchal était sous le coup d'un arrêt dont les conséquences pouvaient être terribles.

Quel était donc le motif de l'inaction de Pontchartrain? Comment expliquer que le chancelier, si âpre dans la poursuite, laissait échapper sa proie? Par quel hasard le fidèle d'Argenson laissait-il dormir un arrêt qu'il attendait depuis si longtemps? C'est que, dans leur empressement à rédiger l'arrêt, Pontchartrain avait négligé une formalité capitale; il avait omis de désigner le magistrat chargé de faire les poursuites. Si le livre avait été imprimé à Paris, le lieutenant de police n'aurait probablement pas hésité à agir de sa pleine autorité; mais l'arrêt ne mentionnait pas si la saisie devait avoir lieu à Paris ou dans la ville où l'ouvrage avait été imprimé. Il aurait donc fallu faire une enquête pour arriver à la découverte de

[1] La minute originale de cet arrêt se trouve aux Archives nationales, dans les cartons du conseil privé.

[2] M. de Boislisle, p. 15.

l'imprimerie clandestine, perdre du temps en recherches et risquer de donner l'éveil à Vauban, qui, prévenu à temps, aurait pu user de son influence et du crédit de ses amis auprès du roi et de ses ministres pour arrêter l'effet des poursuites ou tout au moins suspendre l'exécution de l'arrêt.

Pontchartrain coupa court à ces lenteurs et trancha la difficulté en rédigeant, à la date du 14 mars, un nouvel arrêt dans lequel il était énoncé, sans preuves, que « ledit livre de la *Dîme royale* se débite à Paris et même qu'il y a été imprimé ». Cette assertion était contraire à la vérité, mais le point important était de donner libre carrière au zélé et peu scrupuleux d'Argenson.

Voici la conclusion de l'arrêt :

« Le roi ordonne qu'il sera informé par le sieur d'Argenson, que Sa Majesté a commis et commet à cet effet, de l'impression dudit livre, ensemble du débit d'icelui pour, l'information rapportée et vue au conseil, être ordonné ce qu'il appartiendra. »

D'Argenson fit de son mieux pour satisfaire le chancelier, et chargea des informations un commissaire dévoué et actif, Nicolas Delamare, l'auteur du *Traité de la police*. Mais tout d'abord, quand on interrogea les plus fameux colporteurs de livres défendus, un fait constant ressortit de leurs réponses : le maréchal avait pris toutes ses précautions pour qu'aucun exemplaire de la *Dîme* n'entrât dans la circulation publique ; il se réservait de distribuer lui-même les volumes à ses amis, et pas un marchand n'avait pu en obtenir un seul du relieur chez qui était encore déposée une partie de l'édition. En faisant part de ces renseignements et en offrant de pratiquer une saisie

chez le relieur, l'honnête Delamare, qui n'était instruit que très-sommairement de l'affaire, et qui avait ignoré jusque-là l'existence des arrêts du conseil ainsi que le nom de l'auteur, ajoutait timidement : « Mais si ce qu'on dit est vrai, toute la preuve retombera sur M. de Vauban ! » D'Argenson ne connaissait pas de pareils scrupules ; à l'observation de son agent, naïf et touchant témoignage du sentiment public, il répondit par ces mots : « Quand il s'agit de recevoir les ordres du roi, ce n'est pas à nous à prévoir les conséquences [1]. »

Il n'y avait plus à hésiter. Le rapport de Delamare est daté du 22 mars. Pontchartrain en prit connaissance et l'annota le 23, et, le 24, les agents de la police se mettaient en campagne.

Vauban apprit en même temps, le 24 au matin, la condamnation qui frappait son livre et les poursuites dont il était l'objet. Le coup fut rude. Toute la journée il resta en proie à un accablement profond, et demeura plongé dans un douloureux silence; il rangea néanmoins ses papiers et enferma sous clef les exemplaires de la *Dîme* qu'il avait en sa possession. Sur le soir, la fièvre le prit, et il se mit au lit pour ne plus se relever. C'était un jeudi. Les journées du lendemain et du surlendemain furent mauvaises; l'accablement persistait, et la faiblesse était telle que le maréchal pouvait à peine parler.

Le dimanche matin, la fièvre diminua, et les forces semblèrent revenir. Vauban donna ordre à son valet de chambre de prendre dans son cabinet deux exemplaires de la *Dîme* et de les porter à l'abbé de Camps, rue de

[1] M. DE BOISLISLE, p. 17.

Grenelle, et de le prier de les examiner et de lui en dire son sentiment. Le lendemain, Vauban remit un exemplaire à « M. Chemineau, son chirurgien, et un autre à un frère jacobin, son confesseur, qui prêchait au couvent de l'ordre, rue Saint-Honoré, et en donnant ledit livre audit confesseur, le maréchal lui dit qu'il le priait de le lire et de lui dire si, en le composant, il n'avait rien fait contre sa conscience. Le valet de chambre en donna aussi un au père Labat, aussi jacobin dudit couvent [1]. »

Ainsi, en face de la mort qui s'approche à grands pas, la pensée de Vauban se reportait irrésistiblement sur son livre. Il n'a pas un cri de colère contre ses persécuteurs, pas une parole d'amertume contre l'ingratitude ou l'oubli de ce roi pour la gloire duquel il a tant travaillé; dans son incomparable bonne foi, il descend en lui-même, interroge sa conscience qui ne lui reproche rien, et se demande quel peut être son crime. Lui qui a toujours pratiqué la justice, respecté les lois, servi loyalement son pays, il s'étonne d'être poursuivi, atteint dans sa pensée, dans ses convictions les plus intimes, dans son honneur. Il ne peut croire à l'iniquité des magistrats, et par un dernier scrupule il veut, avant de mourir, que des voix autorisées rendent témoignage de la pureté de ses intentions. Lamentable spectacle que celui de ce grand homme de bien usant les dernières lueurs de son génie à lutter contre d'odieuses accusations, de ce juste souffrant et mourant pour la vérité!

Le mercredi matin, 30 mars, sixième jour de la maladie, la fièvre augmenta, et bientôt tout espoir fut perdu. Sur les

[1] Interrogatoire du valet de chambre de Vauban.

neuf heures trois quarts du matin, Vauban, fortifié et consolé par les secours de la religion, expira dans les bras de son gendre Mesgrigny.

C'est ainsi que mourut presque dans l'isolement et sous le coup de la persécution un des hommes qui ont le plus fait honneur à l'humanité. Le lendemain, à Versailles, le roi, apprenant cette mort, dit à son lever : « Je perds un homme fort affectionné à ma personne et à l'État. » Ce fut tout. On distribua les charges et les titres de Vauban aux courtisans qui n'avaient pas attendu la mort du maréchal pour les demander, et la cour reprit le train ordinaire de ses occupations.

Les services immenses rendus par Vauban, ses vertus, son génie militaire, tout fut oublié par la disgrâce du roi. Seule l'envie ne fut pas désarmée. La mort avait ravi ce bon citoyen à la colère de ses ennemis, mais ils s'acharnèrent sur sa mémoire. Le corps de Vauban n'était pas refroidi que d'Argenson, sans respect pour un si grand deuil, ordonnait de poursuivre l'enquête ; la police pénétrait dans l'hôtel de la rue Saint-Vincent, ouvrait les appartements, fouillait les meubles, et, ne trouvant aucun des exemplaires incriminés, emmenait en prison le valet de chambre du maréchal. En même temps Delamare opérait une descente chez la veuve de Fétil, le relieur, et lui enjoignait de livrer les exemplaires de la *Dîme royale* qu'elle devait avoir en sa possession. Laissons la parole à Delamare :

« Laquelle veuve ayant entendu le sujet de notre rapport, elle nous a dit qu'il y a trois ans environ que M. le maréchal de Vauban fit relier chez elle, répondante, le manuscrit duditlivre qui a pour titre : *Projet d'une Dîme royale ;*

qu'il le fit relier en maroquin rouge, avec les armes du roi, et dit que c'était pour le présenter à Sa Majesté; que, le trente-unième décembre dernier, ledit sieur de Vauban manda chez lui, par Colas, son valet de chambre, la répondante; qu'elle y fut, et étant dans le cabinet dudit sieur maréchal de Vauban, elle y vit un ballot enveloppé d'une serpillière, qui était ouvert, et dans lequel il y avait des livres en feuilles entourés de paille et dans l'état des ballots qui viennent de loin; que ledit sieur maréchal fit tirer de ce ballot vingt-quatre exemplaires dudit livre de la *Dîme royale* qu'il mit entre les mains d'elle répondante, pour les faire relier; qu'elle vit aussi dans ledit cabinet un autre ballot de la même forme et de la même grosseur que celui qui était ouvert... et qu'ayant demandé au sieur Colas, valet de chambre, où ledit livre avait été imprimé, il lui dit que c'était vers les Flandres, mais qu'il ne savait pas précisément l'endroit, parce que c'était ledit sieur maréchal qui prenait lui-même ce soin; qu'après avoir par elle livré lesdits vingt-quatre premiers exemplaires, ledit sieur maréchal lui en donna encore un pareil nombre à relier, et qu'elle en a relié en tout deux cent soixante-quatre exemplaires. Qu'environ quinze jours avant la fête de la Vierge dernière, ledit Colas vint avertir elle, répondante, d'aller chez le sieur de Vauban querir encore des exemplaires dudit livre, lesquels exemplaires, au nombre de soixante-quatre, furent livrés en deux fois à la fille d'elle, et apportés chez elle où ils furent reliés. A ouï dire elle, répondante, dudit sieur maréchal de Vauban, qu'il n'avait fait imprimer ledit livre *que pour en faire présent à ses amis, qu'il les distribuait lui-même et ne s'en fiait même à ses gens;* a aussi ouï dire audit Collas que plusieurs

libraires avaient demandé des exemplaires audit sieur de Vauban, et qu'il leur avait répondu qu'il n'était pas marchand, que ledit livre n'était que pour ses amis, et qu'il n'était pas temps de le rendre public; qu'au surplus, elle n'a aucune connaissance que ledit livre ait été vendu ou débité par aucun libraire, aucun colporteur ni autre personne, et qu'il n'en est resté à elle, répondante, aucun exemplaire... »

Battu de ce côté, l'infatigable d'Argenson se retourna vers les héritiers directs de Vauban, le marquis d'Ussé, son gendre, et son petit-fils, M. d'Aunay, et les somma de livrer les exemplaires de la *Dîme royale* qui devaient être entre leur possession. M. d'Ussé, le jour même du décès de Vauban, avait fait passer en lieu sûr les exemplaires, et c'est donc en toute liberté de conscience qu'il put répondre en toute sûreté à l'intendant de la place :

« J'ai questionné de tout mon mieux Colas, valet de chambre de feu M. le maréchal de Vauban. Il m'a fort assuré qu'il avait remis à son maître tous les exemplaires du livre en question, et qu'il les avait vu distribuer en blanc. Ce qu'il y a de très-certain, Monsieur, c'est qu'il ne s'en est trouvé pas un sous le scellé, et qu'on en a fait une très-exacte recherche. J'aurais souhaité pouvoir faire sur cela ce que vous m'aviez recommandé [1]. »

L'enquête n'avait donc plus d'objet, et, devant l'impossibilité absolue de mettre la main sur le corps du délit, le chancelier et d'Argenson durent abandonner des poursuites devenues inutiles. Mais l'arrêt de proscription contre

[1] Manuscrit fr. 21746, fol. 236. (Bibliothèque nationale.)

la *Dîme royale* ne fut pas rapporté, et le livre de Vauban ne put être ni réimprimé ni distribué.

De l'ensemble des documents que nous venons d'analyser, un fait saillant se dégage avec une lumineuse évidence ; c'est que l'arrêt du conseil rendu contre la *Dîme royale* a porté un coup mortel à Vauban. Entre la date de la publication de cet arrêt et la dernière crise qui emporta le maréchal, il y a plus qu'une coïncidence, il y a un enchaînement fatal de circonstances. Est-ce à dire qu'il faille admettre avec Saint-Simon que Vauban n'a pu survivre aux bonnes grâces de son maître?... Accepter cette donnée, c'est amoindrir la grande âme de Vauban et le faire descendre au niveau d'un vulgaire courtisan. Qu'importait, en effet, à Vauban, éloigné toute sa vie par les nécessités du service public d'une cour futile et jalouse, une passagère disgrâce qui ne l'atteignait ni dans ses goûts, ni dans ses habitudes? Que lui importait, à lui qui n'avait jamais demandé qu'au témoignage de sa conscience la sanction du devoir accompli, l'accue il plus ou moins gracieux du souverain?

Mais n'avoir jamais eu d'autre mobile que la grandeur du roi, la prospérité de la nation ; avoir prodigué à cette cause sacrée son sang, sa vie, les ressources de son génie ; avoir poursuivi avec une invincible persévérance la recherche de la vérité, avoir osé proclamer cette vérité non dans un but de gloire personnelle ou dans un esprit d'opposition, mais pour soulager les maux du peuple ; faire cesser d'intolérables abus, consolider par d'utiles et prévoyantes réformes une monarchie plusieurs fois séculaire, et se voir poursuivi par la police, traité comme un perturbateur de la paix publique ; voir détruire sous ses yeux

le fruit de quarante années de travaux, de recherches, de méditations, n'y a-t-il pas là de quoi abattre l'âme la plus forte et ruiner jusque dans ses fondements une constitution déjà ébranlée par quarante années de campagnes incessantes ?

Ce n'est pas tout. Avec la divination du génie, Vauban comprit qu'une monarchie sourde aux pressants appels du patriotisme, du bon sens et de l'expérience, courait à sa perte. Il comprit qu'une société qui, systématiquement, se refuse non-seulement à écouter la voix de la vérité, mais encore persécute les citoyens assez clairvoyants et assez dévoués pour proclamer ces vérités, ne devait pas tarder à succomber sous le poids de ses fautes. Il eut le pressentiment des excès populaires qui devaient entraîner dans une inéluctable catastrophe les institutions monarchiques qui, pour durer et assurer à jamais la stabilité intérieure, n'auraient eu besoin que de quelques réformes acceptées avec bonne foi et réalisées avec prudence.

Sans dégager entièrement la responsabilité de Louis XIV dans les tristes événements qui ont causé la mort presque soudaine de Vauban, il est équitable de faire remarquer que le roi n'est ni le seul, ni même le principal auteur de cette catastrophe. On a beaucoup reproché, et souvent avec raison, à Louis XIV son ingratitude envers les hommes qui l'avaient le mieux servi ; mais nous croyons que, dans les circonstances qui nous occupent, le roi a été plutôt indifférent et faible. En ne considérant les choses qu'au point de vue personnel, Vauban aurait eu mauvaise grâce de se plaindre de l'ingratitude de Louis XIV. Il ne faut pas oublier que si les services de Vauban avaient été considérables, les récompenses avaient été éclatantes. Par-

venir au suprême degré de la hiérarchie militaire, obtenir des distinctions honorifiques réservées aux princes du sang, être comblé de gratifications et de pensions, n'est-ce pas là un beau rêve pour un cadet entré dans la carrière sans fortune, sans alliances, sans appui? Que le roi ait eu l'impardonnable faiblesse de ne pas couvrir Vauban et de ne pas interposer son autorité souveraine entre lui et ses persécuteurs, ce sont là des torts dont nul ne peut atténuer la gravité. Mais est-ce une raison pour oublier tant de marques de faveur pour ne plus voir que l'injure dernière? Les ministres, les conseillers d'État, les hauts fonctionnaires, les traitants, tous ceux enfin qui ont employé les ressources de leur crédit à obscurcir le jugement du roi, à lui représenter Vauban comme un révolté, un factieux, doivent porter le poids de la réprobation de la postérité, car ils sont plus coupables que le souverain.

Tout, d'ailleurs, les événements comme les hommes, semblait conjuré contre Vauban. Ce n'est pas impunément qu'un homme devance les idées de son siècle; ce n'est pas impunément qu'il réclame l'égalité de l'impôt, l'abolition des priviléges; ce n'est pas impunément qu'il lèse tant d'intérêts, froisse tant d'amours-propres, soulève tant de colères. En entreprenant sa tâche surhumaine de réformateur, Vauban pouvait-il compter sur l'appui d'une société dont il sapait les préjugés et sur la reconnaissance d'un roi absolu dont il contrariait les projets? Pouvait-on demander à Louis XIV, qui se regardait comme le premier gentilhomme de son royaume et plaçait l'institution de la noblesse au-dessus de la conception monarchique, d'accepter de gaieté de cœur l'abolition des priviléges et de la noblesse? Dans quel pays les idées de Vauban eussent-

elles trouvé une application? Est-ce dans l'aristocratique Angleterre ou la féodale Allemagne?

Vauban a échoué, et il devait échouer dans cette lutte inégale; il s'est brisé contre la force des choses. Mais ce qui l'a tué, c'est l'odieux des procédés dirigés contre lui, c'est la persécution brutale suivie d'une condamnation presque infamante. Ses idées, grâce à Dieu, n'ont pas été anéanties comme l'espéraient ses persécuteurs; elles ont survécu parce qu'elles étaient généreuses et fécondes, et le nom de Vauban vivra éternellement dans la mémoire des hommes. Cette vie si noble, si remplie, sur laquelle rayonne comme une pure lumière le sentiment du devoir, a reçu la seule gloire qui lui manquât : l'auréole de la persécution. Atteint dans ses convictions les plus chères, Vauban n'a pas cherché par de lâches concessions à faire pardonner la hardiesse de ses opinions et à reconquérir par d'indignes compromis les bonnes grâces de son maître. Il a épargné à la postérité le spectacle d'une vieillesse sans dignité, d'un déclin sans grandeur, et il a couronné par une belle mort une vie féconde en grandes actions et en beaux exemples.

Les funérailles de Vauban ne furent pas célébrées à Paris. On se contenta de présenter le corps à l'église Saint-Roch [1], sa paroisse, avant de le transporter à Bazoches, où devait avoir lieu l'inhumation.

[1] Dudit jour (vendredi 1er avril, — *c'est avril qu'il faut lire*), haut et puissant seigneur monseigneur Sébastien Le Prestre de Vauban, chevalier, seigneur de Bazoches, Vauban, Pierre-Perthuis, Pouilly, Cernon, Lachaume, Espery et autres lieux, chevalier des ordres du roy, mareschal de France et gouverneur de la citadelle de Lisle, décédé avant-hiér soir rue Saint-Vincent, en cette paroisse, âgé de soixante et

M. de Mesgrigny et l'abbé Belin, du clergé de Saint-Roch, accompagnèrent la dépouille mortelle de l'illustre maréchal dans le pays où il était né et où il avait souhaité dormir de l'éternel sommeil au milieu des rustiques compagnons de sa laborieuse enfance. Le voyage dura quinze jours.

Enfin, le 16 avril 1707, l'inhumation eut lieu dans l'église Saint-Hilaire, à Bazoches[1]. où le corps repose encore, dans le caveau de la famille Vauban. La cérémonie funèbre se fit sans éclat, avec la simplicité qui convenait à la mémoire d'un homme qui toute sa vie avait fui le faste et l'ostentation. Point de harangue officielle, point de députations, point de troupes; mais le concours empressé des populations des environs, accourues pour rendre un suprême hommage à leur bienfaiteur, à leur ami, donnait à cette solennité un caractère de grandeur touchante bien digne du grand citoyen que la France venait de perdre.

quatorze ans (moins quelques jours), a esté apporté en cette église et sera transporté en l'église de Basoches, diocèse d'Autun, pour y estre inhumé. Présens : M[e] Jacques-Louis de Mesgrigny, comte de Villebertin et d'Aunet, demeurant ordinairement audit Aunet, et M[e] Louis Bertin, marquis d'Ussé, demeurant faubourg de Richelieu, paroisse Saint-Eustache, ses deux gendres. Signé : De Mesgrigny, Villebertin, Bornain d'Ussé, Goy. (Extrait des registres de l'église Saint-Roch.)

[1] Cejourd'huy seizième avril 1707 a esté inhumé dans la chapelle de Saint-Sébastien de cette église, sépulture ordinaire des seigneurs de ce lieu, hault et puissant seigneur messire Sébastien Le Prestre de Vauban, âgé de soixante-quinze ans, gouverneur de la citadelle de Lisle, en Flandre, commissaire général des fortifications de France, seigneur de Basoches, Pierre-Perthuis, Pouilly, Neufontaines, Vaubanoc, Cernon, Espeuy, Lachaume, le Creuzet et autres lieux, décédé à Paris le 30 may dernier, muni des sacrements de l'église, et conduit dans ce lieu par

En même temps que les compatriotes de Vauban payaient à sa mémoire un juste tribut de regret, l'Académie des sciences, dont Vauban était membre depuis 1699, faisait célébrer en son honneur un service solennel auquel assistèrent, dit le *Mercure,* plus de quatre-vingts hommes de lettres.

Là ne se borna pas la sollicitude de l'Académie. Dans sa séance du 4 mai, Fontenelle prononça en termes admirables l'éloge funèbre de l'illustre défunt.

« Jamais, s'écria Fontenelle, les traits de la simple nature n'ont été mieux marqués qu'en lui, ni plus exempts de tout mélange étranger. Un sens droit et étendu, qui s'attachait au vrai par une espèce de sympathie et sentait le faux sans le discuter, lui épargnait les longs circuits par où les autres marchent, et d'ailleurs sa vertu était en quelque sorte un instinct heureux, si prompt qu'il prévenait sa raison. Il méprisait cette politesse superficielle dont le monde se contente et qui couvre souvent tant de barbarie; mais sa bonté, son humanité, sa libéralité lui composaient une autre politesse plus rare qui était dans son cœur. Il seyait bien à tant de vertus de négliger le dehors qui, à la vérité, lui appartient naturellement, mais que le vice emprunte avec trop de facilité. Souvent le maréchal de Vauban a secouru de sommes assez consi-

Me Pierre Lemuet de Jully, prestre envoyé de la part de M. le curé de Saint-Roch, où le corps a été présenté et déposé dans la paroisse duquel il est décédé, assisté de messire Jean de Barrault, prestre, docteur en Sorbonne, abbé de Chore, de MM. les curés du voisinage et de plus de deux mille personnes de différents âges et qualités. Signé : Lemuet de Jully, l'abbé de Barrault, C. Belin. (Extrait des registres de l'église de Bazoches.)

dérables des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service ; et quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du roi. Il en a été comblé pendant tout le cours d'une longue vie, et il a eu la gloire de ne laisser en mourant qu'une fortune médiocre. Il était passionnément attaché au roi. Sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan, il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire. Personne n'a été si souvent que lui, et avec tant de courage, l'introducteur de la vérité ; il avait pour elle une passion presque imprudente et incapable de ménagement. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus brillantes, et n'ont pas même combattu. En un mot, c'était un Romain qu'il semblait que notre siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la république. »

Après avoir fait une allusion très-directe à la *Dime royale* et aux persécutions qui avaient accablé Vauban, l'éloquent secrétaire pertétuel osa ajouter encore un trait plus précis. Il eut le courage de proclamer que ce fidèle serviteur avait partout et toujours soutenu son caractere d'honnete homme, « malgré les flatteurs et les courtisans ».

On ne pouvait mieux dire, fait remarquer M. de Boislisle, ni davantage, et c'est une gloire pour nos académies d'avoir noblement interprété et manifesté à l'origine, comme elles le font encore aujourd'hui, la profonde vénération que tout le pays professera à jamais pour ce grand nom de Vauban.

Le cœur de Vauban, séparé du corps et enfermé dans une boite de plomb, avait été déposé dans la chapelle Saint-Sébastien de l'église ~~Sainte-Hélène~~. Il resta là pen-

Hilaire

dant quatre-vingt-dix-sept ans. En 1808, l'empereur donna l'ordre de l'apporter à Paris[1], et le 26 mai 1808 le cœur de l'illustre maréchal fut placé solennellement dans l'église des Invalides, où il repose aujourd'hui dans un mausolée de marbre en face du mausolée de Turenne.

Depuis lors, la postérité reconnaissante a élevé des statues et des monuments à Vauban. Mais la mémoire de ce grand homme de bien, de cet ingénieur incomparable, de ce profond penseur, de ce général consommé, attend encore la suprême consécration due à ses glorieux services. Nous voulons parler de la publication, aux frais de l'État, de ses lettres, de ses rapports militaires et économiques. Un très-petit nombre des ouvrages de Vauban ont été imprimés, et les rares exemplaires qui subsistent sont aujourd'hui absolument introuvables. Quant à sa correspondance, véritable chef-d'œuvre de clarté, d'érudition et de méthode, elle n'a jamais été, même partielle-

[1] Cette translation du cœur de Vauban donna lieu à un curieux incident :

Un M. de la Bamée, sous-préfet d'Avallon, chargé d'opérer la levée du cœur, s'était rendu à l'église, et, les formalités d'usage accomplies, avait confié le précieux dépôt à un brigadier de gendarmerie qui l'accompagnait; puis il s'était rendu au château de Vauban, où il déjeuna avec plusieurs personnes du voisinage réunies pour la circonstance. Le repas terminé, le sous-préfet et le brigadier montèrent à cheval pour retourner à Avallon. C'est là que devait être faite aux délégués du ministre de la guerre la remise officielle du cœur. Arrivé à quelque distance de la ville, le brigadier constata que la boîte de plomb, qu'il avait glissé, en sortant de l'église, dans une des fontes de sa selle, avait disparu. Tout effaré, le brigadier mit pied à terre et revint sur ses pas, explorant avec soin le chemin parcouru. Ce ne fut qu'au château de Vauban qu'il retrouva dans la mangeoire de son cheval la précieuse relique. On juge avec quel empressement le trop distrait brigadier rejoignit le sous-préfet, qui l'attendait sur la route sans oser entrer à la ville.

ment, livrée à la publicité. Ses lettres militaires, qui devraient être dans les mains de tous nos officiers, sont à la merci d'un accident [1]. Sans le dévouement de quelques citoyens qui, dans les derniers jours de la Commune, ont préservé des flammes les bâtiments du ministère de la guerre, il ne resterait aucun vestige de ces œuvres admirables qui honorent l'esprit humain.

Il y a quelques années, l'impression des lettres de Colbert a été faite aux frais de l'État, et cette publication a mis au jour des trésors historiques inestimables. Combien la publication des œuvres de Vauban présenterait un intérêt plus actuel, plus instructif, au double point de vue de l'art militaire et de l'économie politique! Faisons donc des vœux pour qu'un gouvernement assez libéral et un ministre assez soucieux de nos gloires nationales prennent l'initiative d'une mesure réclamée depuis longtemps par tous les hommes qui ont à cœur l'illustration et la grandeur morale de notre patrie.

[1] Il n'est que juste de reconnaître que l'administration de la guerre fait tout ce qui dépend d'elle pour favoriser les recherches historiques. Sans parler de l'ordre et de la méthode qui règnent dans le service des archives, l'hospitalité la plus large et la plus bienveillante est accordée aux personnes qui ont intérêt à consulter les documents manuscrits ou imprimés du dépôt de la guerre.

Qu'il nous soit permis d'adresser ici à tous les fonctionnaires des dépôts de la guerre et des fortifications, et à M. Huguenin principalement, nos plus sincères remerciments pour le concours obligeant qu'ils ont bien voulu nous prêter.

APPENDICES

Dans un mémoire écrit en 1689, Vauban démontre la nécessité de fortifier Paris et donne un plan d'ensemble des défenses à exécuter. — Protestation de Vauban contre la révocation de l'édit de Nantes. — Son mémoire au roi sur le rappel des huguenots. — Rapports détaillés sur la nécessité d'organiser un vaste réseau de canaux au point de vue économique et militaire. — Idée de Vauban sur la noblesse. — Méthode de travail adoptée par Vauban pour ses recherches économiques. — Lettre à M. de Caligny. — Descendance de Vauban. — Vocabulaire.

DE L'IMPORTANCE DONT PARIS EST A LA FANCE, ET DU SOIN QUE L'ON DOIT PRENDRE DE SA CONSERVATION.

(*Écrit par Vauban en* 1689.)

Depuis l'entrée de Henri IV, les fortifications de Paris, rompues sur plusieurs points, avaient cessé d'être entretenues. Peu à peu, les habitations avaient dépassé le mur d'enceinte, et dès les premières années du règne de Louis XIV, la capitale de la France se trouvait dépourvue de défenses.

Cependant, personne, ni dans le gouvernement, ni dans l'armée, ne paraissait se préoccuper d'un état de choses si funeste à l'intérêt public. Qui, en effet, aurait songé à prendre des mesures préventives contre un investissement de Paris, alors que nos armées partout victorieuses reculaient les limites de la France, et qu'une double ceinture de places fortes protégeait nos frontières? Avec la perspicacité du génie, Vauban comprit que cette incurie pouvait nous devenir fatale. En pleine paix, à l'apogée de la puissance de Louis XIV, il rédigea un mémoire dans lequel il appelait l'attention du roi sur la nécessité de fortifier Paris et indiquait par le détail les opérations à entreprendre pour faire de la capitale une place de guerre de premier ordre. De récents et douloureux événements nous ont prouvé une fois de plus que Vauban avait vu juste, et que cet investissement de Paris par une armée ennemie, regardé de son temps comme une chimère, pouvait devenir une cruelle réalité.

Après avoir développé des considérations morales très-élevées pour démontrer l'importance de préserver d'une surprise la ville de Paris, « le vrai cœur du royaume, la mère commune des Français, l'abrégé de la France », Vauban ajoute :

« Or, il est très-visible que ce malheur serait un des plus grands qui pût jamais arriver à ce royaume, et que, quelque chose que l'on pût faire pour le rétablir, il ne s'en relèverait de longtemps et peut-être jamais. C'est pourquoi il serait, à mon avis, de la prudence du roi d'y pourvoir de bonne heure et de prendre les précautions qui pourraient la mettre à couvert d'une si épouvantable chute. J'avoue que le zèle de la patrie et la forte inclination que j'ai eue toute ma vie pour le service du roi et le bien de l'État m'y ont fait souvent songer; mais il ne m'a point paru de jour propre à faire de pareilles ouvertures par le grand nombre d'ouvrages plus pressés qui ont occupé le roi, tant sur la frontière, qui a toujours remué depuis vingt-deux ans en çà, que par les bâtiments royaux qu'il a fait faire et par le peu de dispositions où il m'a paru que l'esprit de son conseil était pour une entreprise de cette nature, qui sans doute aurait semblé à plusieurs contraire au repos de l'Etat et à tous d'une très-longue et difficile exécution. Cependant cette pensée, qui dans le commencement ne m'a passé que fort légèrement dans l'esprit, s'y est présentée si souvent qu'à la fin elle y a fait impression et m'a paru digne d'une très-sérieuse attention; mais, n'osant la proposer à cause de sa nouveauté, j'ai cru du moins la devoir écrire, espérant qu'il se trouvera un jour quelque personne autorisée qui, lisant ce mémoire, y pourra faire réflexion, et que, poussé par la tendresse naturelle que tout homme de bien doit avoir pour sa patrie, il en parlera et peut-être en proposera-t-il l'exécution, qui, bien que difficile et de grande dépense, ne serait nullement impossible, étant bien conduite. »

Abordant ensuite les moyens d'exécution, Vauban conseille de rétablir l'ancienne enceinte de Paris; mais il n'indique que pour mémoire cette amélioration secondaire, et il arrive à son grand projet qui consiste à établir :

« Une seconde enceinte à une très-grande portée de canon de la première, c'est-à-dire à mille ou douze cents toises de distance, occupant toutes les hauteurs convenables ou qui peuvent avoir commandements sur la ville, comme celles de Belleville, de Montmartre, Chaillot, faubourg Saint-Jacques,

Saint-Victor, et tous les autres qui pourraient lui convenir.

« Bastionner ladite enceinte, ou l'armer de tours bastionnées, la très-bien revêtir et terrasser, et lui faire un fossé de dix-huit à vingt pieds de profondeur sur dix à douze toises de largeur, revêtu de maçonnerie.

« Faire toutes les portes nécessaires par rapport à celles de la ville, avec leurs corps de garde, devant lesquelles portes il faudrait faire les demi-lunes aussi revêtues de même que partout ailleurs où il sera besoin, les environnant de fossés approfondis et revêtus comme ceux de la place.

« Faire aussi des *contre-gardes* à l'entour des tours bastionnées, si on les préfère aux bastions, revêtues jusqu'à la hauteur du parapet du chemin couvert, et le surplus de leur élévation de terre gazonnée ou plaquée, observant toutes les façons nécessaires à ces remparts et chemins couverts, et de donner à ces derniers au moins six toises de large, en considération des assemblées qui s'y feront pour les sorties. On pourrait après planter tout le terre-plein et les talus des remparts d'ormes et d'autres bois particulièrement destinés aux besoins de cette fortification, sans jamais permettre qu'il en fût coupé pour un autre usage que pour le canon, les palissades et fascines. »

Ce n'est pas tout que de fortifier Paris contre une armée étrangère ; il faut encore prévoir le cas d'une guerre civile. Dans ce but, Vauban propose de construire plusieurs fortes citadelles sur les bords de la Seine, « afin de *maintenir Paris dans le devoir* » ; car, ajoute-t-il, « une ville de cette grandeur fortifiée de cette façon pourrait devenir formidable même à son maître ».

La question des approvisionnements préoccupe particulièrement Vauban, qui conseille la création d'immenses greniers d'abondance qui seraient une précieuse ressource en temps de guerre et permettraient en temps de paix de livrer le blé à bon marché en cas de disette.

« Ces précautions seraient d'autant plus utiles que dans les chères années, le peuple à qui l'on pourrait vendre de ces grains à un prix modique s'en trouverait soulagé, et qu'aux environs de Paris, à quarante lieues à la ronde et le long des rivières navigables, les blés s'y vendraient toujours à un prix raisonnable, dans le temps que la grande abondance les fait donner à vil prix, à cause des remplacements à faire dans les magasins : ainsi les fermiers seraient mieux en état de payer leurs maîtres, qui perdraient moins sur leurs fermes, et le pauvre peuple serait toujours soulagé dans ses misères. J'ai dit deux millions de setiers de blé et plus, parce que je suppose

que, dans un temps de siége, la bourgeoisie de Paris, jointe à ceux qui s'y réfugieraient des environs et aux troupes renfermées entre la première et la seconde enceinte, pourraient bien faire le nombre de sept à huit cent mille âmes, auquel cas il leur faudrait, pour une année, aux environs de deux millions cent mille setiers de blé, parce que chaque personne en consomme près de trois setiers par an pour sa nourriture; outre cette quantité, dont il est bon d'être assuré..., on devra faire *amas* de tous les bœufs, moutons, chairs fraîches et salées, volailles, fromages, légumes de toutes sortes, etc., qui se pourront trouver. »

A la fin de son mémoire, Vauban étudie en grand détail l'organisation militaire qu'il conviendrait de donner à la garnison de Paris; il examine les différentes hypothèses d'une attaque à main armée, et conclut en prouvant que Paris ainsi fortifié immobiliserait une armée ennemie forte au moins de deux cent mille hommes.

« Vu premièrement qu'il ne leur serait pas possible de l'approcher d'assez près pour pouvoir tirer des bombes jusque dans l'enclos de la ville, secondement qu'il ne serait pas possible à une armée de deux cent mille hommes de la prendre par un siége forcé, à cause de l'étendue de sa circonvallation, qui, ayant douze à treize grandes lieues de circuit, l'obligerait d'étendre fort ses quartiers, qui en seraient par conséquent affaiblis, et à se garder partout également, sous peine d'en voir enlever tous les jours quelqu'un ; troisièmement, qu'il ne pourrait entreprendre deux attaques séparées, puisque, pour pouvoir fournir à la garde des tranchées, il faudrait employer plus de trente-cinq mille hommes, sans compter les travailleurs et gens occupés aux batteries; quatrièmement, qu'il ne pourrait point le faire par deux attaques liées, attendu que, pour pouvoir fournir à la même garde, il y aurait tels quartiers qui auraient trois journées de marches à faire, et autant pour s'en retourner, ce qui les mettrait dans un mouvement perpétuel qui ne leur laisserait aucun repos; cinquièmement, que, dès le douze ou quinzième jour de tranchée, pour peu qu'il y eût eu d'occasions, leurs forces seraient considérablement diminuées, et leurs troupes obligées de monter de trois à quatre jours l'un, auquel cas elles ne pourraient pas relever, à cause de l'éloignement des quartiers; à quoi il faut ajouter que les fréquentes sorties, grandes et petites, qui se feraient à toute heure par de si grandes troupes, le grand feu qui sortirait des remparts et des chemins ouverts, et la grande quantité de ca-

nons dont elle pourrait se servir, empêcheraient les travailleurs de faire chemin, et réduiraient ce siége à une lenteur qui, ayant bientôt épuisé leurs armées d'hommes et de munitions, les contraindrait à lever honteusement le siége. »

Les idées de Vauban sur la défense de Paris ne trouvèrent aucun écho à la cour de Louis XIV, et ce ne fut que cent cinquante années plus tard que ces projets furent repris et exécutés. En 1843, M. Thiers, s'inspirant des considérations exposées dans le *Mémoire* que nous venons d'analyser très-sommairement, proposa aux Chambres de fortifier Paris. On sait après combien d'efforts et de luttes l'illustre homme d'Etat parvint à vaincre une opposition aveugle[1] et à faire triompher des idées dictées par le bon sens et le patriotisme. Dans l'exécution des travaux, les données de Vauban furent modifiées grâce aux progrès de l'artillerie moderne. Mais il n'en reste pas moins acquis que le plan général indiqué par lui fut suivi dans ses dispositions principales, et que Vauban peut, à juste titre, être regardé comme le premier défenseur de Paris.

PROTESTATION DE VAUBAN CONTRE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

La nouvelle de la révocation de l'édit de Nantes avait été accueillie par Vauban avec une véritable stupeur. Il comprit que cette mesure impolitique serait le signal de terribles déchirements intérieurs et d'interminables complications extérieures. Bientôt il put se convaincre, en visitant les provinces du Nord et de l'Ouest, que le mal produit par la révocation de l'édit de Henri IV avait dépassé les plus sombres prévisions.

Emu des calamités dont il était le témoin, et n'écoutant que son patriotisme, Vauban crut de son devoir de faire entendre la vérité au roi et de l'éclairer sur les conséquences d'une mesure dont il n'avait peut-être pas calculé toute la portée et sur laquelle, d'ailleurs, il était encore temps de revenir. Sous l'empire de cette préoccupation, Vauban écrivit à Louvois une longue lettre dans laquelle il lui démontrait, à l'aide de pièces authentiques, que la révocation de l'édit de Nantes, dont les premiers effets seulement commençaient à se faire sentir, avait porté un coup désastreux à notre industrie, paralysé notre commerce, tari dans

[1] Pour montrer la mauvaise foi ou l'ignorance des adversaires du projet présenté par le gouvernement, il suffit de rappeler que les orateurs de l'opposition osèrent soutenir que Vauban était tombé en enfance quand il avait projeté de fortifier Paris.

leur séve les principales branches de notre richesse nationale, réveillé les haines furieuses des guerres de religion et amoncelé sur tous les points de l'horizon d'effroyables tempêtes.

Dans un court séjour qu'il fit à Bazoches en 1686, Vauban mit la dernière main à son mémoire et l'envoya à Louvois. Il n'est pas difficile de concevoir de quelle façon l'impérieux ministre accueillit la courageuse protestation de son subordonné. La lettre suivante qu'il lui adressa de Fontainebleau le 13 octobre 1687, et dans laquelle il est question d'un « mémoire », se rapporte évidemment à l'envoi de Vauban :

« ..... Je vous renvoie cette lettre, disait Louvois, afin que vous puissiez la supprimer, aussi bien que la minute que vous en avez faite. Je vous diray que si vous n'étiez pas plus habile en fortification que le contenu de votre mémoire donne lieu de croire que vous l'êtes sur les matières dont il traite, vous ne seriez pas digne de servir le roi de Narsingue, qui, de son vivant, eut un ingénieur qui ne savait ni lire, ni écrire, ni dessiner. S'il m'était permis d'écrire sur une pareille matière, je vous ferais honte d'avoir pensé tout ce que vous avez mis par écrit, et comme je ne vous ai jamais vu vous tromper aussi lourdement qu'il paraît que vous l'avez fait pour ce mémoire, j'ai jugé que l'air de Bazoches vous avait bouché l'esprit, et qu'il était fort à propos de ne vous y guère laisser demeurer. »

En présence d'une fin de non-recevoir aussi brutale dans la forme que menaçante dans le fond, tout autre que Vauban eût reculé. Mais le sentiment du devoir et la notion du droit étaient si profondément enracinés dans son âme qu'il n'hésita pas à s'adresser au principal auteur de la mesure funeste prise par Louis XIV. Il recopia son mémoire et le fit parvenir à madame de Maintenon. Cette communication ne devait pas, hélas! avoir plus de succès que la précédente. Comme Louvois, madame de Maintenon resta sourde à la voix du patriotisme et du bon sens. Et cependant, jamais la vérité n'avait été présentée sous une forme plus éloquente, sous un jour plus vrai.

Avant de combattre de front les idées du roi, Vauban commençait par contester l'opportunité de la révocation de l'édit de Nantes :

« Il n'y a pas lieu de douter que le projet des conversions n'eût eu tout le succès que le roi en avait espéré, et Sa Majesté la satisfaction de conduire ce grand ouvrage à une heureuse perfection, si la trêve[1], qui paraissait établie sur des fondements si solides, eût subsisté tout le temps convenu entre les puissances intéressées ; et on y serait infailliblement parvenu en douze ou quinze années, attendu que les plus anciens et les plus opiniâtres huguenots seraient morts ou fort diminués dans cet espace de temps; que la plus grande partie de ceux du moyen âge, pressés par la nécessité de leurs affaires, par le désir du repos ou par leur propre ambition, s'y seraient accommodés,

[1] La trêve de Ratisbonne.

et que les jeunes se seraient à la fin laissé persuader. Jamais chose n'eût mieux convenu au royaume que cette uniformité de sentiments tant désirée, s'il avait plu à Dieu d'en bénir le projet. On sait bien que cela ne pouvait s'exécuter d'autorité sans qu'il en coûtât au royaume; mais cette perte, quoique considérable, n'eût pas été comparable au bien qui en aurait réussi, si on eût pu parvenir à l'exécution totale de ce dessein, car ils ne se seraient pas obstinés à beaucoup près comme ils ont fait, s'ils n'avaient été flattés de l'espoir des protections étrangères et d'une guerre prochaine qui, étant enfin arrivée plus tôt qu'on ne l'avait prévue, a fait ce que qui était très-bon en soi dans les commencements est devenu très-mauvais par les suites.

« De sorte que ce projet si pieux, si saint et si juste, dont l'exécution paraissait si possible, loin de produire l'effet qu'on en devait attendre, a causé et peut encore causer une infinité de maux très-dommageables à l'Etat.

« Ceux qu'il a causés sont :

« 1° La désertion de quatre-vingt ou cent mille personnes de toutes conditions, sorties du royaume, qui ont emporté avec elle plus de trente millions de livres de l'argent le plus comptant;

« 2° Nos arts et manufactures particulières, la plupart inconnus aux étrangers, qui attiraient en France un argent très-considérable de toutes les contrées d'Europe;

« 3° La ruine la plus considérable du commerce;

« 4° Il a grossi les flottes ennemies de huit à neuf mille matelots des meilleurs du royaume;

« Et 5° leurs armées de cinq à six cents officiers et de dix à douze mille soldats beaucoup plus aguerris que les leurs, comme ils ne l'ont fait que trop voir dans les occasions qui se sont présentées de s'employer contre nous.

« A l'égard des restés dans le royaume, on ne saurait dire s'il y en a un seul de véritablement converti, puisque très-souvent ceux qu'on a cru l'être le mieux ont déserté et s'en sont allés. Ce qu'il y a de bien certain est que tous ceux qui l'ont été par les contraintes, on en voit fort peu qui avouent de l'être, ni qui soient contents de leur conversion; bien au contraire, la plupart affolent de paraître plus huguenots qu'ils ne l'étaient avant leur adjuration ; et si on regarde la chose de près, on trouvera qu'au lieu d'augmenter le nombre des fidèles dans ce royaume, la contrainte des conversions n'a produit que des relaps, des impies, des sacriléges et profanateurs de

ce que nous avons de plus saint, et même une très-mauvaise édification aux catholiques...

« Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, mais jamais de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance, et Dieu seul les peut diriger comme il lui plaît... »

Après avoir développé les considérations relatives à la rupture de la paix intérieure, Vauban aborde les points délicats qui touchent à la politique extérieure. Avec un sens prophétique auquel les événements ne devaient pas tarder à donner raison, il fait ressortir les dangers d'une politique contraire aux intérêts de la France et qui aurait pour premier résultat de reformer la coalition européenne :

« Il est à craindre que la continuation des contraintes n'excite à la fin quelque grand trouble dans le royaume qui pourrait faire de la peine au roi par suite en plusieurs manières, et causer de grands maux à la France, notamment si le prince d'Orange venait à réussir à quelque grande descente, et qu'il y pût prendre pied ; car il est bien certain que la plus grande partie de ce qu'il y a de huguenots cachés iraient à lui, grossiraient son armée en peu de temps et l'assisteraient de tout ce qui pourrait dépendre d'eux, qui est bien le plus grand péril, le plus prochain, le plus à craindre, où la guerre présente puisse exposer cet Etat ; tous les autres me paraissant jeux d'enfants ou très-éloignés en comparaison de celui-ci.

« La continuation des contraintes ne produira jamais un seul vrai catholique, et ne fera qu'aigrir de plus en plus l'esprit des cantons protestants alliés de cette couronne, qui, à ce que j'apprends, sont à tous moments prêts à nous abandonner à cause des rigueurs qu'ils apprennent qu'on exerce contre nos frères...

« L'obstination au soutien des conversions ne peut être que très-avantageuse au prince d'Orange, en ce que cela lui fait un très-grand nombre d'amis dans le royaume, au moyen desquels il est non-seulement informé de tout ce qui s'y fait, mais de plus très-désiré et très-assuré (s'il y peut mettre le pied) d'y trouver des secours très-considérables d'hommes et d'argent.

« Que sait-on même, ce malheur arrivant, si une infinité de catholiques ruinés et appauvris qui ne disent mot, et qui, n'approuvant ni la contrainte des conversions ni peut-être le gouvernement présent, par les misères qu'ils en souffrent, leurrés d'ailleurs de ses promesses, ne seraient pas bien aises

de les voir réussir? Car il ne faut pas flatter, le dedans du royaume est ruiné, tout souffre, tout pâtit et tout gémit; il n'y a qu'à voir et examiner le fond des provinces, on trouvera encore pis que je ne dis. Que si on observe en silence, c'est que le roi est craint et révéré, et que tout est parfaitement soumis, qui est au fond tout ce que cela veut dire. »

Dans les pages suivantes, Vauban s'attache à démontrer que le dissentiment religieux a tellement affaibli le pays qu'en cas de guerre nous ne pourrions résister à une coalition. Et alors le roi serait obligé de subir les conditions de ses ennemis, qui ne manqueraient d'exiger des garanties pour la liberté des cultes. Actuellement, le roi peut encore revenir de sa pleine volonté sur sa décision et s'épargner la honte d'une rétractation forcée :

« J'avoue, ajoute Vauban, qu'il est dur à un grand prince de se rétracter des choses qu'il a faites, spécialement quand elles n'ont eu pour objet que la piété et le bien de l'Etat; mais enfin le roi sait mieux que personne que, dans toutes les affaires de ce monde qui ont de la suite, ce qui est bon dans un temps l'est rarement dans un autre, et qu'il est de la prudence des hommes sages de s'accommoder aux changements qui n'ont pas dépendu d'eux, et d'en tirer le meilleur parti qu'ils peuvent.

« Sa Majesté doit enfin considérer que c'est la France en péril qui lui demande secours contre le mal qui la menace. Le mal est la guerre présente, ou plutôt cette conjuration générale de tous ses voisins unis et associés pour sa perte. C'est pourquoi, en égard à l'importance de la chose, il paraît que le roi ne saurait rien faire de mieux que de passer par-dessus toutes autres considérations, qu'il faudrait regarder comme frivoles et de nulle conséquence à comparaison de celle-ci, et de faire une déclaration dans toute la meilleure forme que se pourra faire par laquelle Sa Majesté expose que s'étant aperçue avec douleur du mauvais succès qu'ont eu les conversions et de l'opiniâtreté avec laquelle la plupart des nouveaux convertis se sont obstinés à persister dans la religion prétendue réformée, nonobstant les adjurations qu'ils en ont faites et l'espoir apparent qu'on lui avait donné du contraire, Sa Majesté ne voulant plus que personne soit contraint dans sa religion, et d'ailleurs pourvoir, autant qu'à elle appartient, au repos de ses sujets, notamment ceux de la religion prétendue réformée, qui depuis quelque temps ont été contraints de professer la catholique; après avoir recommandé la chose à Dieu, auquel seul appar-

tient la conversion des cœurs, elle rétablit l'édit de Nantes, purement et simplement au même état qu'il était ci-devant, permettant à tous ses sujets, qui n'auront abjuré que par contrainte, de suivre celle des deux religions qui leur plaira, de rétablir les temples dans la quantité permise par le même édit, donnant amnistie générale à tous ceux qui se sont absentés du royaume à l'occasion de ladite religion, même à ceux qui ont pris les armes contre elle pour le service de ses ennemis, et révoquant tout ce qui a été fait contre elle, de même que toutes les ordonnances, saisies, confiscations faites à l'occasion des désertions jusqu'à présent, remettant un chacun dans la pleine jouissance de ses biens à commencer du jour de la publication des présentes pour ceux qui sont demeurés dans le royaume, et du jour de l'arrivée de ceux qui s'en sont absentés...

« Le premier bien qui arrivera de cette déclaration est que les peuples tourmentés par les contraintes, se voyant en repos et en état de rentrer dans la jouissance de leurs biens, le feront aussitôt savoir à leurs parents et amis du dehors qui s'entr'avertiront les uns les autres, et pour lors tous ceux qui ont quelque chose, qui souffrent des mauvais traitements qu'ils reçoivent chez les étrangers, feront leur possible pour revenir. De cette façon le roi recouvrera tout ou la plus grande partie de ses sujets dans peu de temps. La tranquillité se remettra dans le royaume; chacun ne songera qu'à rétablir ses affaires, et comme ils n'auront obligation qu'au roi de leur rétablissement, ils ne s'amuseront pas à rechercher des protections étrangères qui pourraient leur devenir funestes par les suites. »

MÉMOIRES DE VAUBAN RELATIFS A UN SYSTÈME DE CANAUX ET DE VOIES D'EAU RELIANT TOUTES LES VILLES DE FRANCE.

Un des traits distinctifs de Vauban, c'est qu'il ne se contente jamais d'effleurer une question. Nul mieux que lui ne sait pénétrer plus à fond dans tous les détails d'une affaire sans perdre de vue l'ensemble. Ainsi, est-il chargé d'inspecter les places du Nord, il ne se contente pas de s'acquitter scrupuleusement de sa mission, mais recherche, et il indique le moyen d'augmenter les ressources militaires et d'ajouter à la richesse nationale. Ce problème en apparence insoluble est sa constante préoccupation. Pour arriver à ce résultat, il forme le projet de relier

entre elles toutes les places du Nord par une série de canaux. Des ports du pas de Calais et de la Flandre maritime, dit-il, partirait une route d'eau continue qui, par l'Aa, la Lys, la Deule, la Scarpe, le Sauzet, l'Escault et la Haisne, remonterait jusqu'à Mons et Cambrai, et descendrait jusqu'à Gand, pour y joindre les canaux de navigation qui règnent le long des côtes.

Après avoir exposé l'ensemble de son système, Vauban énumère les moyens d'exécution :

« Le pays m'ayant paru aisé et fort plat, j'ai envoyé Dupuy et Le Duc le reconnaître ; de cette façon, il ne me paraît pas de difficulté pour la façon de ce canal, et il n'y aura de terres extraordinaires à couper que celles qui se trouveront entre le château de Waca et de Waterloo ; le reste, de part et d'autre, ne demande que les excavations ordinaires et trois ou quatre pas. Au reste, si ce dessin avait lieu, ce canal déboucherait d'une part dans la Deulle vers Marquette et dans l'Escaut par Epierre ; il laissera bien quelque partie de notre pays en dehors, mais le rétablissement du retranchement, quand on en aura besoin, y remédiera, et ce canal servira d'un second obstacle à l'ennemi qui voudrait pénétrer dans la Châtellenie. Cette situation serait extrêmement commode au commerce de Lille, Tournay et Valenciennes, et serait d'une utilité merveilleuse pour le débit des chaux et de la pierre de taille de Tournay, et pour les bois, terres et charbons du Hainaut, dont il ne passerait que la quantité qu'il nous plairait, ce qui rendra la ville de Gand déserte en peu de temps, aussi bien que celles de Bruges, Audenarde et Courtrai. Que si vous voulez bien ne pas tant faire d'attention à la défense du pays dans la construction de ce canal, mais simplement avoir égard au commerce, on pourrait, au lieu de descendre à Waca, prendre par le marais du Pont à Trésin, et aller chercher le petit ruisseau qui sort du village de Baisieux, et, suivant après son vallon, déboucher dans l'Escaut près du Pont-Achin ; ce chemin serait le plus court et tellement commode qu'il n'y aurait guère plus loin de Tournay à Lille par eau que par terre. »

La possibilité du canal établie, et son utilité au point de vue de la défense bien exposée, Vauban insiste sur les avantages qu'en retirerait le commerce national :

« Vous pouvez juger, Monseigneur, de l'excellence de cette communication par elle-même, mais bien davantage par celle de la Lys au canal d'Ypres, si elle se faisait, ou que les charbons

d'Angleterre, qui importent beaucoup d'argent du royaume, en seraient bannis par ceux du Hainaut, dont nos marchands feraient le commerce, outre que le fer, les bois, la chaux (qui est un grand article), la pierre de taille et mille autres choses y trouveraient encore leur issue très-favorablement, même les fourrages, blés, avoines, pois, fèves, chanvres, à cause de la marine, huile de colza et toutes les manufactures du pays, et même les munitions de guerre et de bouche. Au surplus, le canal d'amont (je veux dire celui de Lille à Douai) servira bien à l'évacuation des blés d'Artois, de Cambrésis, gouvernement de Douai et partie de celui de Bouchain, mais que ceux de ce pays-ci n'y remontent qu'avec beaucoup d'incommodité, parce que la Scarpe est fort faible en été et le tour fort grand; cependant l'un et l'autre sont fort bons, et le roi ne saurait jamais faire de dépense plus petite[1]. »

Ce projet de canalisation que Vauban ne faisait qu'indiquer en 1686, dans son rapport à Louvois, deviendra par la suite la constante préoccupation de sa vie. Il a laissé dans un mémoire détaillé, véritable monument de la science économique à cette époque, tout un ensemble de vues qui mérite de fixer l'attention, parce que son génie créateur s'est livré pleine carrière et porte l'empreinte de son amour du bien public.

Sa sollicitude ne s'arrête plus seulement à la défense de notre frontière du nord; elle s'étend à toutes les parties du royaume.

« Les rivières qui descendent des Vosges forment des lignes transversales, utiles contre un ennemi qui s'avance entre le Rhin et les montagnes, mais qu'un passage du Rhin fait en deçà des positions occupées peut tourner et rendre inutile. L'Ill seul offrait une ligne diagonale plus favorable à la défense, mais faible, mal soutenue, qui ne s'étendait que d'Altkirch à Strasbourg, et ne se rattachait pas aux places d'Huningue et de Neuf-Brisach. Vauban imagina de tracer un canal, parallèle au Rhin, dirigé d'Huningue à Landau, par Neuf-Brisach et Strasbourg. Ce travail devait donner entre le fleuve et les montagnes une seconde ligne de défense soutenue par les rivières qui descendent des Vosges, multiplier sur cette frontière les combinaisons de défense, et rendre les transports militaires et commerciaux indépendants des crues du fleuve, de ses débâcles, des péages étrangers, et, en temps de guerre, du feu des places et des postes ennemis[2]. »

Notre frontière de l'est, protégée par les monts du Jura et le cours du Rhône, n'était accessible que du côté de la Suisse. Aussi Vauban conseille-t-il de conserver par tous les moyens possibles l'amitié ou au moins la neutralité de ce petit peuple, qui, réduit à ses propres forces, n'était pas un danger pour la France, mais qui pouvait jouer un rôle décisif dans le cas d'une complication européenne, en permettant aux

[1] Vauban à Louvois, le 12 octobre 1692. (Dépôt de la guerre.)
[2] Allent, *Histoire du génie*.

troupes de l'Autriche de passer par son territoire pour nous envahir. Pour assurer la neutralité de la Suisse, les égards et les assurances de paix ne suffisent pas : il faut avoir recours à des procédés plus effectifs, et ne pas craindre de prodiguer l'argent. Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que la république helvétique, effrayée par l'insatiable ambition de Louis XIV et par son esprit d'intolérance, penchait du côté de l'Autriche et de la Hollande.

Mais Vauban n'arrête pas là ses suppositions. Il prévoit qu'un jour l'Alsace pourra être séparée violemment de la France, — les événements ne lui ont donné, hélas ! que trop raison, — et il recommande de fortifier d'une façon toute particulière les places qui commandent le cours de la Saône, du Doubs, du Rhône et de l'Ain. Il faut, en outre, rendre navigables le Doubs, la Savoureuse et les autres affluents du Doubs, de manière à unir la frontière d'Alsace à celle des Juras, Belfort à Besançon, Besançon aux places de la Franche-Comté, et ouvrir une vaste artère de circulation pour l'écoulement des produits des Juras et des Vosges, qui seraient portés directement au Rhône, et de là dans les ports de la Méditerranée.

Le canal du Rhin au Rhône, qui a été terminé il y a quelques années, remplit le but que s'était proposé Vauban. Mais ce projet déjà si vaste d'unir le Rhin aux ports de la Méditerranée n'était qu'une des parties du plan général dressé par l'illustre ingénieur. Les canaux de Bourgogne et du Charolais, dont il avait étudié depuis longtemps les projets, devaient constituer la partie capitale de son œuvre. Avec une clarté admirable et une grande abondance de démonstrations, il fait ressortir les avantages militaires et commerciaux de cette combinaison. En cas de guerre, les recrues et les munitions peuvent être transportées sans fatigue, sans encombrement et sans grandes dépenses, du centre de la France au pied des Vosges et des Alpes. Pendant la paix, les canaux servaient à l'écoulement des produits des bassins de la Seine, de la Loire et même de la Garonne, grâce au canal du Languedoc. En même temps Mesgrigny étudiait une voie de communication entre la Sambre et l'Oise. Ainsi donc, une navigation non interrompue de Lyon à Bordeaux, de Nantes à Strasbourg, du Havre à la frontière de la Hollande donnait un écoulement aux marchandises de toutes nos provinces, alors séparées les unes des autres par les difficultés du terrain et l'absence de voies de communication.

Ce n'est pas tout. Vauban veut utiliser toutes les rivières navigables de France, « soit en prolongeant la navigation de celles qui le sont déjà, soit en rendant totalement navigables celles qui ne le sont point, ou en faisant de nouveaux canaux à travers les pays, pour communiquer la navigation des rivières les unes aux autres ».

Après avoir fait l'énumération des cent quatre-vingt-dix rivières susceptibles de devenir navigables, soit pendant toute l'année, soit pendant quelques mois seulement, Vauban fait ressortir les avantages économiques et commerciaux de cette mesure.

« Le royaume augmenterait considérablement ses revenus, ajoute-t-il, et le débit de ses denrées deviendrait tout autre

qu'il n'est notamment si on affranchissait la navigation. On ne saurait donc disconvenir que cela ne fût bon et très-excellent; mais la question est de la mettre en exécution; c'est la difficulté qu'on peut objecter, et qui effectivement en serait une si on s'y prenait tout à coup et que dès à présent on voulût tout embrasser. Il est bien sûr même qu'on n'en viendrait pas à bout; les peuples sont trop pauvres et le roi trop en dette.

« Mais si la *Dîme royale* pouvait avoir lieu, qu'elle fût une fois bien établie, les peuples soulagés et les dettes de l'Etat acquittées (chose qui arriverait dans peu), pour lors les pays se raccommoderaient, et ce qui paraît impossible deviendrait aisé. En s'y prenant peu à peu et avec ordre pour peu que le roi s'y affectionnât et y mît du sien, on verrait bientôt la navigation des principales rivières s'accroître et se prolonger du côté des sources, et s'étendre après dans les principales branches, et de là passer dans les moindres, sitôt qu'on s'apercevrait des commodités que la navigation apporte, qui seraient un puissant motif pour exciter ceux qui seraient à portée de se les procurer, qui ne manqueraient pas en même temps d'en rechercher les moyens et d'entrer dans tout ce qui leur paraîtrait possible pour s'attirer ces avantages; d'où s'ensuivrait le plus grand bien qui pût jamais arriver à ce royaume, par le débit aisé de ses denrées, qui en procurerait un accroissement considérable, et par conséquent augmentation de biens et de commodités, et une très-grande facilité aux provinces de s'entre-secourir les unes les autres dans les chères années et dans les temps de guerre. »

Devançant les idées de son temps, Vauban demande qu'une fois les canaux achevés, ils fussent entièrement affranchis de tous péages et impositions, excepté pour ce qui serait absolument nécessaire à leur entretien et aux gages des éclusiers.

« Encore vaudrait-il mieux, ajoute-t-il, que la navigation fût totalement libre; car la facilité du transport des denrées en augmenterait le débit, et par conséquent améliorerait toutes les propriétés voisines du canal; de là augmentation des revenus des particuliers et par conséquent des revenus de l'Etat. »

Les droits de péages sur les routes et les canaux, voilà la grande plaie du régime financier à cette époque. Sur ce point comme sur les autres, Vauban ne parviendra pas à faire triompher ses idées, et cette plaie ira toujours en s'agrandissant au point de devenir intolérable. Soixante

années après cette réforme proposée par Vauban, « un bateau de vin du Languedoc, Dauphiné ou Roussillon qui remonte le Rhône et descend la Loire pour aller à Paris par le canal de Briare paye en route, sans compter les droits du Rhône, de trente-cinq à quarante sortes de droits, non compris les entrées de Paris. — De Pontarlier à Lyon il y a vingt-cinq ou trente péages; de Lyon à Aigues-Mortes il y en a davantage, de sorte que ce qui coûte dix sous en Bourgogne revient à Lyon à quinze et à dix-huit sous; et à Aigues-Mortes, à plus de vingt-cinq sous[1]. A Rennes, une barrique de vin de Bordeaux revient à soixante-douze livres, non compris le prix d'achat, par suite de l'élévation et de la multiplicité des droits[2]. »

Vauban termine son mémoire par l'énumération des avantages que procurent les arrosements artificiels, et qui permettent l'établissement des prés, et par conséquent l'élevage des bestiaux, et il conclut en demandant l'amélioration des voies de communications par terre.

Comme on le voit, le plan de Vauban dans ce mémoire est vaste; il embrasse tout un ensemble d'idées et d'améliorations qui touchent aux points les plus importants de notre système économique. Et ce ne sont pas là des utopies. Toutes sont marquées au coin du bon sens. Rien de chimérique. Les améliorations qu'il propose ont été réalisées à la satisfaction générale, et il demande que l'on procède avec lenteur, n'abandonnant rien au hasard, rien à l'imprévu.

Nous ne pouvons quitter l'analyse de ce mémoire sans signaler les vues de Vauban au sujet de la refonte des monnaies. Il propose à ce sujet « de faire une assemblée de députés de la part de toutes les principales têtes couronnées de la chrétienté, qui ont droit de battre monnaie, de convenir d'un titre et d'une monnaie universelle, et de créer de concert et à même temps toutes les autres ». Pour la première fois Vauban émettait l'idée d'une convention monétaire, que d'illustres économistes ont depuis réalisée avec un succès partiel, et qui sera, il faut l'espérer, un des progrès les plus utiles de l'avenir.

EXTAIT D'UN MÉMOIRE DE VAUBAN « SUR L'INSTITUTION D'UNL EXCELLENTE NOBESSE ET LES MOYENS DE LA DISTINGUER PAR LES GÉNÉRATIONS ».

Les vues de Vauban sur la noblesse et sur le rôle que cette institution est appelée à jouer dans un Etat bien ordonné méritent d'autant plus d'être reproduites que des écrivains, s'appuyant sur différents passages de la *Dîme royale,* l'ont représenté comme un adversaire systématique de la noblesse.

[1] Letrosne, *De l'administration provinciale et de la réforme de l'impôt.*
[2] Archives nationales, *Remontrances du Parlement de Bretagne.*

Il est facile de se convaincre, par la lecture de son mémoire, que Vauban n'a jamais attaqué l'institution de la noblesse, mais seulement l'abus que l'on faisait de cette institution. Témoin des scandales auxquels donnaient lieu le trafic des lettres de noblesse et l'avilissement des titres nobiliaires prodigués à des intrigants ou à des indignes, il demande une série de réformes propres à relever le prestige d'une institution qu'il regarde comme un puissant moyen d'honorer la vertu et de récompenser le mérite :

« Ce qui ferait, écrit-il, la juste récompense des grandes actions et du sang versé pendant plusieurs années de service, se donne présentement pour de l'argent. C'est pourquoi les secrétaires des intendants, les trésoriers, commissaires de guerre, receveurs de tailles, élus, gens d'affaires de toute espèce, commis, sous-commis, de ministres et secrétaires d'Etat, même leurs domestiques et autres gens de pareille étoffe, obtiendront plus facilement la noblesse que le plus brave et honnête homme du monde qui n'aura pas de quoi la payer ; car il ne faut que de l'argent, et ces gens-là n'en manquent pas ; les charges de secrétaire du roi, qui sont, comme d'ordinaire, au plus offrant et dernier enchérisseur, sont des moyens sûrs pour y parvenir ; il n'y a qu'à en acheter une pour être noble comme le roi, et quiconque a de l'argent en peut acheter ; il ne faut que s'y présenter.

« J'ai vu des hommes travailler de leurs bras pour gagner leur vie, qui sont parvenus à être secrétaires du roi ; et tout homme qui, par son industrie, aura trouvé moyen d'amasser du bien n'importe comment, trouvera à coup sûr celui d'anoblir ses larcins par une de ces charges, ou par obtenir des lettres de noblesse, de façon ou d'autre, s'il s'en veut donner la peine en les payant. Il y a même je ne sais combien de charges de robe et de finance dans le royaume qui annoblissent; mais comment le dirai-je ? pas une seule de guerre, pas même, je crois, celle de maréchal de France ; chose étonante s'il en fut jamais, vu les fins pour lesquelles la noblesse a été créée qui sont toutes militaires et pour cause de services rendus à la guerre, qu'il faut procurer pour en obtenir d'autres ! »

Après avoir tracé cet éloquent tableau des vices d'une institution qui a rendu de si grands services à la monarchie, Vauban pose en principe que les services militaires doivent servir de base à la noblesse. Les récompenses d'argent ne suffisant point aux hommes d'honneur, il leur faut quelque chose qui les distingue du commun des autres hommes.

Rien de plus juste que de conserver un noyau de noblesse militaire ; mais le roi n'aurait-il pas intérêt à agrandir le cercle de la noblesse en

ne « donnant plus de titres attachés aux fonctions », mais en allant rechercher dans toutes les classes les hommes qui ont marqué par leurs services leurs talents ou leurs vertus?

« La classe des producteurs, ajoute Vauban, ne serait pas oubliée; pourquoi, par exemple, la noblesse ne serait-elle pas accordée :

« Pour avoir trouvé quelque excellente mine d'or ou d'argent dans le royaume, auparavant inconnue, ou quelque chose d'équivalent;

« Inventé quelque art ou manufacture très-utile à l'Etat, entrepris ou achevé quelque ouvrage de grande utilité et réputation, ou découvert quelque terre auparavant inconnue dont la possession peut être utile à l'Etat?

« Un marchand qui, en commerce légitime, aurait gagné deux cent mille écus, bien prouvés, à condition de continuer le même commerce sa vie durant;

« Une action de générosité extraordinaire et bien prouvée qui peut être de quelque utilité à l'Etat et glorieuse à la nation;

« Un homme qui excellerait dans les belles-lettres et qui se serait rendu fameux par quelques excellents ouvrages... »

Telles étaient, exposées d'une façon très-sommaire, les principales idées de Vauban sur la noblesse. Comme tous les écrits de Vauban, ce *Mémoire* se distingue par un admirabe bon sens uni à une grande hardiesse. Dénoncer les vices de la noblesse et demander au roi de s'affranchir des préjugés du sang pour choisir les nobles uniquement parmi les plus dignes, sans distinction de caste, certes, l'innovation était hardie; mais en même temps quoi de plus conforme à la logique et aux vrais intérêts de la monarchie que de renforcer par d'utiles réformes une institution dont la place était marquée dans l'Etat?

Ajoutons, en terminant, que Napoléon, en créant l'ordre de la Légion d'honneur et en essayant de reconstituer une noblesse, semble s'être inspiré des idées de Vauban.

LETTRE DE VAUBAN A M. DE CALIGNY, INTENDANT, POUR LUI DEMANDER UN SUPPLÉMENT DE RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES SUR LES FLANDRES.

On sait quelle place importante occupe la statistique militaire dans les travaux du grand état-major de Berlin. Durant l'invasion allemande, nous avons pu nous convaincre que les officiers prussiens délégués aux

réquisitions connaissaient souvent mieux que nos autorités locales les ressources de la moindre des communes rurales. Chez nous, au contraire, avant nos désastres, le service de la statistique ne fonctionnait que très-imparfaitement au ministère de la guerre, et si l'administration avait quelques données sur les ressources de notre pays, elle n'en possédait aucune sur celles de nos voisins.

Et cependant, en donnant une extension exceptionnelle aux travaux de la statistique, les Allemands ne faisaient qu'appliquer les idées de Vauban, qui peut être regardé comme le créateur de la science statistique. Quarante années avant la publication de la *Dîme royale*, Vauban s'était imposé la tâche de faire une vaste enquête sur les ressources et les besoins du royaume.

Nous avons vu avec quel soin Vauban s'enquérait, dans le cours de ses innombrables voyages, des ressources des pays qu'il traversait. Mais comme tous les hommes soucieux de découvrir la vérité, il ne se fiait pas à ses propres lumières. Avant de quitter la province dans laquelle il avait été envoyé en inspection, il remettait aux intendants et aux ingénieurs placés sous ses ordres des questionnaires détaillés qui devaient lui être envoyés avec des notes. Si le rapport des intendants lui paraissait incomplet ou obscur, il écrivait pour avoir un supplément d'indications.

La lettre suivante, adressée à M. de Caligny, est un des nombreux exemples qui prouvent avec quelle conscience et quel soin minutieux Vauban s'acquittait de la tâche qu'il s'était imposée. Elle nous initie, en outre, à la méthode adoptée pour la composition de la dîme royale, et peut servir de modèle aux économistes de notre temps.

Comme on peut s'en convaincre par le *post-scriptum* de cette lettre, Vauban ne se contentait pas de payer de sa personne, il payait aussi de sa bourse. Il prélevait sur ses appointements les sommes nécessaires à la confection de l'enquête. Noble exemple de désintéressement dans une vie si féconde en traits de patriotisme et d'abnégation.

« Ce mémoire que vous m'avez envoyé est si sensé et si bien recherché que cela même nous doit obliger à lui donner toute la perfection possible; c'est ce qui me fait vous le renvoyer pour vous prier d'y ajouter tout ce qui pourrait lui manquer.

« La première chose qu'il y faudra donc ajouter est une carte qu'il faudrait prendre sur la moins mauvaise des plus récentes qui en ont été gravées et y marquer par des lignes ponctuées toutes les divisions de pays dont il est parlé dans le mémoire. Cela fait, parcourir toute la description générale ancienne et moderne pour voir s'il y a rien de remarquable à ajouter à la marge aux endroits qui en auront besoin.

« Examiner si, dans l'énumération des dépendances, il n'y a point de passages oubliés ou quelque lieu considérable, et

expliquer à la marge ce que c'est que branche, si ce sont des hameaux ou annexés ou des fermes, ce que contient la mesure de terre de ce pays-là, par rapport à l'arpent plus commun de France qui est de cent perches, la perche de vingt-deux pieds de roi de long et de quatre cent quatre-vingt-quatre carrés de superficie avec une petite proportion géométrique de l'un à l'autre. Parler du rapport commun des terres de l'endroit de chaque châtellenie, savoir ce que la mesure ou l'arpent rend par commune année de rasières de blé, pois, fèves, colza, etc.; les semences remplacées, quel rapport les mesures à blé, à vin et à bière de ce pays-là ont avec celles de Paris. Si les terres de ces pays-là ont besoin d'être fumées, et comment on les rehausse avec de la chaux, et dire comment cela se fait. Combien de façon on leur donne, et quelle semence fait le plus de profit, la quantité de mesures de terre en friche et ce qui cause cet abandon; s'il y a des maisons en ruine ou abandonnées dans les villes et principaux lieux, et à quoi va la diminution des peuples de chaque lieu, en faire des notes à la marge si cela se peut par dénombrement, sinon par estimation.

« Les eaux et les rivières sont bien décrites, mais il faudrait parler des sas du pays et dire leur chute et l'ouverture de chacun. Le sas de Bousingue mériterait que l'on joignît au plan un profil de long et un de travers à ces mémoires, de même que le guindal de la Fintille, et enfin les pentes des eaux du pays et les côtés de leur écoulement autant qu'on le peut connaître.

« Nous pourrions par les suites y joindre les plans des places fortifiées, réduits sur l'échelle commune que nous nous sommes faite, même des principaux lieux; en passant dans ce pays-là, j'en demanderai aux ingénieurs de chaque plan pour les joindre au mémoire qui pourra devenir une rareté singulière, si vous voulez bien vous attacher à la perfection.

« Il faut dire le nombre et la force des garnisons ordinaires en temps de paix, ou du moins fort approchant. Le nombre des ecclésiastiques distingués suivant leur espèce, et les revenus des bénéfices depuis l'évêché jusqu'aux plus petites cures; *idem*, des abbayes, prieurés, commanderies de toute espèce, couvents rentés ou non rentés; car, rentés ou non, il faut que tout vive, et tels mendiants y a qui font meilleure chère que des religieux rentés.

« Il faut de même nombrer toute la noblesse grande et petite, et nommer par leurs noms et ce qu'ils possèdent.

« Nombrer aussi tous les gens de robe et de pratique du pays, non-seulement à chaque châtellenie, mais encore au bout de

la table de dénombrement; dire autant que vous pourrez ce que les charges valent de revenu, ce qu'elles ont été vendues; *idem,* les gens de finances.

« Faites aussi l'énumération de toutes les différentes levées qui se font dans le pays, et marquez bien leur excès et leur entretaillement. Ne manquez pas de dire votre avis à part et sur un cahier détaché, sur les réparations du pays dont vous seriez d'avis, mais de manière que le roi y puisse trouver véritablement son compte, et toujours en comprenant le passé, le présent et l'avenir; le possible sans être trop à charge avec l'impossible qui détruit tout et toujours dans la vue de repeupler le pays, qui est le plus grand bien qui puisse revenir au roi, attendu que princes sans sujets ne sont que des particuliers incommodes.

« Après que vous aurez bien recherché votre caboche sur tout cela, vous verrez si vous ne pouvez pas dire quelque chose de plus sur les bestiaux, et notamment sur la volaille dont vous n'avez point parlé; elle ne laisse cependant pas de faire un profit considérable tout le long d'une année. Il faut prendre le parti de mettre la plus grande partie en marge par apostilles, notes et en amisation; ceux qui auront besoin de plus grande étendue, vous pourrez en faire des feuilles à part; surtout, je vous prie de rapporter à la fin de la table du dénombrement toutes les remarques suivantes en abrégé à la fin, comme par exemple :

« Il y a dans le pays 757 femmes veuves et mariées plus que d'hommes;

« 1,431 filles à marier plus que de garçons;

« 341 petites filles plus que de petits garçons;

« 734 suivantes plus que de valets.

« La même chose des religieux et religieuses.

« En tout, 3,363 femmes et filles plus que d'hommes et de garçons.

« Il faut dire aussi qu'il y a dans ce pays d'ecclésiastiques, savoir :

« Un évêque, tant de chapitres, composés de tant de chanoines.

« Tant de paroisses et tant de curés et de prêtres pour les desservir.

« Tant d'abbés, tant de prieurs, tant de moines de l'ordre de Saint-Bernard, tant de l'ordre de Saint-Augustin, tant de prémontrés, et ainsi de tous les autres.

« Tant de couvents de récollets, tant de religieux; tant de couvents de capucins et tant de religieux; tant de couvents de

carmes et tant de religieux; tant de maisons de jésuites qui contiennent tant.

« Faire la même chose des couvents de femmes et de tous les autres ordres et maisons pieuses, avec le total au bas.

« Après cela, mettre l'abrégé de la noblesse dans la même table et celui de leurs familles, celui des exempts par charge, même par industrie. Celui-là expédié, venir à l'abrégé des gens de robe, de pratique et des finances; celui des matelots, des chariots, s'il est possible, et des moulins à vent, à eau, et ce qu'ils peuvent faire de farine en un jour, les usines et autres moulins à huile, et foulons à drap et tout ce qu'il y aura de remarquable dans le pays. Tout ce que vous rapporterez dans la marge se pourra répéter dans la table, et si vous poussez cette recherche aussi loin qu'elle peut aller, vous verrez que nous saurons parfaitement le fort et le faible du pays où vous êtes.

« N'oubliez pas, s'il vous plaît, la quantité d'arpents de bois dans chaque pays et de nous dire comment on en fait les coupes et en quel temps.

« Si vous pouvez satisfaire à ces demandes, comme je n'en doute pas, vous aurez fait le bel ouvrage en ce genre-là qui se puisse faire, et vous promets de lui donner tout le lustre possible, de mettre votre nom à la tête, et de vous en faire tout l'honneur; peut-être servira-t-il de modèle pour de plus grands. N'oubliez rien de ce que je viens de vous dire, et ne craignez pas d'y ajouter du vôtre tout ce qui vous viendra dans l'esprit. Souvenez-vous que vous avez cinq bons mois pour faire cela, et que quand il en faudrait mettre six, je ne les plaindrais pas. Faites-moi, s'il vous plaît, réponse à ce mémoire, et que ceci demeure entre vous et moi.

« Je suis, etc.

« *P. S.* — Dépensez-y une cinquantaine de pistoles ou deux cents écus; je vous les rendrai incessamment, et cela pour employer quelque personne intelligente à qui vous donnerez l'état que vous voudrez apprendre. »

DESCENDANCE DE VAUBAN.

Vauban avait épousé, en 1660, Jeanne d'Osnay, fille de Claude d'Osnay, écuyer, baron d'Epiry, et Urbaine de Rouvier. Le contrat de mariage avait été passé le 25 mars, au château d'Epiry, situé près de

Carbigny, dans le Nivernais, et dont il reste encore une grosse tour carrée. De ce mariage naquirent deux filles, dont l'une fut mariée, en 1679, à Jacques-Louis de Mesgrigny, comte d'Aunay, baron de Villebertin, et l'autre, en 1691, à Louis Bernin de Valentinay, marquis d'Ussé[1]. La première eut un fils, Jean-Charles de Mesgrigny, comte d'Aunay, qui signait D'aunay, devint lieutenant général et n'eut qu'une fille, Marie-Claire-Aimée de Mesgrigny, laquelle, en 1738, épousa Louis Le Peletier, seigneur de Coulart de Rosambo, président à mortier au Parlement de Paris, mort en 1760.

De ce mariage sont issus :

Louis Le Peletier, marquis de Rosambo, président à mortier, gendre de Malesherbes, et Charles-Louis-David Le Peletier, comte d'Aunay, maréchal de camp en 1780. Louis Le Peletier, marquis de Rosambo, a péri sur l'échafaud avec Malesherbes. Il avait, en qualité d'aîné, hérité de tous les biens de famille situés en Bretagne. Son fils, le marquis de Rosambo, homme très-respectable par ses vertus, fut créé pair de France par Louis XVIII, est mort et a laissé un héritier de son nom qui possède les manuscrits laissés par Vauban[2].

Charles-Louis-David Le Peletier, comte d'Aunay, avait hérité de son aïeul Jean-Charles de Mesgrigny, comte d'Aunay, de tous les biens possédés par Vauban dans le Nivernais, à l'exception du domaine de Vauban[3] et de Bazoches[4]. Il a été le chef de la branche Le Peletier d'Aunay et avait épousé Élisabeth de Chastenet de Puységur, petite-fille du maréchal de Puységur.

De ce mariage sont nés : le comte Louis Le Peletier d'Aunay, le comte Hector Le Peletier d'Aunay, ancien député de la Nièvre, dont un des fils est député du même département ; le baron Félix Le Peletier d'Aunay, ancien député de Seine-et-Oise, et Elisabeth Le Peletier d'Aunay, mariée au comte de la Myre.

La terre d'Epery, que possédait le baron Félix d'Aunay, a passé à sa fille unique, mariée à M. le baron Séguier, de son vivant membre de l'Académie des sciences.

La marquise d'Ussé eut un fils et deux filles décédés tous trois sans postérité. Son fils embrassa la carrière des armes, se distingua sous Louis XV dans les guerres de 1733 à 1741, se retira du service à la paix de 1748, [illegible] et mourut en 1772.

Vauban avait deux cousins germains, fils du frère aîné de son père, et six neveux issus de germains. L'un de ses neveux qui était ingénieur, qui est devenu lieutenant général et qui a été fait comte par Louis XIV

[1] Le château d'Ussé, situé dans la Touraine, sur la rive gauche de l'Indre et non loin des rives de la Loire, qui se joignent à peu de distance, fait partie de la commune de Rigny, département d'Indre-et-Loire.

[2] Ces manuscrits n'ont jamais été publiés.

[3] Ce domaine appartient aujourd'hui à M. Aphonse Millerau.

[4] Le château de Bazoches, qui avait été l'apanage de la marquise d'Ussé, donné par elle à son mari, vendu par les héritiers en ligne collatérale de ce dernier, appartient maintenant à M. le comte de Vibraye.

en 1710, signait, du vivant du maréchal : Dupuis-Vauban ou Dupuy-vauban d'un seul mot. Après la mort du maréchal, il n'a plus signé que Vauban.

Le comte Vauban a eu deux fils : l'aîné, qui était lieutenant général en 1758, n'a pas eu de postérité; le second a eu trois fils : le comte de Vauban, maréchal de camp en 1789, mort en 1816 au château de Vauban [1], dans le Charolais; le vicomte de Vauban, mort en 1832 à Dejon, et père de M. le colonel de Vauban, directeur des fortifications de Besançon, et un autre fils, mort à Paris en 1845 et qui était le second [2].

[1] Le nom de Vauban avait été donné en 1725 à la terre de Saint-Sernain, dans le Charolais, par les lettres patentes qui l'érigeaient en comté en faveur du neveu du maréchal. Cette terre est située près de la Pacaudière, au sud-ouest de la Clayette.

[2] Augoyat, t. II.

VOCABULAIRE

DES TERMES TECHNIQUES EMPLOYÉS DANS LE COURS DE L'OUVRAGE[1].

Attachement du mineur. — L'attachement du mineur se fait au milieu environ des faces, sinon au tiers, à le prendre du côté des angles saillants des bastions, demi-lunes, ou autres ouvrages équivalents. Il vaudrait mieux que ce fût en approchant des épaules, parce que l'effet de la mine couperait partie des retranchements; mais on va pour l'ordinaire à la partie la plus tôt en état et la plus commode. Cet attachement doit toujours être précédé de l'occupation du chemin couvert, de l'établissement des batteries nécessaires sur le même de la rupture des flancs qui peuvent avoir vue sur le logement du mineur, et de la descente et passage du fossé, auquel il faut ajouter un logement capable de vingt ou trente hommes dans le fossé, pour la garde du mineur.

Dans le temps qu'on achève ces préparations, on doit travailler à l'établir, ce qui se fait en deux manières, l'une ancienne et l'autre moderne : l'ancienne est d'envoyer deux ou trois travailleurs, qui s'enfoncent dans les décombres tombés au pied du revêtement, où ils font place pour poser des madriers, remarquant que si c'est un fossé plein d'eau, il faut se mettre en état de commencer l'œil de la mine à un pied au-dessus de la superficie de l'eau, supposé qu'on ne la puisse pas rehausser; et si c'est un fossé sec, il le faut commencer le plus près du fond qu'on pourra, afin de tenir toujours le dessous.

Après la place préparée, on y fait porter six, sept ou huit madriers de sept à huit pieds de long chacun, sur un de large et quatre pouces d'épais, couverts de fer-blanc, à cause des feux d'artifice; on les appuie bien joints les uns aux autres contre le mur, leur donnant assez de pied pour que deux mineurs se pussent loger dessous un peu commodément, et y travailler à leur aise.

On les couvre après cela de peaux de bœuf fraîchement tués, quand on en a, et on bouche l'ouverture sous des madriers du côté du flanc, avec des sacs à terre, donnant toute l'épaisseur qu'on peut à cet épaulement.

Après quoi on fait entrer le mineur sous les madriers, qui commence aussitôt à percer dans le parement, et à enfoncer dans le corps du mur du mieux qu'il peut.

[1] Toutes les définitions contenues dans ce vocabulaire — sauf celles des mots *bastions, fortifications* et *tranchées*, — ont été extraites par nous des traités et des rapports de Vauban.

Il faut avouer que cette méthode est dure, longue, très-dangereuse, et qu'elle a fait périr une infinité de mineurs, car ils sont longtemps exposés :

1° Au canon des flancs dont l'ennemi vous dérobe toujours quelques coups de temps en temps, bien que démontés et en grand désordre, pour qu'il y remet de nouvelles pièces avec lesquelles il tire quand il peut, et ne manque guère le logement du mineur;

2° Au mousquet des tenailles et des flancs hauts et bas, s'il y en a qui soient un peu en état;

3° Aux poires, bombes, grenades et feux d'artifice que l'ennemi tâche de pousser sur lui de haut en bas des parapets;

4° Aux surprises des sorties dérobées, dont on ne manque pas de régaler souvent, et par-dessus cela, à toutes les ruses et contradictions des contre-mines.

De sorte que la condition d'un mineur en cet état est extrêmement dangereuse et recherchée de peu de gens; et ce n'est pas sans raison qu'on dit *ce métier être le plus périlleux de la guerre.*

Quand cet attachement est favorisé du canon en batteries sur les chemins couverts, c'est tout autre chose, le péril n'en est pas à beaucoup près si grand. On enfonce un trou de quatre ou cinq pieds de profondeur au pied du mur, où le mineur se loge et se met à couvert en fort peu de temps du canon et du mousquet des flancs, des bombes, grenades et feux d'artifice qui ne peuvent plus rien faire peu de temps après son attachement : il n'a plus que les sorties et les contre-mines à craindre.

Ajoutons à cela que si, après avoir décomblé et vidé son trou de ce qu'il y aura trouvé d'ébranlé du canon, il en ressort pour un peu de temps et qu'on recommence par y faire tirer cinquante ou soixante coups de canon bien ensemble, cela contribuera beaucoup à l'agrandir et enfoncer.

Les mineurs se relèvent de deux heures en deux heures et travaillent avec toute la diligence possible jusqu'à ce qu'ils soient prêts à chambrer. Pendant qu'ils avancent leur ouvrage, on fait approcher les poudres, les sacs à terre et les fumiers nécessaires au bouchement de la mine à portée dans les places d'armes plus prochaines ; les charpentiers de l'artillerie préparent à même temps les étais, les bois, les planches pour la galerie et boucher[1].

Bastion. — Partie saillante d'une enceinte fortifiée, qui a remplacé les tours carrées ou rondes des anciennes forteresses. Le bastion est une grande masse de terre, ordinairement revêtue de maçonnerie ou de gazon, qu'on construit sur les angles de la figure que l'on fortifie, et même quelquefois sur les côtés, lorsqu'ils sont fort longs. Sa figure est à peu près celle d'un pentagone. Il est composé de deux faces qui forment un angle saillant vers la campagne, et de deux flancs qui joignent les faces à l'enceinte. Les dimensions des faces et flancs des bastions sont

1 *Traité de l'attaque des places,* p. 183 et suivantes.

réglées d'après la portée des bouches à feu, ainsi que la longueur de la *courtine*, partie de l'enceinte comprise entre deux bastions. Quant à la distance entre les deux courtines séparées par un bastion, elle dépend du tracé de l'enceinte et de quelques circonstances locales : cette distance est ce qu'on nomme la *gorge* du bastion. On appelle *bastion simple* celui dont les flancs sont en ligne droite ; *bastion à flancs concaves et à orillons*, celui dont les flancs couverts sont disposés en ligne courbe et dont l'épaule est arrondie ; *bastions vides*, ceux dont le rempart est mené parallèlement aux flancs et faces, de manière qu'il reste un vide dans le milieu du bastion ; *bastions pleins*, ceux dont toute la capacité se trouve remplie par les terres du rempart ; *bastion plat*, celui qui est construit sur une ligne droite, et dont par conséquent les demi-gorges ne font point d'angle ; *bastion détaché*, un bastion qui est isolé à l'égard de l'enceinte ; *bastion régulier*, celui qui a ses faces égales, ses flancs de même, et les angles de l'épaule et du flanc égaux entre eux ; *bastion irrégulier*, celui qui a de l'irrégularité dans ses faces, ses flancs ou ses demi-gorges, de même que dans ses angles du flanc et de l'épaule. — C'est aux bastions que l'assiégeant s'attache lorsqu'il est assez près pour les battre en brèche. Tous les travaux du siége ont été dirigés vers le *point d'attaque* : ce point et ses approches sont le but des batteries, qui lancent des projectiles de toute espèce contre les bouches à feu de l'assiégé, afin d'*éteindre ses feux*, tandis que des boulets, tirés à *ricochet*, sillonnent les remparts et les rendent inabordables. En même temps les *batteries de brèche* exécutent leur œuvre de destruction ; c'est ordinairement dans l'une des faces du bastion attaqué que l'ouverture est faite ; lorsqu'elle est assez grande, et que, pour la rendre plus praticable dans toute son étendue, on l'a suffisamment *aplanie* à coups de canon, il ne reste plus qu'à traverser le fossé et à donner l'assaut [1].

Chemins couverts. — Les chemins couverts sont très-nécessaires à quelque fortification que ce puisse être. C'est là où on s'assemble pour faire des sorties et d'où on les soutient : là on reçoit les secours qui se jettent à la dérobée dans la place. C'est ordinairement celui de tous les dehors qui coûte le moins à faire et le plus à prendre quand la défense est bien entendue, mais celle qui l'est moins, et sur laquelle plus de gens se trompent.

Quand il y a un avant-fossé plein d'eau au bas du glacis, on y fait (non pas toujours) un avant-chemin couvert parallèle au premier, enfoncé de quelques pieds de plus et élevé d'une banquette de moins pour conserver la supériorité du premier.

Fortifications. — Si l'on compare, abstraction faite des dimensions, la figure des enceintes dans les places anciennes et modernes, on

[1] Nous avons emprunté les définitions des mots *bastion* et *tranchée* au vocabulaire très-précis et très-exact de M. Roy. (*Vauban*. Lefort, éditeur.)

vue que la différence principale consiste en ce que les unes sont flanquées par des murs, et les autres par des bastions.

La figure des bastions a la propriété de ne laisser devant chacun d'eux aucun point qui ne soit vu des deux bastions collatéraux, tandis qu'il y avait devant chaque tour un espace que les tours voisines ne pouvaient découvrir.

Cet espace favorisait l'escalade dans les surprises, la sape et la mine dans les attaques régulières, et l'assaut quand la brèche était faite. Le sapeur, le mineur et la troupe échappaient aux coups des flancs, lorsqu'ils avaient franchi les dernières lignes tangentielles qu'on pouvait mener des tours voisines au revêtement de la tour d'attaque.

Ainsi, la figure des tours était défectueuse avec les armes de trait comme avec les armes à feu, et la correction qu'elle a subie ne fut pas une conséquence immédiate et nécessaire de l'invention de la poudre. Il est à présumer que ce fut la violence de ses effets qui suggéra l'idée des bastions, car la poudre exerçait depuis longtemps ses ravages lorsqu'ils furent imaginés.

La conversion des tours en bastions ne fut ni le premier ni le plus important des changements que l'invention de la poudre obligea de faire dans les enceintes des places.

On substitua des parapets en terre aux parapets de maçonnerie, que les bouches à feu faisaient voler en éclats plus dangereux que les boulets mêmes.

Ces parapets, le recul des canons, la circulation des troupes, des munitions et de l'artillerie, forcèrent d'élargir les remparts, d'agrandir les bastions, de pratiquer des rampes pour communiquer de l'intérieur de la ville sur les terre-pleins de l'enceinte.

Les coups rapides et pénétrants des bouches à feu abattaient de loin, en peu de jours et presque sans péril pour l'assiégeant, les murailles que rien ne protégeait : les débris de l'escarpe formaient des rampes praticables : on franchissait les fossés, ou on les comblait avec des fascines, et tout le siége se réduisait à deux points : faire brèche de loin et donner l'assaut. On construisit, sous le nom de *glacis*, des enveloppes en terre destinées à cacher les murailles. Dans les places neuves, on s'éleva moins au-dessus du sol, et on tint les fossés plus profonds, afin de conserver à l'escarpe la hauteur nécessaire contre l'escalade.

Pour multiplier les feux, on fit des *fausses-brayes*, des *cavaliers*, des flancs à triple étage.

On pratiqua des *contre-mines* pour disputer et faire sauter les brèches.

Dans les anciennes places, les tours étaient casematées ; dans les nouvelles, on *casemata* les flancs des bastions et diverses parties de l'enceinte. Ce genre de défense fut employé d'abord avec sobriété. On s'est jeté depuis en deux excès contraires : les uns ont exclu les casemates pour des vices qui n'étaient pas sans remède ; d'autres en ont voulu faire un moyen exclusif de défense.

C'est à la fin du quinzième siècle qu'on élargit les remparts et qu'on fit des parapets en terre. Les glacis, les cavaliers, les fausses-brayes, les triples flancs parurent dans le seizième siècle. La mine eut à peine fait sauter le château de l'Œuf (1503), que les Espagnols y commencèrent

les contre-mines. Dès 1527, Albert Dürer s'exerçait sur les casemates. Ce ne fut que sous Louis XIV qu'on acheva de dérober l'escarpe aux vues de la campagne.

Après l'invention de la poudre, on s'appliqua surtout à perfectionner les fossés. On exhaussa les contrescarpes, et l'assiégeant fut obligé de la renverser par la sape ou la mine. On pratiqua dans le fond même des fossés des chicanes de toute espèce. Telles furent les caponières; tels étaient les *moineaux*, espèces de casemates qu'un ingénieur italien, Nicolo Bonnet, fit en 1552 dans les fossés de Saint-Damien.

La contrescarpe rendait les sorties plus difficiles. Le corridor ou chemin couvert, espace ménagé entre le glacis et le fossé, fut destiné à rassembler les troupes et à les recueillir dans leur retraite. On fit une banquette intérieure aux glacis, et ils fournirent contre l'assiégeant des feux de mousqueterie rasants et meurtriers.

Les anciens n'avaient d'autres ouvrages extérieurs que les *boulevards*, les *barbacanes* et les *bailles*, petites pièces de maçonnerie ou de charpente que couvraient les portes, les ponts ou la tête des faubourgs.

Les modernes ont imaginé cette foule d'ouvrages extérieurs, connus sous les noms de ravelins ou demi-lunes, de contre-gardes; d'ouvrages à cornes, de lunettes, de redoutes, de tenailles, etc. On a donné le nom générique de *dehors* à ceux qui enveloppent le chemin couvert de l'enceinte, et celui d'*ouvrages avancés* aux pièces qui sont jetées au delà des glacis. Autour de celles-ci, on a construit des *avant-chemins couverts*. Au bas des glacis, on a creusé des *avant-fossés*. Sous les glacis, sous les ouvrages et jusque dans la campagne, on a développé des systèmes de *contre-mines*.

C'est ainsi que, après avoir réduit l'assiégeant à s'avancer jusqu'au bord des glacis pour faire brèche, on n'a rien oublié pour l'empêcher d'y arriver et le forcer, pour ainsi dire, à faire plusieurs siéges avant le siége principal.

La fortification moderne est née dans les guerres civiles des Pays-Bas. Elle s'est introduite en France pendant les troubles de la Ligue. C'était durant la guerre intestine qui déchira le royaume sous Charles VII qu'on avait commencé à perfectionner l'artillerie. Des exemples plus récents achèveraient de prouver que les arts prospèrent dans le cours même des agitations politiques, et que l'esprit humain ne brille jamais de plus d'éclairs qu'au milieu des tempêtes[1].

Investiture.— La première chose qu'on doit faire est l'investiture de la place; ce qui se fait ordinairement par un détachement de quatre

[1] Si c'est une place un peu considérable dont la circonvallation puisse avoir quatre ou cinq lieues de tour, compris les bossillements qu'on lui fait faire, il en faudra au moins commander quinze à dix-huit mille et deux à trois mille chariots, même quatre mille, selon que la place est grande...

Quand les lignes sont achevées, on congédie les paysans, mais on retient deux cents chariots et cinq ou six cents paysans pour le service des charrois et des ambulances.

ou cinq mille chevaux, plus ou moins, selon que la garnison est forte, commandés par un lieutenant général et deux ou trois maréchaux de camp, qui, pour bien faire, doivent marcher jour et nuit, avec toute la diligence possible, jusqu'à ce qu'ils soient à une lieue ou deux de la place, où, faisant halte, ils règlent leurs détachements particuliers et les dispositions de l'investiture, en sorte qu'ils puissent arriver tous à la même heure à un peu plus de la portée du canon de la place, à laquelle on ne se doit montrer que par des détachements, qui, poussant de tous côtés jusqu'aux portes de la ville, enlèvent tout ce qui se trouve dehors, hommes et bestiaux. Ces détachements doivent être soutenus par quelques escadrons qu'on fera avancer autant qu'il sera nécessaire; il sera même bon d'essuyer quelques volées de canon pour avoir lieu d'en remarquer la portée. Pendant que cette petite expédition se fait, on doit se saisir de toutes les avenues favorables au secours qui pourrait se jeter dans la place. En un mot, bien investir la place le plus près que l'on peut par les postes que l'on prend tout autour. Le jour, on se tient hors de la portée du canon, et toujours en état de se donner la main les uns aux autres. De nuit, on s'approche à la portée du mousquet pour pouvoir former autour de la place un cercle garni de troupes, en sorte qu'il n'y reste point ou peu de vide qui n'en soit rempli. En cet état, on tourne le dos à la place, et on dispose des petites gardes devant et derrière pour n'être pas surpris; on fait enfin tête à l'ennemi de quelque côté qu'il se puisse présenter, tenant toujours moitié de la cavalerie à cheval, pendant que l'autre met pied à terre pour un peu reposer les chevaux et les hommes.

Le matin, on se retire peu à peu avec le jour, faisant souvent halte, jusqu'à ce que le lever du jour donne lieu de se retirer au quartier, posant des gardes ordinaires qui font tête à la place, et d'autres plus fortes sur les avenues du côté des secours : après quoi, les escadrons qui ne sont pas de garde se retirent au camp pour prendre un peu de repos, sans se déshabiller ni desseller les chevaux qu'autant de temps qu'il est nécessaire pour les panser.

Pendant ce temps-là, celui qui commande envoie des partis à la guerre pour apprendre des nouvelles des ennemis, et continue de s'arranger et de régler ses gardes. On commence aussi à reconnaître la situation plus convenable pour asseoir les camps et les lignes quand l'armée sera arrivée, et c'est à quoi les ingénieurs qu'on suppose devoir être arrivés aussitôt que le détachement se doivent particulièrement appliquer. Quand ceux qui investissent ont quelques troupes d'infanterie avec eux, on les dispose par petites gardes sur les principales avenues de la place, soutenues par de plus grandes que l'on poste derrière elles; au défaut d'infanterie, on y emploie des dragons.

Dès le jour même que la place est investie, tout se met en mouvement, l'artillerie et sa suite : les vivres et tous les canons, les paysans commandés et les chariots.

Ce qui se fait à la diligence de l'intendant.

Pendant que les dispositions de l'investiture se font, l'armée marche à grandes journées et arrive devant la place, pour l'ordinaire deux, trois, quatre ou cinq jours après l'investiture; le lieutenant général qui l'a faite va au-devant d'elle une demi-lieue ou environ pour rendre

compte au général de ses diligences, lequel général fait ensuite sa première disposition pour le campement de l'armée autour de la place; le lendemain il le rectifie et fait, avec les officiers généraux et les principaux ingénieurs, le tour de ladite place pour en déterminer la circonvallation; et après avoir résolu la figure et le circuit des lignes, qui est toujours celui qui doit être la règle du campement, toutes les troupes se placent selon les quartiers qui leur sont destinés, et le général distribue aux officiers généraux chacun le leur. On règle à même temps le quartier du roi, celui des vivres et le parc de l'artillerie; ce qui se rectifie les jours suivants, et autant que possible par rapport aux attaques.

Lunettes. — Pour mieux soutenir cet avant-chemin couvert, on doit faire des lunettes entre les deux, devant les angles saillants des places d'armes du premier chemin couvért. Ces lunettes ne sont autres que de petites demi-lunes, qu'on nomme ainsi pour les différencier des grandes; elles sont un peu plus élevées que le parapet du grand chemin couvert. On les gazonne devant et derrière avec une berme et des parapets à preuve; elles doivent, de plus, être isolées par un bon fossé plein d'eau.

Demi-lunes. — Les demi-lunes sont, sans contredit, les meilleures et les plus excellentes pièces des dehors, parce que ce sont elles qui sont les mieux défendues et qu'elles sont situées sur des angles rentrants qui leur donnent beaucoup d'avantage; elles dominent et protégent le chemin couvert et les autres dehors qui sont devant et à côté d'elles. Elles doivent être revêtues, leur fossé profond à peu près comme celui de la place même, et de moitié ou des deux tiers de sa largeur; leur élévation doit être moindre que celle du corps de la place de 4, 5 à 6 pieds. Quand elles sont grandes et bien faites, ce sont de tous les dehors les plus difficiles à prendre. Et si, dans la capacité des grandes, on en fait de petites qui soient revêtues à même hauteur que la première, qui aient leur parapet à preuve et un fossé revêtu tout autour, on pourra défendre toutes les traverses de la grande pied à pied et tout l'intérieur de la demi-lune jusqu'à obliger l'ennemi à monter du canon sur sa pointe, qui n'y fera pas toujours l'effet qu'il pourra désirer, parce que les batteries des courtines le pourront commander, si elles sont prêtes et disposées à l'avance pour cet effet, en sorte qu'il n'y aura plus qu'à ouvrir les embrasures. Pour conclusion, une demi-lune bien faite et environnée d'un bon fossé est un excellent ouvrage.

Des mines. — La *mine directe* est celle qui n'a qu'une chambre et qu'une galerie, par conséquent; celle-ci établit sa chambre, pour l'ordinaire, à la racine des contre-forts, quand il y en a, et emploie plus de poudre à proportion que les autres.

La *mine double ou en T* est celle qui, après avoir percé l'épaisseur du revêtement, se sépare en deux rameaux égaux qui, s'étendant derrière ledit revêtement, vont chercher la racine des deux contre-forts voisins, dans la solidité desquels on chambre.

La *mine triple ou tréflée* est celle où, non content de deux fourneaux séparés, on en pousse un dans les terres, qui va chercher le derrière des contre-forts; celle-ci en embrasse ordinairement trois, et procure un grand éboulis de terre et une profonde excavation, quand elle réussit bien.

Des parallèles. — La figure de la première ligne parallèle doit être circulaire, un peu aplatie sur le milieu; elle doit aussi embrasser toutes les attaques par son étendue, qui sera fort grande et débordera le seconde ligne de 25 à 30 toises de chaque bout. Quant à ses autres mesures, on peut lui donner depuis 12 jusqu'à 15 pieds de large sur 3 de profondeur, remarquant que, dans les endroits où l'on ne pourrait pas creuser 3 pieds, à cause du roc ou des marais qui peuvent se rencontrer dans le terrain qu'elle doit occuper, il faudra l'élargir davantage, afin d'avoir des terres nécessaires à son parapet. Jusqu'à ce qu'elles soient achevées, on n'y doit pas faire entrer les bataillons, mais seulement des détachements à mesure qu'elle se perfectionnera.

Les usages de cette première ligne ou place d'armes sont :

1° De protéger les tranchées qui se poussent en avant jusqu'à la deuxième;

2° De flanquer et de dégager la tranchée;

3° De garder ces premières batteries;

4° De contenir tous les bataillons de la garde, sans en embarrasser la tranchée;

5° De leur faire toujours faire front à la place sur deux ou trois rangs de hauteur;

6° De communiquer les attaques de l'une à l'autre jusqu'à ce que la seconde ligne soit établie;

7° Elle fait encore l'effet d'une excellente contrevallation contre la place, dont elle resserre et contient la garnison.

La seconde ligne doit être parallèle à la première et figurera de même non moins étendue de 25 à 30 toises de chaque bout, et plus avancée vers la place de 120, 140 ou 150 toises; ses largeurs et profondeurs doivent être égales à celles de la première ligne.

La tranchée continue toujours son chemin jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à la distance marquée pour la troisième ligne; de sorte que la seconde n'est pas plus tôt achevée que commence la troisième, et avant même qu'elle le soit totalement; pour lors, on y fait entrer les bataillons de la première ligne, et on ne laisse dans celle-ci que la réserve, qui est environ la tiers de la garnison.

Les propriétés de la deuxième ligne sont les mêmes que celles de la première.

A 120, 140 ou 145 toises, un peu plus ou un peu moins, au delà de la deuxième ligne, on établit la troisième parallèle, plus courte et moins circulaire que les deux premières, ce que l'on fait pour approcher du chemin couvert autant que l'on peut, et éviter les enfilades, qui sont là fort dangereuses.

De sorte que si la première ligne parallèle est à 300 toises des angles les plus proches du chemin couvert, la seconde n'en est plus qu'à 160 et la troisième à 15 ou 20 toises seulement, ce qui suffit, à l'aide des

demi-places d'armes, pour soutenir toutes ces tranchées, que l'on pousse en avant quand les batteries ont tellement pris l'ascendant sur les ouvrages de la place que le feu est éteint ou si fort affaibli qu'on peut impunément le mépriser.

Mais si la garnison est forte et entreprenante, et que les batteries à ricochet ne puissent être employées, il faut s'approcher jusqu'à portée de la grenade, c'est-à-dire à 13 ou 14 toises des angles saillants.

C'est sur le revers de cette dernière ligne que l'on fait les amas d'outils, sacs à terre, piquets, gabions et fascines, fort abondamment, pour fournir au logement du chemin couvert. (*De l'attaque des places.*)

Places de guerre. — Une place de guerre est une forteresse située sur la frontière, près des pays ennemis, où elle est nécessaire pour la sûreté du nôtre; la clôture de laquelle est un rempart revêtu, surmonté d'un parapet à épreuve du canon, bien flanqué, lequel est environné de fossés secs ou pleins d'eau et de plusieurs dehors qui conviennent à son enceinte, le composé de laquelle, rapporté au corps de la place, achève sa fortification, et c'est ce que nous appelons place ou ville de guerre.

Les places sont régulières ou irrégulières, ou composées de toutes les deux.

Les places régulières sont celles dont tous les angles et lignes de même nature sont égaux ou égales entre elles.

Les irrégulières sont celles qui n'ont rien d'égal dans leur enceinte, soit parce qu'on a été obligé par la situation ou pour avoir été bâties en différents temps par des gens de goûts différents, ou parce que c'étaient des places fortifiées à l'antique qui avaient de bons restes qu'on a voulu conserver et approprier à la fortification moderne. (*Défense des places.*)

Reconnaissance d'une place. — Ce n'est pas une chose aisée que de bien démêler le fort et le faible d'une place; vous avez beau la reconnaître de jour et de nuit, vous ne verrez pas ce qu'elle renferme dans soi, si vous ne l'apprenez par d'autres; c'est sur quoi il ne faut encore rien négliger.

L'ignorance de la nation sur l'attaque des places a été autrefois si grande que j'ai vu mettre en question fort sérieusement s'il n'était pas plus à propos d'attaquer une place par son fort que par son faible, et sur cela disputer du pour et du contre avec chaleur.

Il n'y a point de place qui n'ait son fort et son faible, à moins qu'elle ne soit d'une construction régulière, dont les pièces de même qualité sont toutes égales entre elles, et situées au milieu d'une plaine rase qui l'environne à perte de vue, et qui n'avantage en rien une partie plus que l'autre. Pour lors, on la peut dire également forte et faible partout; et en ce cas il n'est plus question que d'en résoudre les attaques par rapport aux commodités, c'est-à-dire par le côté le plus à portée du quartier du roi, du parc de l'artillerie, des lieux dont on peut tirer des fascines et gabions et des accès plus commodes. Mais comme il se trouve peu de places fortifiées de la sorte, et que presque toutes sont régulières

en des parties et irrégulières en d'autres, par rapport à leurs fortifications, presque toujours composées de vieilles et de nouvelles pièces, ou à quelque défaut ou avantage de la situation plus grand à un côté qu'à l'autre, ou de la campagne des environs, cela fait une diversité qui vous oblige à autant de différentes observations.

Ouverture de la tranchée. — Le jour de l'ouverture étant venu, les gardes s'assemblent, sur les deux ou trois heures de l'après-midi, et se mettent en bataille, après quoi on fait la prière; le général les voit défiler si bon lui semble.

Les travailleurs s'assemblent aussi près de là, tous munis de fascines, de piquets, et chacun d'une pelle et d'une pioche, et quand la nuit approche et que le jour commence à tomber, les gardes se mettent en marche, chaque soldat portant une fascine avec ses armes, ce qui doit être répété à toutes les gardes. A l'égard des outils, il suffit d'en faire prendre aux travailleurs les deux premières gardes, et de les laisser à la tranchée, où on les retrouve.

La garde de cavalerie va, dans le même temps, prendre les postes qui lui ont été marqués sur la droite et la gauche des attaques, ou sur l'une des deux, selon qu'il a été jugé convenable. Tout cela se fait le premier jour en silence, et sans tambour ni trompette; les grenadiers et autres détachements marchent à la tête de tout, suivis des bataillons, et ceux-ci des travailleurs, lesquels sont tous disposés par divisions de cinquante en cinquante, chaque division commandée par un capitaine, un lieutenant et deux sergents; on les fait marcher par quatre ou par six de front, jusque près de l'ouverture de la tranchée, où, quand la tête des troupes est arrivée, le brigadier ingénieur de jour, qui a son dessin réglé, va poser les grenadiers en avant par où se doit conduire la tranchée, pendant que les bataillons se rangent à droite et à gauche de l'ouverture de ladite tranchée, derrière les couverts qui s'y trouvent, sinon aux endroits qui auront été marqués à leurs majors, où ils déchargent leurs fascines; quoi fait, ils se tiennent sur leurs armes en silence, toujours prêts à exécuter les ordres qui leur sont donnés. Pendant cet arrangement, le brigadier de jour, qui a posté ces détachements, donne le premier coup de cordeau et montre ce qu'il y a à faire au sous-brigadier pour continuer le trait; il fait ensuite défiler les travailleurs un à un, portant la fascine sous le bras droit, si la place est à droite, et sous le bras gauche, quand on la laisse à gauche, et commence lui-même par poser le premier des travailleurs, et puis le deux, trois, quatre, cinq, l'un après l'autre, leur recommandant : 1° le silence; 2° de se coucher sur leur fascine; 3° de ne point travailler sans qu'on leur commande.

Quand il en a posé quelque nombre, il cède la place au premier ingénieur, qui continue à poser et à faire poser pendant que lui, brigadier, va prendre garde au tracé.

Quand le travail est disposé, on fait *haut les bras*, et tout le monde travaille, avertissant toujours les travailleurs de jeter la terre du côté de la place. On se diligente tant qu'on peut, jusqu'au grand jour; pour lors, on fait mettre les détachements à couvert sur les revers de qu'il y a de fait de la place d'armes, et derrière les plus proches replis de la

tête des tranchées, où on les fait coucher sur le ventre, car elles sont encore bien faibles au matin; après cela, on congédie les travailleurs de la nuit et on les relève par un pareil nombre de jour, commençant par la tête, au contraire de ceux de la nuit, qu'on a commencés par la queue.

Des outils. — Les outils dont on se sert dans les siéges sont : pics à hoyaux, pics à roc, pioches, pelles de fer, bêches communes, feuilles de sauge, pelles de bois ferrées, et non ferrées, et louchets de Flandre. Ces derniers sont les meilleurs de tous en bon terrain comme celui des Pays-Bas; rarement sont-ils propres ailleurs, parce que, le plus souvent, les terres sont dures et mêlées de tuf, cailloux et pierrailles. Les pics à hoyaux, qui ont une pioche d'un côté et une pointe de l'autre, sont bons mêlés avec des pioches communes; les pelles de fer, appelées escoupes, ne sont pas mauvaises, lorsqu'elles ont une bonne douille et qu'elles sont bien emmanchées. Les bêches un peu longues, qui s'enfoncent dans la terre avec le pied, sont encore assez bonnes, parce qu'elles enlèvent la terre et font l'excavation d'un seul coup. Les pelles de bois sont bonnes, parce qu'elles prennent beaucoup de terre à la fois; mais elles se cassent facilement... Toutes ces sortes d'outils, qui doivent être bien emmanchés, se tirent des magasins, où il y en a, pour l'ordinaire, des amas de longue main assemblés à loisir. Pour être bons, ils doivent être de quatre à cinq livres, fabriqués de bon fer de bonne trempe, et bien acérés sur les tranchants, avec les pointes bien renforcées de bonnes et fortes douilles à la tête, ce qui se voit rarement, parce que tout cela se prend à des prix faits et que l'on ne tient pas la main avec assez d'exactitude à leur exécution.

Ouvrages à cornes. — Les ouvrages à cornes sont, pour l'ordinaire, de grandes pièces bâties pour occuper plus de terrain sur quelque avenue problématique ou commandement nuisible à la place, ou pour en augmenter les fortifications dans les endroits faibles ou qui ne sont pas d'une égale force aux autres. On les place le plus ordinairement sur le milieu des courtines ou devant les pointes des bastions, dont la capitale prolongée les coupe en deux parties égales par le milieu : l'une ou l'autre situation sont bonnes.

La tête de ces ouvrages, étant bien bastionnée, présente aux attaques, à peu de chose près, l'équivalent d'un front de place; aussi sont-elles capables de la même défense.

Quand ces ouvrages sont bien revêtus, leur fossé profond et revêtu avec de bonnes demi-lunes accommodées de même, et le tout enveloppé d'un chemin couvert bien traversé, il n'y a rien de meilleur.

Ouvrages couronnés. — Les ouvrages couronnés suivent immédiatement après ceux des cornes; ceux-là sont doubles des autres et quelquefois triples, mais rarement. Ils sont ordinairement faits pour occuper quelque grande avenue faible, pour couvrir quelque partie dé-

fectueuse d'une place, pour occuper un grand terrain ou pour servir de clôture à quelque faubourg ou partie de place mal assurée.

Revêtement. — Toutes les places de guerre doivent être environnées d'un rempart de 15, 18 à 20 pieds de haut, large, au terre-plein de 4, 5 à 6 toises, non compris les banquettes, l'intérieur du rempart soutenu par les talus naturels et réglés à terre courante, et l'extérieur par de gros murs de maçonnerie appelés revêtement, ou par des gazonnages ou placages fascinés.

De la sape. — Nous entendons par la sape la tête d'une tranchée poussée pied à pied, qui chemine jour et nuit également. Quoiqu'elle avance peu en apparence, elle fait beaucoup de chemin, en effet, parce qu'elle marche toujours. C'est un métier qui demande une espèce d'apprentissage pour s'y rendre habile, auquel on est bientôt fait, quand le courage et le désir du gain sont de la partie.

Voici comment elle se conduit.

L'ouvrage étant tracé et les sapeurs instruits du chemin qu'ils doivent tenir, on commence par faire garnir la tête des gabions, fascines, sacs à terre, fourches de fer, crocs, gros maillets, mantelets, etc.

Cela fait, on perce la tranchée par une ouverture que les sapeurs font dans l'épaisseur du parapet à l'endroit qui leur est montré, après quoi le sapeur qui mène la tête commence de faire place pour son premier gabion, qu'il pose sur son plan, et l'arrange de la main, du croc et de la fourche, du mieux qu'il peut, posant le dessus dessous, afin que la pointe des piquets des gabions, dérobant le sommet, puisse servir à tenir les fascines dont on le charge. Cela fait, il le remplit de terre en le jetant de biais en avant et se tenant un peu en arrière pour ne pas se découvrir : à mesure qu'il remplit le premier gabion, il frappe de temps en temps de son maillet ou de sa pioche contre pour faire entasser la terre.

Ce premier rempli, il en pose un second sur le même alignement, qu'il arrange et remplit comme le précédent ; ensuite un troisième, avec les mêmes précautions, qu'il remplit de même. Après ce troisième, un quatrième, se tenant toujours à couvert et courbé derrière ceux qui sont remplis, ce qu'il continue toujours de la sorte ; mais parce que les joints des gabions sont fort dangereux avant que la sape soit achevée, il faudra les fermer de deux ou trois sacs à terre dosés bout à bout sur chaque joint, et que le deuxième sapeur arrange, après que le troisième et le quatrième les lui ont fait passer.

Au vingtième ou trentième gabion posé et rempli, on reprend les sacs de la queue pour les rapporter en avant, afin de les épargner, de sorte qu'une centaine de sacs à terre bien ménagés peuvent suffire à conduire une sape depuis le commencement du siége jusqu'à la fin. (*De l'attaque des places.*)

Sorties. — Les sorties ont toujours pour objet de faire du mal aux assiégeants, soit pour battre la tranchée en tout ou en partie, ou raser

quelque bout considérable et mal protégé de ses logements, retarder le progrès des attaques, attirer l'assiégeant sous le feu de la place, pour lors très-bien préparé; reprendre quelque partie de chemin couvert nouvellement perdue, et où l'assiégeant ne sera pas bien établi; le chasser d'une brèche où il sera encore mal affermi, soit dans les demi-lunes, contre-gardes, ouvrages à cornes, ou dans l'enclos de la place même, de chicaner le passage du fossé, et enfin chasser ou tuer le mineur dans son trou. Voilà, en général, les objets de toutes les sorties.

Tir à ricochet. — Tant qu'il s'agira de démouter le canon ennemi, on pourra battre à pleine charge; mais aussitôt qu'il sera démonté, il faut battre en ricochet, et pour cet effet, mettre les pièces sur la semelle, c'est-à-dire à toute volée, et charger avec des mesures remplies et raclées avec autant d'exactitude que les sauniers en apportent à mesurer le sel, versant la charge dans la lanterne, la conduire doucement au fond de la pièce par laquelle on coule la bourre, appuyant dessus du refouloir, sans battre; ladite pièce chargée de la sorte, pointée et abattue sur la semelle, comme il est dit ci-dessus, il n'y aura plus que le trop ou le trop peu de charge qui puisse empêcher le coup d'aller où on veut; mais on a bientôt trouvé la véritable charge qu'il faut quand, chargeant toujours de même poudre et de mesure, on l'augmente et diminue jusqu'à ce qu'on voie le boulet entrer dans l'ouvrage, effleurant ce sommet du parapet; ce qui se voit aisément, parce qu'on conduit le boulet de l'œil.

Quand, une fois, on a trouvé la vraie charge, il n'y a qu'à continuer; comme la pièce ne recule pas, tant que la même poudre dure, le boulet se porte toujours où il doit aller. (*Attaque des places.*)

Tranchée. — La tranchée est une espèce de chemin creusé dans la terre pour approcher d'une place assiégée. Pour s'approcher des emplacements que la nature du terrain et la configuration des ouvrages de la place désignent pour y établir des batteries, on part d'abord d'un lieu où l'on soit à couvert du feu de l'ennemi ou à une distance qui en rende l'effet peu sensible, et l'on chemine, en se couvrant successivement d'un rempart, ou plutôt d'un parapet de terre. Partout où le sol le permet, ce rempart s'établit en creusant un fossé dont on rejette les terres du côté de l'ennemi pour en former un parapet. Lorsque le sol, ou pierreux ou marécageux, ne permet pas de creuser, le parapet se forme de fascines et de terre, de gabions ou de sacs à terre qu'on y apporte, ce qui rend l'ouvrage bien plus long et plus difficile. C'est cette espèce de chemin couvert qu'on appelle *tranchée*. On évite avec soin que la direction du tir, d'un point quelconque de la place, puisse *enfiler* la tranchée dans sa longueur : pour cela, on la conduit ordinairement en zigzag; c'est ce qu'on appelle *la tranchée à crochets*. Cette tranchée se fait quelquefois double et quelquefois simple : c'est-à-dire que du point du départ, appelé la *queue de la tranchée*, on pousse un chemin couvert à droite et à gauche, ou bien on ne s'étend que d'un seul côté. — Lorsque les tranchées par lesquelles on s'approche de la place sont arrivées à la distance où l'on doit établir les batteries, on

ouvre une nouvelle tranchée dans une direction parallèle au développement extérieur du front qu'on attaque, et qui, pour ce motif, porte le nom de *parallèle*. C'est sur cette ligne qu'on établit les batteries au point convenable pour l'effet qu'elles doivent produire. De cette première parallèle, on continue à avancer vers la place par de nouvelles tranchées. Selon l'importance du nombre ou des effets de l'artillerie des assiégés, on forme, en avant de la première, une seconde et même une troisième parallèle; quelquefois, on avance directement pour s'établir au haut du glacis des ouvrages; c'est ce qu'on appelle *le couronnement* ou chemin couvert. On concevra facilement que, dès l'instant où l'on arrive à la portée des petites armes, il se présente de nouveaux dangers dont l'assiégeant avait été à l'abri jusqu'alors; aussi cette opération est-elle une des plus difficiles des siéges. Ce dernier bout de tranchée se fait soit directement, en se garantissant du feu d'enfilade par des massifs ou traverses très-rapprochées, soit au moyen de zigzags très-courts, et toujours en observant que les travailleurs soient bien à l'abri du feu de l'ennemi.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

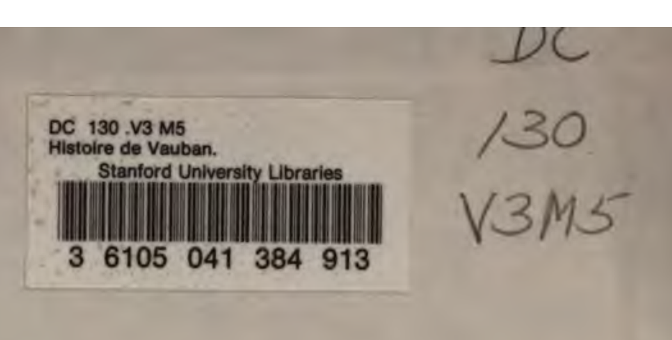
CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

APPENDICES

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.


DC 130 .V3 M5
Histoire de Vauban.
Stanford University Libraries
3 6105 041 384 913
DC
130
V3M5

